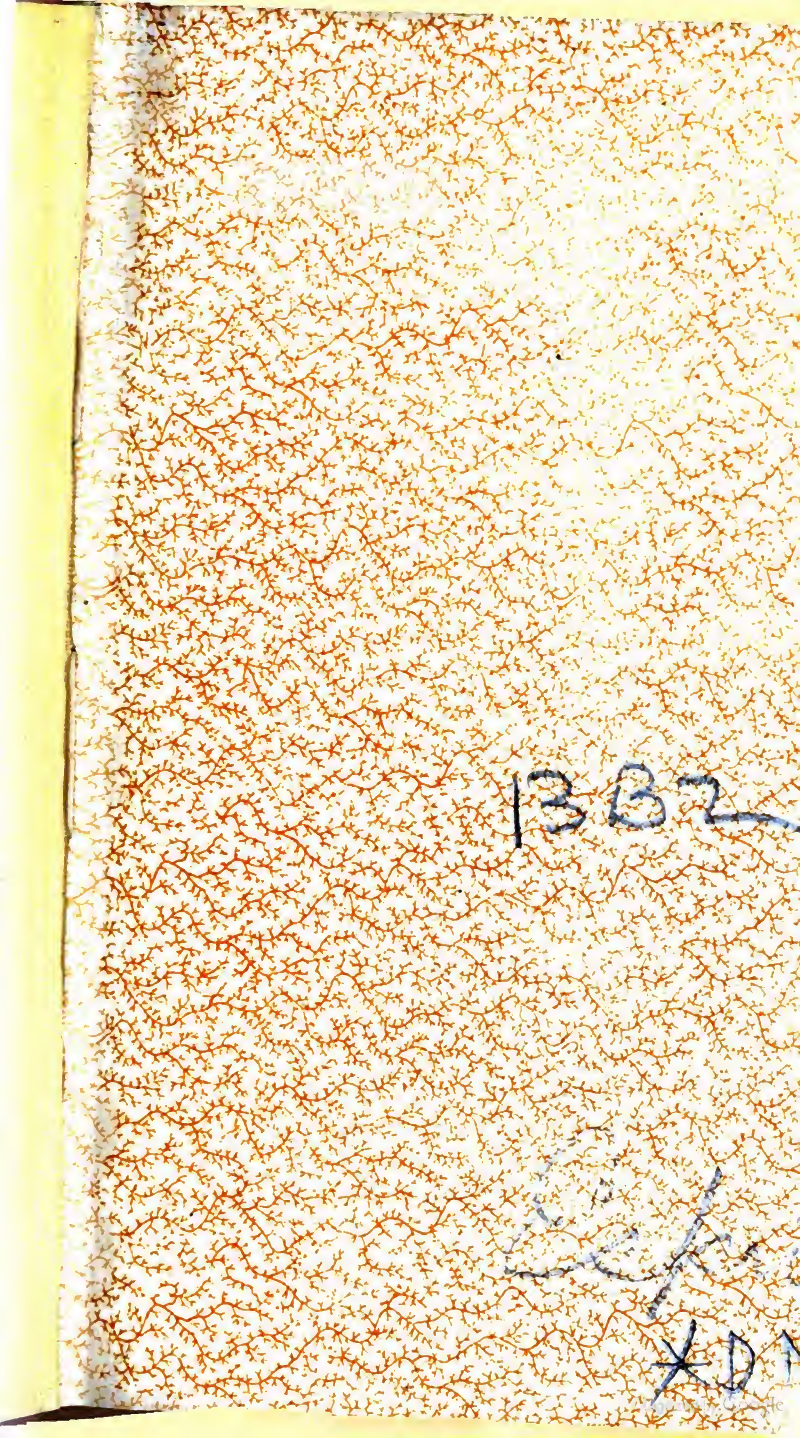




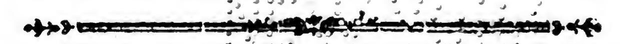


L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.

DÉDIÉ

A Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince régnant de la TOUR ET TASSIS, *&c. &c.*



JUILLET, 1787.

TOME VII.

SEIZIEME ANNÉE.



A PARIS;

Chez la veuve VALADE, Imprimeur-Libraire; rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves; & pour les Païs-Etrangers, à Liege, chez J. J. TUTOT.

Avec Approbation et Privilege du Roi.



Conditions pour l'Abonnement.

Le prix de la Souſcription de l'*Eſprit des Journaux*, pris à Liege & à Bruxelles, eſt de 24 liv. argent de France, pour l'année entiere, que l'on paiera en ſouſcrivant.

Le prix de chaque Volume ſera de 50 ſols pour les perſonnes qui n'auront pas ſouſcrit.

On s'adreſſera chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, en Vinave-d'Iſle, à Liege, & au Bureau des Poſtes Impériales, & dans tous les Bureaux des Poſtes de l'Allemagne.

A Bruxelles, chez Lemaire, Libraire, au Bureau de l'*Eſprit des Journaux*, rue de la Magdelaine ; à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens ; chez *B. Lefrancq*, Libraire, & chez *Dujardin*, L. de LL. AA. RR. au Bureau du *Mercure de France*.

A Amſterdam, chez *B. Vlam*, *D. J. Changuion*, *A van Harrevelt - Soetens*, *Thimotheus Van Harrevelt*, vis-à-vis le café françois, *Duſaulchoy* & *Dufour*, fils, Libraires, dans le Kalveſtraat.

A Rotterdam, chez *Bronkhorſt* & *Hake*, Libraires.

A La Haye, chez *Goſſe* & *Pinet*, Libraires.

A Leyde, chez les freres *Murray*, Lib.

A Pragues, chez *Wolfgang-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Græffer* & *Gay*, Libraires.

A Hambourg, chez *Ambroiſe Daclin*, L. pour le Nord.

A Francfort, chez *J. P. Streng*, Libraire.

A Geneve, chez *Barde Manget* & *Compagnies*, Lib. pour toute la Suiſſe & l'Italie, au prix de 33 liv.

A Londres, chez *Thomas Hookham*, N°. 147, *New Bond-ſtreet*, *Corner of Bruton-ſtreet* & *Bell*, Lib. Britannique dans le Strend.

A Paris, chez la veuve *Valade*, Impr.-Libr. rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves, pour toute la France, au prix de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour les Provinces, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Courtray, chez *Gambar*, fils, Lib.

A Nancy, chez *Matthieu*, Lib. pour toute la Lorraine.

On s'adreſſera chez les mêmes pour le *Journal Hiſtorique & Politique*, 52 cahiers de 48 pag. chacun par an, qui paroît réguliérement une fois chaque ſemaine. La Souſcription eſt de 12 liv. de France.

*On pourra adreſſer les différentes pieces que l'on deſireroit faire paroître dans l'*Eſprit des Journaux, *à* M. Horgnies *à Bruxelles ; à Liege*, au Bureau des Poſtes Impériales.



L'ESPRIT DES JOURNAUX.

La religion considérée comme l'unique base du bonheur & de la véritable philosophie. Ouvrage fait pour servir à l'éducation des enfans de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans, & dans lequel on expose & l'on réfute les principes des prétendus philosophes modernes; par Mde. la marquise DE SILLERY, *ci-devant Mde. la comtesse* DE GENLIS. A Paris, chez Nyon, aîné, rue du Jardinet; Plassan, rue des Poitevins, hôtel de Thou; Née de la Rochelle; Onfroy & Royez, quai des Augustins; Belin, rue St. Jacques; Desenne, au Palais-Royal; & à Orléans, chez Couret de Villeneuve, imprimeur du roi, volume *in-8vo.* de 500 pages, prix 5 liv. broché, & 6 liv. relié. 1787.

NOUS avons plusieurs ouvrages de piété composés par des femmes; & l'on peut même dire

que ce n'eſt pas le genre dans lequel elles ont le moins réuſſi. On lit & on lira toujours avec intérêt les écrits de Ste. Thérèſe, de Mde. de la Valiere, & de quelques autres : il eſt aiſé d'en découvrir la cauſe. Les femmes ont ſouverainement en partage la ſenſibilité : ce ſont des ames naturellement aimantes ; & quand elles ſe tournent vers Dieu, elles s'y attachent comme à leur bien ſuprême, elles y portent toute leur affection. Parlent-elles, écrivent-elles ſur cette matiere, elles le font avec cette éloquence douce, perſuaſive, entraînante, qui leur eſt propre, & elles communiquent aux autres tous les ſentimens dont elles ſont pénétrées. Auſſi a-t-on eu raiſon de remarquer que les femmes ſont les meilleurs apôtres pour propager les religions ; & quand on eſt venu à bout de les gagner, on peut être aſſuré qu'elles feront un grand nombre de proſélytes.

Mais c'eſt au langage du cœur qu'elles ſe ſont bornées & qu'elles ont dû ſe borner juſqu'à préſent. Les raiſonnemens abſtraits & métaphyſiques ne ſont pas de leur reſſort. Il n'étoit réſervé qu'à Mde. la marquiſe de Sillery, ſi connue par des ouvrages en différens genres, qu'elle a publiés ſous le nom de *Mde. la comteſſe de Genlis*, de prendre un vol plus élevé, & de le diſputer en quelque ſorte, aux plus graves théologiens. On ne trouve pas, il eſt vrai, dans ſon nouvel ouvrage, la force de dialectique, l'enchaînement d'idées, la ſuite des raiſonnemens approfondis d'un *Abadie*, d'un *Clarke*, d'un *Boſſuet*, ni les traits vifs & rapides d'un *Paſcal* : mais ce n'eſt

pas le but que s'eſt propoſé Mde. la marquiſe de Sillery : elle n'a compoſé ſon livre que pour les auguſtes éleves dont l'éducation lui a été confiée. Il falloit donc qu'elle ſe mît à leur portée, qu'elle écartât tout ce qui eſt trop difficile à entendre, tout ce qui demande une contention d'eſprit, dont des perſonnes même d'un âge plus avancé ſont peu capables : elle a donc fait ſagement, pour plus d'une raiſon, de ſuivre la marche qu'elle a tenue ; & voici en quoi elle conſiſte.

Mde. la marquiſe de Sillery a diviſé ſon livre par chapitres, qui roulent ſur les vérités les plus importantes de notre religion, celles qui ſont les plus conſolantes pour l'homme, qui contribuent le plus à ſon bonheur, & d'où découlent les loix d'une morale univerſelle. Ce choix fait honneur au diſcernement de l'auteur ; & il nous ſuffit, pour en donner idée, d'indiquer les ſujets de quelques-uns de ces chapitres : *de l'exiſtence de dieu & de l'immortalité de l'ame ; des punitions & des récompenſes éternelles ; de la grace & de l'aveuglement ſpirituel ; du péché originel ; des myſteres ; réflexions ſur la création & ſur la providence ; de la néceſſité d'un culte, de la révélation & des prophéties ; des apôtres & de l'évangile*, &c.

Pour l'ordinaire ces chapitres ſont accompagnés & étayés de quelques paſſages des meilleurs écrivains en matiere de religion, tels que Paſcal, Bourdaloue, Maſſillon, Clarke, Abadie, M. l'abbé Guénée, &c. Quoi qu'il en ſoit, elle commente, elle explique ces paſſages, elle y ajoute ſes propres idées. On connoît ſa maniere d'écrire : on ſait qu'elle eſt correcte, claire & fa-

cile. Ainſi le lecteur n'eſt jamais embarraſſé : il voit paſſer en revue une infinité de maximes, de traits de morale, de vérités que la raiſon avoue ; & il finit par rendre hommage à une religion, qui eſt le plus grand bienfait que l'homme ait pu recevoir de la divinité. On doit même ajouter que l'intérêt augmente par des tableaux animés, où l'auteur a déployé une belle imagination.

Mais ce n'eſt pas tout : Mde. la marquiſe de Sillery n'auroit rempli qu'une partie des obligations qu'elle s'étoit impoſées pour l'inſtruction de ſes éleves & de ſes lecteurs, ſi elle ne les eût prémunis contre les attaques de l'incrédulité. Il eſt malheureux que dans ce ſiecle on ne puiſſe pas parler de religion, ſans qu'on ne ſoit obligé de combattre. Il s'éleve de tous côtés une foule d'adverſaires : des hommes d'un très-grand talent en ont fait l'abus le plus déplorable : ils ont porté de terribles aſſauts à la religion chrétienne ; ils ont employé tour-à-tour des raiſonnemens captieux, le fiel de la ſatire, & l'arme encore plus redoutable du ridicule. Leur deſſein de l'avilir & de la ruiner n'ont que trop bien réuſſi. A leur ſuite marchent une infinité de diſciples qui, ſans être agités peut-être aujourd'hui de l'eſprit de ſecte & d'intolérance, comme leurs maîtres, n'adoptent que trop, dans la conduite, leurs principes. Mais enfin, ſeroit-il vrai qu'on ne pût pas les détromper ? Qu'ils voient les erreurs de ceux à qui ils ont voué leur admiration ; qu'ils liſent les chapitres de l'ouvrage de Mde. la marquiſe de Sillery, intitulés : *Préceptes philoſophiques, comparés aux préceptes contenus dans les livres de l'ancien*

testament, & à la morale évangélique; du fanatisme religieux & du fatanisme philosophique; de la tolérance; mensonges, contradictions, mauvaise foi, inconséquence, &c. des détracteurs de la religion; de l'orgueil philosophique; des préjugés philosophiques, &c.

Il est vrai cependant que ce n'est pas ici un ouvrage sur la religion, tel qu'on pourroit l'attendre d'un esprit exercé à nos dissertations polémiques. Il est vrai que les difficultés n'y sont pas approfondies jusqu'au point de déconcerter la chicane elle-même; qu'on pourroit quelquefois y désirer un peu plus de méthode; qu'il y a des chapitres dont l'objet n'est pas aussi rempli qu'on le voudroit. Il est vrai aussi qu'il n'y a pas toujours une certaine précision, une certaine exactitude théologique; mais, nous le répétons, ce n'est pas un traité *ex professo* que Mde. de Sillery a prétendu donner. Il est encore vrai que dans certains ouvrages dont elle admire les auteurs, elle n'a pas toujours reconnu l'erreur & ses conséquences terribles en Sorbonne, ou qu'elle a même soin de les excuser; mais peut-on la blâmer de chercher à se rapprocher de son sexe, au moins par l'indulgence? Nous irions beaucoup plus loin, s'il falloit avouer combien nous avons été surpris que Mde. de Sillery, qui, *pendant plus de deux ans, n'a lu que les ouvrages écrits en faveur de la religion,* dise n'en point connoître *sur ce sujet important, qui soit à la portée de l'un & de l'autre sexe,* & que *cet ouvrage manquoit à l'éducation.* N'eussions-nous que le *Catéchisme philosophique,* on ne pourroit pas dire qu'un pareil ouvrage manque encore à l'éducation. Mais

comment notre auteur peut-il ne pas connoître *Le comte de Valmont*, cet ouvrage si répandu, dont on a déja fait sept éditions, cet ouvrage où regnent à la fois le meilleur ton, le sentiment, la sage érudition, la vraie piété, où toutes les erreurs de la philosophie moderne sont exposées & réfutées avec tant de clarté, cet ouvrage si attrayant pour les jeunes personnes de l'un & l'autre sexe, & qui récrée si agréablement l'imagination, en éclairant l'esprit, en pénétrant le cœur de la plus douce onction? Si la célebre institutrice n'a pas connu ce livre précieux dont elle ne fait mention nulle part, nous osons le dire : même après son ouvrage, ses éleves en auront encore un à lire; & si le sien ne fatigue pas leur esprit bien jeune encore, ils feront plus que supporter *le comte de Valmont*, sur-tout lorsqu'ils auront à côté d'eux celle qui a su les mettre à portée de comprendre le sien.

Nous pourrions nommer plusieurs autres écrits qui ne sont pas moins à la portée des jeunes gens; mais qu'on ne croie pas pour cela que nous regardons comme inutile ou superflu celui que nous annonçons. On ne sauroit trop multiplier les bons ouvrages en ce genre, & celui-ci certainement est de ceux qui seront très-utiles, qui méritent d'être lus, non-seulement par la jeunesse, mais encore par les personnes de tout âge, de tout sexe. Il est tems que nous venions aux preuves.

Mde. de Sillery adresse ses leçons à celui de ses précieux éleves que son âge met le plus à portée de les comprendre, à S. A. S. Mgr. le duc de Chartres. Heureux les enfans de nos prin-

ces, à qui de zélés instituteurs pourront dire comme elle : » Vous avez lu tous les livres sacrés de l'ancien testament : des extraits détaillés vous en retracent chaque jour les traits les plus frappans. Vous avez admiré les loix & les préceptes divins que dieu lui-même *prescrivit* à Moïse. On vous a fait remarquer l'accord merveilleux qui se trouve entre les prophéties & les événemens qu'offre l'histoire. Sa morale sublime a profondément touché votre cœur. Enfin, Mgr., pour vous donner une piété véritable, l'unique base de toutes les vertus humaines, on a voulu vous instruire parfaitement de votre religion. «

Heureuse aussi l'institutrice qui se livrant à ses douces, mais importantes occupations, peut adresser à ses éleves ces paroles pleines de sentiment : » Enfans chéris, qui m'entourez, vous à qui j'ai consacré toutes les heures de mes journées, mes veilles, mes écrits & ma vie, vous m'écouterez sans distraction & sans ennui. Vos cœurs sensibles & reconnoissans recevront avec joie, avec avidité, les conseils d'une amie tendre qui veut vous découvrir les sources du bonheur. Vous savez que je n'ai qu'un seul but, celui de vous éclairer, de vous rendre vertueux. Je connois votre affection pour moi; ainsi je puis vous dire avec une entiere confiance ces paroles de David : *Venez, mes enfans, écoutez-moi; je vous enseignerai la crainte du Seigneur.* «

C'est au milieu de ces tendres effusions de cœur que Mme. de Sillery traçant elle-même le plan de son ouvrage, prévient ses éleves qu'elle

veut mettre sous leurs yeux les principales preuves sur lesquelles le christianisme est fondé, & exposer ensuite les inconséquences, les erreurs, les dangers de la fausse philosophie qui attaque la religion. » J'entrerai, ajoute-t-elle, dans le » détail des qualités & des vertus qui constituent » le véritable chrétien des devoirs que ce titre » impose, & de ceux que vous prescrit encore » l'élévation de votre rang. «

Les trois grandes vérités par lesquelles elle entre en matiere sont l'existence de dieu, l'immormortalité de l'ame, & la réalité des punitions & des récompenses éternelles. Clarke, plusieurs autres écrivains, & sur-tout l'abbé Gauchat, moins connu qu'il ne devroit l'être, sont souvent cités ici comme dans le reste de l'ouvrage. Mme. de Sillery ne se fait point une fausse honte de copier longuement, & d'indiquer les sources où elle puise. Elle met sur-tout à contribution l'excellent, l'admirable ouvrage de M. l'abbé Guénée, intitulé : *Lettres de quelques Juifs Portugais, &c.* & ses lecteurs ne peuvent que lui en savoir bien bon gré; mais peut-être aussi seront-ils étonnés qu'elle ne semble pas seulement connoître un défenseur de la religion aussi célebre que Bergier.

Nous ne dirons pas que nous ayons trouvé rien de neuf dans ces trois premiers chapitres; mais est-ce un petit mérite à Mme. la marquise de Sillery d'avoir bien choisi ses preuves, & de les avoir rendues sensibles à ses éleves? Peut-être eût-elle dû se contenter des argumens que la raison & la religion nous donnent sur l'ame humaine, sans toucher à celle des bêtes. L'opinion

de Descartes sur leur pur méchanisme est presqu'abandonnée ; elle est trop difficile à digérer ; elle révoltera peut-être un jour les éleves de Mme. de Sillery. L'opinion contraire à ce pur méchanisme se concilie d'ailleurs très-bien avec la religion, comme l'a démontré l'auteur des *Helviennes*, en conservant à l'homme tout ce qui le distingue de la bête, toute sa supériorité, son rang à part dans les êtres pensans sur la terre, & ses droits exclusifs à l'immortalité. Vous n'avez, ainsi que cet auteur, qu'à conduire la bête dans nos atteliers, & de-là à l'école de Newton, de Socrate, de J. C. : c'est-là qu'il vous sera permis de dire que l'animal est nul & sans intelligence ; mais c'est à la chasse, dans ses jeux, dans ses besoins, dans ses ruses, qu'il faut suivre son chien, pour ne pas lui refuser aussi toute espece d'intelligence. En général, quand on combat les ennemis de la religion, il faut bien éviter de soutenir des opinions qui semblent au moins répugner à la raison, à l'évidence. Mais suivons Mme. de Sillery.

Le quatrieme chapitre est intitulé : *De la conversion des grands scélérats*. Cet article pouvoit être mieux rempli. On n'y voit qu'un seul exemple, & il étoit facile d'y ajouter. Cependant cet exemple est frappant ; peut-être suffit-il pour prouver qu'il est bien des circonstances où la religion seule réveille le coupable, & l'engage à expier le crime. Un scélérat, auteur d'un homicide, & qui est venu à bout de rejetter son crime sur un homme innocent, accourt à l'instant où celui-ci va être condamné, se déclare seul

coupable, demande hautement à être condamné par les hommes, dans la confiance au moins que son double forfait lui sera pardonné par dieu. Assurément la religion seule peut donner ce courage, & rappeller ainsi la vertu dans les cœurs les plus désespérés.

Nous nous contenterons d'indiquer l'objet de différens chapitres sur la grace & l'aveuglement spirituel, sur le péché originel & les mysteres. On y trouve de très-bons morceaux extraits de Bourdaloue & de Pascal; mais voici un chapitre qui est tout de notre auteur, & que cette raison nous engage à citer de préférence. C'est le huitieme intitulé: *Réflexions sur la création & la providence.*

Après avoir dépeint les diverses impressions d'une nuit passée dans le trouble, la tristesse, l'agitation & l'insomnie, pendant un de ses voyages, Mme. de Sillery se trouve sur une vaste terrasse qui donne sur la mer. Le jour paroît; elle découvre d'un côté la mer & un paysage aussi majestueux que riant, de l'autre & plus près d'elle, des jardins admirables, des statues, des arcs de triomphe, des colonnades, &c. A cet aspect, elle se sent comme inspirée, elle écrit: » Quel tableau!... Ici, les plus étonnantes productions » des arts: là, tout ce que la nature peut offrir » de charmant & de majestueux. Comment des » objets purement matériels ont-ils le droit d'exciter dans mon ame un sentiment & si vif & » si doux? Le *beau*, considéré simplement en » lui-même, & sans qu'on y joigne aucune idée » d'utilité, n'est-il que frivole, ou mérite-t-il » d'inspirer de l'admiration? Oui, sans doute, la

» beauté, la magnificence, sont des attributs de » Dieu ; il a imprimé ce caractere à ses ouvra- » ges ; & tout ce qui retrace la puissance d'un » être souverainement juste & bienfaisant, porte » dans l'ame un sentiment délicieux. Les ouvra- » ges produits par les arts prouvent l'intelligence » de l'homme, & sa supériorité sur les animaux, » qui n'ont qu'un instinct aveugle en partage. » Ainsi donc ces monumens superbes sont en » effet dignes d'être admirés. Mais qu'est-ce que » le *beau?* Ce qui frappe, ce qui étonne, com- » me cette vaste mer, cette chaîne de montagnes, » ces énormes rochers, ce beau ciel... Ah ! si » l'on voyoit de tels objets pour la premiere fois, » quel étonnement, quels transports !.. Ces pa- » lais, ces pyramides, ont de la beauté sans » doute ; mais quelle beauté inférieure à celle » que nous présente la nature dans ses grands » effets ! Que de conventions il faut connoître » pour apprécier tout le mérite de ces superbes » monumens d'architecture ! & sans aucune con- » noissance d'astronomie & d'histoire-naturelle, » on peut contempler avec ravissement & les cieux » & la terre. Privé du secours des sciences hu- » maines, on méconnoît & l'on dédaigne la plu- » part des chefs-d'œuvre produits par le génie » des hommes ; les ouvrages de Dieu peuvent » seuls plaire à l'ignorant & au philosophe.... » Non, il n'existe dans la nature que les œuvres » du créateur que l'on puisse admirer sans les » comprendre... L'homme entouré de toutes les » combinaisons de la matiere n'a besoin que de » ses yeux & d'un esprit juste, pour sentir que

» ces combinaisons les plus merveilleuses ne
» peuvent donner que le *mouvement* & le *senti-*
» *ment*, & ne produiront jamais la *raison* & la
» *pensée*. Dans la littérature & dans les arts, on
» recommande *l'unité de plan, l'accord & l'harmo-*
» *nie dans l'ensemble, la liaison dans toutes les par-*
» *ties, la variété dans les détails, mais sans con-*
» *fusion, sans bigarrure, sans disparate*. Ces prin-
» cipes doivent être suivis; ils sont puisés dans la
» nature. Quelle unité de plan dans l'œuvre su-
» blime de la création! Tout se rapporte à
» l'homme, au seul être formé pour connoître,
» pour adorer son créateur. «

Ce chapitre, l'un des plus longs de l'ouvrage, est tout entier écrit avec la même force, la même noblesse, & le même fonds de raison. Ne diroit-on pas que Mde. de Sillery cherchoit, en l'écrivant, à prouver que le style du Pline françois peut aussi être imité par ce sexe auquel nous n'accordons guere que la légéreté des graces, ou la douce expression du sentiment? Que nos lecteurs auroient mauvaise grace d'exiger ici de nous quelques observations critiques sur ces *combinaisons* dont Mde. de Sillery voit *sortir le mouvement & le sentiment*, sans vouloir pourtant qu'elles puissent produire *la pensée!* Nous le savons sans doute, un profond métaphysicien n'accorderoit pas plus à ces combinaisons le pouvoir de produire *le sentiment* que celui de produire *la pensée*; nous le savons, il est impossible d'imaginer un être *sensible* dans un être incapable de savoir, &, par conséquent, de *penser* qu'il souffre ou qu'il se réjouit; nous le savons encore, la ma-

tiere la plus combinée, l'horloge la plus parfaite, ne sera pas plus susceptible de cette *sensibilité* que de *la pensée;* mais faut-il donc toujours se mettre sur les bancs pour juger la célebre institutrice? Nous ne l'avons pas appellée en Sorbonne, pour lui demander ce que sont ces remords auxquels tant de chrétiens resistent malheureusement, & par lesquels cependant le chrétien *est invinciblement forcé de renoncer au vice.* Nous aimons bien mieux nous abandonner à l'admiration qu'à la critique, quand l'inexactitude dans certaines propositions est compensée par la pureté des motifs, & par tant d'autres beautés réelles.

On reconnoîtra sans peine combien cette indulgence est méritée, en suivant Mde. de Sillery lorsqu'elle traite de la nécessité d'un culte, de la révélation & des prophéties, des apôtres & de l'évangile, du style des saintes écritures, considéré comme preuve de la religion, de la morale & des loix de Moïse. Nous sommes bien fâchés de ne pouvoir ici que recommander la lecture de ces divers articles. Sans nuire à son ouvrage, & même pour en hâter la marche, l'auteur auroit pu retrancher les six chapitres qui précedent le dixieme, à l'exception de celui des mysteres, qui auroit pu trouver place ailleurs, pour mettre un peu plus d'ordre dans les matieres; mais les articles que nous venons d'indiquer doivent être lus comme très-bien présentés; ils contiennent en grande partie la substance de ce qu'on a écrit de mieux sur ces objets.

On ne peut refuser à Mde. de Sillery les mêmes éloges, lorsqu'elle en vient à la comparaison des

préceptes philosophiques avec les préceptes de l'ancien testament & avec la morale évangélique, à celle du fanatisme religieux avec le fanatisme philosophique. Arrêtons-nous un instant sur cet objet.

Le moyen le plus certain de détruire le fanatisme, observe très-bien notre auteur, est de démontrer que la religion le réprouve. C'est sur-tout avec l'évangile qu'on le combattra victorieusement. Nos philosophes même n'ont rien dit de raisonnable sur ce sujet, qui n'eût été dit mille fois avant eux, & d'une maniere beaucoup plus solide & plus utile. Ils ont exagéré d'ailleurs les crimes du fanatisme; ils lui en ont attribué un grand nombre qui étoient bien plutôt l'effet des autres passions, sur-tout de l'ambition. » Il n'y » avoit même plus de fanatisme en France avant » que la secte des philosophes modernes fût for- » mée: mais les philosophes ont feint de croire » qu'il existoit toujours, afin d'avoir un prétexte » de déclamer avec violence sur un sujet si in- » téressant. En supposant, ce qui n'est pas, que » le fanatisme eût encore alors produit des trou- » bles & des crimes, pouvoit-on le combattre » plus sûrement qu'en lui opposant les maximes » de l'évangile? Falloit-il pour anéantir le fa- » natisme, risquer de corrompre les mœurs, » ôter aux méchans un frein redoutable, ravir » aux infortunés une unique consolation, & » priver la vertu d'une sublime espérance? Fal- » loit-il enfin écrire & répéter avec tant d'a- » charnement: *Il n'y a point de religion, il n'y a* » *point de dieu*, quand on pouvoit dire: *La* » *religion réprouve, abhorre vos fureurs; vous outra-*

» *gez le dieu de paix que vous croyez honorer; lisez*
» *l'évangile ; n'en croyez que ce livre divin, sacré*
» *dépositaire de l'éternelle vérité*.... Il est un autre
» fanatisme aussi violent & infiniment plus dan-
» gereux : c'est le fanatisme philosophique. Com-
» ment ramener à la raison une tête exaltée par
» tant d'écrits hardis où l'on érige en sages, en
» bienfaiteurs du genre-humain, ceux qui bra-
» vent les loix & les bienséances, qui déclament
» avec le plus de violence contre la religion &
» l'autorité sacrée des rois? Si ce fanatique phi-
» losophe outrage les mœurs avec une effron-
» terie cynique, s'il donne l'exemple de l'im-
» piété la plus audacieuse, s'il débite des maxi-
» mes séditieuses, s'il ose inviter les peuples à
» renverser tous les trônes, que lui dirai-je pour
» lui faire connoître l'énormité de ses excès? «

Les exemples que cite à cette occasion Mde. de Sillery justifieront aux yeux des lecteurs toute son indignation; mais c'est sur-tout dans le chapitre intitulé : *Mensonges, contradictions, mauvaise foi, inconséquence, &c. des détracteurs de la religion*, que ces exemples se multiplient; c'est dans celui où il s'agit de l'*orgueil philosophique*, qu'on la verra se plaire à humilier cette secte qui l'a trop justement révoltée par sa hardiesse à répandre les opinions les plus perverses. C'est ici que son zele semble prendre les traits de la haine la plus mâle, & lui dicte la satyre la plus sanglante contre l'auteur de la vie de M. Turgot. Cet auteur, nous dit-elle, attaque sans ménagement tout ce qu'il y a de plus sacré & de plus respectable. » L'humeur, quelque dépit secret &

» une haine particuliere semblent avoir dicté cet
» ouvrage, qui offre des bizarreries remarqua-
» bles, & des contrastes, si non piquans, du
» moins assez singuliers. On y trouve les opi-
» nions de la tête la plus exaltée, & en même
» tems le style glacial d'un écrivain dépourvu
» d'énergie & d'imagination, & ce style toujours
» incorrect n'est jamais naturel. L'auteur, froid,
» sérieux, compassé, propose tranquillement le
» bouleversement des loix, & des coutumes re-
» ligieuses, politiques & civiles: il ne s'anime
» jamais; il débite les maximes les plus bizarres
» avec cette lenteur qu'on ne reproche guere qu'à
» la raison; sa folie ne ressemble point au dé-
» lire; elle n'est point par accès; elle est cons-
» tante, égale, flegmatique, & quoiqu'excessive,
» elle n'amuse point; elle est si monotone, elle
» se manifeste d'une maniere si peu piquante,
» qu'elle n'inspire ni curiosité, ni surprise. La
» destinée du livre a été aussi extraordinaire que
» le livre même. Il attaquoit la religion, le gou-
» vernement & les loix, & il n'a point fait de
» bruit. En faveur de la sagesse, on peut excu-
» ser la sécheresse & l'insipidité; mais l'extra-
» vagance & l'audace ont tant de moyens d'a-
» muser, d'étonner & de plaire, qu'on ne peut
» leur pardonner d'ennuyer. «

Mde. de Sillery s'étoit fait une loi de ne point citer d'auteur vivant. Elle ne connoît pas celui dont elle vient de tracer un portrait si humiliant; elle prétend même que, vu sa maniere d'écrire, il ne peut être François. Quelle douleur pour elle, si elle s'est malheureusement trom-

pée, en affligeant un homme qui n'en mérite que moins sa colere, s'il n'a pas plus d'esprit qu'elle lui en suppose!

Le chapitre XVIII est consacré à faire connoître *toutes les objections* que l'impiété a pu rassembler contre la religion. C'est l'abbé Gauchat, souvent cité dans cet ouvrage, qui répond ici pour Mde. de Sillery. On sera étonné que ce chapitre soit si court. Sans doute notre auteur suppose que le bon sens suffira à ses éleves pour les prémunir contre les objections dont elle ne fait pas mention, mais dont le détail & la discussion exigent des volumes & bien des connoissances. Avec quel empressement nous nous livrerions au plaisir d'extraire le chapitre XIX, où Mde. de Sillery oppose au tableau qu'elle a tracé des philosophes modernes, celui des *vertus chrétiennes!* Bornons-nous au morceau suivant.

» Pourquoi, monseigneur, chercher loin de » vous des modeles de vertu chrétienne? Vous » en avez sans cesse sous les yeux d'aussi tou- » chans pour vous, qu'ils sont sublimes... On » chercheroit en vain dans l'antiquité payenne » ces sociétés nombreuses répandues dans tou- » tes nos villes, composées d'hommes ou de » femmes de tout âge, qui consacrent leurs » études, leur liberté, leurs vies, aux soins les » plus pénibles. Si les philosophes trouvoient » dans l'histoire grecque ou romaine quelques » exemples de ces saintes associations formées » en faveur de l'humanité souffrante, quels élo- » ges ne prodigueroient-ils pas à cette bienfai- » sance surnaturelle? Combien ils seroient fur-

» pris qu'un ſexe foible & délicat pût avoir la
» force de ſurmonter des dégoûts qui ſemblent
» invincibles, de ſupporter la vue d'objets qui
» révoltent les ſens, de triompher de la com-
» paſſion même qui les conduit & les anime,
» ou, pour mieux dire, de n'épronuer ce ſen-
» timent qu'avec une mâle énergie, ſans aucun
» mêlange de crainte ou de foibleſſe, & de ne
» connoître enfin de la pitié que ce qu'elle peut
» inſpirer d'utile & de ſublime ! Cependant ces
» mêmes philoſophes voient ſans admiration *les*
» *ſœurs de la Charité* exercer continuellement par-
» mi nous ces fonctions ſacrées; ils les voient
» chercher, ſecourir, veiller l'infortuné, pan-
» ſer les plaies du pauvre, le conſoler, le ſoi-
» gner avec une adreſſe ingénieuſe, un courage
» héroïque, une douceur, une patience que
» rien ne rebute. Errantes, actives, infatigables,
» elle n'ont point d'habitation fixe; elles vont
» où l'humanité les appelle; elles ſont où la
» maladie & la douleur implorent leur ſecours,
» tantôt dans les priſons & les hôpitaux, tan-
» tôt ſous les toîts couverts de chaume; ſou-
» vent elles ſont appellées dans les palais, vouées
» volontairement à la pauvreté, elles mépriſent
» les richeſſes; mais elles donnent au riche ſouf-
» frant des ſoins purs & déſintéreſſés; elles ſe
» refuſent à tous les témoignages de la recon-
» noiſſance qu'elles inſpirent; leur offrir le plus
» léger ſalaire ſeroit à leurs yeux un outrage.
» Telle eſt la charité chrétienne. «

Qu'il eſt vrai, qu'il eſt touchant, ce portrait ! Mais quand la célebre inſtitutrice a ſi bien réuſſi

à peindre la vertu, doit-on être surpris qu'elle trempe ses pinceaux dans le fiel pour nous peindre à la fois & l'erreur & les vices, lorsque dans le chapitre XX, elle cherche à donner une idée précise de ce que c'est aujourd'hui qu'un philosophe, & lorsqu'elle nous parle ensuite des préjugés philosophiques, & des prétendues lumieres que nous devons à leur école.

Des leçons plus particuliérement faites pour les augustes éleves de notre auteur sont l'objet des XXIIIe. & XXIVe. chapitres. C'est là qu'elle s'occupe à les pénétrer de respect envers la religion, & des vertus qu'ils doivent se hâter d'acquérir, en considérant la briéveté de la vie, avec laquelle finissent les rangs, les dignités, & qui ne laisse plus au prince, comme au pauvre, que des œuvres à juger par un dieu qui ne fait acception de personne.

Pour mieux faire connoître encore la maniere & le style de Mde. de Sillery dans cette nouvelle production, nous placerons ici quelques tirades prises au hasard dans divers chapitres.

Quel nom faut-il donner à l'aveugle & injuste prétention des philosophes, contre les ministres de la religion? » Il y a long-tems qu'on » a prouvé dans d'excellens ouvrages, qu'en » général les ecclésiastiques sont des citoyens très- » utiles par l'emploi bienfaisant que la seule dé- » cence de leur état les oblige de faire de leurs ri- » chesses. J'ai vu toutes les provinces de la Fran- » ce, & dans toutes les terres possédées par des » religieux, je n'ai point trouvé de pauvres; j'y » ai vu l'agriculture florissante, des paysans plus » heureux & moins grossiers qu'ailleurs. Sans par-

» ler des aumônes immenſes diſtribuées à Paris
» par ſon archevêque & ſes curés, combien de
» millions de pauvres ſecourus, de laboureurs
» encouragés dans toute l'étendue du royaume
» par les miniſtres de l'égliſe! Si les eccléſiaſti-
» ques ſuivent ſtrictement les obligations que leur
» impoſe leur état, leur charité n'a point de
» bornes, & même lorſqu'ils ne les ſuivent pas
» avec une ſcrupuleuſe exactitude, ils font en-
» core infiniment plus d'aumônes dans leurs ter-
» res que n'en font communément les ſeigneurs
» ſéculiers. Le faſte leur eſt interdit, il eſt à la
» fois pour eux un tort & un ridicule, & c'eſt
» le faſte ſur-tout qui produit l'avarice & l'en-
» durciſſement du cœur; ne pouvant ſe faire re-
» marquer par le luxe & la magnificence, les
» eccléſiaſtiques ne ſauroient avoir qu'une ſorte
» de vanité, la ſeule qu'on puiſſe reſpecter, celle
» de ſe diſtinguer par des vertus; il en eſt une
» qu'on exige particuliérement d'eux, c'eſt la
» charité. L'opinion publique, l'honneur, la re-
» ligion, leur font également l'indiſpenſable loi
» d'être humains & charitables. Que l'on conſi-
» dere encore combien les eccléſiaſtiques ſont
» utiles par les inſtructions qu'ils donnent, & les
» principes qu'ils enſeignent? Que deviendroit
» le peuple des campagnes; à quels vices af-
» freux ne ſeroit-il pas livré, s'il étoit privé des
» exhortations & des leçons de ſes paſteurs! Les
» miniſtres de l'égliſe ſeroient-ils remplacés par
» des philoſophes? Il eſt à croire que dans ce
» cas, on verroit d'étranges révolutions, & que
» les *principes ſur l'égalité* & *l'amour de la liber-*

» té, pourroient bien affranchir les payſans & » les laboureurs de cette profonde ſoumiſſion » que leur impoſent les préceptes de l'évangile. » Enfin, quelles obligations les ſciences & les » lettres n'ont-elles pas à pluſieurs ordres reli- » gieux, dont les laborieuſes recherches ont » produit dans tous les genres, des ouvrages ſi » ſavans & ſi utiles ? «

Après avoir obſervé qu'on n'apperçoit dans la ſociété aucune trace du véritable eſprit philoſophique, Mde. de Sillery ajoute : » Je vois » une multitude de gens d'eſprit, des ſociétés » entieres, adopter & croire des folies dont on » ſe feroit moqué dans des tems que nous ap- » pellons barbares ; *la baguette divinatoire, les myſ- » teres de la cabale* occupent de très-grands per- » ſonnages. On entend parler familiérement de » morts reſſuſcités ; plus d'une perſonne a ſoupé » ſouvent avec *Socrate* & *Marc Aurele.* On eſt en- » vironné de prodiges, on ſe trouve dans des » cercles nombreux où l'on voit des valets & » des ſervantes qui marchent en dormant, & » qui prédiſent l'avenir. On ſe promene dans » des jardins magiques, dont les arbres enchan- » tés, cauſent à ceux qui les touchent, des *con- » vulſions* & des *criſes* ſalutaires ; l'on rencontre » des gens qui, par le pouvoir d'une admirable » *harmonie*, liſent au fond des cœurs, en pé- » netrent les plus ſecrets replis, & ſont eux- » mêmes forcés invinciblement de répondre *à » la penſée*, & d'obéir à *la volonté muette* des ob- » jets auxquels ils s'uniſent. Enfin, on a vu le » contraire de ce qui s'étoit juſqu'alors conſ-

» tamment pratiqué, la rusticité villageoise se
» jouer impunément de la crédulité de l'habi-
» tant des villes, & des *médecins* dupés par la
» charlatanerie des *malades*. Tels sont les résul-
» tats *de ces lumieres philosophiques* si vantées :
» M. de Voltaire a voulu être *universel;* tous ses
» disciples avoient aussi la prétention d'être à
» la fois *législateurs, politiques, littérateurs, savans,*
» *amateurs des beaux-arts, & philosophes*. Cette ma-
» nie a gagné tout le monde. On veut parler
» des choses qu'on entend le moins : à l'aide
» de quelques mots scientifiques, retenus par
» hasard, & toujours placés mal-à-propos, on
» croit démontrer les effets de la baguette di-
» vinatoire & du magnétisme, par d'excellens
» raisonnemens de *physique & de chymie*. Quand
» les ignorans sont devenus vains & présomp-
» tueux, qu'ils se croient des philosophes pro-
» fonds, ils ne peuvent être éclairés par les vrais
» savans. Toute décision contraire à leurs pré-
» jugés, les révolte, & l'amour-propre rend
» leur obstination insurmontable. Ainsi la phi-
» losophie moderne, en ébranlant tous les prin-
» cipes, en bouleversant toutes les idées, a cor-
» rompu les mœurs & gâté les esprits; les idées
» fausses en tout, sont la suite nécessaires des
» mauvais principes; la dépravation de l'ame
» entraîne toujours celle de l'esprit & du goût.
» Chacun s'est fait une morale à son gré, une
» logique à sa mode; le désir de la célébrité a
» succédé à l'amour de la véritable gloire; les
» opinions les plus extravagantes, ont été dé-
» fendues, soutenues, adoptées; les sophismes,
» les

» les paradoxes ont été reçus comme d'excellens
» argumens, & l'on a dédaigné, méprisé les seu-
» les choses qui puissent assurer des succès du-
» rables : *la raison & la vérité.*

En lisant cet ouvrage, & quelques autres de Mme. de Sillery, qui supposent une si grande connoissance de la bible, & une si vaste érudition religieuse, on n'est pas peu surpris que ce soit M. de Voltaire qui ait raison contre Mme. de Sillery, dans leur opposition sur un passage de l'exode.

» M. de Voltaire s'étonne, dit-elle, que des
» lévites aient pu exterminer *vingt-trois mille*
» *hommes* qui avoient adoré le veau d'or. Il sem-
» ble, à l'entendre, que ce fut une poignée
» de prêtres qui extermina une armée; & l'é-
» criture dit que ce fut *la tribu entiere* de Lévi,
» composée au moins de douze mille hommes,
» qui s'arma contre cette idolâtrie, & qu'il n'y eut
» qu'environ *trois mille hommes* qui furent punis
» de mort pour ce crime. Alors, que devien-
» nent tous les raisonnemens, toutes les décla-
» mations du critique sur *l'impossibilité que des*
» *lévites aient exterminé vingt-trois mille hommes,*
» quand il se trouve que ce furent douze mille
» hommes qui en tuerent trois mille? «

Les raisonnemens de M. de Voltaire n'en portent pas moins à faux; mais qu'on ouvre l'exode, chapitre 32, vers 28, & on verra *qu'il y eut environ vingt-trois mille hommes de tués en ce jour-là.*

Le jugement que Mme. la marquise de Sillery porte sur M. de Voltaire, ce jugement pris dans sa généralité, offre une réflexion consolante, c'est qu'il n'est pas au pouvoir d'un esprit éclairé,

joint à un cœur sensible, d'être véritablement injuste à l'égard du mérite éminent qu'il n'aime pas. Mme. de Sillery n'est pas favorablement disposée sans doute pour M. de Voltaire. Les principes séveres dont elle fait profession, contrastent trop avec la liberté souvent licentieuse de cet auteur ; elle juge avec rigueur toutes ces folies, toutes ces gaîtés qu'il s'est tant permises, sur-tout dans sa vieillesse, & que l'indulgence du public lui passoit en faveur de son âge, de sa gloire, & peut-être de son éloignement ; elle condamne aussi, comme contraires aux mœurs, & contenant une philosophie pour le moins suspecte, ces romans allégoriques si ingénieux, & que tout le monde trouve si charmans, nommément *Zadig;* mais elle parle avec une juste & tendre admiration de ses tragédies, même de ce *Mahomet*, que nous avons long-tems banni du théatre, comme présentant une allégorie transparente & dangereuse, tandis que le pape, & quel pape ! (Benoit XIV) en recevoit l'hommage avec reconnoissance, comme d'une leçon utile contre le fanatisme.

» Pourquoi, s'écrie Mme. de Sillery, pourquoi faut-il que cet homme extraordinaire » n'ait jamais eu l'idée de la véritable gloire ! » supposons qu'avec cet esprit enchanteur & » ces rares talens, il eût toujours respecté la » religion, les mœurs & la vérité. Il n'eût point » *été chef de parti*, il eût fait moins de bruit ; » il eût obtenu plus tard peut-être une réputation éclatante ; mais mille fois plus grand & » plus heureux, il eût pu dire aussi :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

» Et quelle renommée ! il auroit toujours été » le premier poëte de son siecle ; avec de l'im» partialité, de la sagesse & des principes ver» tueux, il pouvoit être le meilleur historien » de sa nation. Nous n'aurions de lui ni *Zapata*, » ni *l'A. B. C.*, ni le *Dictionnaire philosophique*, » ni cette multitude de libelles & d'ouvrages aussi » mauvais que licencieux, qui forment la plus » grande partie de ses œuvres ; mais nous au» rions quelques tragédies de plus. N'en eussions» nous qu'une aussi belle qu'*Alzire* ou *Mahomet*, » qui pourroit ne pas préférer une telle pro» duction à tout ce fatras d'impiétés & d'inju» res, également fastidieux & révoltant ? «

Mme. de Sillery parle encore ailleurs de *ces chef-d'œuvres dramatiques qui feront à jamais les délices de la nation ;* mais elle trouve le commentaire de M. de Voltaire sur Corneille, minutieux & souvent injuste ; minutieux, on le sent ; mais l'auteur répond qu'il veut instruire sur la langue les jeunes gens & les étrangers ; injuste, on croit le sentir quelquefois ; cependant l'objection embarrasse, le critique fait illusion, & ce seroit peut-être un ouvrage de goût fort utile, qu'un examen impartial, où on oseroit prononcer entre Corneille & Voltaire, sans enthousiasme & sans préjugé.

Mme. de Sillery paroît soupçonner qu'en faisant ce commentaire sur Corneille, M. de Voltaire résistoit par systême aux impressions qu'il éprouvoit.

» Avec quelle noblesse, dit-elle, & quelle » énergie un homme tel que M. de Voltaire,

» n'eût-il pas écrit ces remarques, s'il se fût
» livré sans contrainte aux impressions qu'il
» recevoit!

» Enfin, s'il eût apprécié avec équité les ta-
» lens & le mérite des auteurs célebres, il nous
» auroit laissé des *mêlanges de littérature*, qui for-
» meroient sans doute le cours d'instruction le
» plus parfait en ce genre. Telle est la gloire
» éclatante, solide & pure dont il eût pu jouir!
» la paix, le bonheur & l'admiration universelle
» en eussent été les fruits. «

On pourroit sans doute, sans *voltairomanie*, affoiblir beaucoup toutes ces critiques, ajouter beaucoup à ce peu d'éloges; mais enfin on ne peut nier qu'il n'y ait dans ce jugement de grands traits de justice & de vérité, quoique toujours plus voisins de la sévérité que de l'indulgence.

Le portrait de Rousseau (Jean-Jacques) est aussi très-remarquable; en voici quelques traits.

» Les vérités éternelles de la religion étoient
» dans son cœur, on le sent à la maniere forte
» & touchante dont il les exprime.

Mais il a dit *le pour* & *le contre!*

» Il fut égaré par un orgueil excessif; il mé-
» connut aussi la véritable gloire; il voulut ne
» ressembler à personne..... Trop fier & trop
» grand pour se plier aux souplesses & au ma-
» nege de l'intrigue, trop avide de succès pour
» se livrer franchement à la bonne cause, &
» pour rejetter tous les artifices qui peuvent ac-
» quérir des partisans, trop sensible enfin pour
» adopter entiérement tout le systême philoso-
» phique, il prit des partis mitoyens, il parut

» flotter entre l'erreur & la vérité, disposition
» qui naturellement plaît à notre foiblesse. Des
» traits d'une morale admirable lui gagnerent
» tous les gens de bien. Quels que soient ses
» égaremens, qui pourroit mépriser ou haïr celui
» qui a parlé tant de fois de la vertu d'une ma-
» niere si persuasive, si attrayante & si sublime!
» des peintures licentieuses, des principes dan-
» gereux, mais cependant voilés avec art, mon-
» trés avec une adresse séduisante, devoient plaire
» généralement...... Les ecclésiastiques & les
» dévots lui ont tous pardonné au fond de
» l'ame ce qu'il a écrit contre la religion, en
» faveur des hommages si répétés qu'il a rendus
» à l'évangile; les femmes, comme je l'ai re-
» marqué dans *Adele & Théodore*.... lui ont aussi
» pardonné d'avoir parlé d'elles avec mépris,
» parce qu'il en parle toujours *avec le ton de la*
» *passion* «.

Mde. de Sillery a, sur les contradictions si fréquentes dans Rousseau, une idée particuliere, & qui nous paroît neuve; il nous semble qu'on les avoit attribuées jusqu'à présent à la mobilité extrême de son imagination, qui lui présentoit tour-à-tour avec la même force, les objets contradictoires & les côtés opposés du même objet; Mde. de Sillery croit ces contradictions volontaires & systématiques, & il faut avouer qu'elle appuye cette opinion de raisonnemens bien plausibles.

» Il avoit profondément calculé, dit-elle, les
» moyens d'obtenir des applaudissemens univer-
» sels & une réputation brillante..... Peut-on
» penser qu'un homme, né avec tant de raison,

» d'esprit, de lumieres & de génie, ait continuellement soutenu le pour & le contre sans » s'en appercevoir? Dans son systême de ménagemens adroits, avec cette fureur de se distinguer, de briller, de plaire à tout le monde, » Rousseau pouvoit-il être conséquent? Il sentit » bien qu'en voulant exercer son éloquence sur » toute sorte de sujets, il seroit nécessairement » le plus inconséquent de tous les hommes; il » s'y décida, certain de paroître du moins le » plus brillant & le plus original...... Lorsque » Rousseau se permet des contradictions si frappantes, si grossieres.... Peut-on croire qu'il n'ait pas » remarqué lui-même ces étranges inconséquences?.... Cet excès d'inconséquence, dans un » homme qui avoit autant d'art, autant de pénétration & de lumieres, ne pouvoit être qu'un » défaut réfléchi, qu'un abandon volontaire de » la raison: il ne cherche jamais à pallier son » inconséquence: on voit clairement qu'il a » pris son parti à cet égard: il a répondu à » plusieurs critiques de ses ouvrages, en passant » toujours sous silence les reproches de contradictions, & ne les corrigeant ou ne les » déguisant dans aucune des éditions qu'il a faites » depuis ces critiques «.

Tout cela est observé vraisemblablement avec beaucoup de justesse, & certainement avec beaucoup de finesse. On peut dire que cela est démontré autant qu'il est possible de démontrer dans l'ordre moral.

Dans une note sur Pascal, Mde. de Sillery cite, d'après les auteurs du nouveau Dictionnaire hif-

torique, ce jugement ſur les *Lettres provinciales*. » Les meilleures comédies de Moliere n'ont pas » plus de ſel, & Boſſuet n'a rien de plus élo- » quent «. C'eſt M. de Voltaire qui a dit dans le ſiecle de Louis XIV, article du *Janſéniſme* : » Les meilleures comédies de Moliere n'ont pas » plus de ſel que les premieres Lettres provin- » vinciales, Boſſuet n'a rien de plus ſublime que » les dernieres «. Les auteurs du *Dictionnaire hiſtorique*, obligés, par la nature de leur ouvrage, d'emprunter de toutes parts & d'abréger tout, n'ont parlé que d'après M. de Voltaire.

Un des grands mérites de l'ouvrage de Mde. de Sillery, mérite qui a manqué à beaucoup d'écrits polémiques faits en faveur de la religion, eſt la netteté, la préciſion avec laquelle l'auteur s'ex- prime ſur *la tolérance*, & la maniere dont elle fonde ſur l'évangile même, ce dogme de la tolérance & la condamnation de l'inquiſition. Nous nous empreſſons de prendre acte de ces grandes & importantes vérités.

» Pourquoi le tribunal de l'inquiſition ne pro- » nonce-t-il pas l'arrêt de mort ? C'eſt que l'é- » vangile réprouve trop formellement ce zele » ſanguinaire. Mais l'inquiſition ſait bien que telle » formule de jugement fera condamner le *cou-* » *pable* à la mort. Ainſi, elle feint de reſpec- » ter les loix ſacrées de l'évangile, & elle les » enfreint en paroiſſant s'y ſoumettre & les ſui- » vre. Elle joint alors l'hypocriſie à l'inhuma- » nité. Celui qui viole ouvertement une loi, » peut être moins coupable que celui qui cher- » che à l'éluder : il eſt poſſible que le crime du

» premier soit l'effet de l'ignorance ; mais il est
» évident que le second agit contre le témoignage
» de sa conscience.....

» De tous les égaremens de l'esprit humain,
» le plus inconcevable est ce zele sanguinaire
» qui croit honorer dieu en donnant la mort à
» celui qui l'offense.... Abréger les jours de
» l'impie, c'est lui ôter les moyens de se con-
» vertir, c'est priver dieu d'une ame que le tems
» auroit pu lui rendre. Peut-être cet homme n'est-
» il encore qu'à la moitié de sa carriere ; êtes-
» vous donc assuré que le tems, les réflexions,
» la vieillesse ne changeront point ses senti-
» mens?...... Vous lui accordez un délai de
» quelques jours, & Dieu lui en donne un de
» plusieurs années, d'un demi-siecle peut-être,
» & vous osez prévenir les effets de la miséri-
» corde divine..... Je vois dans l'évangile à cha-
» que ligne l'ordre positif de supporter, de to-
» lérer ceux qui s'égarent, & de ne chercher à
» les ramener que par la patience, l'indulgence
» & la douceur «.

Continuons à tirer de ce livre, qui excitera tant de haine, des raisons puissantes d'aimer l'auteur & de révérer ses talens.

Parallele de la bienfaisance mondaine & de la charité chrétienne.

» La bienfaisance mondaine..... produit quel-
» ques actions d'ostentation, & non des actions
» surprenantes & sublimes ; elle n'est excitée que
» par des objets présens & pathétiques, ou par
» l'orgueil & le désir de se distinguer. La cha-
» rité chrétienne, également courageuse, active

» & tendre, s'occupe ſans relâche du ſoin tou-
» chant de ſoulager l'humanité ſouffrante ; c'eſt
» elle qui découvre ces réduits obſcurs, habités
» par des meres déſolées ou des orphelins ſans
» appui ; c'eſt elle qui, s'élevant au-deſſus des
» craintes les plus naturelles, ne redoute ni la
» contagion ni la fatigue ; c'eſt elle qui conduit
» dans ces reſpectables aſyles, où l'on trouve à
» chaque pas le ſpectacle déchirant de la dou-
» leur & de la mort ; c'eſt elle qui pénetre dans
» le fond des cachots. Elle y conſole l'innocent
» opprimé, & le coupable même y peut pré-
» tendre à ſes ſecours : il ſouffre, c'eſt aſſez pour
» elle. En ſacrifiant tous les plaiſirs, les agré-
» mens de la vie, la fortune, la liberté, la
» ſanté ; en ſe dévouant ſans réſerve au ſoin des
» malheureux, elle n'aſpire ni à la gloire ni à
» l'eſtime des hommes ; elle fait mieux que dé-
» daigner les louanges, elle ne penſe pas qu'on
» en doive à ſes actions, elle croit ne remplir
» que des devoirs. On vante beaucoup la bien-
» faiſance, à peine parle-t-on de la charité chré-
» tienne, parce qu'elle ſe cache, parce qu'elle
» n'exige point de reconnoiſſance, & ne ſe plaint
» jamais des ingrats. Le chrétien ne regarde les
» richeſſes que comme un dépôt que la provi-
» dence lui confie pour le ſoulagement des mal-
» heureux. Le philoſophe dit à l'infortuné : *Je
» vous donne, je vous ſacrifie ;* le chrétien dit :
» *Je vous rends, je remplis l'obligation qui m'eſt im-
» poſée.* Le premier penſe qu'il fait contracter une
» dette ſacrée, le dernier croit acquitter la ſienne. «
Voilà certainement un morceau qu'on admi-

reroit dans Massillon, & dans tous les orateurs chrétiens les plus éloquens.

S'il y a de la dévotion, il y a aussi, à ce qu'il nous semble, de la philosophie dans ce parallele du repos & du bonheur.

» Les Champs Elysées des payens furent sans » doute créés par une imagination riante & sage. » Les ombres heureuses, dépouillées à jamais de » passions & de désirs, se promenoient dans des » bocages toujours verds, & s'entretenoient pai- » siblement. Voilà l'image monotone & tran- » quille des doux loisirs & du repos, & non de » la félicité. C'est sur la terre que l'homme doit » chercher le repos au défaut du bonheur qu'il » n'y sauroit trouver. C'est sur la terre qu'il doit » modérer ses désirs, parce que rien ne peut les » satisfaire; c'est sur la terre enfin que la rai- » son lui prescrit de n'aimer avec excès aucun » objet créé, puisque tout attachement passion- » né, même le plus légitime, n'est pour lui » qu'une source intarissable de mortelles inquié- » tudes & de peines déchirantes. Mais cependant » ce n'est point en vain que le créateur l'a doué » de cette sensibilité active qu'il est obligé de » réprimer sans cesse. Quelques instans du bon- » heur vif & passager qu'elle procure, lui don- » nent du moins l'idée de la véritable félicité. » Il sent que la faculté d'aimer peut seule la » produire; mais sera-ce en s'attachant passion- » nément à des créatures imparfaites & fragiles » comme lui, & avec l'affreuse certitude d'en » être séparé tôt ou tard par la mort ?...... Et » pour jamais...... Non sans doute. Aimer avec

» ardeur, avec transport, & cependant sans in-
» quiétude, sans jalousie; trouver dans l'objet
» de son amour le modele unique de la perfec-
» tion, le voir au comble de la gloire & sou-
» verain absolu de tout ce qui existe..... Voilà
» l'idée ravissante & sublime de la suprême fé-
» licité; & tel est l'avenir éternel que la reli-
» gion promet à la vertu. «

Nous finirons par où l'auteur finit elle-même, par les dernieres paroles qu'elle adresse à l'aîné de ses augustes éleves.

» Je n'oublierai dans aucun tems que la per-
» mission d'aller chercher des infortunés, de les
» soigner, de les secourir, fut toujours la seule
» récompense que mes éleves m'aient demandée.
» Puissent-ils eux-mêmes ne perdre jamais le
» souvenir de ces pures jouissances!.... Vous
» connoîtrez aussi, monseigneur, tous les devoirs
» de l'amitié; vous avez lu dans les saintes écri-
» tures qu'il ne faut pas *dire à son ami : revenez*
» *demain*, lorsqu'on peut l'obliger sur le champ.
» Vous saurez choisir des amis vertueux; vous
» saurez apprécier le bonheur de pouvoir leur
» être utile; vous ne vous contenterez pas d'en
» saisir les moyens, vous les chercherez, & vous
» sentirez combien il est plus doux de *prévenir*
» que d'*accorder*...... Telles sont les douces es-
» pérances que je conçois; si vous ne les jus-
» tifiez pas, monseigneur, vous serez jugé avec
» sévérité; vous n'aurez pour excuse ni le mal-
» heur d'avoir reçu une éducation négligée, ni
» le manque d'instruction & de lumieres. Mais
» vous remplirez, monseigneur, tous les vœux

» que ma tendresse peut former pour votre bon-
» heur & votre gloire; j'oserai dire que cette
» récompense est due aux soins si purs que je
» vous ai consacrés; c'est la seule que je désire
» & qui puisse me satisfaire. Au fond de la re-
» traite où j'irai finir mes jours, je ne goûterai
» pas la douceur d'être témoin de vos succès;
» mais la renommée m'en instruira; & alors avec
» le doux sentiment de l'apôtre qui parloit de
» ses disciples vertueux, je pourrai dire aussi:
» *Je n'ai point de plus grande joie que d'apprendre*
» *que mes enfans marchent dans la vérité.* «

Le livre est terminé par des notes où Mde. de Sillery a rassemblé des preuves qui ne pouvoient guere entrer dans le corps de l'ouvrage.

Si nous devions encore ajouter à l'idée que nous avons donnée de cette production faite pour couronner les œuvres de Mde. de Sillery, nous remarquerions peut-être que le titre de son livre sembloit nous promettre de sa part un peu plus d'attention à ramener ses lecteurs à la religion considérée spécialement comme *l'unique base du bonheur & de la véritable philosophie.* Elle abandonne un peu trop ce point de vue, pour lequel il ne suffit peut-être pas d'avoir foudroyé les philosophes. Il est bien vrai que le même titre doit être une conséquence de son triomphe sur cette secte du jour; mais cette conséquence, qu'on déduiroit également de tout ouvrage sur la vérité de la religion, est ici un peu trop éloignée. Notre auteur n'y tend pas aussi directement que nous l'avions au moins espéré sur le titre du livre. Ce défaut cependant ne nous fera

point rétracter les éloges que nous avons cru devoir à Mde. la marquise de Sillery. Nous sommes persuadés que les gens bien pensans ne feront qu'y ajouter. Elle saura mépriser les sarcasmes, même les calomnies de ceux dont elle auroit été bien sûre de se faire des prôneurs, si elle eût pris la route de ces femmes au bel-esprit du jour, qui ne sont que la dupe de leur vanité, de leur ignorance & de leurs passions. Nous le répétons donc : cet ouvrage, malgré quelques défauts, ne peut être que très-utile, parce qu'il ne peut inspirer que l'amour de la vertu, & une grande haine des principes très-faussement appellés philosophiques.

(*Journal encyclopédique ; Mercure de* France ; *Année littéraire ; Journal de* Paris ; *Journal général de* France.)

VOYAGE par l'Italie, en Egypte, au Mont-Liban & en Palestine ou Terre-Sainte ; par M. l'abbé DE BINOS, *chanoine de la cathédrale de Comminges ; 2 volumes in-12., d'environ 300 pages chacun.* A Paris, chez Antoine Boudet, imprimeur du roi, rue St. Jacques.

ON ne voyage guere aujourd'hui que par intérêt, ou par esprit de commerce : il en est peu à qui le désir de s'instruire, fasse entreprendre de longs voyages ; il en est encore moins qu'une pieuse curiosité conduise dans les régions saintes, où l'histoire de notre religion est encore vivante,

pour ainſi dire, dans les monumens qui l'atteſtent à tous les yeux; &, où l'on ne peut faire un pas, ſans y rencontrer les traces de ſon divin fondateur. Tel a été le reſpectable motif qui a retiré M. l'abbé de Binos d'une vie douce & paiſible qu'il menoit parmi les ſiens, pour lui faire courir les haſards d'une navigation pénible, & des dangers non moins certains dans un pays gardé par des eſclaves deſpotes, & infecté de toutes ſortes de voleurs & de brigands.

L'auteur quitte ſa patrie, *Saint-Bertrand*, ville capitale de Comminges, le 26 octobre 1776. A peine embarqué à Marſeille, il eut à lutter, pendant quatre jours, contre une violente tempête qui le rejetta dans le port d'où il ſortoit. » Je » ne puis, dit-il, vous exprimer la peine que » me cauſa ce contre-tems; il ſembloit que la » mer ne vouloit plus de nous. « Il ne ſe rebute point, & ſe rembarque le lendemain ſur un autre vaiſſeau qui alloit à Ancône. Pendant quelques jours la navigation fut heureuſe; mais bientôt de nouvelles tempêtes, dont nous épargnons le récit à nos lecteurs, viennent aſſaillir le vaiſſeau, & le forcent enfin à relâcher au val d'Alexandrie, port de Céphalonie.

Ce pays eſt ſous la domination de la république de Veniſe, depuis le quinzieme ſiecle. Les Céphaloniens ont l'air ſauvage; ils ſont preſque tous armés d'un fuſil, & portent un piſtolet & un couteau à la ceinture: une cape groſſiere de laine blanche ou brune, compoſe leur habillement; leurs larges culottes vont depuis l'eſtomach juſqu'aux pieds, & ſont de toile de lin; ils

portent la barbe ou la mouſtache. Les femmes marchent tête nue, les cheveux flottans ſur leurs épaules, ou treſſés en rond ſur leurs têtes; elles ont un air guerrier, & portent des coutelas à leur ceinture; leurs mains exercées dès l'enfance au travail, ne dédaignent pas les plus rudes fonctions; on les voit ramer ſeules dans des barques, comme les hommes. La république de Veniſe fait bien ſon poſſible pour empêcher les abus que ces inſulaires font de leur liberté; mais elle eſt forcée, malgré elle, de les tolérer. La ſévérité des loix & l'autorité ne peuvent rien ſur ces hommes indomptables, qu'on voit s'entretuer à la moindre diſpute. Ce pays fertile méritoit des citoyens plus doux.

Notre voyageur ſe remet en mer: nous ne le ſuivrons pas dans l'énumération de toutes les villes qu'il apperçoit dans ſa courſe, nous citerons néanmoins le morceau ſuivant, pour faire juger de ſon ſtyle, ſouvent agréable & naïf.

» Bientôt, dit-il, la blancheur des murs de » Raguſe attira nos regards. Une groſſe tour placée au milieu, les moles & la forme de la » ville exciterent notre curioſité. Le déſir d'y » aborder me fit propoſer au chef de notre vaiſ» ſeau de mouiller à la rade pour pouvoir aller » à terre: il le promit, mais l'intérêt plus fort » que les vents, lui fit oublier ſa parole. Il ne » regardoit ces objets que comme des amorces » ſéduiſantes, placées à deſſein pour rallentir ſa » courſe, ou comme des ſignaux qui lui annon» çoient d'aſſez loin le port d'Ancône, lieu de » ſa deſtination. J'eus beau lui vanter la poſition

» de Raguse, ses édifices, ses forteresses, & sup-
» poser des beautés qu'on n'y trouveroit peut-
» être pas; rien ne put le toucher : souvent dans
» des momens de fureur, il murmuroit contre
» les flots, les tempêtes & les calmes qui retar-
» doient sa navigation. Cependant je m'amusois
» à observer son chien, qui, allant de la proue
» à la poupe, aboyoit, & présentoit une gueule
» irritée aux flots que la mer envoyoit malgré lui
» sur le pont. «

Il est tems de remettre notre voyageur au port d'Ancône, où il arrive le 14 Janvier 1777, & où il prend congé du capitaine *Bellucci.* On juge bien que le premier soin de M. l'abbé de Binos est d'aller visiter *Lorette* & *la Sancta Casa*, qui fait la plus riche partie d'une très-belle église. Une tradition constante dans le pays, atteste que la maison de la sainte Vierge, située à Nazareth, où le verbe s'est fait chair, a été convertie en chapelle du tems des apôtres, & entourée ensuite d'une église par sainte Hélene, mere de l'empereur Constantin; que cette chapelle a été visitée avec dévotion par plusieurs grands personnages, tels que St. Jérôme, St. Louis, & autres princes françois; qu'enfin elle a été transportée en Dalmatie, province de l'Illyrie, & de-là dans la Marche d'Ancône, pays d'Italie, où est située la ville de Lorette; mais on ignoroit jusqu'au treizieme siecle d'où cette chapelle étoit venue. Cet événement miraculeux fut révélé à un homme simple qui le communiqua ensuite à des gens de bien. Ceux-ci voulant savoir la vérité, choisirent seize personnes pour aller à Jérusalem & à Na-

zareth, s'informer du vuide qu'elle avoit laissé; lesquels ayant pris la mesure de la ste. chapelle, trouverent dans la confrontation des lieux la plus exacte conformité, & rapporterent avoir vu dans l'église de Nazareth, une inscription gravée sur le mur, qui enseignoit que la chapelle qui avoit été autrefois dans cet endroit, avoit disparu. Ces voyageurs, de retour dans leur pays, rendirent compte de leur mission. Il est impossible de fixer le prix des richesses que contient le trésor renfermé dans ce saint lieu. Ces richesses immenses composent deux trésors placés en deux endroits différens. Celui qui est dans la sainte maison renferme vingt-deux lampes d'or: la plus considérable est celle de Venise, pesant quatre-vingt marcs. On y voit plusieurs bustes d'or & d'argent. parmi lesquels il en est un d'argent du poids de sept cens marcs. La figure en or, qu'on voit entre les mains d'un ange, pese quarante-huit marcs; c'est le poids de *Louis XIV,* lors de sa naissance. Il est nud sur un coussin diapré de fleurs de lys, les bras étendus, le visage riant, & la bouche un peu entr'ouverte qui laisse appercevoir les deux dents avec lesquelles il vint au monde: c'est un présent fait par Anne d'Autriche, qui, après plusieurs années de stérilité, accomplit son vœu, en offrant son fils Louis XIV à la sainte Vierge. La figure en or qui offre les deux couronnes d'or qui sont sur les têtes de la statue de la vierge & de l'enfant, est de Louis XIII. Ces deux couronnes sont enrichies d'un grand nombre de diamans. Le drap qui couvre la sainte Vierge, est orné de toutes sortes de pierres pré-

cieuſes. L'autel, la baluſtrade, les portes d'entrée & les crédences ſont d'argent maſſif. Il eſt inutile de faire le détail de toutes les richeſſes que renferme le ſecond tréſor ; elles étonnent l'imagination. On montre dans cette ſeconde ſalle, un tableau de Raphaël d'Urbin, le plus excellent peintre qui ait paru depuis la renaiſſance des beaux-arts. Il repréſente la Ste. Vierge, tenant dans les mains un voile pour couvrir l'enfant-Jeſus, couché à ſes pieds, & St. Joſeph ſe tenant en arriere, comme en extaſe : ce qui eſt très-remarquable, c'eſt l'attitude avec laquelle la ſainte Vierge tient le voile pour couvrir l'enfant, & le naturel ſimple avec lequel celui-ci veut le prendre, en allongeant ſes bras & ſes mains. Un amateur, touché de la beauté de ce tableau, en offrit cinquante mille écus.

Nous voici à Rome, où l'admiration & l'extaſe de notre voyageur augmentent à chaque pas. On a tant donné de deſcriptions de tous les chef-d'œuvres de l'art que renferme cette magnifique capitale de la chrétienté, qu'il n'eſt plus poſſible de rien dire de nouveau ſur ce ſujet. Nous ne croyons pas cependant qu'on ait fait une deſcription plus animée & plus pittoreſque de l'égliſe de St. Pierre, que celle de notre auteur. Nous conſeillons de la lire en entier dans ſon ouvrage. Nous paſſons de fort longs détails des cérémonies pontificales, pour dire un mot ſur les mœurs des habitans de Rome moderne.

» Le vrai Romain eſt très-attaché au pon-
» tiſe ; il eſt bon ami, mais lent à ſe communi-
» quer : ſon maintien grave, marque un homme

» réfléchi, & paroît donner un plus grand prix
» aux saillies de son esprit vif & pénétrant. Il
» recherche avec empressement les nouvelles po-
» litiques, & celles qui concernent les querelles
» ou les guerres des souverains; on voit leur
» ancien goût retracé dans cette curiosité. Ce-
» pendant l'humeur du peuple est pacifique; &
» l'étranger ne peut que louer sa civilité. Le
» seul quartier où cette qualité se fait moins
» remarquer, c'est à Trastevere : l'idée que les
» habitans ont d'être les vrais descendans des an-
» ciens Romains, qui renverserent les trônes, &
» firent trembler les nations, leur donne un ca-
» ractere de fierté que de légers prétextes ren-
» droient féroces, si une police surveillante ne
» savoit les contenir dans le devoir. La seule chose
» dont le gouverneur, avec toute son attention,
» ne peut arrêter le cours, c'est la barbare ma-
» nie des plébéïens, d'assouvir leur haine avec le
» couteau. J'en ai vu quatre s'attaquer en plein
» jour, au milieu des places publiques, & se frap-
» per plus cruellement, à mesure que le sang ruis-
» seloit des membres blessés : ces horribles scè-
» nes sont fréquentes, & quoiqu'elles soient pro-
» pres à inspirer le dégoût & l'effroi, on voit
» les enfans badiner, s'exercer avec ce fer ho-
» micide, comme pour apprendre de bonne heure
» à le rendre un jour plus meurtrier. Les liqueurs
» spiritueuses dont s'abreuve la populace, à cause
» de leur bas prix, sont, pour ainsi dire, le
» ferment de ses disputes. La tasse de café ne
» coûte qu'une baïoque & demie, c'est-à-dire,
» six liards de notre monnoie. Ce bon marché

» engage le manœuvre & l'artisan à le prendre
» tous les matins dans les lieux publics. Le pain
» est toujours fixé à un bas prix : les autres ali-
» mens, tels que le poisson, légumes, œufs, &c.
» n'y sont pas vendus plus cher que dans les
» autres grandes villes. Le prix de toutes ces
» denrées, exposées en vente à la place Na-
» vonne, est fixé par le prélat chargé de la po-
» lice. «

La narration de M. l'abbé de Binos est quelquefois d'un genre très-simple. Par exemple, pendant son séjour à Rome, il observe qu'*on n'entend pas en carême chanter dans les rues des airs gais & libres ;* puis il ajoute : » Le peuple si natu-
» rellement porté au chant, se fait une loi de
» s'en abstenir avec tant de sévérité qu'on le croi-
» roit sans voix, si on ne l'entendoit dans les
» églises & dans les oratoires chanter de toutes
» ses forces. Telle est la sagesse d'un bon gou-
» vernement, &c. «

De Rome, notre voyageur se rend à Florence : il y admire différens édifices ; & sur-tout la superbe galerie des *Médicis*, qui contient les tableaux originaux des peintres les plus fameux de l'univers. Ce qui rend le séjour de cette ville bien agréable, c'est la douceur du gouvernement. On ne cesse de faire l'éloge du grand-duc régnant : il donne audience à tout le monde, trois jours de la semaine ; il écoute également & le pauvre & le riche ; il veut être instruit de tout, afin de corriger les abus. S'il y a des fêtes, des bals & des jeux publics, il y va travesti, sans que personne s'en doute, & voit par lui-même les

abus qui méritent d'être corrigés. Dès-lors, sans qu'on s'y attende, on voit paroître de nouveaux réglemens dictés par le discernement le plus éclairé & par la plus saine politique; il fait tout par lui-même : sa sévérité pour le maintien du bon ordre, n'est jamais plus rigoureuse que dans les occasions où un ministre infidele a pu trahir sa confiance. L'indulgence à cet égard, ne lui paroît qu'une indifférence pour le bien public, & le désir d'être trompé.

Nous donnerons encore ici un exemple du style simple de l'auteur. Après avoir dit qu'il n'est pas possible de rien voir de plus précieux que les tableaux que renferme la superbe gallerie de Florence, il ajoute : » Mais de tous ces portraits, celui de *Christiano Seyvint*, Polonois, m'a fait le plus d'impression. Le seul défaut que je lui ai trouvé, c'est de ne m'avoir pas dit lui-même pourquoi il ne parloit pas; la vivacité de ses yeux & de son teint le font croire véritablement de chair vivante. «

A Venise, une des choses qui a le plus frappé M. l'abbé de Binos, c'est l'arsenal : ce lieu qu'on peut regarder comme le rempart de la liberté, renferme dans sa vaste enceinte, tout ce qu'il faut pour équiper en peu de tems, une flotte de 30 vaisseaux de ligne, & pour armer au moins 40 mille hommes. *J'aimerois mieux*, disoit un général de Charles-Quint, *avoir cet édifice que quatre villes d'Italie.* On voit sur un monument de l'église St. Marc, deux lions assez voisins l'un de l'autre; l'un qui est au milieu d'un lac, tenant dans sa gueule une branche d'olivier, est extrê-

mement gras; l'autre, qui est sur un éléphant & sur la terre ferme, est très-maigre; c'est le symbole de l'état ancien & moderne de la république, autrefois si puissante par son commerce maritime, & resserrée maintenant dans les possessions de son territoire. Voici comment l'auteur parle de la cérémonie des noces de la mer. » Cette noce, que le plus léger vent dissiperoit » dans le moment de la cérémonie, est célébrée » tous les ans avec pompe & magnificence. Le » jour de l'ascension, le doge, accompagné de » plusieurs sénateurs, du patriarche, & de certains membres du chapitre de la cathédrale, » entre dans un grand vaisseau plat, chargé de » figures en bas-reliefs dorés; il est conduit par » 24 rameurs, & suivi par un nombre infini de » gondoles, de galiotes & de barques. Le coup-d'œil que présente la mer couverte de bâtimens élégamment ornés, est le plus beau qu'on » puisse désirer; les canons tirés des forteresses & » des vaisseaux à trois mâts, font un bruit effroyable. On voit ce fier vaisseau, appellé le » *Bucentaure*, couvert d'un velours cramoisi, se » traîner lentement sur les eaux, dominant les » autres par sa hauteur, & recevant leurs saluts » & leurs hommages, sans détourner sa proue » altiere. Il est conduit près d'une petite isle, » où est l'église de St. Nicolas. Le doge & sa » suite y entendent la messe, chantée en musique & au son des instrumens; il rentre ensuite dans le vaisseau, & va à Liddo, jetter à » la mer un anneau, en disant ces paroles: *Mer,* » *je t'épouse, en signe du domaine que j'ai sur toi.*

» Auſſi-tôt le feu d'artillerie redouble, & l'on
» ſe retire. «

Parmi un grand nombre de beaux édifices, on admire ſur-tout l'égliſe de St. Marc. Sur le pavé de cette égliſe, partie en moſaïque, partie en marbre poli de différentes couleurs; entr'autres figures dont il eſt chargé, on voit deux coqs donner la chaſſe à un renard; c'eſt l'emblême de l'expulſion de Sforce, duc de Milan, cauſée par la pourſuite des deux princes François, Louis XII & Charles VIII.

De Veniſe, notre voyageur continue ſa route ſur mer, paſſe à Trieſte, ville de l'Iſtrie, de Trieſte à l'iſle de Zantes, qui eſt la fameuſe *Jacinthe* qu'Enée côtoya avec ſa flotte; & de-là, il aborde à *Alexandrie* en Egypte; on ne voit plus que le cadavre de cette cité, autrefois ſi ſuperbe. Les anciens monumens qui ſe ſont le mieux conſervés, ſont les obéliſques, les colonnes, quelques palais, entr'autres, celui qu'on dit avoir appartenu à *Armide*, que le Taſſe a chantée. L'obéliſque de Virgile eſt près de ce palais; celui de Cléopâtre eſt hors l'enceinte de l'ancienne ville; ils ſont de granit rouge, & chargés d'hiéroglyphes. La plus majeſtueuſe des colonnes eſt celle de Pompée. La ville, telle qu'elle exiſte aujourd'hui, n'a guere plus de vingt mille habitans. Le gouvernement y eſt cruel, ainſi que dans tous les lieux où les beys exercent leur ſouveraineté. Une choſe qui étonne dans ce peuple, c'eſt ſon courage à ſupporter les exactions & les vexations des ſouverains. Le bey, ſecrétement averti de la richeſſe d'un particulier, lui

demandera une grosse somme d'argent. Le refus suit quelquefois la proposition; mais la prompte menace du supplice du bâton, est une puissante clef qui fait ouvrir le trésor. Ce malheureux sujet le donne avec une résignation sans exemple, & se console par la croyance que cette perte étoit dans la volonté de Dieu.

Les seuls hommes qui aient su se soustraire à un si affreux despotisme, ce sont ceux qui ont eu le courage de vivre dans les déserts, ce sont les Arabes qui font souvent une guerre cruelle à ces tyrans. Le désert qu'ils habitent, est à 50 lieues d'Alexandrie : ils menent une vie pastorale, semblable à celle des tems d'*Abraham;* ils se vantent d'être les descendans des Ismaélites : ils vont avec leurs troupeaux à laine, avec de vaches & de chameaux, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, n'ayant pour équipage que des tentes qu'ils placent aux lieux où ils s'arrêtent; ils vivent de lait, d'olives, de figues, & d'une pâte cuite sous la cendre, qui leur tient lieu de pain. Ils menent une vie tranquille, mais au premier signal de guerre, ils se rassemblent au nombre de cent mille, & quelquefois plus; leur courage s'anime par l'amour de la liberté. Ils sont robustes, adroits, & bons cavaliers; ils ont d'excellens chevaux pour la course & pour la marche; ils en ont de maigres qu'on croiroit près d'expirer de faim, & qui galoppent d'une vîtesse incroyable. Ils dépouillent le voyageur sans le tuer, pourvu qu'il ne résiste pas. Ils sont néanmoins fort hospitaliers. L'étranger sera dépouillé par les uns, & couvert par d'autres

d'autres qu'il rencontrera plus loin. Leur chef, qu'on traite de roi, partage à égales portions, avec le grand-ſeigneur, les offrandes qui ſe font à la Mecque par les agis ou pélerins. Le jour de l'élection de leur chef, ils le font jurer par le ſerment le plus ſolemnel, qu'il réſiſtera aux Turcs, qu'il ne fera ſa demeure dans aucune ville ou château, & qu'il demeurera toujours en raſe campagne, ſous les tentes & les pavillons, & aux déſerts comme leur grand-pere *Kedar*. Ainſi, ils ont conſervé le principe fondamental, l'unique principe de la liberté.

D'Alexandrie, l'auteur va à Roſette, & de-là au Grand-Caire. Cette capitale de l'Egypte eſt ſituée dans une plaine; elle eſt le ſéjour des princes qui gouvernent le pays. La multitude qu'on voit entaſſée dans les rues, eſt innombrable; on évalue ſa population à dix-huit cent mille habitans. Cette ville eſt fort riche & très-commerçante; elle eſt comme le centre où aboutiſſent les nations du monde connu. On voit des Ethiopiens, des Aſſyriens, des Arméniens, des Tartares & des Scythes. L'affluence en eſt ſi grande, que la ville paroît petite, malgré ſa vaſte étendue. Le nombre des rues eſt immenſe; la plupart n'ont point de pavé: chacune a ſa porte, que les habitans ferment, lorſque les princes ſe font la guerre dans la ville. Elles ſont illuminées la nuit pour la commodité des marchands, que la fraîcheur invite au travail, & dédommage des chaleurs du jour. Ces rues ſont étroites, & couvertes de draps ou de nattes qui interceptent les rayons du ſoleil. L'hoſpitalité eſt

si respectée chez cette nation, que leur plus grand plaisir est de voir l'étranger se mêler à leurs repas, & manger de ce qui est servi sur leur table; & par une suite de ce principe, ils ne dédaignent pas de se faire donner de ce que les autres mangent. » Un jour, dit notre auteur, » j'étois assis devant la porte de la maison où » je logeois; un Egyptien qui passoit, s'arrête, » & me prend amicalement une portion d'un » gâteau que j'avois dans la main, & après l'a- » voir mangée devant moi, il se retira, me » disant : *Catavalla querac! que dieu accroisse ton* » *bien.* «

Ce pays renommé par sa beauté & sa fertilité, est gouverné par quinze princes, qu'on appelle beys, & par un pacha. Il faut, dès qu'ils paroissent dans les rues, que les habitans qui sont à cheval ou sur des ânes, en descendent aussitôt; sans cette marque de respect, on recevroit à l'instant de cruelles bastonnades. Les guerres que les beys se font dans les villes, sont aussi singulieres que meurtrieres : des pierres qu'ils amoncelent dans les rues, leur servent de retranchemens; les troupes postées derriere, tirent leurs coups de fusil. Le peuple ne prend point de part à leurs querelles; il en est quitte en se barricadant, chacun dans son quartier; & témoin éloigné du combat, il fait des vœux pour que ces tyrans s'exterminent tous.

Tout le monde sait que la grande félicité de ce pays provient des débordemens du Nil, qui arrivent en été. Le jour où l'on ouvre en cérémonie la grande écluse, est un jour de fête &

de joie. Le bey, suivi de sa cour, précédé des drapeaux & des étendards, se rend au lieu où doit se faire l'ouverture : on perce une porte murée au bord du fleuve ; les eaux coulent aussitôt dans un grand canal qui traverse la ville, & vont se répandre dans les campagnes voisines. Il n'est guere possible d'exprimer la satisfaction des Egyptiens : les uns se jettent dans le canal, attendent l'arrivée des eaux, & y demeurent jusqu'à ce qu'elles leur viennent aux épaules ; les autres dansent sur les bords, au son de toute sorte d'instrumens.

La description des trois pyramides, que notre auteur alla visiter, apprend peu de chose, après les excellens ouvrages qu'on a sur cette matiere ; il eut aussi le plaisir d'assister à la dépouille d'une momie, qui avoit été enlevée des pyramides de Saccara par des Arabes, qui savent les découvrir dans les sinuosités de ces vastes monumens. M. l'abbé de Binos décrit encore la maniere dont les Egyptiens font éclorre les œufs par la chaleur artificielle ; méthode qu'on a essayée parmi nous sans beaucoup de fruit.

Notre voyageur s'embarque sur le Nil pour se rendre à Damiette, & de-là à Sidon. En sortant de Damiette, il faut franchir le dangereux passage de *Bougas.* » Ce mot, dit l'auteur, qui en » langue arabe, signifie, *lieu de tempête*, n'ex- » prime que foiblement toute l'horreur de cet » endroit. C'est là que le Nil, s'embouchant » dans la mer, la force à le recevoir dans son » sein Ce combat est terrible : la mer, comme » irritée, en mêlant ses flots aux eaux roussâtres

» du Nil, les amoncele pour repousser leur vio-
» lence. L'un & l'autre cherchent à se surmon-
» ter, élevent leurs eaux à une très-grande hau-
» teur, & accompagnent d'un bruit effrayant leur
» horrible conflit. Les vents venant bientôt pren-
» dre part à la querelle, se déclarent tantôt pour
» l'un, tantôt pour l'autre : l'hiver ils favorisent
» la mer; l'été ils protegent le fleuve : aussi ce
» passage toujours dangereux, l'est-il moins au
» mois d'août. C'est dans cette saison, que le vent
» prospere qui accompagne le Nil, enflé de sa
» crûe, presse la mer de lui donner place; mais
» jamais elle n'accorde cet avantage, au-delà
» d'une ou de deux lieues d'étendue : on distin-
» gue aisément les limites qu'elle met à cette fa-
» veur, par la couleur différente des deux eaux. «

L'anecdote suivante donnera une idée de la maniere dont les marchands turcs traitent leurs negres. Le bâtiment dans lequel M. l'abbé de Binos s'étoit embarqué pour Sidon essuya une grande disette d'eau; ce qui restoit au fond des tonneaux étoit distribué avec économie : » mais,
» dit notre voyageur, ce qui en excitant ma sen-
» sibilité fixa mon attention, ce fut l'air flegma-
» tique & cruel avec lequel un Turc donnoit à
» boire de cette eau à trente négresses qui étoient
» entassées dans une petite chambre : il falloit
» qu'elles bussent toutes lorsqu'il faisoit la ronde,
» & il forçoit cruellement celles qui n'en vou-
» loient pas, en leur enfonçant dans la bouche
» le gouleau de la cruche avec tant de force,
» que l'on voyoit le sang de ces misérables es-
» claves ruisseler par l'effet de cette brutale im-

» preſſion. Cependant il paroiſſoit avoir plus d'hu-
» manité pour quatre blanches qu'il avoit placées
» ſur une banquette élevée dans la même cham-
» bre : il les diſtinguoit par la qualité de la nour-
» riture qu'il avoit ſoin de leur apporter & par
» la douceur des propos qu'il leur adreſſoit. C'eſt
» dans ces circonſtances, obſerve encore M. l'abbé
» de Binos, que la nature manifeſte que l'inſ-
» tant qui décele le beſoin eſt commun à tous
» les êtres : lorſque ce Turc entroit dans leur
» chambre, elles faiſoient un bruit pareil à ce-
» lui que font les chevaux, lorſque le palfrenier
» vient leur donner à manger. «

Arrivé à Sidon, qui s'appelle aujourd'hui Seyde, & enſuite à Tripoly, notre auteur marche pour viſiter le Mont-Liban. Il faut au moins dix heures pour arriver juſqu'au ſommet. C'eſt à cette hauteur ſeulement qu'on trouve le cédre, ce roi des arbres, qui ſemble être là au trône de gloire. C'eſt de-là que Salomon fit deſcendre les cédres qui ſervirent à la conſtruction du plus beau temple de l'univers. Les cédres ne ſouffrent dans leur ſociété, aucun arbre étranger ; ils habitent les lieux froids & élevés, dans leſquels les autres ne peuvent ſubſiſter ; le terrein même qui environne leur ſéjour, eſt nud, décharné, privé de verdure, & préſente dans les glaces & les neiges dont il eſt preſque toujours couvert, une barriere que la nature ſemble avoir poſée pour éloigner les arbres qui voudroient s'unir à eux, & partager leur empire.

Le milieu de la montagne en eſt la partie la plus agréable. Les habitans de ce lieu fortuné

ont ſu tirer parti de ſa fertilité & de la variété de ſes productions. Un caractere doux & affable, une grande ſimplicité de mœurs, font trouver beaucoup d'agrément dans leur ſociété. Ce pays eſt un de ceux qui ont ſu le mieux conſerver le genre de vie de nos premiers peres. L'inoculation y eſt très-uſitée ; l'innocence des mœurs répond du ſuccès : ils choiſiſſent préférablement le mois de ſeptembre, comme plus favorable à cette opération; ils n'obſervent preſque pas de régime, & reſtent expoſés à l'air, comme s'il n'avoient point de précautions à prendre contre la maladie. La montagne du Liban a environ dix lieues d'étendue du nord au ſud, & trois lieues de l'eſt à l'oueſt. Cette montagne eſt diviſée naturellement en pluſieurs zônes ou ceintures horizontales : la premiere & la derniere ſont les moins cultivées ; celle-ci, à cauſe de la rigueur du climat ; & l autre, à cauſe du grand nombre de rochers qui occupent une partie de ſon étendue.

De Tripoli, M l'abbé de Binos ſe rend à Soura, l'ancienne Tyr, qui rappelle à peine, par ſes ruines, l'idée de ce qu'elle fut. En allant de Soura à St. Jean d'Acre, on voit le Mont-Carmel, où le prophete Elie fit ſa demeure. C'eſt ſur cette montagne qu'il prouva d'une maniere éclatante, la protection dont Dieu l'honoroit, en faiſant périr par le feu du ciel, ceux qui étoient venus troubler ſon repos dans cette ſolitude. A St. Jean d'Acre, qui eſt l'ancienne Ptolemaïs, du nom de *Ptolemée*, ſon fondateur, on diſtingue les vieux murs de l'égliſe de St. Jean, que les chevaliers de ce nom avoient fait bâtir. A Jaffa, notre voya-

geur ne vit que les ſuites de la déſolation d'un ſiege & des fureurs d'*Aboudab*, l'un des chefs de *Mamelus*, qui avoit tout mis à ſang dans cette ville, en 1775. Ce tygre préparoit de nouveaux carnage; mais un délire frénétique, ſuite ordinaire de la cruauté, s'empara de ſon eſprit, & ſon mal ne pouvant être ſoulagé par aucun remede, il mourut au bout de cinq jours dans des ſouffrances cruelles, & vengea ainſi l'humanité & la nature.

Pour pénétrer dans la Paleſtine, ſans avoir rien à craindre des Arabes, M. l'abbé de Binos eut la précaution de prendre l'habit de prêtre arménien, & de ſe faire eſcorter d'un chef de ces Arabes, moyennant dix-huit piaſtres, qui font trente-ſix livres de notre monnoie; malgré cela, il ſe vit un peu traverſé dans ſa route, par d'autres Arabes, parce que ſon guide l'avoit laiſſé à moitié chemin; ruſe ordinaire de ces conducteurs peu fideles, pour faire payer le double aux voyageurs. Enfin le voilà à Jéruſalem.

Pour mettre un ordre ſuivi dans la deſcription des ſaints lieux de la Paleſtine, l'auteur a cru devoir commencer par ceux où les myſteres ont pris naiſſance, avant de parler de celui où ils ont reçu leur plénitude : ainſi, le ſurlendemain de ſon arrivée à Jéruſalem, il va à Bethléem, petite ville ſituée ſur une colline. Elle renferme une belle égliſe, bâtie par ſainte Hélene ſur le lieu où Jeſus-Chriſt eſt né. Dans la chapelle de la nativité, on voit la crêche où il a été dépoſé, & l'endroit où il a été adoré par les mages. A peu de diſtance des murs de Jéruſalem, eſt une

grande caverne, qu'on appelle la grotte du prophete *Jérémie;* c'est là qu'il composa son livre des lamentations. Cette grotte, située au nord, est taillée dans le roc; elle a trente pas de profondeur, & cent pas de circonférence, en comprenant la chambre du santon qui l'habite aujourd'hui. A un mille du bourg d'Emmaüs, est la fontaine des apôtres, dont l'eau a la propriété de guérir plusieurs maladies : Jesus-Christ s'y arrêta avec eux pour en boire. Sur la partie de la montagne de Sion, qu'on a mise hors de l'enceinte de Jérusalem, est le palais de Caïphe. En y entrant, & à la gauche, est une petite église que sainte Hélene fit bâtir sur les fondemens de la salle où ce pontife donnoit audience. On a érigé un autel à l'endroit où Jesus-Christ fut conduit & détenu, en attendant que le pontife vînt dans la salle pour l'interroger & le condamner. Au milieu de la cour, & à main droite, est un oranger qui marque l'endroit où l'on avoit allumé du feu pour la populace, & où saint Pierre, qui avoit suivi Jesus-Christ, le renia trois fois. Près de la porte de l'église, on voit une grosse pierre grise, conservée avec soin, qu'on dit avoir fait partie de la colonne sur laquelle le coq chanta. La grotte dans laquelle saint Pierre alla pleurer son infidélité, est située sur le penchant du Mont-Sion. Sur cette même montagne, est la maison qu'on appelle le cénacle. C'est là que Jesus-Christ fit la céne avec ses disciples, & qu'il se montra à eux après sa résurrection. Ce cénacle, entouré d'un grand mur, offre encore un bel édifice; il est défendu aux chrétiens d'y pénétrer.

La montagne des oliviers, placée au levant de Jérusalem, est couronnée par trois pointes rangées sur sa cîme. C'est sur cette montagne que Jesus enseigna à ses disciples l'oraison dominicale : on y a bâti un oratoire dont on voit les fondemens. Près de-là est une grotte bâtie en voûte, où les apôtres composerent le symbole de la foi. A deux cens pas de cet endroit, on remarque le lieu où Jesus s'arrêta le jour qu'il étoit parti de Betphagé, pour faire son entrée à Jerusalem ; c'est-là qu'il contempla cette ville, & qu'il versa des larmes sur le sort qu'elle devoit avoir. Le jardin de Gethsemani est au pied de la montagne des oliviers, voisin du torrent de Cédron. Parmi les oliviers qui couvrent son étendue, on en remarque huit qui sont très-vieux ; leur prodigieuse grosseur donne à ces arbres l'air d'une grande antiquité. Un santon, qui en est le propriétaire, en vend les fruits aux chrétiens, qui font des chapelets de leurs noyaux. Au centre de ce jardin est un rocher qui indique le lieu où les trois disciples se reposoient, lorsque leur maître alloit prier dans la grotte voisine, où il sua sang & eau. A quinze pas de-là, est marqué le lieu où le traitre *Judas* livra Jesus. Dans le palais de Pilate, on avoit bâti une église dont il ne reste que les murs. On voit encore le lieu où il fit flageller Jesus-Christ : il consiste en une salle de vingt pieds en quarré ; de petites colonnes de marbre blanc indiquent l'autel que les chrétiens y avoient construit : les Turcs en ont fait une écurie, & l'auteur y trouva des chevaux.

Sur le mont Golgotha, où Jesus fut crucifié,

est l'église du saint sépulchre, où l'on voit les tombeaux de Godefroi de Bouillon & de Baudouin. On monte par un escalier de dix-huit degrés sur le haut du calvaire; on marche sur la platte-forme de cette montagne érigée en chapelle. La place où Jesus-Christ fut étendu & cloué sur la croix, se distingue sur le pavé, par un quarré long d'environ sept pieds. A quelques pas de-là est le trou où la croix fut plantée. Le rocher se fendit lorsque Jesus expira: cette fente a cinq pieds de long & un & demi de large. Le St. sépulchre est long de six pieds, large de deux, & haut de deux & demi; il est revêtu de pierres blanches bien polies, sur lesquelles est dressé un autel pour y célébrer la messe. » A huit heu-
» res du soir, dit l'auteur, je vis arriver dans
» l'église environ quatre cens pélerins arméniens,
» de tout âge, tant hommes que femmes, for-
» mant deux haies. Les janissaires placés aux aîles
» de la procession, marchoient avec gravité, &
» paroissoient faire l'office de maîtres de cérémo-
» nies. Les chrétiens portoient chacun un cierge
» allumé; leur ministre, qui terminoit la mar-
» che, tenoit une croix dans ses mains; ils se
» rangerent tous autour du saint sépulchre, &
» personne n'y entra. Le prêtre qui étoit devant
» la porte, prononça un discours pathétique:
» lorsqu'il eut fini, ces étrangers quitterent leurs
» brodequins & leurs pantoufles, & se dispose-
» rent à faire leur entrée: un bruit confus se
» fit entendre; on se frappoit la poitrine, & le
» nom divin étoit souvent répété. Mais bientôt
» la scene devint attendrissante, on n'entendoit

» que des cris plaintifs & des gémiſſemens : on » les voyoit les mains levées au ciel, & tout-à-» coup ils ſe proſternoient à terre : le ſentiment » de chacun s'exprimoit à raiſon de ſa vivacité. » Celui des hommes ſe manifeſtoit par des tons » forts & bruyans, la douleur & la joie s'y pei-» gnoient tour-à-tour : le petit intervalle où ils » ne diſoient rien, étoit rempli par les accens » affectueux & tendres des femmes. Cette alter-» native donna un grand mouvement à la ſenſi-» bilité ; mais lorſque les ſanglots des deux ſexes » ſe rencontroient, la commotion étoit plus for-» te ; il falloit avoir un cœur de rocher pour » n'en pas être ému : ces expreſſions d'une dou-» leur pieuſe durerent une heure, & chacun en » porta l'hommage dans le ſacré dépôt qu'il vi-» ſita. « Les récollets, gardiens des ſaints lieux de la Paleſtine, n'ont pour tout bien que les dons des fideles. Ces aumônes, qui ſont le fruit de leur quête, leur ſont portées par des religieux de leur ordre, appellés conducteurs. La charité eſt plus ou moins abondante dans certains royaumes. L'Italie, Malthe, l'Allemagne fourniſſent leur contingent ; la reine d'Hongrie envoyoit annuellement dix-huit mille ſequins. La France y fait paſſer de l'argent ; mais ſa plus grande généroſité conſiſte dans la protection que la piété de nos rois accorde aux ſaints lieux. Le Portugal a donné en divers tems quarante mille guinées, & ne ſe laſſe point d'être chaque année libéral. L'Eſpagne, plus bienfaiſante encore, envoya, peu de tems avant l'arrivée de l'auteur à Jéruſalem, quatre cens mille piaſtres, dont l'emploi fut deſtiné à

l'entretien des églises & de ses ministres, au paiement des dettes contractées par la Terre-Sainte, & au soutien des familles qui languissoient dans la pauvreté.

Notre voyageur quitte Jérusalem au mois de décembre 1777, & arrive dans l'isle de Chypre, au mois de janvier 1778. Les Grecs avoient donné à cette isle le nom d'*heureuse;* mais il s'en faut bien qu'elle ait aujourd'hui la fécondité que les arts & la population y avoient autrefois répandue. On n'y compte guere plus de 30000 ames. Une des montagnes de Chypre se trouve revêtue de pierre d'amiante, dont les anciens habitans savoient faire des mouchoirs qu'on jettoit au feu pour les blanchir. C'est dommage que le génie des artistes modernes ne se soit pas occupé de faire renaître cette curieuse branche de l'industrie. Après trois mois d'une navigation très-difficile, M. l'abbé de Binos arrive au lazaret de Livourne, où il fait la quarantaine. Delà il se rend à Rome, où il reste trois mois; mais il ne nous dit rien de ce qu'il a fait & vu pendant ce tems. Il va passer le mois d'août à Naples, où il est témoin d'une éruption du Vésuve. Il part en septembre pour Gênes, Turin, Milan, Parme, Plaisance, Reggio, Modene, Bologne, Venise, d'où il s'embarque pour Trieste; & passant par la Carinthie & la Syrie, il arrive en décembre à Vienne en Autriche; il se propose de raconter dans une suite de ses *voyages,* les particularités que ces différens lieux lui ont offertes. Il quitte Vienne le 29 mars 1779; & traversant la Baviere, il entre en France par Strasbourg, d'où il

vient à Paris. S'étant reposé deux mois dans cette capitale, il se rend en *Gascogne*, où le pays de Comminges, qu'il habite, est situé. C'est-là qu'il jouit, beaucoup mieux que dans ses courses, de tout ce qu'il a vu par le plaisir si naturel de le conter à ses amis.

Ce voyage est orné de beaucoup de petites estampes, qui représentent, dans leurs divers costumes, les habitans des pays que l'auteur a parcourus.

(*Année littéraire; Journal de* Paris.)

COURS *de matiere médicale de M.* CULLEN, *docteur médecin, ancien professeur de médecine clinique, de chymie, de matiere médicale, &c., dans l'université d'Edimbourg, mis à la portée de la bonne éducation · traduit de l'anglois*; &c., *par M.* CAULLET DE VEAUMOREL, *médecin de la maison de* MONSIEUR, *frere du roi.* A Paris, chez l'auteur, hôtel Pasquier, rue Bourg-l'Abbé, N°. 56. Didot le jeune, quai des Augustins, & Méquignon l'aîné rue des Cordeliers.

CE cours est une des productions de M. Cullen, qui lui ont le plus acquis de réputation dans l'université d'Edimbourg. On sait combien cette université s'est rendue célebre par le choix de ses professeurs. Il semble qu'elle ait succédé à celle de Montpellier, où les étudians accouroient au-

trefois de toutes les parties du monde. La célébrité de cet auteur, fondée sur d'excellens ouvrages, a déterminé les médecins françois à le traduire, & l'on voit avec satisfaction combien ils s'occupent & veillent sans cesse à maintenir l'équilibre dans les sciences de leur ressort, par les traductions des écrivains, dont la connoissance peut être utile aux progrès de la médecine. Nous avons déja deux versions des *Elémens de médecine* de M. Cullen, dans l'une desquelles on a refondu sa nosologie, & que l'on a augmentée de notes. On vient encore de mettre au jour la *Physiologie* de ce professeur, & M. Caullet de Veaumorel offre actuellement au public le *Cours de matiere médicale* de ce même professeur, dont le but a été de le faire servir d'introduction à ses *Elémens de médecine pratique*. On n'ignore pas combien il est précieux d'avoir la traduction de ces ouvrages qui ne font qu'un seul & même corps de doctrine. Voici l'ordre observé dans le *Cours de matiere médicale*.

M. Cullen expose d'abord la maniere de distinguer chaque substance, pour mettre en état de reconnoître les erreurs qui se trouvent dans les auteurs qui ont traité cette matiere.

Il présente chaque sujet sous quatre divisions différentes & principales, dont la premiere indique la méthode propre à distinguer chaque substance; la 2e., les propriétés des mêmes substances comme alimens, ou comme médicamens; la 3e., la base sur laquelle sont fondées ces propriétés dans leurs qualités sensibles ou chymiques; la 4e., leur emploi particulier dans la mé-

decine, & la maniere de manipuler chaque substance en pharmacie.

L'auteur divise ensuite la connoissance des substances en naturelle & artificielle. Il montre les propriétés des substances selon les différentes indications générales, & de quelle maniere elles doivent être appliquées en particulier aux maladies. Les propriétés accordées mal-à-propos à des substances médicamenteuses, d'après le témoignage de différens auteurs, ont pris tant d'empire sur la crédulité, que M. Cullen se croit dispensé d'accréditer les assertions des autres, & ne s'en rapporte qu'à sa seule expérience. La couleur, selon lui, est le moyen le plus incertain de reconnoître les propriétés des substances; l'odorat les décele davantage; mais c'est à la dégustation qu'il attribue le meilleur moyen de s'en assurer. C'est au *Phyto bazanos* de Jean Floyer qu'on doit cette méthode, & ensuite à Linné. L'auteur regarde l'analyse électrique comme inutile pour reconnoître les propriétés des végétaux. Voilà le plan sur lequel est exécuté cet ouvrage, dont nous allons indiquer les principaux articles.

M. Cullen adopte le plan de Boerhaave, contenu dans son traité *De viribus medicamentorum*, & débute en conséquence, par des observations qui lui sont particulieres, sur la branche de la médecine qui traite du corps humain dans un état sain & conformément aux loix de la nature, afin de faire sentir les principes sur lesquels agissent les remedes. Il reconnoît pour cause du mouvement des muscles une puissance inhérente aux fibres du corps humain, & de laquelle dé-

pend le principe de la vie. Il suppose que les mouvemens du corps cesseroient bientôt, si l'on anéantissoit à son égard toutes les impressions des sensations externes, & il appuie cette façon de voir d'exemples à la portée de tout le monde. Il prétend que la communication qui existe entre l'origine commune des nerfs & les fibres sensibles & mobiles, semble *être entretenue par quelque chose qui passe le long des nerfs, dans le cas de sensation, depuis les extrémités jusqu'au* sensorium commune, *ou l'organe des sens, & dans le cas de mouvement, depuis celui-ci jusqu'aux extrêmités...* Le *pouvoir nerveux*, ajoute-t-il, *semble différer de toute autre chose dans notre corps, & semble ne pas lui être particulier; mais il y a un principe général dans la nature, qui se modifie d'une maniere particuliere dans notre systême; ce qui peut aisément s'entendre par la nature du magnétisme ou de l'électricité, qui à cet égard, paroissent fort analogues.*

Voilà, dira-t-on, un poids considérable de plus, qui pourroit faire pencher la balance du côté des sectateurs du magnétisme animal, mais qui ne conduira cependant pas à prouver qu'il puisse se communiquer d'un être à un autre, & modifier ses organes.

Pour appuyer son opinion, l'auteur avance que toutes les plantes *jouissent de quelque degré de sensibilité & d'irritabilité.* Il examine l'étendue du pouvoir nerveux sur le systême, l'admet dans toutes les fibres musculaires, & à un certain point dans les vaisseaux & les glandes secrétoires, & parcourt le dédale de l'économie animale. Il semble réfuter le systême qui attache de l'impor-

tance au relâchement & à la rigidité des *fibres simples*, & pense que nous ne pouvons guere en changer le relâchement ou la tension, parce qu'il attribue ces changemens aux fibres *motrices* & *vitales*; d'où il conclut qu'on devroit diriger toujours l'application des remedes vers le pouvoir nerveux.

Il regarde l'urine comme un signe très-équivoque de l'état du sang : car l'état des secrétions dépend, selon lui, des organes secrétoires. Les exemples qui viennent à l'appui de cette doctrine la font aisément comprendre.

M. Cullen entre dans des détails relatifs à la sympathie réciproque qui existe entre les affections de l'esprit & celles de l'estomac. L'opération des remedes lui paroît moins dépendre de leur nature que de la *modification du systême*. Ensuite, il parle des tempéramens d'une maniere aussi intelligible qu'intéressante. Il considere le tempérament comme un état général du systême, & l'idiosyncrasie comme son état particulier. Il examine la proportion des solides & des fluides, la différente distribution de ces derniers selon l'âge, les causes de ces variations, les maladies qu'elles occasionnent, la capacité & la force proportionnelle du cœur par rapport au systême selon les différens tems de la vie, & les variations du pouvoir nerveux relativement à la sensibilité, à la mobilité, à la force, &c. &c. Des exemples précis appuient ses assertions.

En discutant les causes variées des tempéramens, il fait voir qu'elles dépendent des époques de la vie, l'enfance, la jeunesse, la virilité &

la vieilleſſe ; il entre dans des détails ſur les tempéramens ſimples & compoſés, & paſſe enſuite à leur état particulier ; il cite à cet égard des effets démonſtratifs. Il traite avec des vûes neuves & étendues, de la *coutume*, & de ſon influence ſur le moral & le phyſique, de maniere à intéreſſer, & à donner des éclairciſſemens ſur les affections nerveuſes, & les moyens de les prévenir. Il établit une diſtinction ſenſible entre la *coutume* & l'*habitude*, que l'on eſt ſujet à confondre avec elle. Il la conſidere comme la fréquente répétition des impreſſions, dont l'habitude n'eſt que l'effet. Il réduit ces effets à cinq, avec ce génie de liberté angloiſe qui n'aſſervit point ſa penſée à l'opinion des autres. » Le premier, dit-il, eſt d'agir ſur les ſolides ſimples ; » le ſecond, ſur les ſens ; le troiſieme, ſur le » pouvoir moteur ; le quatrieme, ſur le pouvoir nerveux, & le cinquieme, ſur le ſyſ- » tême des vaiſſeaux ſanguins. « Il donne, à cet égard, des exemples qui rendent cette doctrine applicable au traitement des maladies, & à la conſervation de la ſanté. On y trouve de bonnes vues ſur la ſenſibilité, l'irritabilité, les ſenſations & les impreſſions du chaud, du froid, des odeurs, de la peine, des plaiſirs, &c. &c. Il indique les précautions à prendre auprès des malades relativemeut aux aſſociations des idées, & donne des préceptes à ſuivre à cet égard. Il démontre combien la coutume a d'empire & d'action ſur les fibres mouvantes & ſur l'exercice. Selon M. Cullen, nous ſommes ſujets auſſi aux habitudes qui proviennent de l'influence des corps,

comme celle du soleil ou de la lumiere, qui détermine à des révolutions journalieres, à celles qui dépendent des saisons, à celles qui résultent du commerce entre les hommes, &c. &c. Il prétend que plusieurs maladies nerveuses deviennent habituelles, ou sont soumises à la *coutume*, & que celle-ci a des effets si déterminés sur les vaisseaux sanguins, qu'elle donne lieu à des hémorragies.

Après avoir ainsi considéré le sujet sur lequel on doit agir en traitant de l'économie animale, nécessaire à connoître pour comprendre comment il faut employer les médicamens, & comment ils agissent, l'auteur entre dans des détails; il parle d'abord des indications; ensuite il fait deux divisions des remedes qui agissent sur les solides, en les considérant comme fibres simples & comme fibres mouvantes. Il croit que la plus grande partie de ce qui constitue nos fluides est originairement acide; qu'une acrimonie de ce genre peut pénétrer dans le systême & y dominer, & que l'effet constant de l'économie animale est de convertir ses acides en acrimonie opposée. Il place les remedes dans un ordre simplifié. Cela le conduit à définir, avant de traiter cette partie, ce que c'est qu'une indication. » L'indication, dit-il, est la connoissance des circonstances, qui détermine la regle qu'on doit suivre pour changer la maladie en santé. Les » remedes qui peuvent donc produire ces changemens sont regardés comme indiqués, & les » symptômes qui indiquent d'opérer ces changemens, s'appellent indiquans. Lorsqu'on ordonne

» des remedes, on doit être fondé ſur une con-
» noiſſance de la doctrine relative aux maladies. «

M. Cullen analyſe enſuite leur façon d'agir; il détermine & borne l'extenſion des termes après les avoir expliqués : par exemple, *antiphlogiſtique* eſt un terme très-généralement employé pour les ſubſtances qui diminuent l'inflammation; mais comme elle dépend d'une augmentation de mouvement, dans ce ſens, le terme eſt le même que *ſédatif*. Il devroit donc, obſerve notre auteur, être ſupprimé comme dépourvu d'expreſſion, puiſque les antiphlogiſtiques ſont auſſi des remedes qui relâchent les ſolides, détruiſent leur contractilité, ou attenuent les fluides.

Tous les termes de médecine expliqués & appréciés, il paſſe à l'examen des remedes conſidérés comme ſpécifiques, relativement aux maladies particulieres, & de-là aux alimens végétaux, à leur propriété nourriſſante & aux aſſaiſonnemens qu'il convient de leur approprier, ſelon leur effet ſur l'économie animale. M. Cullen admet toutes les plantes âcres comme remedes, & celles qui ſont douces, ou ſans acrimonie, comme nourriſſantes. Le ſucre ſeul eſt effectivement nourriſſant. » Les ſubſtances farineuſes, dit l'au-
» teur, ſont évidemment les plus nourriſſantes,
» ainſi que les ſubſtances muqueuſes ſans acri-
» monie. Ces deux propriétés ſont preſque réu-
» nies enſemble à la ſubſtance ſaccharine : car
» toutes les ſubſtances farineuſes ſont douces avant
» leur maturité, & peuvent après leur maturité,
» être ramenées à cet état de douceur, en les
» faiſant germer : auſſi obſervons-nous dans les

» fruits un paſſage de la douceur au farineux,
» propriété que pluſieurs d'entr'eux atteignent à
» leur maturité. «

M. Cullen examine avec ordre la quantité de nourriture que contient chaque aliment, relativement au changement de la nature de la ſubſtance nourriſſante. Il admet la fermentation vineuſe & acéteuſe dans l'eſtomac comme cauſe de la digeſtion : car on trouve dans l'eſtomac de l'homme un levain acide, ſemblable à celui des animaux; ce qui conduit notre auteur à remarquer que » l'aceſcence dans l'eſtomac n'eſt point
» une maladie, mais un pas de fait vers l'aſſimi-
» lation; & ſi les médecins, ajoute-t-il, obſer-
» vent des maladies qui proviennent de cette
» cauſe, elles doivent être attribuées à l'état &
» au degré de cette aſſimilation aceſcente. Quant
» à cet état, ou à cette condition, je crois que
» la voici. Lorſque l'aliment entre dans une forte
» fermentation vineuſe, & qu'il ſe développe
» une grande quantité d'air fixe, ſemblable à ce-
» lui qui ſe produit pendant la fermentation
» naturelle du vin, il s'en ſuit une maladie :
» car le pouvoir de cette fermentation eſt de
» détruire la mobilité des nerfs, la propriété
» qu'ont les fibres mouvantes de ſe contracter,
» & même le ton de l'eſtomac, en y produiſant
» des flatuoſités & les ſpaſmes par des mouve-
» mens irréguliers qui proviennent du pouvoir
» nerveux, &c. enfin la ſtupeur, la léthargie,
» l'apoplexie & la mort. «

M. Cullen développe enſuite avec clarté les principes de la digeſtion, les cauſes qui l'affoi-

bliſſent & la détruiſent, celles qui la rétabliſſent, les effets de la bile, & donne de nouvelles vues ſur, la propriété de ſa combinaiſon avec les acides. Il examine en général la ſalubrité des alimens, & dit que les ſubſtances animales ſont plus ſuſceptibles de digeſtion & de ſolubilité que nombre de végétaux dont on ſe bourre par défaut de connoiſſance : car cette ſolubilité varie ſelon la fermeté de leur texture. La cauſe principale de la ſenſibilité de l'eſtomac ſemble exiſter afin qu'il puiſſe l'étendre ſur tout le ſyſtême.

La nourriture, les boiſſons & les aſſaiſonnemens forment une diviſion après laquelle on trouve une ſubdiviſion des végétaux, qui traite de la quantité relative de nourriture qu'ils produiſent, & dans l'ordre ſuivant : les fruits, les herbes, les racines & les graines. L'auteur entre auſſi dans les détails des propriétés alimentaires de ces ſubſtances qui, dans les fruits, varient ſelon leur degré d'acerbité, d'acidité & de douceur, & ſelon la différence de leur texture, &c. Il croit que les prunes, les ceriſes, &c. occaſionnent la diarrhée, parce qu'elles ont, ainſi que bien d'autres fruits, la propriété d'engendrer de la bile. Il indique le moyen de rendre les fruits moins nuiſibles. Les concombres peuvent, ſuivant lui, produire de la bile. Il motive les propriétés des herbes potageres. La meilleure façon de faire & de cuire le pain, l'uſage & l'utilité des boiſſons différentes, la cauſe de la ſoif, attirent également ſon attention. Il aſſure que les parties aceſcentes, combinées avec la bile, lui donnent une

propriété purgative. Il traite des liqueurs fermentées qui deviennent propres par leur acescence à prévenir & à détruire l'acrimonie alkalescente, à appaiser la soif, à nourrir, &c. &c. Ce médecin prouve qu'elles conviennent plutôt avec les alimens tirés du regne animal qu'avec les alimens végétaux, auxquels les boissons aqueuses conviennent davantage. Il traite de la différence des liqueurs fermentées & de leurs variétés, considere l'effet des assaisonnemens pour corriger la tendance nuisible des alimens, & les propriétés du sel sous différentes vues, comme assaisonnement, comme antiseptique, & comme un poison pour les animaux carnivores. Il conclut que le sel n'a jamais produit, *à lui seul*, le scorbut, resout des difficultés sur l'utilité du vinaigre, eu égard à ceux qui sont affectés par les alimens acescens tirés des végétaux, indique les causes & les circonstances qui peuvent le rendre nuisible, examine les propriétés du sucre comme aliment & comme remede, donne des préceptes pour l'employer ou le bannir de l'usage, selon les tempéramens, & lui attribue la rareté actuelle de bien des maladies qui existoient avant qu'il fût moins connu.

M. Cullen passe ensuite en revue les divers alimens tirés des deux regnes, & donne des principes intéressans pour ceux qui veulent éviter des maladies & prolonger leurs jours par un régime bien entendu, puisé dans les connoissances. Il balance les avantages de la nourriture animale sur la végétale, quant à la facilité de la digestion, & entre dans de grands détails sur leur so-

lubilité refpective. Il juge que la folubilité ne dépend pas autant de la denfité de la texture que de la vifcofité des fucs. Par fes raifons, il eft de toute évidence que les jeunes animaux font, contre l'opinion reçue, moins faciles à digérer que les animaux d'un certain âge. Il appuie ces faits d'exemples clairs & intéreffans, examine la tranfpirabilité des alimens, compare la nourriture animale à la végétale relativement aux divers eftomacs, à la différence de leur folution & au mêlange. Il prétend que le féjour de certains alimens dans l'eftomac caufe le friffon fébrile, & rappelle les accès de fievres intermittentes. Cela le conduit à préférer le régime animal au végétal pour la guérifon de ces fievres. C'eft d'après la connoiffance de l'affimilation, de la folution & du mêlange, qui conftituent la digeftion parfaite, que l'on doit juger du choix qu'on peut faire des alimens par rapport à l'eftomac. L'auteur agite la queftion qui tend à déterminer fi l'homme eft né feulement pour vivre de fubftances végétales ou animales; il examine, à ce fujet, le régime des pythagoriciens & des bracmanes, & démontre que leur état de foibleffe & de maigreur provient du régime végétal, au lieu que les peuples courageux & robuftes acquierent ces difpofitions par le régime animal. (*) Il in-

(*) Qu'on réfléchiffe d'après cela fur la nourriture du peuple & de l'habitant de la campagne. On leur reproche l'indolence qu'ils mettent fouvent au travail; mais la nourriture végétale peut-elle réparer les pertes

dique

difique la quantité de nourriture animale qu'il convient d'unir à la végétale pour s'entretenir dans la meilleure santé, cite à cette occasion l'art d'élever les coqs en Angleterre pour les rendre propres à combattre, & dit qu'on les porte jusqu'à un certain poids qui doit être si équilibré relativement aux autres parties du système, qu'ils perdroient leur force & leur courage, s'il venoit à diminuer ; que les anciens faisoient observer aux athletes le même régime qu'aux coqs, & qu'on les nourrissoit d'abord de figues, ce qui confirme que la partie sucrée étoit alors connue comme une substance des plus nourrissantes. Il distingue les âges où la nourriture animale ne convient pas, comme dans la premiere période de la vie. Il pense que l'usage abondant de la nourriture animale est nécessaire pour ceux qui sont affectés de goutte vague, dont il démontre les dangers; qu'elle convient aux maladies hystériques & hypocondriaques, dont la nature est, à son avis, du genre de la goutte. Il observe à cet égard, que les aigreurs dominent dans cet état, ce qui conduit nécessairement à ordonner un régime animal. Il réclame contre la mauvaise habitude des Anglois de ne pas faire assez usage de pain, comme un correctif du régime animal dont ils abusent.

Après avoir discuté méthodiquement toutes les

---

qu'ils sont? aussi leur vieillesse est précoce. En Angleterre, au contraire, l'homme du peuple est fort & vigoureux, parce qu'il se nourrit de viande.

chofes effentielles, & qui donnent des principes utiles dans toutes les circonftances de la vie, il s'occupe du lait en général, & en particulier des cas où il eft utile ou nuifible, donne des regles pour fa coction, indique les avantages & les inconvéniens des moyens que l'on emploie à cette coction, développe les propriétés des viandes des quadrupedes, des oifeaux, des poiffons, des œufs, &c., confidere avec des vues intéreffantes l'influence des alimens fur l'efprit, examine les propriétés des médicamens, propofe une méthode pour faire des recherches fur leurs vertus, qui ne peut qu'exciter le défir que toutes les perfonnes vouées à la pratique de la médecine, foit par état, foit par humanité, connoiffent ces principes effentiels, tire de Linné la regle fuivante, que *l'ufage des plantes peut fe reconnoître par leur fyftême, leurs qualités & l'expérience,* expofe la maniere de diftinguer les *mammalia,* les oifeaux, les amphibies, les poiffons, les infectes & les vers, divife & fubdivife les claffes par ordre, démontre ainfi l'utilité, la néceffité de cette méthode d'apprendre l'hiftoire-naturelle, & de connoître la différence qu'il y a entre celle-ci & l'artificielle, fuit Linné dans la méthode qu'il emploie, & entre dans des détails pour lefquels nous fommes obligés de renvoyer à l'ouvrage même.

M. Cullen examine les plantes par la faveur, cite l'infipide, l'herbacée, l'acide, la faveur aufftere ou ftyptique, la faveur douce, l'amere, l'âcre, & les combinaifons de toutes ces faveurs. Il porte encore fon examen fur la couleur des fubftances, & s'arrête aux qualités fenfibles. En-

ſuite il analyſe chimiquement les ſubſtances, regarde comme incomplettes les expériences faites par l'académie des ſciences de Paris, examine les qualités des aſtringens, leur opération ſur les ſolides & ſur les fluides, les maladies auxquelles ils ſont utiles, les cas dans leſquels ils ſont nuiſibles, la maniere de découvrir la préſence de leurs vertus, leur préparation pharmaceutique, & les précautions qu'il faut prendre pour ne pas altérer leurs propriétés. Il commence par les aſtringens minéraux, & paſſe de-là aux métalliques & aux végétaux.

Il entre enſuite dans des détails ſur le catalogue dans lequel ſont rangées toutes les ſubſtances ſous un ordre nouveau, cite les plantes dignes d'être accréditées comme aſtringens, & des remedes qui ont eu le plus grand ſuccès dans différentes dyſſenteries, établit des doutes ſur ceux qui n'ont d'autres propriétés que de remplir des matieres médicales & d'en augmenter le volume, diſcute la cauſe de l'action du raiſin d'ours, lequel a eu de la réputation pour la guériſon des maladies calculeuſes, & les raiſons qui ſemblent autoriſer la théorie de l'action de cette plante, conſidere auſſi les acides végétaux comme aſtringens, les vins auſteres, les amers, les ſédatifs, &c. &c.

De-là notre auteur paſſe aux émolliens; il examine la théorie de leur opération, leurs indications, les parties dans leſquelles réſident leurs propriétés, montre la néceſſité d'employer après les bains les onctions avec des corps gras, pour déterminer une forte tranſpiration, & traite des

émolliens en particulier ; ainſi que de leur préparation pharmaceutique.

Viennent les ſtimulans en général. M. Cullen conſidere ſelon ſa méthode, d'abord leur maniere d'opérer, qu'il diſtingue en directe & indirecte. Les premiers agiſſent ſur les fibres mouvantes, indépendamment du *ſenſorium commune*, & les ſeconds ſur les organes des ſens. Toutes ces actions ſont diſcutées avec des vues nouvelles qu'il eſt important de connoître pour le progrès de la médecine. L'auteur s'occupe après cela, de l'action des ſtimulans, qu'il croit en partie ſoumiſe à l'*habitude* & à la *coutume*. Il parle de leurs effets dans le ſyſtême des vaiſſeaux ſanguins, ſur le ſyſtême nerveux, dans le canal alimentaire, & de leur contre-indication dans le ſyſtême ſanguifere. Enſuite il fait des remarques très-curieuſes ſur leur uſage fréquent, & ſur le fondement de leur propriété dans les qualités ſenſibles, &c. &c.

Le traducteur a enrichi cet ouvrage d'un grand nombre de notes qui contiennent des obſervations importantes, & denouvelles vues phyſiologiques. Il y en a une dans laquelle il conſidere la bile comme du ſang dégénéré qui ſe répare journellement par la nourriture, & il prétend qu'un nouveau chyle ne pourroit s'introduire dans les vaiſſeaux ſans qu'ils devinſſent exceſſivement turgeſcens ; d'où il réſulte qu'il faut qu'à l'inſtant de la digeſtion il s'y faſſe un vuide, pour permettre l'entrée du chyle nouveau, & que ce vuide ne peut avoir lieu que par l'écoulement de la bile qui ſe fait dans le canal alimentaire après les repas, & que l'on regarde comme un ſtimu-

lant propre à provoquer les selles. » Mais, dit-il, » lorsqu'elle abonde dans le sang, faute de pouvoir couler, elle se manifeste sur la cornée » opaque. Les ecchymoses sur cette partie de » l'œil & sur toutes autres, démontrent par la » couleur verte qu'on y apperçoit, que la bile » n'est que le produit de cette dégénération du » sang qui provient du défaut de ressort. Le sang » épanché dans tous les ruisseaux des boucheries, » sur le bas-ventre des morts, prend cette couleur. D'où proviendroit la prodigieuse quantité de bile que l'on rend dans les maladies, si » les vaisseaux sanguins eux-mêmes n'en étoient » le laboratoire? «

Nous terminerons cet extrait par une autre note de M. Caullet de Veaumorel, dans laquelle il indique aux dames qui veulent prendre plus d'embonpoint qu'elles n'en ont, un moyen qu'il a vu pratiquer en Barbarie, dans le sérail du bey de Tripoli. Ce moyen consiste à suivre un certain régime. On y engraisse les femmes à *jour nommé*, par le moyen du repos & des bains qu'elles prennent journellement, secondés par l'usage de farine de bled de Turquie mêlé avec du miel, pour tout aliment. Quinze jours suffisent à cet effet. Cet usage a également lieu pour les filles qu'on veut marier, parce que dans ces climats la corpulence est recherchée en dépit de nos goûts pour les tailles sveltes.

M. Caullet de Veaumorel s'étoit déja distingué par ses travaux physiques & chymiques. On doit lui savoir gré de s'être attaché à nous faire connoître un traité élémentaire fort instructif pour

toutes les claſſes d'individus, & néceſſaire aux curés, ſouvent obligés de s'occuper de la ſanté des peuples, ou forcés de guider l'inexpérience.
(Journal encyclopédique ; Journal de Paris. *)*

A DEFENCE, &c. *Défenſe de la conſtitution du gouvernement des Etats-Unis de l'Amérique ; par* JEAN ADAMS. L. L. D. 8-*vo.* 5 sh. brochés, Dilly.

On ne doit pas confondre cet ouvrage avec ceux de ces politiques éphémeres, qui voudroient devenir les légiſlateurs de l'Amérique en filant, ſi ſubtilement leurs toiles d'araignée, qu'elles ſe déchirent par leur propre poids.

Le docteur Adams, auſſi diſtingué par ſes talens que par la place qu'il occupe, examine avec ſoin différens plans, propoſe ſes objections, les étaye, & défend la conſtitution américaine par des raiſonnemens ſolides & fondés ſur le réſultat des révolutions qu'ont eſſuyé toutes les nations dans la forme de leur gouvernement.

La ſcience de gouverner a toujours été conſidérée comme épineuſe & compliquée : mais dans le fond elle n'a été rendue telle que par trop de raffinement. Jamais on ne pourra la ſoumettre à des regles fixes, parce que ſouvent il eſt néceſſaire de s'écarter des plans que la raiſon a tracés, & que le ſuccès a couronnés ; cette néceſſité provient des changemens continuels & imprévus

qui se succedent dans les mœurs & dans la société. Le tiers-état, par exemple, dans un gouvernement mixte, n'a été considéré, dans le principe, que comme le rempart du peuple contre les usurpations de la monarchie, & comme un contrepoids de l'aristocratie : mais à présent que le commerce est monté à un si haut degré, ce tiers-état devient quelque chose de plus; il devient le représentant du commerce qu'il est naturellement intéressé à étendre. Si les membres qui composent la chambre basse en Angleterre n'étoient que les députés de leurs villes respectives, & ne représentoient pas, comme ils le font, toute la nation, il faudroit alors ajouter au gouvernement quelques membres pour représenter le commerce. A présent même la durée des séances parlementaires ne suffit presque pas aux nombreuses enquêtes que fournit cet objet, & nous voyons déja deux corps se former pour suppléer à ce défaut; savoir, la compagnie des Indes-Orientales, & la chambre de commerce. Cette derniere a commencé, à la vérité, sous des auspices assez malheureux, mais elle peut reprendre son lustre. Ceci ne se rapporte que comme un exemple propre à faire voir combien le changement des situations occasionne de variations dans les gouvernemens.

Revenons au docteur Adams. Il est surpris que depuis le tems de Lycurgue on ait fait si peu de découvertes dans l'art de gouverner, & que ces découvertes se bornent à trois objets; savoir, une représentation; une séparation des pouvoirs législatif, exécuteur, & judiciaire; & à l'établisse-

ment de trois branches indépendantes qui se tiennent mutuellement en équilibre. Pour nous qui considérons l'art de gouverner comme un champ stérile qui n'admet que très-peu d'améliorations dans la pratique, nous ne regardons pas même la seconde de ces branches comme une découverte, mais seulement comme le résultat naturel des deux autres, & nécessaire à leur indépendance respective.

La constitution américaine, ou plutôt celle de chacun de ses états, est généralement modelée sur la constitution britannique. Il n'est pas étonnant que les nouveaux législateurs aient conservé le respect & la vénération qu'ils partageoient avec les Anglois, pour cette forme de gouvernement. Les Américains ont donc un gouverneur, un conseil & une assemblée, & ils ont adopté ce plan de gouvernement, non pas parce qu'il est celui d'Angleterre, mais parce qu'ils l'envisagent comme le meilleur.

Le systême de M. Turgot est différent : il pense que toute l'autorité doit être réunie dans un centre, celui de la nation. Le docteur Adams fait voir la frivolité de ce langage indéterminé, & tâche de montrer que si M. Turgot entend par son systême une pure démocratie, ceci n'est fondé ni sur la raison ni sur l'expérience, puisque la démocratie pure & simple n'a jamais existé même dans les plus petits états ; sous ce point de vue il considere les gouvernemens qui sont censés les plus démocratiques. Cet examen est intéressant, & prouve l'érudition de son auteur. Les objets sont présentés avec justesse, & les conclusions tendent à établir pleinement notre opinion.

Pour donner une idée de la maniere de M. Adams, nous allons traduire quelques morceaux de sa défense.

» Nous avons observé que dans toute république, soit grande, soit petite, on a généralement inventé des moyens utiles & efficaces, » pour maintenir l'équilibre parmi les trois différens ordres, & que ces moyens sont proportionnés aux besoins, & particuliérement dirigés contre la prépondérance que l'un pourroit » avoir sur les autres. C'est donc à tort que l'on » censure les Américains de ce qu'ils cherchent » les moyens propres à introduire cet équilibre. Il est ici beaucoup plus profondément » refléchi, & beaucoup plus efficace au maintien » des loix, qu'aucun autre que nous connoissions, excepté celui adopté en Angleterre, » encore peut-on se demander s'il fait exception? «....

» Dans chaque pays nous avons trouvé une » variété dans les ordres avec de très-grandes » distinctions. En Amérique, il y a, à la vérité, différens ordres d'emplois, mais non pas » d'hommes. Hors d'emploi, tous les hommes » sont égaux : il n'y a point de noblesse, ni » grande, ni petite. — Pourquoi donc accuse-t-on les Américains d'établir différens ordres » parmi les hommes? — A notre grand regret, » nous avons dû nous appercevoir que dans aucun pays, excepté en Angleterre, le peuple n'a » pu conserver une existence dans le gouvernement, ni partager le pouvoir, excepté sur » le sommet de quelques montagnes inacces-

» sibles, au milieu des rochers, des précipices ;
» & dans des territoires très-bornés. C'est-là,
» que vivant à l'abri de l'envie, du produit des
» paturages, dans une extrême pauvreté, desti-
» tués de commerce & de manufactures, ils
» présentent encore les plus charmantes images
» de la vie, & le caractere le plus élevé de la
» nature humaine. « ....

» Après tout, comparons chaque constitution
» avec celle des Etats-Unis de l'Amérique, & nous
» n'aurons aucun sujet de rougir pour notre
» patrie. Au contraire, cette comparaison nous
» forcera de tomber à genoux pour témoigner
» notre reconnoissance au ciel de ce qu'il a dai-
» gné dans sa bonté nous accorder la naissance
» & l'éducation dans ce pays, & nous avoir
» destinés à vivre sous ses loix. Nous tressaille-
» rons même de joie, si nous comparons notre
» constitution avec celle de l'Angleterre. — De
» quels bienfaits ne sommes-nous pas comblés !
» — Notre peuple est indubitablement souve-
» rain — Toutes les propriétés, territoriales &
» autres, sont dans les mains des citoyens —
» Non-seulement les représentans, mais le sénat
» & les gouverneurs sont choisis annuellement.
» — Il n'y a ni titre, ni honneurs, ni emplois,
» ni distinctions héréditaires. — Les pouvoirs lé-
» gislatifs, exécuteurs & judiciaires sont soigneu-
» sement separés les uns des autres — les droits
» de la généralité, ceux des individus sont pesés
» dans la même balance, & émanent du même
» principe — les procès par jurés sont conservés
» dans toute leur dignité — Il n'y a point d'ar-

» mée ſur pied — l'*Habeas corpus*, ce *palladium*
» des Anglois, eſt en pleine vigueur — La preſſe
» eſt auſſi libre qu'elle peut l'être — Et par-
» tout où ces circonſtances ſont réunies, il eſt
» inutile d'ajouter que les loix ſeules peuvent
» gouverner «....

Si ce tableau de la conſtitution américaine eſt fidele, nous ne pouvons que former des vœux pour ſa durée, & que la paix & la proſpérité puiſſent en être le réſultat. Mais nous craignons que ces avantages ſoient encore éloignés. Cependant, nous croyons qu'une conſtitution dont l'eſprit ſe reſſent en quelque façon de celui que le docteur a détaillé, eſt faite pour procurer la proſpérité publique.

Le ſyſtême de M. Turgot ne paroît pas fondé ſur ce principe. Entend-il par ſon *centre* une ariſtocratie? Mais une ariſtocratie eſt bientôt rompue & diviſée par la jalouſie, & dégénere toujours en oligarchie. Dans aucun gouvernement, le peuple ne peut être riche & heureux, qu'autant que le pouvoir eſt partagé entre les différens ordres de l'état, & qu'une juſte balance les contient dans une égale réciprocité. Si M. Turgot entend, par ſon ſyſtême, de réunir toute l'autorité dans une ſeule aſſemblée, il rentre dans celui de M. Franklin. Mais notre auteur démontre clairement que l'inégalité qui diſtingue naturellement les hommes, ſavoir les richeſſes, la naiſſance, la capacité, produit dans une aſſemblée unique les mêmes inconvéniens qu'on rencontre dans deux, ſans procurer les avantages qui réſultent naturellement du partage de l'au-

torité. Cette partie de ſon ouvrage eſt travaillée avec une habileté ſinguliere. Nous ſommes fâchés que la prolixité qui y regne, & la relation mutuelle qu'il y a entre les parties, nous mettent dans l'impoſſibilité d'en détacher quelques fragmens.

Pluſieurs des lettres ſuivantes ſont dans le genre des mêlanges. Elles ſont relatives aux gouvernemens mixtes, aux anciennes républiques, & commentent les opinions des meilleurs philoſophes qui ont écrit ſur ce ſujet, tels que Platon, Sydney, Monteſquieu, Harrington, Machiavel, Thomas Smith, &c. Comme l'ouvrage eſt en forme de lettres, écrites en différens tems, probablement à différentes perſonnes, on y trouvera beaucoup de répétitions. Néanmoins il y a pluſieurs remarques judicieuſes & ſpirituelles, qui tendent à combattre l'opinion de M. Turgot. Celles ſur Platon ont un mérite particulier, & notre auteur étaie ſes opinions des recherches qu'il a faites ſur les anciennes républiques.

» Quelques eſquiſſes de l'hiſtoire des anciennes républiques ſerviront à faire voir que la différence des ordres dans l'état, ce qui fait la baſe de notre ſyſtême, entroit auſſi dans leurs conſtitutions : que la proſpérité & la durée de chacune de ces républiques ont été proportionnées aux ſoins employés pour les balancer, & que toutes ont dû imputer leurs fréquentes ſéditions, l'origine & le progrès de la corruption, leur déclin & leur chûte, au défaut de l'équilibre des pouvoirs. «

Ces obſervations ſur les anciennes républiques

forment à-peu-près la moitié de l'ouvrage. Elles offrent des ſcenes ſouvent analogues & toujours intéreſſantes. Nous admirons l'art avec lequel l'auteur a ſu les rapprocher de ſon ſujet, & ſon adreſſe extrême à tirer de ces différens incidens les preuves de ſon ſyſtême.

Nous ne nous rappellons pas d'avoir vu ailleurs des raiſonnemens plus juſtes & une logique plus ſaine, que celle qui regne dans cette partie de l'ouvrage. On a ſouvent traité l'art de gouverner ſous des points de vue trop raffinés, & on s'eſt perdu dans des ſpéculations abſtraites. La maniere du docteur Adams eſt toute différente. Il établit la conſtitution britannique pour baſe de ſes conſidérations : il enviſage cette conſtitution ſous toutes ſes viciſſitudes ; il s'appuie ſur elle, pour paſſer en revue tous les autres gouvernemens, & il en fait, pour ainſi dire, le foyer où ſe réunit la grande maſſe de lumiere dont il éclaire ſon ſujet.

Une même forme de gouvernement, à quelques légeres exceptions près, a été adoptée par les différens états de l'Amérique. Ils ſont tous réunis dans une confédération générale. Notre auteur regarde le congrès comme une aſſemblée d'ambaſſadeurs qui gerent la choſe commune. Cependant nous croyons que dans ſon état actuel, il eſt peu reſpecté, & que ſes décrets reſtent ſouvent ſans exécution : que même il ne jouira pas de la conſidération néceſſaire juſqu'à ce qu'un lien, fondé ſur l'intérêt commun, puiſſe réunir tant d'états. Mais où trouver ce lien, ou cet intérêt qui puiſſe être commun à des provin-

ces qui different tant par leur ſituation, par leurs productions & par le genre de leur commerce? Il eſt vrai que le danger commun a réuni toute l'Amérique dans la derniere guerre : une pareille cauſe produira toujours les mêmes effets, mais hors de cela nous n'en voyons pas d'autre qui ſoit proportionnée à une telle révolution.

On a ſuggéré un autre plan qui pourroit peut-être obvier à certains ieconvéniens, qui ſe ſont fait ſentir. Ce ſeroit d'établir deux confédérations au-lieu d'une, celle du Nord & celle du Midi. Une telle diviſion contribueroit beaucoup à éteindre les jalouſies, & à augmenter l'influence de chacun de ces corps, en les mettant en état de faire reſpecter leur autorité reſpective. Voici le ſentiment de M. Adams ſur ce ſujet.

» Dans toute aſſemblée nationale il y aura tou-
» jours des membres diſtingués par les richeſſes
» ou par les talens : ceux-ci, telle que ſoit leur
» intégrité, ſont naturellement portés à diminuer
» les prérogatives des gouverneurs & les privile-
» ges du peuple, de façon qu'ils tiendront artifi-
» ciellement à l'ariſtocratie, & augmenteront in-
» ſenſiblement leur propre influence. Juſqu'à pré-
» ſent des circonſtances particulieres ont empêché
» un tel parti de ſe former en Amérique : mais
» un cours tranquille de proſpérité le feroit bien-
» tôt éclore, ſi on n'y oppoſe pas des moyens
» efficaces tandis qu'il en eſt encore tems. On
» voit donc combien il eſt néceſſaire d'accorder
» le pouvoir négatif aux gouverneurs, afin de
» défendre la partie exécutrice contre l'influence
» de ce corps. Ce pouvoir eſt déja dans les mains

» du ſénat & des repréſentans; il ne s'agit que
» de l'y conſerver. «

Nous ne pouvons pas ſuivre le docteur Adams dans l'examen détaillé qu'il fait des différens plans de gouvernement qu'ont tracé Locke, Milton & Hume. Sans prétendre attaquer leur mérite, nous obſerverons que leurs ſyſtêmes n'ont pu être réduits en pratique.

Avant de finir, l'auteur revient plus particuliérement à M. Turgot. Il ſuppoſe ſon plan réaliſé; il fait traiter par ſon aſſemblée les affaires les plus communes : la ſcene s'embrouille, & la confuſion regne dans le dénouement. Nous ſavons que le plan de M. Turgot eſt idéal : mais on nous permettra d'ajouter que les difficultés que notre auteur ſuppoſe dans ce ſyſtême, ainſi que dans celui de Locke, ſont un peu exagérées.

Dans un appendix, il s'excuſe ſur ce qu'on dit qu'il a demandé le ſentiment de l'abbé Mably, ſur la légiſlation de l'Amérique. Le fait eſt que l'abbé qui critique des hiſtoires qu'il n'a jamais vues, avoit entrepris d'en écrire une, ſans avoir les matériaux néceſſaires. Sa didactique & ſa piece hiſtorique auroient eu un mérite égal, & on auroit loué la ſeconde comme on avoit loué la premiere, parce qu'elle eſt plauſible & exactement au niveau de l'intelligence la plus commune. Dans le fait, le docteur Adams a donné une eſquiſſe juſte & étendue d'une hiſtoire de l'Amérique; mais l'abbé Mably a dû avouer, en propres termes, qu'une pareille entrepriſe ſurpaſſoit ſes forces.

Il eſt inutile de répéter les éloges que nous

avons donnés à cet ouvrage, ou d'y rechercher des petits défauts, tandis que le tout eſt en général ſi bien exécuté. L'Amérique deviendra, avec le tems riche & peuplée ; mais cette époque nous paroît encore éloignée, puiſque chaque puiſſance de l'Europe, même ſa plus chere alliée, cherche à reſtreindre ſes progrès, par une ſtricte adhéſion à l'eſprit des actes de navigation.

(*Critical review; British regiſter.*)

ESERCITAZIONI Ciprianiche circa il batteſimo, &c. *Exercices cypriniens touchant le baptême des hérétiques & des ſchiſmatiques, & ſur le livre* de Unitate Eccleſiæ *de St. Cyprien ; dédiés à S. A. R. don* FERDINAND DE BOURBON, *infant d'Eſpagne*, &c. A Rome, chez Salomoni. 1787. *in-8vo.*

LA critique de l'abbé *Marchetti*, ſur l'*Hiſtoire eccléſiaſtique* de *Fleury*, & ſa diſſertation ſur le concile de *Sardique*, ſont une preuve parlante de ſon habileté à traiter les queſtions épineuſes de l'hiſtoire de l'égliſe, & de ſon zele à défendre les droits de ſon chef ſuprême. Il vient de conſtater encore ſon érudition profonde, & ſa brillante ſagacité, par l'ouvrage que nous annonçons. Chacun ſait comment les novateurs & les ennemis quelconques de l'égliſe romaine ſe ſont autrefois prévalus, & ſe prévalent encore aujourd'hui de la réſiſtance que *St. Cyprien* apporta au

décret par lequel St. Etienne, souverain pontife, supprimoit l'usage qui s'étoit introduit en Afrique & ailleurs, de rebaptiser les hérétiques & les schismatiques qui rentroient dans le sein de l'église; ce sont les détails, les circonstances, les particularités de cette histoire, & les diverses opinions qu'elle a fait naître parmi les savans, que M. l'abbé *Marchetti* entreprend d'exposer & de développer dans ces *exercices*. Peu de sujets pouvoient offrir une plus vaste carriere à l'étendue de son érudition, & à son attachement inviolable au saint siege. L'ouvrage est divisé en trois *exercices*, chacun desquels est subdivisé en une quantité d'articles, & de questions importantes; il est précédé d'une préface savante & lumineuse, qui fait voir que de tout tems la conduite & la ruse des hérétiques ont été les mêmes; le précis qu'il en donne, suffit pour les faire connoître, & engager à les fuir. Dans le premier *exercice*, il expose l'état de la contestation qui a précédé le décret de *St. Etienne*, c'est-à-dire, qu'il donne une parfaite connoissance des personnes qui y sont intervenues, & des actes qui ont eu lieu avant la publication du décret. Il rapporte d'abord les raisons qui ont engagé *Tournemine*, *Missorio*, & divers autres à révoquer en doute, à regarder même comme apocryphe, le fait en soi, c'est-à-dire, la dispute entre St. Cyprien & St. Etienne, le décret de ce pontife, l'opposition qu'il rencontra; & puis il démontre que l'autorité de *St. Augustin*, le concours de tant d'écrivains respectables, & la teneur même des lettres de St. Cyprien, ne permettent pas d'em-

brasser cette opinion. Il donne ensuite les notions nécessaires relativement à *St. Etienne* & *St. Cyprien*, & spécialement par rapport à *Firmilian*, évêque de *Césarée*, ce partisan zélé de *St. Cyprien*, ce défenseur ardent du baptême itératif; & il examine au flambeau de la plus saine critique, les raisons que les adversaires ont apportées pour le faire déclarer saint.

Le second article de cet *exercice* commence par l'exposition de l'état où se trouvoit la question en *Afrique*, avant la publication du décret; on y démontre que la lettre de St. Cyprien à *Magnus* est la premiere de toutes celles qui ont été écrites à ce sujet, & l'on dit qui étoit ce *Magnus*. L'auteur explique ensuite un passage d'*Eusebe*, qui semble annoncer que *St. Cyprien* est le premier auteur du baptême itératif; il examine la lettre de *St. Cyprien* aux *Numidiens*, ainsi qu'une autre à *Quintus*; il traite du deuxieme synode assemblé par le saint; & à l'occasion de la part que le pontife eut à ce synode, il fait voir que de tout tems l'église s'est rapportée à son chef pour l'examen des points importans.

Dans le deuxieme *exercice*, l'auteur rapporte le fragment du décret de *St. Etienne*, qui ne se trouve que dans la lettre de *St. Cyprien* à *Pompée*, qui la lui avoit demandé; il l'explique d'une maniere convaincante, & réfute toutes les objections qu'on avoit faites sur ce point; il expose ensuite les regles auxquelles l'église s'est constamment assujettie relativement aux décisions en matiere de foi. Ce sont les sujets du premier article. Dans le second, il commente

les lettres écrites par *St. Cyprien* à *Jubajanus* & à *Pompejus*, postérieurement au décret ; il décrit les changemens qui se sont opérés en *Afrique* par rapport à cette question, changemens qui donnerent lieu au 3e. concile de *Carthage*, ainsi qu'à la députation qu'on envoya à *Firmilian* ; & il traite le tout avec étendue. — L'objet du *3e. exercice* est de proposer & de résoudre une quantité de questions moins importantes, qui ont trait à la dispute primitive ; par exemple : si cette dispute est un point de dogme, ou de pure discipline ? Quelle faute ont commise *St. Cyprien* & ses adhérans, en se refusant au décret de *St. Etienne*, & en n'abandonnant pas l'usage de rebaptiser ? Si *St. Cyprien* a jamais changé d'opinion en ce point ? S'il est vrai qu'il ait été excommunié par *St. Etienne* ? En quel sens *St. Augustin* dit fréquemment, que dans l'affaire du baptême itératif, *St. Ciprien* fut excusable, & non les *Donatistes* ? Quel est le concile *plénier* dont *St. Augustin* fait plusieurs fois mention dans le rapport de cette affaire ? Si *St. Etienne* tomba dans l'erreur opposée à celle de *St. Cyprien*, en approuvant indistinctement le baptême des hérétiques non conféré selon la forme prescrite par l'église, &c.

L'auteur a joint un appendice qui offre la même érudition & la même justesse de raisonnement, dont l'objet est d'examiner quelques passages du premier livre *de unitate ecclesiæ*, également de *St. Cyprien*, dont les novateurs, ignorans ou malicieux, ont tiré de prétendus argumens dans le dessein d'affoiblir l'autorité du chef de l'église. Telles sont les principales matieres

de ce dernier ouvrage de M. l'abbé *Marchetti*, que nous croyons bien propre à augmenter de plus en plus l'opinion qu'on a de l'étendue de ses lumieres, & de la sagacité avec laquelle il traite les sujets les plus obscurs & les plus difficiles.

(*Esemeridi di Roma.*)

PROJET *d'instruction sur une maladie convulsive, fréquente dans les colonies de l'Amérique, connue sous le nom de* Tetanos, *demandé par le ministre de la marine à la société royale de médecine.* A Paris, de l'imprimerie royale, 1786, *in-8vo.* 96 pages.

» LE *Tetanos*, maladie convulsive, connue » depuis les premiers siecles de la médecine & » qui attaque tous les individus, de tout âge, » de tout sexe, dans tous les pays & tous les » climats; exerce principalement ses ravages dans » les colonies de l'Amérique. Elle y survient ai- » sément par des causes, souvent assez légeres, » y exerce son action avec une vigueur qui la » rend souvent mortelle, y attaque indistincte- » ment les blancs & les noirs, ceux-ci cepen- » dant beaucoup plus fréquemment & d'une ma- » niere plus cruelle, y regne sur-tout parmi les » enfans des noirs, dans les premiers jours de » leur naissance, en moissonne une très-grande » partie, & n'épargne pas même les animaux, » suivant le témoignage de M. Bajon. « — » Les

» médecins, qui ont écrit jusqu'ici sur cette maladie n'ont rien donné de positif ; ils ont présenté au contraire dans leurs détails des variations multipliées, propres à répandre de la confusion sur cet objet important ; ils ne se sont réunis qu'en un seul point, celui de la gravité & de la mortalité de ces maladies. On peut cependant, d'après les apperçus qu'ils nous ont donnés, établir des principes généraux, dont l'application particuliere, dirigée par l'expérience & l'observation, peut conduire à déterminer une regle.

» C'est dans ces vues que nous proposons un plan général sur la nature & le traitement de ces maladies, d'après lequel les médecins & les chirurgiens, répandus dans les colonies, pourront essayer un traitement méthodique & concourir ensuite, par leurs observations particulieres, à poser des principes certains, propres à prévenir dans la suite les ravages fréquens, que ces maladies occasionnent. «

Cet exposé fait connoître combien on est peu avancé sur le traitement du *tetanos*, dans les colonies, & combien il est à désirer que les gens de l'art, qui exercent la médecine, s'en occupent d'une maniere suivie, avec l'esprit d'observation, qu'elle exige. Les commissaires de la société de médecine leur en facilitent les moyens dans le mémoire dont nous rendons compte. On peut le regarder comme le résultat de tout ce qui a été écrit sur cette matiere. Il est divisé en quatre chapitres.

Le premier a pour objet la description du

tetanos. Les auteurs du mémoire distinguent le *tetanos* des adultes, du *tetanos* des enfans nouveaux nés, appellé *mal de mâchoire*, ils décrivent les symptômes de l'un & de l'autre, & toutes les nuances par lesquelles ils different. Tantôt la convulsion permanente, qui forme le principal caractere de cette maladie, tient l'épine du dos roide & droite comme une barre de fer, tantôt elle la courbe ou en avant ou en arriere.

On a cru que le tetanos étoit communiqué méchamment aux enfans par leurs meres. » Cette » idée, quoique fausse, s'est malheureusement » répandue & accréditée dans quelques isles, & » a donné lieu à des vexations affreuses envers » les négresses. On est encore imbu de ce pré- » jugé dans l'isle de St. Domingue; il s'y per- » pétue par la beaucoup moindre fréquence de » cette maladie qu'on y éprouve aujourd'hui; » ce qu'on attribue aux coups de fouets & au- » tres punitions, dont on a excédé les négres- » ses; on ne fait pas attention que cette ma- » ladie n'y est moins fréquente que depuis qu'on » a pris le parti de faire accoucher les négresses » dans les hôpitaux établis sur les habitations, » dans lesquels les précautions sont plus multi- » pliées & mieux observées que dans les mai- » sons des negres. «

Dans le second chapitre, les auteurs sont occupés de recherches sur les causes du tetanos. Celles auxquelles on attribue le tetanos des adultes sont les piqûres, les blessures, la suppression de la transpiration, de la sueur, de toute autre évacuation, & la présence des vers

ou des matieres âcres dans les premieres voies. Les blessures & la suppression de la transpiration sont les plus ordinaires, à ce qu'on croit, l'humidité de l'air & les alternatives continuelles ou répétées de chaleur, de sécheresse & d'humidité, qui ont lieu dans les isles de l'Amérique, en y joignant une disposition des corps, paroissent propres à rendre raison de la fréquence du tetanos qu'on y remarque. Les negres éprouvent plus cette maladie que les blancs, parce qu'ils sont plus exposés à l'action de ces causes.

Le mal de mâchoire ou tetanos des enfans nouveaux nés est plus vif dans son invasion; sa durée est plus courte & son issue plus constamment funeste. Cette particularité s'observe dans les autres climats, par la disposition des enfans à contracter des maladies convulsives.

» L'irritation du genre nerveux est la cause » de cette maladie; tout le monde en convient » & la nature des symptômes le démontre; mais » on n'est pas également d'accord sur les causes » secondaires, qui déterminent cette irritation, » sur-tout dans les neuf ou dix premiers jours » de la naissance. «

Les uns l'attribuent à la plaie faite dans la section du cordon ombilical, les autres aux tranchées auxquelles les enfans sont ordinairement sujets les premiers jours de leur naissance, d'autres à la suppression de la transpiration; les enfans des negres ont trop chaud pendant le jour dans les cases, où il y a toujours du feu, qui s'éteint la nuit; tems où ils se trouvent exposés à éprouver une température froide; quelques

autres placent la cause du mal de mâchoire ou dans la rétention du méconium, ou dans la présence d'une matiere glutineuse qui reste dans les intestins après la sortie du méconium, ou dans la génération d'une matiere caséeuse dans l'estomac, produite par la coagulation du lait dans ce viscere, ou dans la dureté des excrémens & la difficulté de leur excrétion, ou dans quelque substance âcre ou difficile à digérer, prise par la bouche, ou enfin dans la présence des vers dans l'estomac. Après avoir discuté toutes ces causes, les commissaires de la société de médecine concluent que quelques-unes d'entr'elles peuvent donner lieu au mal de mâchoire, qu'il est douteux que la blessure du cordon ombilical puisse y concourir, & que la suppression de la transpiration paroît être la cause la plus fréquente & la plus certaine de cette maladie. Ils proposent dans le troisieme chapitre des vues sur le traitement préservatif du tetanos. Cette maladie a des suites si funestes dans les isles de l'Amérique, elle laisse si peu de ressources pour les moyens curatifs, qu'il est très-important de la prévenir. Ces moyens consistent, pour le *tetanos des adultes*, à rappeller une évacuation supprimée, & sur-tout la transpiration, ou à y suppléer par une émonctoire artificiel; à provoquer avec précaution la sortie des vers par le vomissement, s'ils sont dans l'estomac, par des purgatifs, s'ils sont dans le canal intestinal; à garantir les plaies ou les piquures des impressions de l'air extérieur; à ôter les corps étrangers, qui se seroient introduits dans quelques parties, à faire bien suppurer les plaies, &c. A l'égard

l'égard du *tetanos des enfans* ou *du mal de mâchoire*, on évitera de leur donner des indigeſtions, en ne gorgeant pas de lait leur eſtomac; pour enlever un reſte de méconium, qui eſt, à proprement parler, la ſeule matiere âcre, qui puiſſe exiſter dans les premieres voies des nouveaux nés, on leur fera prendre dès le ſecond jour de leur naiſſance une petite doſe d'huile de *Palma-Chriſti*, ou de ſyrop de chicorée, compoſé de rhubarbe joint à l'huile d'amande-douce. On répétera ce purgatif plusieurs jours de ſuite. M. de Fourcroy, conſeiller au bailliage de Clermont en Beauvoiſis, qui a habité quelque tems en Amérique, dans ſon livre ſur la premiere éducation phyſique des enfans, aſſure avoir prévenu le mal de mâchoire dans pluſieurs habitations en faiſant prendre à chaque négrillon, nouveau né, une once de ſyrop de chicorée ſeulement, pendant pluſieurs jours. Si les tranchées ſont très-vives & très-rapprochées, les commiſſaires de la ſociété de médecine, conſeillent de donner de petites doſes de laudanum liquide de Sydenham, comme deux ou trois gouttes toutes les cinq ou ſix heures dans une cuillerée de lait, ou d'eau, ou de vin, ou d'eau miellée, &c. On peut encore mettre en uſage tous les jours un ou deux lavemens, préparés avec une décoction de graine de lin; ils inſiſtent davantage ſur le rétabliſſement de la tranſpiration, parce qu'ils en regardent la ſuppreſſion comme la cauſe la plus ordinaire. On doit éviter, ſelon eux, de chauffer les chambres où les enfans ſeront tenus; on ne les expoſera pas à des courans d'air, des portes & des fênetres, ni au ſe-

rein, &c. On leur fera des frictions très-légeres avec la main sur différentes parties du corps, &c.

M. Bajon, chirurgien & auteur de plusieurs mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne & de la Guyane françoise, persuadé que *le mal de mâchoire* des enfans nouveaux nés, n'est dû qu'à l'humeur du cordon ombilical qui se putréfie, propose pour le prévenir de dégorger ce cordon; le chevalier Digby en Angleterre, Levret en France, avoient conseillé ce dégorgement, l'un pour prévenir la petite vérole, l'autre pour prévenir la jaunisse & autres maux des enfans. Quoique les commissaires de la société de médecine n'aient point assez de motifs pour croire à l'efficacité de ce moyen, néanmoins ils le rapportent, parce qu'il ne peut avoir aucun inconvénient, & qu'il est possible que des tentatives en prouvent les avantages; c'est dans les mêmes vues que nous le rapporterons.

» Après la naissance de l'enfant & avant de » lier le cordon ombilical, on prendra légérement ce cordon entre les doigts, on le fera » descendre depuis le nombril jusqu'au-dessus de » l'endroit qu'on voudra lier; on fera en descendant une pression légere & soutenue sur » tout ce trajet du cordon; on repoussera ainsi » le fluide qu'il contiendra : on répétera cette » opération jusqu'à ce qu'il n'y reste plus de sang, » & que le cordon ait pris une couleur blanche. » On mettra alors la ligature sur la portion du » cordon, qui sera blanche; on le coupera; on » couvrira tout de suite la partie coupée avec un » linge ou de la charpie. «

Le quatrieme & dernier chapitre contient des vues sur la méthode curative du *tetanos*. Cette maladie exige la plus grande célérité dans le traitement, quand on n'en a pas prévenu l'invasion. Les indications, qu'elle présente, sont les mêmes en Europe & en Amérique. Ce doit donc être le même traitement, à quelques légeres nuances près. Parmi les moyens proposés par les Commissaires de la société de médecine, les uns sont généraux, les autres particuliers.

Au nombre des moyens généraux il faut compter, 1°. les *narcotiques* & les *antispasmodiques*, soit intérieurement, soit extérieurement ; on doit regarder ces médicamens comme des secours nécessaires, & non comme des spécifiques, puisque nous ne connoissons point de spécifique en médecine ; 2°. les bains tiedes, qui paroissent préférables aux bains froids. Cullen cependant conseilloit ces derniers, & en obtenoit de bons effets ; son témoignage mérite de la confiance, & doit engager à essayer les bains froids ; 3°. les topiques émolliens, qui sont propres à diminuer la tension & la roideur, & le spasme des parties, & par conséquent à produire un relâchement nécessaire dans cette maladie ; 4°. les cordiaux, qu'on ne doit employer que dans quelques cas ; par exemple, lorsque les malades éprouvent une grande déperdition de leurs forces, ou lorsque le *tetanos* est produit par l'action subite du froid ; 5°. enfin le régime. Il convient de tenir les adultes au seul usage des bouillons, & les enfans à celui du lait de leur nourrice ; si les mâchoires sont trop serrées,

pour permettre l'introduction d'une cuiller, ou d'un goulot de biberon, on tentera de nourrir les enfans avec des lavemens.

Les moyens particuliers sont relatifs aux causes. Ils doivent varier selon que le *tetanos* est produit ou par une indigestion, ou par la suppression d'une évacuation, ou à la suite d'une plaie, &c.

On avoit proposé, contre cette maladie, le mercure comme un remede efficace; Cullen nous apprend encore qu'on avoit employé une plante qui croît à la Barbade. Mais il n'y a pas assez de faits, ou des faits assez prouvés, pour faire adopter l'un ou l'autre de ces moyens.

Nous terminerons l'extrait de ce projet utile d'instruction sur le *tetanos*, en rapportant le résumé que les auteurs en font eux-mêmes. » La » connoissance de la cause qui a donné lieu au » *tetanos*, doit fixer l'attention du praticien; elle » seule peut le diriger dans le choix des secours » qu'il doit employer. Nous avons indiqué cha- » cune des causes qui peuvent produire cette » maladie, & les moyens, soit préservatifs, soit » curatifs, qui sont relatifs à chacune d'elles: » les détails que nous avons donnés à ce sujet, » ne sont pas bien étendus; nous aurions passé » les bornes d'une instruction, mais ils suffisent » pour les gens de l'art, qui leur donneront » l'extension nécessaire relativement aux circons- » tances.

» Nous les engageons à les essayer & à obser- » ver avec attention les effets qu'ils produiront; » la réunion de leurs observations pourra servir » à former un corps de doctrine.

» Nous nous permettrons encore de leur rappeller que les moyens particuliers, relatifs aux » causes du *tetanos*, n'excluent point les moyens » généraux. Il en est qui doivent être mis constamment en usage dans toutes les especes de » *tetanos*, quel que soient leurs causes ; tels sont » les antispasmodiques & narcotiques, les bains » & les fomentations, embrocations, onctions » & lotions émollientes, huileuses, mucilagineuses, sur les parties attaquées de spasmes ; il en » est d'autres dont l'application est relative à » quelques circonstances que nous avons indiquées, comme les cordiaux.

» Nous finirons, en exhortant les colons à » confier le traitement de leurs negres & négrillons attaqués du *tetanos* & du mal de mâchoire, aux gens de l'art, & à porter une attention exacte & sévere pour qu'ils se soumettent » à un traitement méthodique ; leur propre intérêt se joint ici aux devoirs de l'humanité » pour les engager à veiller à la conservation » d'une foule d'individus qui leur sont encore » plus utiles qu'à l'état. «

(*Journal des savans.*)



A SHORT account, &c. *Relation abrégée de l'état des Marattes, écrite en persan par un Munshy, qui a accompagné le colonel Upton dans son embassade à Poonah; traduite par* GUILLAUME CHAMBERS, *écuyer, chef juge de la souveraine cour de justice au Fort-Guillaume dans le Bengale. On y a ajouté les voyages de M.* CÆSAR FRÉDÉRIC, *dans les Indes-Orientales & au-delà.* 8*vo.* 2 sh. imprimé à Calcutta : se trouve à Londres, chez Kearsley, 1787.

CETTE production est tirée des *Mêlanges asiatiques*, ouvrage périodique, dont nous avons fait mention dans le journal de mai dernier. Comme elle est composée par un munshy, elle mérite attention, & elle contient des détails curieux, relativement à l'histoire & aux mœurs des Marattes.

On y a ajouté les voyages de M. Cæsar Frédéric dans les Indes-Orientales. Ces derniers ont premiérement paru en italien. Ils furent imprimés à Venise en 1598, & traduits alors en anglois par M. Hickoke. La fidélité de l'auteur & ses descriptions naïves ont rendu cet ouvrage très-intéressant. Il est devenu très-rare en Angleterre; sa réimpression plaira sans doute aujourd'hui, que l'étude de l'histoire des voyages est cultivée avec tant de soin.

Tous les détails de cet ouvrage sont authentiques, & les premiers qui aient été donnés par un auteur aussi connu que M. Chambers. Celui que nous allons traduire est un des plus curieux de ceux qui ont été publiés jusqu'à présent. Il traite de l'usage établi aux Indes, des femmes qui se brûlent vives sur le tombeau de leurs maris.

» J'ai demeuré pendant sept mois à Bezene-
» ger, quoique j'eusse pu finir toutes mes affai-
» res dans l'espace d'un mois. Il étoit nécessaire
» que j'y restasse jusqu'à ce que les chemins
» fussent purgés des voleurs, qui étoient nom-
» breux dans ce canton. Pendant mon séjour,
» j'y ai vu les actions les plus étranges & les
» plus atroces commises par les Gentils. Premié-
» rement quand un homme ou une femme no-
» ble vient à mourir, on brûle son corps; si
» un homme marié meurt, sa femme doit se
» brûler vive pour l'amour de son mari. Dans
» ces occasions la femme prend deux ou trois
» mois de repit, comme il lui plait, avant de
» se brûler sur le corps de son mari. Et quand
» le jour où elle doit être brûlée est arrivé,
» elle sort de chez elle de grand matin, soit à
» cheval, soit sur un éléphant, ou bien portée
» par huit hommes sur un petit palanquin. Au
» milieu de ce cortege, elle est promenée dans
» la ville, habillée comme une fiancée, avec
» ses cheveux épars, garnis de fleurs & de bi-
» joux, suivant son état, & témoignant autant de
» joie que les femmes à Venise en font paroî-
» tre à leurs noces. Elle porte dans sa main

» gauche un miroir & dans la droite une flé-
» che, chante dans les rues où elle passe, en
» répétant qu'elle va se coucher avec son cher
» époux. Elle est accompagnée de ses parens &
» de ses amis jusqu'à une ou deux heures de
» l'après-midi; alors ils sortent de la ville, &
» vont le long de la riviere nommée Nigonden,
» qui baigne les murs de la ville, jusqu'à ce
» qu'ils arrivent à l'endroit où l'on brûle ordi-
» nairement les femmes veuves. Là se trouve
» une grande caverne quarrée, avec un estrade
» auprès, où l'on monte par quatre ou cinq de-
» grés : on remplit cette caverne de bois sec.
» A l'arrivée de la femme, accompagnée d'une
» foule de peuple qui vient pour jouir de ce
» spectacle, on prépare un grand festin : & la
» future brûlée mange avec autant de joie &
» d'appétit que si c'étoit le jour de ses noces.
» La danse & le chant suivent le festin, tant
» que cela plait à la femme. Alors de son chef,
» elle ordonne qu'on mette le feu au bois sec
» qui est dans la caverne. Dès qu'il est allumé
» on vient l'en informer; elle quitte aussitôt la
» fête, & prenant par la main le plus proche
» parent de son mari, ils vont ensemble au bord
» de la riviere; là elle se dépouille de ses bi-
» joux & de ses habits, & les donne à ses pa-
» rens & à ses alliés, & se couvrant d'un linge
» pour ne pas se montrer nue au peuple, elle
» se plonge dans la riviere, en criant, *oh! mal-*
» *heureuse, lavez-vous de vos péchés.* En sortant de
» l'eau, elle se roule dans un drap jaune long
» de quatorze brasses, & reprenant la main du

» parent de son mari, elle monte avec lui sur » l'estrade qui joint la caverne où le feu brûle. » De-là elle parle & raisonne avec le peuple » en lui recommandant ses enfants & ses parens. » On est dans l'usage de placer devant l'estrade » une natte pour cacher la violence du feu : » mais il se trouve des femmes qui exigent » qu'on l'ôte pour montrer leur grandeur d'ame, » leur calme & leur intrépidité. Quand les dis- » cours qu'elle tient assez long-tems au peuple » sont terminés, une autre femme prend un » vase rempli d'huile, le verse sur la tête de la » veuve, en oint tout son corps, & jette en- » suite le vase dans la fournaise : aussitôt la vic- » time & le vase sont la proie des flammes. Dans » l'instant, le peuple qui entoure la caverne, jette » sur elle de grosses pieces de bois ; de sorte » que le feu & les coups qu'elle reçoit termi- » nent bientôt sa vie. Alors naissent les douleurs » & les gémissemens parmi le peuple, toute son » allégresse se change en pleurs & en hurle- » mens, & le bruit en est si affreux qu'un hom- » me peut à peine le souffrir. J'ai vu plusieurs » femmes brûlées de cette façon, parce que ma » maison étoit voisine de la porte qui conduit à » cette place : quand un homme de distinction » vient à mourir, sa femme & toutes les escla- » ves qui ont eu quelques liaisons avec le dé- » funt se brûlent sur son corps.

» Dans ce royaume, j'ai vu aussi l'usage suivant » établi parmi le petit peuple ; quand un homme est » mort, on le porte à l'endroit destiné à sa sépul- » ture, où on le place de bout. Sa femme vient en-

» suite se jetter à genoux devant le cadavre & le serre dans ses bras ; elle continue de l'embrasser jusqu'à ce que des maçons aient construit une muraille pour les environner à la hauteur du col : à ce moment, un homme se présente derriere la femme & l'étrangle subitement. Immédiatement après, les ouvriers ferment la muraille au-dessus de leurs têtes, & les époux se trouvent ainsi enterrés dans un même tombeau. Je rougirois d'entrer dans le détail de plusieurs autres coutumes brutales dont j'ai été le témoin oculaire.

» Je voulois savoir ce qui pouvoit induire ces femmes à se priver ainsi de la vie d'une maniere qui répugnoit également à la nature & à la raison. On me répondit constamment que cette pratique étoit de la plus haute antiquité, & qu'elle avoit pour but de mettre la vie des maris à l'abri des pieges de leurs femmes, qui étoient dans l'habitude au moindre mécontentement de les empoisonner. Depuis l'introduction de cette pratique elles chérissent leurs maris & veillent religieusement à la conservation d'une vie dont dépend la leur «.

C'est ainsi que notre auteur tombe dans l'erreur si commune de vouloir trouver une politique étudiée & des desseins profonds dans des usages qui ne tirent leur origine le plus souvent que de l'instinct, des préjugés & de la superstition. En effet, n'a-t-on pas vu dans l'histoire de tous les anciens peuples, qu'on étoit dans l'habitude d'enterrer le guerrier avec son arc & sa fleche, son sabre & son bouclier ; de faire des

offrandes & des libations sur les tombeaux, & de sacrifier les esclaves sur les bûchers de leurs maîtres. Ce même usage étoit établi en Amérique lors de sa découverte. Doit-on être surpris qu'une pareille pratique soit introduite dans un pays, où les femmes sont considérées comme la propriété de leurs maris? Ne doit-on pas même appréhender que cette loi, qui répugne à la nature & qui révolte la raison, ne continue d'exister aussi long-tems qu'on s'opiniâtrera dans l'Inde à envisager l'état d'une veuve qui refuseroit de s'y soumettre, comme le plus abject & le plus déshonorant?

Le pays qu'habitent les Marattes s'étend d'une mer à l'autre à travers la partie la plus large de la péninsule de l'Inde, & depuis les confins d'Agra au nord, jusqu'à la riviere de Kistna au sud, ce qui forme une étendue de plus de 300 lieues de longueur, & de plus de 200 de largeur. Ce vaste territoire est partagé entre plusieurs chefs, tous soumis au Paishwah, qui dans le fond, n'a que le nom de souverain. Ils sont souvent en guerre entre eux, ainsi qu'avec leur prince. Leur force a beaucoup décliné depuis vingt ans.

Les graines, que ces pays produisent, sont le *javar*, le *bajera*, &c. de différentes especes. — Le riz croît dans la province de Kokun, & on en porte aussi de celle de Khandaisse. Le riz de Kokun ressemble à celui dont on se sert au Bengale; celui de Khandaisse, qu'on nomme en Indostan *patiny chauvel*, se consomme par les gens d'un rang supérieur, & vaut communément le double du précédent. La graine en est longue & étroite,

& ressemble à celle dont les Musulmans d'un rang distingué se servent, à la côte de Coromandel pour la composition de leurs *pilaus*.

Le grain, en général, est d'une grande cherté ici, on y fait peu de commerce en denrées de premiere nécessité. La soie leur vient du Bengale : il y a beaucoup de manufactures en toiles ; mais elles sont inférieures à celles du Bengale. — Les perles sont un grand article de commerce ; on les porte du Mocho & de Juddah. Les fruits du pays sont les raisins, les pommes grenades, les melons d'eau, les mangos & les poires.

Il y a aussi quelques manufactures de drap blanc, d'indiennes & de turbans de Burhaunpoor : mais les marchandises de l'Europe, telles que les draps, &c. la soie, l'opium & les draps du Bengale sont importées de Bombay, & sont dispersées de tous côtés jusqu'à Dehly.

Les chevaux sont excellens & très-abondans ; ils se vendent à un très-grand prix. Les plus estimés sont ceux qu'on éleve sur les bords de la riviere Bheema, qui coule dans le Krishtna à l'ouest de Bidder, dans la province de Bhaulky. Ils sont d'une taille moyenne, forts, & d'une jolie race, généralement bruns-bais, les jambes noires, & nommés chevaux de *Bheemertedy* de l'endroit qui les produit. Ils se vendent au prix énorme de 5000 roupies dans les marchés publics. Les jumens sont ordinairement les plus cheres. Dans chaque province, & même dans chaque bourg dépendant des Maratres ; il y a des haras & beaucoup de chevaux réunis en troupeaux. On les nomme en langue du pays Shun-

dy ; il ſont formés des chevaux de pluſieurs particuliers, qui les envoient pour y être nourris, tandis qu'ils ne s'en ſervent pas. Dans différens endroits il y a des troupeaux qui appartienent au Paiſhwaſh ; ceux-ci, ainſi que la place qui les enferme, ſe nomment *Paugh*. Les principaux entre les Marattes ont tous auſſi leurs troupeaux de chevaux qu'ils tiennent dans leurs haras reſpectifs ; ils enrôlent des cavaliers pour former en tems de guerre, la cavalerie nommée *Bargeer*. Les chefs accompagnés de ces gens offrent leurs ſervices au gouvernement, & chacun d'eux a depuis mille juſqu'à deux mille chevaux à lui. En un mot le point d'honneur de ce pays, eſt d'avoir des hommes hardis & de bons chevaux. Au reſte le ſite n'offre que des rochers & un fond pierreux.

La ville de Poonah n'a rien de remarquable : elle n'a point de jardins comme le Bengale & le Benares. Les maiſons des principaux particuliers reſſemblent à celles des Mahaujins : très-peu ont quelque étendue, ſoit en bâtimens, ſoit en fond, & preſqu'aucune n'eſt ornée de cours, de parterre, de ruiſſeaux ou de fontaines. Les habitans ſont cependant, pour la plupart, de riches négocians : la plus grande partie des charges & des emplois ſont occupés par les brahmans.

Le peuple de ce pays reſſemble beaucoup, pour la figure, à celui de Punjaub : on en voit très-peu qui ſoient abſolument noirs, les femmes de tout rang, ſoit riches ou pauvres, ne ſe voilent pas : celles de diſtinction vont en palanquins ſans rideaux, & celles des ſoldats courent

à cheval. — La proſtitution eſt auſſi très-commune. Pluſieurs brahmans vendent leurs propres filles ou celles qu'ils élevent, à de très-grands prix. Cependant M. Chambers ajoute, qu'un brahman à qui il avoit communiqué cette partie de ſa relation, en fut indigné, & qu'il nia fortement le fait, en convenant néanmoins qu'il étoit en uſage parmi les caſtes inférieures.

Pluſieurs caſtes élevent des volailles chez eux & en mangent les œufs : les brahmans & quelques autres caſtes ne mangent jamais ni viande ni poiſſon. Il eſt défendu de tuer les vaches dans tous les pays dépendans des Marattes. — Les Muſulmans n'y ſont qu'en petit nombre, & leur influence eſt peu conſidérable. Cependant l'idolâtrie y regne, & on voit pluſieurs temples conſacrés à ſon culte.

Nous emprunterons de l'auteur quelques paſſages, dans le deſſein de jetter des ombres ſur le tableau effrayant des uſages des Marattes que nous avons tracés au commencement de cet extrait.

» Quelques-unes de leurs coutumes me paroiſſent excellentes. On ne peut trop admirer » la bonne intelligence & l'union qui ont régné » pendant long-tems parmi leurs chefs, au » point qu'il n'y a pas eu d'exemple de la » moindre fourberie entre-eux juſqu'à l'époque » où Ragonauth-Row ſe rendit infame par ſa » trahiſon. On admire également l'attention & » le reſpect que le Paiſhwaſh & tous les miniſ- » tres portent à ceux qui exercent la profeſſion » militaire. Le Paiſhwaſh dans le derbar public,

» reste debout jusqu'à neuf heures du matin, » embrasse tour-à-tour chacun des *Jammatdai*, » & reçoit leurs complimens. A leur départ, » c'est dans la même attitude qu'il leur présente » le sorbet, & qu'il reçoit & embrasse tous ceux » qui viennent lui parler, de quelque état & con- » dition qu'ils soient.

» C'est un réglement commun entre eux, que » quand un capitaine ou même le commandant » d'une armée se rend sujet aux sommations du » Paishwash, loin de penser à faire quelque ré- » sistance, il se représente personnellement sans » delai, pour subir le sort que le Paishwash » juge à propos d'ordonner.

» Comme ce peuple est particuliérement adonné » à la guerre, il a dégagé cette profession de » toute entrave. Si un général dans une expé- » dition s'est endetté au-delà de ses moyens, le » gouvernement lui remet sa dette & l'en libere » entiérement; sans exiger de lui des comptes » bien rigoureux. — Les enfans succedent im- » médiatement aux peres dans leurs emplois » & dans leurs biens, & pendant qu'ils sont » mineur, des députés gerent pour eux, & » rendent compte des revenus à la famille du » défunt. «

(European magazine ; Gentleman's magazine ; British register.)

Aux Soldats; par M. de Boussannelle, brigadier des armées du roi, ancien capitaine au régiment du commissaire-général de la cavalerie, membre de l'académie royale des sciences & belles-lettres de Béziers. A Paris, chez P. M. Delaguette, imprimeur-libraire, rue de la vieille Draperie. 1 vol. *in-8vo.* d'environ 300 pages; avec cette épigraphe :

> Militum virtuti & gloriæ ea debebatur merces.
> *De Militiâ Romanâ, par. 11, lib. 11, cap. 10.*

DONNER aux soldats une juste idée de la noblesse de leur état, leur inspirer l'amour des devoirs qu'ils ont à remplir, les pénétrer de l'esprit de subordination, de discipline & de douceur, les animer par la vue des récompenses réservées au courage & à la bonne conduite, leur faire enfin chérir & respecter par-dessus tout, la religion; tel est le but que s'est proposé & qu'a parfaitement rempli dans cet ouvrage M. de Boussannelle.

Persuadé, sans doute, que l'exemple est plus puissant sur les esprits que les plus beaux préceptes, l'auteur ne manque jamais de les faire venir à l'appui de ses leçons. Par-là son livre utile aux soldats, devient en même tems agréable à tout autre lecteur. C'est un recueil de traits intéressans, tirés indifféremment de l'histoire ancienne & moderne.

M. de Bouſſannelle ſe plaint avec raiſon, que nos écrivains négligent généralement de recueillir ces actions de bravoure & de généroſité, de la part des ſimples ſoldats, que les anciens avoient toujours ſoin de relever. Ou ſi quelques-unes ſont tirées de l'oubli, on ignore communément le nom de l'auteur. Faut-il, par exemple, que le nom du ſoldat qui fit la réponſe ſuivante, ſoit inconnu?

» Au ſiege de Berg-op-Zoom, M. de Saint-
» Germain, pour lors lieutenant-général au
» ſervice de France, voyant un ſoldat ſortir du
» débouché des ſappes, & ſe retirer aſſez vîte
» vers la queue de la tranchée, demanda avec
» le ton & l'air du ſoupçon, *où va ce ſoldat?*
» Le ſoldat bleſſé, ſans qu'on vît aucune appa-
» rence de bleſſure, répondit, *je vais mourir*,
» & il tomba mort, après avoir fait quelques
» pas.

» Dans la guerre des Alpes, M. le maréchal
» de Belle-Iſle, voulant s'emparer d'un fort,
» s'approcha de quelques grenadiers, & leur dit:
» *Mes amis, il me faudroit 50 volontaires pour*
» *emporter cet ouvrage, & voilà 50 louis d'or que*
» *je leur donne à partager après l'attaque. Mon gé-*
» *néral*, lui répondit un grenadier, *c'eſt trop*
» *chaud pour de l'argent, mais commandez.* «

Voici un trait de M. Chevert, qu'on lira avec
» plaiſir. » M. de Chevert, devenu maréchal-
» de-camp, étoit employé fréquemment, & tou-
» jours avec ſuccès, par M. le maréchal de
» Belle-Iſle. Un officier-général françois, hom-
» me de cour, mais peu inſtruit de la guerre,

» se plaignoit avec autant de fierté que d'aigreur, de la préférence que l'on donnoit à » un officier de fortune sur lui... M. de Chevert en fut averti, & crut devoir se venger » de la façon suivante. Un jour que M. le maréchal de Belle-Isle lui avoit destiné un détachement aussi difficile que glorieux, s'il » réussissoit, M. de Chevert rechercha & acosta » cet officier : *Monsieur*, lui dit-il, *je suis toujours étonné que l'on n'emploie pas un homme de* » *votre mérite.* -- *Ce n'est pas ma faute*, répondit l'officier-général, *tout se fait ici par faveur,* » *& j'ai demandé plusieurs détachemens inutilement.* -- » *J'en sais un*, lui dit alors M. de Chevert, » *qui vous conviendroit parfaitement.....* A mesure » que M. de Chevert lui en faisoit le détail, » l'officier-général pensoit, rêvoit, s'attristoit, » & finit enfin par lui dire que ce n'étoit pas à » son tour à marcher, & qu'il falloit laisser ce » détachement à quelqu'un qui connût le pays, » enfin il le refusa. Alors M. de Chevert lui » dit : *Eh bien!* monsieur, *ce détachement m'est* » *destiné, c'est par des entreprises périlleuses, & que* » *vous refuseriez, que j'ai acquis les grades où je* » *suis parvenu ; je sais ce que vous avez dit de* » *moi, & combien vous avez cherché à me déprécier,* » *mais à présent je suis bien vengé.* «

M. de Boussannelle est bien loin de regarder la religion comme incompatible avec le courage & les fonctions militaires : il est même persuadé qu'il n'y a point de plus braves soldats, que ceux qui ont de la piété ; aussi ne cesse-t-il de la leur recommander, comme la base de tous

leurs devoirs, & il cite à ce ſujet des exemples auſſi curieux qu'édifians.

Un privilege bien précieux que cet auteur rappelle aux officiers ſupérieurs, eſt celui de créer officiers, dans le moment d'une action, les braves ſoldats qui s'y diſtinguent. Il ſe plaint de ce qu'il eſt tombé en déſuétude, & prouve par beaucoup d'autorités que les colonels, meſtres-de-camp, &c. ont joui de tout tems de ce droit ſi intéreſſant.

» Sire, diſoit le chevalier *Bayard* à François I, je n'ai d'autres dans ma compagnie, » que des ſoldats intrépides, & entr'autres, un » fier homme, le fils d'un de mes tambours, » qui me montre le chemin de par-tout; c'eſt » un démon d'eſcalade & de courage : certes, » votre majeſté feroit un grand coup de me le » faire officier. Son pere n'a jamais pu le de» venir, à cauſe, a-t-on dit, de ſa caiſſe & de » ſa caſaque; & cependant c'eſt un rude & » maître compagnon. . . Bayard, mon ami, dit » le roi, caiſſes & caſaques ſont honorables à » mon ſervice : faiſons officiers, tout dans ce » moment, le pere & le fils enſemble, & toute » la race encore, ſi vous le voulez, puiſqu'elle » eſt ſi loyale. Que ne les avez-vous faits » vous-même tout ſeul ? n'avez-vous pas » ce droit ? Où ſont-ils ces bons & braves » enfans ? faiſons-les venir, & je veux qu'ils » ſoient officiers ſur l'heure. Qu'en penſez-vous, » Bayard ?

Cet ouvrage reſpire par-tout la religion & le patriotiſme. L'auteur lui-même ne peut être qu'un

brave & vertueux officier. On pourroit intituler son livre, *le Bréviaire du Soldat*.

P. S. Au moment où nous terminons cet article, nous recevons les *feuilles de Flandres*, qui nous fournissent l'occasion de lui donner plus d'extension par quelques autres nouveaux traits de courage intrépide de la part de nos soldats.

» Les deux bataillons dédoublés du régiment d'*Auvergne*, qui forme aujourd'hui celui de *Royal-Auvergne*, ci-devant en garnison à Nancy, & dont M. le vicomte *de Rochambeau* est colonel, est arrivé à Lille samedi dernier. (28 avril) Il a été reçu avec la plus grande démonstration de joie par ses anciens camarades du régiment d'*Auvergne*, en garnison ici depuis près de 4 ans, & dont M. le vicomte *de Laval* est colonel. Le corps de Mrs. les officiers avoit fait dresser dans une des salles de l'hôtel du gouvernement, une table de 100 couverts, qui a été supérieurement servie, le samedi & le dimanche. Une partie de Mrs. les officiers de la garnison ont été invités, pour être témoins de la bonne intelligence & de la vraie concorde qui regne parmi ces deux régimens, qui autrefois n'en faisoient qu'un. Le surtout qui couvroit la table, avoit 9 pieds de long sur 3 de large; les attributs étoient en pastillages & sucre, & faisoient honneur aux talens & au goût du Sr. *Grégoire*, marchand confiseur, rue des Malades, qui les avoit composés. On y voyoit, 1°. une redoute palissadée & frésée, avec tous les accessoires relatifs, enlevée à Savanah, par les chasseurs de *Royal-Auvergne*. 2°. M. le chevalier d'*Assas*, capitaine au régiment d'*Auvergne*, couronné par l'immortalité, avec cette légende: *Au héros de Clostercamp*. 3°. Le

général *Washington*, témoignant sa satisfaction au régiment de *Royal-Auvergne*, & le priant d'accepter l'obusier qu'il avoit pris sur l'ennemi. 4°. Enfin, deux officiers, un de *Royal-Auvergne*, & l'autre d'*Auvergne*, tenant un cœur avec cette inscription : *Unis à jamais.* Dans le milieu du surtout, s'élevoient les drapeaux des deux régimens enlassés de branches de laurier, de palmier, &c. &c. De belles colonnes & une balustrade enluminées ornoient le pourtour de ces magnifiques emblêmes d'honneur & de gloire. Les bas-officiers, chacun suivant leur grade, les grenadiers, les chasseurs, les basses compagnies, les musiciens, les tambours, tous respectivement se sont empressés d'accueillir leurs camarades & de les fêter. Les provisions, dans le quartier des buisses, où loge le régiment d'*Auvergne*, étoient immenses. Elles consistoient, nous a-t-on dit, en 50 rondelles de bierre, & plus de 4000 liv. de viande. Nous pouvons assurer particuliérement, que l'ordre & la propreté y régnoient. M. le vicomte de Laval, qui est le pere de ses soldats, a bien voulu contribuer à cette fête par des libéralités, & Mrs. les chefs de ces régimens méritent les plus grands éloges, par la bonne discipline qu'ils ont établi dans cette fête. Hier matin le régiment de Royal-Auvergne a pris la route de Dunkerque, où il va travailler au rétablissement de son port «.

*Précis historique des hauts-faits & de la bravoure du régiment d'*Auvergne *depuis sa création.*

» Ce régiment est un des plus anciens. Sa création remonte au 6 mars 1597 : il portoit alors le nom de *Dubourg-Lespinasse.* Le 15 septembre 1635, le nom de la province d'Auvergne lui fut donné, & le roi, dès ce moment, lui permit de porter le drapeau blanc. On peut dire que ce corps

a été le berceau de nombre de grands-hommes, dont plusieurs sont parvenus aux plus hauts grades militaires. Depuis sa création, il a toujours été utilement employé dans toutes les guerres que la France a eue à soutenir, même dans des expéditions lointaines, & jamais il n'a perdu ses drapeaux, ce qui lui a mérité le glorieux surnom d'*invicta Legio*. En 1597, *Auvergne* se trouva au siege d'Amiens, où il se distingua, en 1600, à ceux de Chambery & de Montméliant (1). En 1621, ce régiment fit le siege de Monheur. Les années suivantes, il fut employé à l'expédition de l'isle de Ré, aux sieges de Royan, Negrepliffe, St. Antoine, Lunel & Montpellier. On lui confia, en 1627, la défense de la fameuse digue que Louis XIII avoit fait élever pour soumettre la Rochelle. Il se distingua en 1629 & 1630 à l'attaque du Pas de Suze, & des retranchemens du pont de Carignan. Il fit les campagnes de 1639, 40 & 41, & se couvrit de gloire en 1642 au siege du château de Tortonne; en 1643, à celui de Trin, & à ceux de Sant Y-A & de Vigevant en 1644 & 45. A l'époque de cette derniere année, il contribua à la défaite des ennemis au passage de la Mora; il eut aussi beaucoup de part à la prise de Portolongone en 1646 (2). Il fut employé dans les campagnes suivantes, tant en Piémont qu'en Catalogne. En 1654, il suivit le duc de Guise à Naples. Il fit le siege de Pavie en 1655, celui de Valence en 1656, où après avoir fait des prodiges de valeur, il rentra en

(1) Dans cette guerre, 200 hommes, commandés par M. *Despinasse*, ne purent être forcés par 400 chevaux.
(2) M. *de Crillon*, alors son lieutenant-colonel, y fut blessé.

France en 1659. Il fut envoyé en Hongrie en 1664; il contribua au gain de la bataille de St. Godard, & partagea à juste titre la gloire de cette journée, dans laquelle les Turcs perdirent 16000 hommes (1). Ce régiment fit partie des troupes que Louis XIV assembla en 1666 entre Mouchy & Compiegne. Il forma en 1667 une 4me. brigade que S. M. conduisit dans les Pays-Bas; fit le siege de Lille (2), & se trouva à celui de Wezel en 1672, où il emporta lui seul la citadelle. Ses campagnes de 1673 & 74, furent en Hollande, où il fit le siege de Maestricht, & assista à la bataille de Seneff. En 1675 & 76, il fit partie de l'armée d'Allemagne; en 1677, il revint en Flandre & contribua à la réduction de Valenciennes. Il fut ensuite envoyé après tant de beaux exploits, sur la Moselle, où il resta jusqu'à la paix de Nimegue, en 1678. Il revint ensuite en Flandre & entra dans Courtray, après sa prise en 1683. Au siege de Luxembourg, en 1684, il monta les tranchées, y perfectionna les logemens, & trois jours après la ville se rendit. Il ne se distingua pas moins à celui de Philisbourg en 1688. L'attaque de la contrescarpe d'une redoute y couvrit de gloire ses braves grenadiers, & le corps des officiers ayant à leur tête M. *de Catinat*, repoussa l'ennemi qui avoit fait une vive sortie, s'empara de leur poste & la ville se rendit. En 1689, *Auvergne* fut em-

---

(1) Louis XIV, voulant donner au régiment d'Auvergne des preuves de sa satisfaction à l'occasion de cette affaire, au succès de laquelle il eut la plus grande part, combla de graces tous les officiers, & accorda au lieutenant-colonel une pension de 150 livres, réversible sur tous ses successeurs.

(2) Le duc *de Chevreuse*, son colonel, y fut blessé,

ployé sur le Rhin, & en 1690 sur la Moselle. Il joignit ensuite l'armée de Flandre, & il se trouva à l'attaque & à la défaite des alliés à Fleurus. Il servit avec distinction au siege de Mons en 1691, & en 1692 à ceux des ville & château de Namur; fit sur le Rhin les campagnes de 1693 & 94, passa à l'armée du Piémont en 1695, commença le siege de Valence en 1696, revint en France avec toutes les troupes, après que la neutralité de l'Italie fut acceptée par l'empereur & le roi d'Espagne.

SECOND *siecle d'honneur du régiment d'Auvergne.*

Le 1er. septembre 1701, *Auvergne* se trouva à l'attaque du bourg de Chiary. Un détachement de ce corps étoit en 1702 dans Crémone, lorsque le prince Eugene surprît cette ville : ce détachement contribua au salut de la garnison. En 1703, il se trouva à toutes les opérations du duc de *Vendôme;* pénétra dans le Trentin; força le passage des montagnes; prit Bercello, Nago, Orgo, & bombarda Trente. Après avoir gardé les lignes du Montferrat, Auvergne joignit l'armée à Yvrée en 1704, où deux compagnies de grenadiers attaquerent, emporterent un ouvrage avancé. La ville capitula. Au siege de Verrue, même année, il fut chargé de l'attaque de la gauche du fort de Guerbignan, il l'emporta & s'y logea (1). Ce régiment se ren-

(1) Dans cette affaire périlleuse, le nommé *Cabaret*, soldat, arracha des mains de l'ennemi, un saucisson auquel on alloit mettre le feu. *M. de Vendôme*, témoin de cette intrépidité, la récompensa sur le champ, en faisant son auteur officier, & le roi témoigna aussi sa satisfaction, sur la maniere dont ce régiment s'étoit comporté pendant le siege.

dit

dit ensuite à l'armée de Lombardie en 1705; il se distingua à la bataille de Casano & à l'attaque des retranchemens des impériaux; il eut aussi grande part au gain de la bataille du bourg de Calcinato en 1706. Le régiment entra ensuite dans les lignes de Turin, dont *M. de la Feuillade* faisoit le siege. En 1707, il contribua par sa bravoure à la reddition de Lérida, jusqu'alors l'écueil des plus grands capitaines. Au siege de Tortose, *Auvergne* campoit dans un vallon à la queue de la tranchée; *M. d'Asfeld* observa au duc *d'Orléans* combien cette position étoit mauvaise : *Je le sais*, répondit le prince, *mais je l'ai donnée au régiment* d'Auvergne, *il la rendra bonne;* la place capitula. Le duc de *Vendôme* fut envoyé en 1710, au secours de *Philippe V*; ce général demanda le régiment *d'Auvergne*. Il servit avec la plus grande distinction aux sieges de Géronne, de Vinasque & de Cardonne, ainsi qu'à celui de Barcelonne en 1714. Il fut employé en 1720 à former la ligne le long du Rhône, depuis Beaucaire jusqu'à Tournon, pendant que la peste ravageoit la Provence. En 1733, les fatigues des travaux de Metz réduisirent 800 soldats aux hôpitaux. Le ministre, *M. d'Argenvillier*, ne destinoit, par cette raison, le régiment à aucune des deux armées d'Allemagne ou d'Italie. Le corps affligé de l'inaction dans laquelle on vouloit le laisser, députe à la cour, le marquis de *Clermont*, capitaine, pour s'en plaindre (1). L'ordre est expédié; *Auvergne*

(1) Le marquis de *Maillebois*, depuis maréchal de France, chargea cet officier d'une lettre pour le ministre. Elle finissoit ainsi : *Vous savez, Monseigneur, qu'un régiment tel que celui d'Auvergne, décide souvent du gain d'une bataille.*

vole au combat. Il contribue à la capitulation des places de Gera, d'Adda & de Pizzighltone, il marcha ensuite au siege de Milan & de son château qui se rendirent. En 1734, le roi de Sardaigne, & le maréchal de *Villars*, tombent dans un détachement des impériaux qui les enveloppe & qui fait feu sur eux; leurs gardes sont culbutées; le roi & le maréchal étoient pris sans deux compagnies de grenadiers *d'Auvergne*: elles accourent, chargent l'ennemi, tuent cinquante hommes, font 30 prisonniers, & sauvent le roi & le maréchal. Après cet exploit glorieux, cinquante hommes commandés par *M. de Gévaudan*, sauverent le maréchal de *Broglie*, lorsque le comte de *Koniffeck* passa la Secchia avec un corps de 10000 hommes (1). Toutes les affaires auxquelles l'*invicta Legio* se trouva dans le cours de cette année, ajouterent à sa gloire; elle y mit le comble à la bataille de *Guastalla* (2). Les années 1735, 36 & 37, n'offrent

(1) *M. de Gévaudan*, à cette époque, voyant qu'il alloit être accablé par le nombre, renvoya son enseigne avec quelques hommes. *M. d'Ormoy* s'enveloppe de son drapeau, passe à travers des ennemis & rejoint son corps. Le détachement de *M. de Gevaudan* fut presque tout tué, lui-même fut blessé & pris.

(2) On ne peut taire ici ce que dit de ce corps le roi de Sardaigne, en parcourant le champ de bataille. Appercevant un terrein couvert de morts portant l'uniforme violet, il s'écria, *il ne nous reste donc plus de ces braves gens! Voyez sire*, répond le maréchal de *Coigny*, qui l'accompagnoit, en lui faisant jetter les yeux sur la plaine; *voici leurs débris qui battent encore vos ennemis. Eh! quoi, s'écria le roi, prétendent-ils seuls détrôner l'empereur.* Sur le champ, S. M. vole à ce régiment, lui fait faire halte, vante sa bravoure, & distribue des marques de sa satisfaction. Cette sanglante bataille réduisit ce régiment à 400 hommes.

rien de remarquable. En 1738, il s'embarqua à Antibes avec quatre autres régimens, pour la Corse. On sait comment ce corps & ceux qui ont fait cette guerre s'y sont comportés. *Auvergne* repassa en France en 1741.

En 1742, Auvergne joignit à Sedélitz, l'armée aux ordres du maréchal de *Broglie*; ses grenadiers eurent bonne part à l'affaire qui décida la levée du siege du château de Frawemberg, devant lequel étoient les ennemis. Le surplus du régiment, qui bordoit un chemin creux, y essuya un feu vigoureux. Au siege de Prague, qui fut terrible, Auvergne emporta l'épée à la main une redoute qui décida du succès de l'attaque. Le siege se leva & on obtint une capitulation honorable. En 1743, après l'affaire de Dettinguen, le maréchal de *Noailles* écrivit au roi: *Nous avons emmené une piece de canon des ennemis, qui a été prise par le régiment d'Auvergne, dont on ne peut dire assez de bien à votre majesté.* Louis XV vint lui-même commander l'armée de Flandres en 1744. Arrivé à Douay, Auvergne servit à sa garde. Lille étoit menacée par les ennemis, ce régiment y fut envoyé. A l'époque mémorable de la bataille de Fontenoy, Auvergne s'y montra digne de son surnom. La victoire chanceloit, il reçoit ordre de quitter son poste, vole sur le champ de bataille, & combat l'ennemi avec la maison du roi, & tous se couvrent d'une gloire immortelle dans cette sanglante affaire. Au siege de Tournay, les grenadiers monterent la tranchée neuf fois. Ce régiment rayonnant de gloire & courbé sous le poids de ses lauriers, finit sa campagne par les sieges de Dendermonde & d'Ath. En 1746, Auvergne joignit l'armée près de Bruxelles, il marcha ensuite vers Louvain & sur Malines, sous les or-

dres du prince *de Soubise*, aujourd'hui maréchal. Malines ouvrit ses portes, & Anvers fut investi. Auvergne fit partie des troupes assiégeantes; la ville fut prise ainsi que Mons, Charleroy & Namur. Le gain de la bataille de Rocoux dépendoit de la prise du village qui donna son nom à l'affaire. Navarre & Auvergne étoient chargés du centre de l'attaque; les brigades de Royal & de l'Isle avoient la droite; elles s'avancerent; le canon chargé à cartouche, & la mousqueterie ennemie les foudroient. Auvergne entre dans un verger, & s'empare d'une batterie; l'avantage se décide, & il emporte deux redoutes l'épée à la main. M. *Castaignos* en attaque une troisieme à la tête de ses grenadiers. Le Sr. Vauchoux, son sergent, se jette le premier dans l'ouvrage, & on s'en rend maître. Le Sr. *Camatte*, grenadier, se jetta dans la premiere attaque au centre des ennemis, & leur enleva un drapeau au milieu de leurs bataillons. *Vauchoux* & *Camatte* reçurent dans le moment la récompense due à leur courage; le premier fut fait officier, & l'autre porte-drapeau (1). Le marquis *de Contades*, chargé par le maréchal *de Saxe*, du commandement des troupes destinées à la conquête de la Flandre Hollandoise, & dont Auvergne faisoit partie, se met en mouvement; il prend le fort de la Perle, & celui de Lieskenshoeck. M. *de Chaumouroux* fut chargé par le marquis de Contades du grand & petit Kyhuit. Ses gre-

---

(1) Avant qu'Auvergne attaquât Rocoux, son aumônier lui faisoit une exhortation trop longue, sans doute, pour l'instant. M. *de Chaumouroux*, lieutenant colonel, impatient, l'interrompt & dit : *Soldats ! M. l'abbé veut vous dire qu'il n'y a pas de salut pour les lâches*; il crie : *Vive le roi*, & vole à l'ennemi.

nadiers & trois autres compagnies le ſuivent ; on attaque, barrieres, paliſſades, retranchemens, rien n'arrête. On ſe jette dans le chemin couvert, on arrive au corps de la place, & on s'en rend maître (1). Les compagnies de grenadiers, ſoutenues de trois piquets, ayant à leur tête M. Julien, attaquerent enſuite le fort de Zandberg, qui couvroit Hulſt. Les ennemis perdirent 300 hommes, & le fort ſe rendit (2). Auvergne contribua aux ſuccès de M. *de Contades*, qui ſe rendit ſucceſſivement maître de ſept forts ; devant quelques-uns deſquels M. *de Vauban* avoit échoué. Ainſi fut conquiſe la Flandre Hollandoiſe.

En 1747, ſe donna la bataille de Tongres, & Auvergne ne put y avoir part ; mais la miſſion dont il fut chargé n'étoit pas moins honorable. Il fut placé avec d'autres brigades ſur la hauteur d'Herderen pour garder la perſonne du roi. La campagne de 1748 s'ouvrit par le ſiege de Maeſtricht. Auvergne y monta deux fois la tranchée, fit l'attaque d'une fleche qui étoit en avant du chemin couvert ; les grenadiers mar-

(1) M. *de Chaumouroux*, nom cher à Auvergne, âgé de 60 ans, ſe jette le premier dans le chemin couvert, ébranle la premiere paliſſade, & eſt bleſſé. Un nommé *Renard*, de Bagnolles en Languedoc, grenadier, fut auſſi bleſſé, mais à mort dans cette affaire. Deux de ſes camarades veulent le ſecourir, il leur dit encore d'un ton ferme, quoique mourant : *Retournez, mes amis, je vais mourir ; vous me ſervirez mieux en me donnant la conſolation de vous voir vaincre.*

(2) L'officier général, commandant la tranchée faiſoit à M. *Julien* une inſtruction longue & détaillée ſur la maniere qu'il devoit diriger ſon opération. Ce guerrier l'interrompt, & lui dit : *Je vous entends, il faut vaincre, c'eſt je crois, tout ce que vous voulez me dire ; je le ferai.*

chent à l'ouvrage, chassent l'ennemi à coup de bayonnettes, le poursuivant jusqu'au corps de la place, & la flêche fut emportée. L'ennemi met feu à une mine, l'ouvrage & partie de nos gens sautent; l'autre partie se maintient sur les ruines jusqu'au lendemain matin, malgré le feu de l'ennemi. Maestricht se rend deux jours après. Les places conquises sont rendues en 1749, & la paix est conclue. En 1757, Auvergne arriva à Cassel après 72 jours de marche, & 13 jours après à Hanovre. Cette campagne n'eut rien de remarquable. En 1778, deux compagnies se trouverent à la fâcheuse rencontre de d'Hammelspring; ils s'y firent tailler en pieces; le brave *Vauchoux* y fut tué. Auvergne se trouva encore à la bataille de Crevell (1). Le régiment partit de Cologne en 1759, & alla camper à Néiderweimar, où l'armée s'assembla. Il fut ensuite détaché avec une brigade de cavalerie aux ordres de M. *de Saint-Germain*, & il campa à Meultoven (2). On sait comment Auvergne se comporta à la bataille de Minden, ainsi que deux compagnies de ses chasseurs à l'escarmouche d'Hamelin; & combien la division de M. *de Saint-Germain*, dont les brigades d'Auvergne faisoient partie, protégerent la retraite de l'armée (3). En 1760, les brigades d'Auvergne fu-

(1) C'est a la fin de cette-campagne que M. le comte *de Rochambeau* fut nommé colonel d'Auvergne.

(2) Les marches savamment combinées de M. le maréchal *de Contades*, opérerent dans cette circonstance la conquête de la Hesse, la prise de Munster, & firent investir Leipstat.

(3) Les suites de ces dispositions, peut-être plus avantageuses que le gain d'une bataille, firent un honneur infini à M. *de St.-Germain* & à M. *de Rochambeau* qui le seconda parfaitement.

rent d'un utile secours à la bataille de Corbak. A l'affaire d'Eissemberk, Auvergne s'y couvrit de gloire. On prit aux ennemis neuf pieces de canons & leurs équipages, & M. *de Fersen*, général ennemi, y fut tué (1). Auvergne partit ensuite pour Wildungen, & se rendit à Neuss, où M. *de Castries* prit le commandement des troupes. Les préliminaires de la bataille de Clostercamp donnerent lieu à plusieurs escarmouches. Il étoit essentiel d'y conserver l'avantage. Auvergne étoit par-tout, M. *Castaignos*, capitaine à la tête de 60 hommes, se jetta au milieu des ennemis, fit prisonnier le capitaine *Pool*, commandant un régiment de grenadiers Anglois; la bataille se gagna, les ennemis perdirent 4000 hommes, Auvergne leur enleva une piece de canon & un étendard, mais il eut 800 soldats de tués, & 58 officiers tués ou blessés (2). Le chevalier *d'Assas*, qui s'étoit porté en avant pour reconnoître, fut saisi par une troupe de grenadiers Anglois; on lui promet la vie s'il se tait; pour toute réponse, ce guerrier crie: *A moi chasseurs, ce sont les ennemis.* Il tomba aussitôt percé de coups de bayonnettes. Un caporal qui ne pût joindre son corps que la veille de la bataille, y reçut un coup de fusil: prêt à expirer, il disoit à deux de ses camarades qui s'efforçoient de le consoler & de lui donner des secours: *Mon dieu, que je suis heureux d'être ar-*

---

(1) Les manœuvres de M. *de Rochambeau*, la veille de cette affaire, furent si savantes & si à propos, qu'avec 1800 hommes, dont 600 d'Auvergne, il retarda la marche de M. *de Fersen*, qui commandoit un corps de 6000 hommes.

(2) MM *de Rochambeau*, colonel, & *la Bartelle*, lieutenant-colonel, furent du nombre des blessés.

rivé hier au ſoir! Claude - Antoine Jacob, auſſi caporal, eut la jambe caſſée d'un coup de feu. Il tombe, ſe traîne vers une maiſon voiſine, s'appuie contre le mur, & recommence à ſe ſervir de ſes armes tant qu'il lui reſte de cartouches & de forces. Un nommé *Dupont*, de Cambray, auſſi caporal, étoit détaché aux équipages à Meun. Il apprend qu'on ſe bat, demande à rejoindre ſa compagnie. *Mon capitaine*, diſoit-il, *eſt aux chaſſeurs, la compagnie eſt ſans lieutenant, ſans ſergens, ſans caporaux, elle a beaucoup de recrues qui pourroient faire quelque choſe d'indigne du régiment d'Auvergne*; il vole & arrive au milieu de l'action. M. *de St. Firmin*, capitaine, défendoit un débouché avec 10 ſoldats, le reſte de ſa compagnie; une colonne s'avance ſur lui, il tient ferme, ſe fait tuer ſur la place avec les ſiens. Les ennemis en parloient avec enthouſiaſme. En défilant, quelques ſoldats ſe diſoient: *Voilà nos pauvres camarades*; eh bien, reprit le Sr. *Poitevin*, ſergent, *pourquoi les plaignez-vous? Ils ont battu les ennemis du roi, ils ſont morts les armes à la main: ne ſont-ils pas heureux?* Auvergne, preſque détruit, voulut continuer ſes ſervices; il refuſa de repaſſer en France pour y prendre du repos. Il partit de Duſſeldorp en 1761, & contribua à la pénible, mais glorieuſe expédition, dans laquelle le maréchal *de Broglie* força les alliés à lever le ſiege de Zieghenheim & de Caſſel (1).

---

(1) Le chevalier *de Vielcaſtel*, capitaine-commandant une compagnie de chaſſeurs, eut beaucoup de part aux différentes actions qui rendirent mémorable le ſiege de cette derniere place. M. *de Chaumont*, lieutenant, à la tête d'une avant-garde, compoſée de nos grenadiers &

Le régiment fit partie des troupes qui ouvrirent la tranchée devant Wolfenbuttel ; 4 pieces de canon servies sous les ordres de M. *de Villemejeanne*, capitaine, contribuerent à démonter la batterie ennemie. On se prépara à l'assaut ; la ville se rendit. L'assaut commencé contre le château d'Amœnebourg, en 1782, où étoit chargé d'une fausse attaque un bataillon de grenadiers, ayant été remis au lendemain, les ennemis battirent la chamade. Auvergne étoit resté le plus près de la brêche. La garnison au nombre de 600 se rendit prisonniere. Le 7 novembre de la même année, on apprit la signature préliminaire de la paix ; toutes les troupes repasserent en France. Le 10 septembre suivant, Auvergne s'embarqua pour l'Amérique. Sa destination étoit de rejoindre les troupes qui devoient être chargées de l'expédition projettée sur la Jamaïque. Au printems de 1783, la paix fut signée. Le régiment resta dans une inaction forcée. Il eut ordre de repasser en France, & il y débarqua le mois de juillet de la même année. Les deux bataillons dédoublés du régiment d'Auvergne, qui forment celui de royal Auvergne y débarquerent à la même époque. Ils étoient depuis 4 ans à l'isle de France.

---

de chasseurs, se jetta le premier dans l'ouvrage de la redoute qui défendoit le village de Filingausen ; secondé par d'autres troupes, il l'emporta & s'y maintint. Auvergne perdit en cette occasion 100 hommes, tant grenadiers que chasseurs.

LETTRE de M. DE LESTRADE, colonel au régiment de Gatinois, à M. le Vicomte DE LAVAL, en date du cap Saint-Domingue, le 20 décembre 1779.

MONSIEUR,

» Je vous dois certainement bien compte d'une partie de vos éleves à l'attaque de Savanah au continent de l'Amérique, sous les ordres de M. le comte d'*Estaing*, qui après son glorieux combat de la Grenade, vint ici pour y prendre 100 hommes d'élite par régiment, qu'il réunit à ceux qu'il avoit déja sur son escadre. La compagnie des chasseurs de l'infortuné dédoublement du régiment d'Auvergne, fût la troupe d'élite que nous fournîmes; elle fut l'exemple du courage & le vrai modele de la valeur; aveu fait généralement & unanimement par toutes les troupes, qui ont été dans la plus étonnante admiration de l'excellente conduite qu'a tenue cette compagnie dans les deux différentes attaques qu'il y a eu contre cette ville, environnée de redoutes, de retranchemens & de puits disposés en triangle, très-rapprochés. Ils avoient dans la chaleur du combat, pris pour cri d'encouragement & de ralliement, *Auvergne* & d'*Assas*. A ce cher souvenir, ils ne connoissoient plus de danger, ils ont tous surmonté les obstacles les plus périlleux, malgré l'explosion du salpêtre multipliée à l'infini. Leur fierté & leur inimitable contenance, ont facilité à M. *Le Vert*, sous-lieutenant intrépide, d'entrer lui cinquieme, dans une grande redoute palissadée & fraisée, dont les défenseurs étonnés de cet audace, prirent la fuite, en abandonnant leurs armes; en-

fin, cette incomparable compagnie étant sans appui, abandonnée de tous les combattans, seule elle a résisté à l'ennemi, qui vouloit poursuivre les fuyards; mais accablée par le nombre & ayant déja perdu la moitié de son monde, elle s'est retirée en si bon ordre, qu'elle a emporté avec elle ses illustres blessés, dont voici les noms. --- M. le vicomte *de Bethisy*, capitaine en second, qui conduisoit cette petite colonne, blessé de trois coups de feu, dont l'un lui a percé la main gauche, l'autre le bras droit, & un biscayen lui a fortement labouré le ventre. -- M. de *Lireuil*, capitaine - commandant de cette compagnie, blessé sur le côté d'un biscayen. -- M. *de Foucavlt*, capitaine en second, renversé par terre sans connoissance, par la pression de l'air d'un boulet, ce qui l'avoit suffoqué un moment. --- M. *de Justamon*, premier lieutenant, tué roide. --- M. le chevalier *de la Roche - Negly*, blessé par un coup de biscayen à la tête, dont il a été trépané. --- M. le chevalier *de Tourville*, par un coup de fusil un peu au-dessus du teton droit, qui lui sort dans la même direction à l'épaule. --- M. *Le Vert*, premier sous-lieutenant n'a point été blessé, mais on lui a compté plus de cent coups de fusil sur ses habits ou dans son armure. «

(*Feuilles de* Flandres; *Année littéraire*; *Journal général de* France.)

GULLIVER ressuscité, ou les voyages, campagnes & aventures extraordinaires du baron de Munikhouson. A Londres, & se trouve à Paris, chez Royez, libraire, quai des Augustins, 1787, 2 parties; en tout 75 pages.

LA plaisanterie de cet ouvrage, dont on annonce qu'il a eu beaucoup de succès en Angleterre, n'est pas aussi fine que celle des Swift, des Addisson & des Steele; & Gulliver railla plus agréablement de son vivant qu'il ne le fait après sa résurrection. Mais, sans doute, les Anglois seroient blasés comme nous, & il faudroit quelque chose de plus piquant pour exciter leur goût. Ce petit ouvrage est une satyre contre les voyageurs, auxquels on peut appliquer le proverbe: *A beau mentir qui vient de loin.* Le baron de *Munickhouson,* qui a beaucoup voyagé, a éprouvé des aventures extraordinaires: l'extravagance de quelques-unes fait sourire. Sa premiere aventure fut en Russie, lorsque la nuit l'ayant surpris dans la neige, il attacha son cheval à une maniere de piquet, & s'endormit. Le lendemain il fut surpris de se trouver au milieu d'un village: c'est que la neige s'étoit fondue dans la nuit & affaissée doucement sous lui: ce qu'il avoit pris pour un piquet étoit la pointe d'un clocher; ensorte qu'il vit là-haut son cheval pendu par la bride. Le baron ne perdit pas la tête, il tira un coup de

piſtolet ſi juſte, qu'il caſſa la bride, le cheval tomba, le baron monta deſſus, & ils partirent.

On ne lira pas ſans étonnement, qu'ayant un jour tiré ſur un cerf, & n'ayant pu charger qu'avec des noyaux de ceriſe, il l'atteignit au front, étonna le cerf, qui s'enfuit. Mais l'année d'après, il le revit, avec un beau ceriſier entre les andouillers, il le tua, & mangea les ceriſes, qui ſe trouverent excellentes.

Une autre fois, voyageant ſur le Nil, la riviere crut prodigieuſement, & enfin, ſon bateau ſe trouva perché ſur un arbre à ſoixante pieds de terre; le vent culbuta le bateau, les voyageurs s'accrocherent aux branches, où ils reſterent pendant ſix ſemaines : heureuſement c'étoit un amandier chargé de fruits, & ce fut toute leur nourriture pendant ce tems-là, juſqu'au tems où le fleuve rentra dans ſon lit, & eux dans leur bateau.

Le narrateur juſtifie la vraiſemblance de ſes aventures par cette anecdote, tirée des voyages de M. le baron de Tott, & que nous copions dans le Gulliver reſſuſcité.

» Les Turcs avoient placé, près de la ville, » au haut du château bâti ſur la rive du Simoïs, » une piece de canon jettée en bronze, & d'un » calibre ſi fort, qu'elle eût porté un boulet de » onze cens livres peſant. J'étois tenté, dit le » baron de Tott, d'y faire mettre le feu pour » juger de ſon effet. Les gens qui m'entouroient » tremblerent à ma propoſition : ils aſſuroient » qu'il y avoit de quoi mettre, non-ſeulement » le château, mais la ville en poudre. Après

» avoir dissipé leur crainte, j'obtins la permis-
» sion d'exécuter mon projet. Il ne fallut pas
» moins de trois cens trente livres de poudre pour
» lancer un boulet de onze cens pesant. Quand
» l'ingénieur eut mis l'amorce, la foule se recula
» le plus loin possible, & ce fut avec beaucoup
» de peine que je parvins à persuader au pacha
» qu'il n'y avoit aucun risque : l'ingénieur lui-
» même n'étoit pas très-rassuré. J'allai me placer
» sur un ouvrage en pierre ; de-là je donnai le
» signal. L'explosion produisit un effet sembla-
» ble à celui d'un tremblement de terre ; le bou-
» let se divisa en trois éclats, qui rebondirent
» de l'autre côté du détroit, sur la montagne
» opposée, & la surface de l'eau fut couverte de
» fumée dans toute l'étendue du canal. Tel est, je
» crois, le compte rendu par M. le baron de
» Tott : lors de notre arrivée à Constantinople,
» on citoit encore cette expérience comme une
» preuve d'un courage extraordinaire. Le baron
» de Munickhouson, qui ne vouloit pas le céder
» en valeur à un étranger, lança cette piece de
» canon dans la mer, & nâgeant après elle, la
» conduisit à la rive opposée, d'où malheureu-
» sement il essaya de la jetter, à force de bras,
» à la même place, je dis malheureusement ;
» parce que l'ayant mal saisie, elle glissa dans sa
» main, & tomba dans le beau milieu du ca-
» nal, où elle est restée sans espoir de pouvoir
» l'en retirer. «

» Une fois en Pologne, retournant chez *moi*,
» dit le baron de Munickhouson, après avoir
» usé mes munitions, un ours, la gueule béante,

» me barroit le chemin : je cherchai vainement » dans mes poches quelques balles & un peu de » poudre, je ne trouvai que deux pierres de ré- » ſerve ; j'en lançai une de toutes mes forces » dans la gueule ouverte de l'animal, & la fis » entrer fort avant dans ſa gorge. La douleur ou » la ſurpriſe lui firent faire un mouvement ſi » extraordinaire, qu'il me préſenta l'ouverture » oppoſée ; j'ajuſtai alors avec tant d'adreſſe que » la pierre entra ſans obſtacle, & fut ſe heur- » ter contre la premiere : leur choc produiſit une » étincelle, l'étincelle une flamme, la flamme un » incendie qui conſuma l'ours en un moment » ſous mes yeux. Cependant malgré le ſuccès de » cet expédient, je ne vous conſeillerai pas de » vous haſarder ainſi contre un ours, ſur la foi » d'un événement ſemblable. «

» Trois éditions, dans un eſpace de tems aſſez » court, eſt-il dit à la fin de la préface, ont » aſſuré le ſuccès de cet ouvrage en Angleterre : » ſi le peuple penſeur s'en eſt amuſé, il eſt na- » turel de croire qu'il ne déplaira pas à la na- » tion dont la gaieté eſt preſque le caractere diſ- » tinctif. « Un mot de cette même préface, fera voir que l'objet de l'auteur (ſoit Anglois ou autre) eſt, à l'égard des voyageurs, le même qui ſe trouve renfermé dans ces vers de la Fontaine :

Quand l'abſurde eſt outré, on lui fait trop d'honneur
De vouloir par raiſon combattre ſon erreur ;
Enchérir eſt plus court, ſans s'échauffer la bile.

» Tout le monde connoît cette anecdote d'un » voyageur, qui prétendoit avoir vu à la Chine,

» *un chou à l'ombre duquel un régiment de cavalerie* » *pouvoit se ranger.* J'ai vu, dit un témoin de ce » récit, j'ai vu au Jopon, *trois cens cavaliers ma-* » *nœuvrer dans une marmite.* A quoi pouvoit ser- » vir cette marmite, dit le premier conteur? A » cuire vos choux, lui répondit l'autre. « C'est encore ce que la Fontaine, dont l'éditeur ne parle pas, a rendu avec sa naïveté ordinaire :

Une dispute advint entre deux voyageurs,
 L'un d'eux étoit de ces conteurs
Qui n'ont jamais rien vu qu'avec un mycroscope.
Tout est géant chez eux. Ecoutez-les, l'Europe,
Comme l'Afrique, aura des monstres à foison :
Celui-ci se croyoit l'hyperbole permise :
J'ai vu, dit-il, un chou plus grand qu'une maison.
Et moi, dit l'autre, un pot aussi grand qu'une église.
Le premier se moquant, l'autre reprit : Tout doux;
 On le fit pour cuire vos choux.

(*Journal général* de France; *Journal polytype des sciences & des arts; Affiches, annonces & avis divers.*)



LE rivoluzioni del teatro musicale, &c. *Les révolutions du théâtre musical italien, depuis son origine jusqu'à ce jour; par* STEPHANO ARTEAGA, *de l'académie des sciences, arts & belles-lettres de Padoue:* seconde édition, corrigée & augmentée par l'auteur. A Venise, chez Charles Palese. 1785, 3 vol. *in-8vo.*

LE premier volume de cet ouvrage a paru à Bologne, dans l'année 1783; dès-lors, nous nous sommes empressés d'en annoncer le mérite, de faire connoître le besoin qu'on en avoit, & l'avantage que l'opéra italien pouvoit en attendre; les éloges qu'il a reçus ensuite du public judicieux, ont justifié les nôtres. On étoit surpris de ne pas voir paroître la continuation que l'auteur avoit promise. Voici la raison du retard: peu de tems après la publication de ce premier volume, il en parut un autre qui sembloit en être la suite; &, comme il sortoit des mêmes presses, tout portoit à le croire. M. Arteaga, mortifié qu'un autre vînt effrontément enter son ouvrage sur le sien, dont la continuation l'occupoit, conçut le dessein de lui donner une forme tout-à-fait nouvelle, pour isoler ainsi la production intruse, & manifester la fraude; il se rendit à Venise, où il est resté, & recommença, en quelque sorte, son ouvrage, qu'il vient enfin d'achever.

L'examen du premier volume nous avoit menés jusqu'au chapitre XI, qui a pour objet la critique impartiale des œuvres de Métastase, & qui passe généralement pour un chef-d'œuvre de philosophie & de bon goût. L'époque de ce poëte célebre est, assurément, celle des beaux jours de notre opéra, jours, qui ont bientôt été suivis d'une décadence sensible & graduelle. Dans le chapitre XII & les suivans, l'auteur expose les causes générales & particulieres de cette décadence; il examine les moyens que l'on pourroit employer pour obtenir une heureuse réforme, ainsi que les tentatives qu'il faudroit faire pour amener l'opéra à sa perfection, & l'y fixer enfin.

A l'égard des causes générales, il cherche d'abord comment il a pu se faire que notre musique, malgré la supériorité infinie qu'elle a sur celle des Grecs, n'ait cependant jamais produit chez nous, les effets merveilleux qui sont rapportés dans leurs annales; il trouve la premiere cause de ces prodiges dans l'extrême vénération que les Grecs avoient pour la musique & la poésie, en ce qu'ils les considéroient comme les moyens les plus sûrs d'insinuer & de fixer dans les cœurs les sentimens du patriotisme & de la gloire; au lieu qu'elles ne sont parmi nous que des objets de pur amusement, livrés à l'inconstance du caprice. D'après l'importante destination que les Grecs donnoient à la musique & à la poésie, il étoit naturel qu'elles allassent toujours de pair, & qu'elles fussent réguliérement associées à la philosophie, à la législation & à la religion; chez nous, elles sont séparées : elles ne peuvent donc y avoir

cette influence respective, ni produire des effets qui résultoient nécessairement de leur l'union. Notre musique est plus riche que celle des Grecs, notre harmonie est plus nombreuse, nos instrumens ont plus d'étendue ; & ces qualités, auxquelles nous attachons un si grand prix, le savant dissertateur les regarde comme une seconde cause, qui ôte à cette même musique le pathétisme & l'énergie qu'avoit celle des Grecs : » cette richesse, dit-il, » peut la rendre plus brillante, plus agréable ; » mais, elle lui ôte nécessairement la qualité » essentielle, dont elle a besoin pour exciter les » passions, c'est-à-dire, la simplicité, qui seule » approche de la nature, & peut causer des effets » semblables aux siens ; aussi voyons-nous que » la musique grecque perdit successivement les » moyens d'émouvoir, à mesure qu'elle s'éloigna » de sa premiere simplicité «. L'auteur nous présente, en raccourci l'histoire de cette musique ; il rapporte une quantité de loix & d'événemens, qui prouvent, que dans son berceau, comme à l'époque de sa perfection, elle a toujours été associée au caractere & aux mœurs de ce peuple, jusque-là qu'elle étoit devenue, en quelque sorte la base de l'éducation, le véhicule de la morale & de sa religion. Nous en avons, d'ailleurs, des preuves suffisantes dans le récit des prodiges opérés par la lyre de *Linus*, d'*Amphyon*, d'*Orphée* ; dans le pouvoir que *Terpandre* exerçoit sur les farouches *Lacédémoniens* ; dans les effets singuliers d'un plan d'administration publique qui civilisa les *Arcadiens*, & qui étoit fondé presqu'uniquement sur l'harmonie ; dans le décret fameux

des *éphores* de *Sparte*, qui présente *Timothée* comme un corrupteur, pour avoir ajouté deux cordes à la lyre, &c.

La musique grecque n'a pas cessé de produire ces effets, ni de jouir de la même considération, tant qu'elle est restée dans sa simplicité, & qu'elle s'est jointe à la poésie & à la danse; mais, sous le gouvernement des *Amphyons*, il survint des contestations de la part des joueurs de cistre, & autres instrumens de ce genre, qui firent séparer la poésie de la musique instrumentale; & il en fut de même pour la danse, peu de tems après; de sorte que les musiciens, privés des fondemens sur lesquels ils avoient jusqu'alors établi leurs compositions, durent chercher de nouveaux moyens: la simple mélodie fit place à une harmonie compliquée; le caprice devint la regle commune; on y mit plus de science, plus d'art; mais les grands effets disparurent, avec le pathétisme & l'expression. Si notre musique actuelle ne laisse pas d'émouvoir quelquefois, cela n'arrive qu'autant qu'elle s'éloigne des modulations laborieuses, pour rentrer dans une majestueuse simplicité; témoin le *miserere* de *Palestrini*, dont tout l'effet dérive d'une simple voix, soutenue & appuyée à propos; ainsi que ces anciens chants d'église, qui ravissoient le célebre *Tartini*, malgré leur extrême simplicité musicale.

L'opinion de l'auteur trouve un nouvel appui dans la musique des Chinois & des Arabes, peuples qui connurent de même que les Grecs, l'influence de cet art sur les mœurs & sur la politique: mâle, vigoureuse, touchante, dans

ſon principe, elle a dégénéré en raiſon du raffinement qu'on y a mis.

Il ne prétend pas toutefois, que la ſimplicité ait été la cauſe unique de la ſupériorité de la muſique grecque ſur la nôtre : le caractere de la langue, & les avantages ſans nombre de la poéſie de cette nation y contribuoient infiniment. En effet, cette langue, douce, harmonieuſe, pittoreſque & muſicale, ſi jamais il en fût ; cette langue qui admettoit l'uſage de tant de différens dialectes, qui avoit un ſi grand nombre de termes propres à exprimer les qualités phyſiques des objets, tant de mots compoſés, qui peignoient ſeuls une quantité d'images : cette langue enfin, qui laiſſoit une liberté preſque ſans bornes aux inverſions des phraſes, & à la tranſpoſition des mots ; cette langue étoit aſſurément bien propre à parler au cœur & à l'imagination, par le moyen de la poéſie & de la muſique. Ajoutons à tant de prérogatives la ſupériorité du *metre* & du *rythme* des Grecs : ils comptoient dans leur proſodie juſqu'à cent-vingt-quatre pieds différens, tant ſimple que compoſés, à l'aide deſquels ils exprimoient toutes les paſſions, & marquoient tous les mouvemens avec une vérité frappante. La muſique étant eſſentiellement attachée à un metre ſi nombreux, à un rythme ſi étendu, pouvoit-elle manquer de produire des effets ſurprenans ? tant d'avantages manquent à la nôtre : la poéſie ne l'accompagne que rarement ; & cette poéſie même n'a qu'un rythme très-borné. D'un autre côté, la langue grecque offroit encore à la poéſie, & con-

séquemment à la musique un avantage bien important : non-seulement chacun de ses mots avoit son accent, mais toutes les syllabes avoient une valeur précisément déterminée de brièveté & de longueur ; ce qui produisoit une prononciation marquée, & toujours balancée, qui prêtoit infiniment à la cadence, au nombre, à la justesse du tems musical. La mesure étoit donc réglée par la prosodie, & la musique s'y adaptoit comme d'elle-même. Chez nous, il n'y a point de prosodie déterminée, les quantités sont méconnues, & la mesure musicale se trouve tout-à-fait indépendante de la poésie.

Notre musique enfin s'est de plus en plus appauvrie en se séparant de la poésie. Cette séparation est presque complette, puisque la chanson, la cantate, & l'opéra seuls sont restés assujettis à la musique.

Toutes les poésies se chantoient chez les Grecs, & chaque genre avoit sa maniere propre, jusque-là qu'ils donnoient au chant des mêmes poëmes des différences analogues à la diversité du goût des auteurs ; ainsi l'on chantoit différemment les poëmes d'*Homere* & ceux d'*Hésiode*, les *Idilles* de *Théocrite* & celles de *Bion*, les *élégies* de *Callimaque* & celles de *Minerme*, les *odes* d'*Alcée* & celles de *Sapho*, &c. nous ne chantons point le *sonnet*, la *satyre*, l'*ode*, l'*idille*, les *sixains*, les *sciolti*, la *pastorale*, la *comédie*, la *tragédie*, & sur-tout *le poëme épique*, chef-d'œuvre de l'esprit humain : nous regardons tout cela comme des genres auxquels la musique ne doit pas s'unir ; le *madrigal* même qu'on chantoit essentiellement au-

trefois, est relégué dans les collections des versificateurs.

Nous sommes obligés de renvoyer à la lecture de l'ouvrage même quiconque désireroit voir comment l'auteur raisonne, vers la fin de ce chapitre XII, sur l'imperfection & la pauvreté de notre mesure musicale, sur les avantages prétendus de la richesse de notre harmonie, & de notre *contre-point.* Cette richesse même est à ses yeux un des plus grands défauts de notre musique, en ce que la multiplicité & la variété des accords qu'exige ce *contre-point,* ne peuvent exciter aucune passion déterminée & individuelle, & que les mouvemens divers se mêlant entre eux, leur action se détruit nécessairement. Tout le porte enfin à conclure que nous n'avons de la musique que la partie la moins importante, la partie matérielle; que nous ne connoissons point l'esprit vivifiant qui l'animoit autrefois; que nous ne rencontrons que très-rarement, & par hasard, la véritable expression; que notre maniere la prive de plus en plus des moyens d'émouvoir; enfin, que cet art enchanteur, par sa nature, n'est plus aujourd'hui, suivant l'expression du célebre *Tartini,* que l'*art insignifiant de combiner les sons.*

Malgré les imperfections de notre langue, de notre poésie, de notre systême musical, on ne peut disconvenir, toutefois, que notre opéra n'ait produit des merveilles dans sa brillante époque; & la perfection qu'il atteignit, en quelque sorte, par les chef-d'œuvres de *Métastase,* de *Vinci,* de *Pergolese,* de *Jommelli,* nous oblige à chercher

des causes différentes de celles que nous venons de rapporter, pour expliquer complettement la décadence actuelle de l'opéra italien; c'est ce qui fait la matiere des chapitres suivants. L'auteur découvre trois causes principales de cet effet : le manque de philosophie dans les compositeurs; la vanité & l'ignorance des chanteurs; l'abandon presque universel de la poésie musicale.

L'examen & l'analyse de chacune de ces causes occupe un chapitre particulier. A l'égard des compositeurs, *M. Arteaga* s'éleve d'abord contre l'abus de notre musique bruyante : » Le but » essentiel & primitif de la musique, dit-il, est » de soutenir modestement le chant & la poé- » sie; & l'on veut briller aux dépens de l'un & » de l'autre, dans les églises comme sur les » théatres. Les premiers qui imaginerent de for- » tifier l'orchestre, mais sans donner dans l'ex- » cès, furent *Buranello, Hass*, & *Jomelli* : mal- » heureusement ils furent suivis d'*imitatores servum* » *pecus*, qui ne sachant se maintenir dans de » justes bornes, introduisirent dans les accompa- » gnemens une richesse bizarre, & absolument » déplacée. Ce luxe de musique instrumentale » ne fit que s'accroître par la suite : des com- » positeurs, d'ailleurs judicieux, trouverent dans » la plupart des ariettes de Métastase, des pein- » tures vives & animées d'objets physiques, qui » leur sembloient ne pouvoir être bien expri- » mées, bien imitées que par les instrumens; » mais à force de chercher des accords pour » varier l'harmonie, ou pour la rendre imi- » tative, ils perdirent de vue le rapport que

» les

» les instrumens doivent avoir entre eux, comme
» avec les objets; ils imaginerent des ritournel-
» les piquantes, des chœurs bruyans, des ou-
» vertures qui réunissent toutes les especes d'ins-
» trumens; & l'expression se perdit dans le
» bruit. «

Il passe ensuite aux fautes que commettent les compositeurs dans les diverses parties de l'opéra qu'ils mettent en musique : il se plaint avec raison de leur négligence à l'égard du récitatif simple, qu'ils abandonnent au gré du chanteur. Il ne disconvient pas toutefois, que ce défaut provient particuliérement de ce qu'il nous manque un théatre tragique & comique, propre à fixer les regles de la déclamation, sur laquelle le récitatif doit se mouler.

A l'égard des récitatifs obligés, il prouve par une quantité d'exemples, que rarement on leur donne le vrai caractere qui leur convient, celui de tenir le milieu entre la déclamation simple & la mélodie; & que plus rarement encore les compositeurs s'astreignent à suivre une marche analogue aux paroles, vu que très-souvent ils mettent de la vîtesse où il faudroit de la lenteur, & qu'ils traînent des passages dont la nature exige un mouvement rapide; de même qu'il leur arrive de faire éclater l'orchestre sur des sentimens communs, & de le laisser oisif dans les endroits les plus frappans. Mais où l'ignorance des compositeurs se montre davantage, c'est dans les ariettes, ces parties de l'opéra qui devroient en être les chef-d'œuvres. L'auteur établit que le caractere essentiel de ces compositions

musicales doit s'annoncer par l'unité du motif, par un rapport si intime avec le sens des paroles, qu'il soit impossible de donner aux unes le chant des autres. Il montre combien ces principes sont méconnus par les compositeurs modernes, qui ne fondent les sujets de leurs airs que sur un tissu de caprices & d'incohérences. Il s'éleve ensuite contre l'usage ridicule de ce *dacapo* perpétuel, inconnu aux anciens maîtres; de cette assommante répétition des mêmes paroles dans nos rondeaux; de ces passages ou tirades, sans fin, sur des paroles qui n'ont par elles-mêmes aucune expression musicale, qui souvent ne se trouvent dans l'ariette que par hasard, qui présentent même quelquefois des idées absolument contraires à l'objet particulier de cette même ariette. » De là vient, dit-il, que » nous avons aujourd'hui si peu d'airs qui com» portent exclusivement leurs paroles; qu'il y en » a même beaucoup auxquels on pourroit en » adapter d'un genre diamétralement opposé; & » cela parce que les compositeurs ne se sont pas » étudiés à y faire régner ce ton individuel & » caractéristique de la passion qui est l'objet des » paroles. *Pergolese*, *Leo*, *Vinci*, ont quelquefois » mis dans leurs airs un rapport si frappant & » si constamment lié avec les paroles, qu'il se» roit impossible d'y faire le moindre change» ment, ou de les adapter à d'autres vers, sans » détruire à l'instant toute leur vérité musicale. «

Il croit que ces défauts, & cette ignorance de nos compositeurs actuels, procédent de la maniere défectueuse dont on enseigne aujourd'hui

la composition ; maniere qui consiste uniquement à faire saisir le mécanisme du *contre-point*, lequel n'est, à la rigueur, que la grammaire de l'art ; qui fait éviter les fautes, mais qui ne montre pas les moyens de produire les vraies beautés musicales. Il assigne pour cause ultérieure de ces défauts, l'avidité du public pour la nouveauté & la variété, en faveur desquelles il accorde aux compositeurs une liberté sans bornes. Ce XIII chapitre est terminé par une observation de l'auteur sur le mérite réel de quelques-uns de nos compositeurs qu'il nomme, & dont il cite des morceaux. —

La vanité & l'ignorance des chanteurs est, suivant M. *Arteaga*, la deuxieme cause particuliere de la décadence actuelle de l'opéra ; il en fait le sujet du chapitre XIV, qui commence le 3e. tome. » Dans le principe de l'opéra, les » chanteurs étoient réellement subordonnés au » poëte & au compositeur. Mais depuis que vers » le milieu de ce siecle on a commencé de né- » gliger les *récitatifs*, & que toute l'attention » s'est tournée du côté des ariettes, les chanteurs » se sont fait une étude d'épuiser tous les ra- » finemens, toutes les délicatesses de l'art ; de- » venus peu-à-peu maître de la scene, ils ont » donné la loi au poëte & au compositeur : » ils les ont contraints d'étrangler l'opéra, en le » réduisant à cinq ou six morceaux détachés, » dont l'exécution demande un art infini, mais » qui dissipent toute l'illusion théatrale. « La volubilité que ces chanteurs déploient, & à laquelle on attache communément un si grand

prix, lui donne occasion de se récrier contre l'usage cruel & barbare de la castration, usage que l'on doit regarder comme l'abus le plus révoltant qui se soit introduit dans ce siecle, & dont la postérité n'entendra parler qu'avec horreur. Il fait voir, d'ailleurs, combien ces individus mutilés sont ineptes, par leur figure neutre & leur voix tronquée, à la représentation des héros & des divinités que l'on introduit sur la scene ; outre que s'occupant exclusivement de leurs roulades & de leurs coups d'éclat, ils négligent le mouvement, le geste, & l'expression, que le sujet du drame exige. » Mais, s'écrie-t-il, s'ils chantoient du moins les morceaux tels qu'ils sont, & qu'ils ne se livrassent pas à leurs préjugés, ou plutôt à leur ignorance ! « —

Pour démontrer une proposition qui pourroit sembler paradoxale à beaucoup de monde, l'auteur donne une théorie lumineuse de l'art du chant : il établit d'abord que les principes intégrans de cet art sont l'accent pathétique de la langue, la mélodie & l'harmonie ; il montre ensuite comment ces principes doivent être combinés dans les diverses parties de l'opéra ; il en tire la division naturelle de la poésie musicale en récitatif simple, en récitatif obligé, & en ariettes ; & finalement il donne les regles essentielles de l'imitation musicale. Après cela il prouve, contre un écrivain françois qui a fait un traité sur l'opéra, que la musique vocale est un art imitatatif, & que, comme les autres arts de ce genre, il doit, pour représenter la nature, faire

un choix des objets, les orner & les embellir. Mais ces ornemens, ces embelliſſemens, ne doivent être tirés que de la nature même, que le chant ſe propoſe d'imiter. Il en rapporte beaucoup d'exemples dans une quantité de *canons* très-judicieux, qu'il ſeroit à ſouhaiter que nos chanteurs ne perdiſſent jamais de vue. » Mal-
» heureuſement, dit-il, en terminant cette di-
» greſſion, propoſer ce que les chanteurs de-
» vroient faire, c'eſt annoncer ce qu'ils ne font
» point. Ce n'eſt pas que l'art du chant, con-
» ſidéré comme l'art de modifier la voix de
» mille manieres, n'ait fait de grands progrès
» en Italie; mais ſi l'on prend, comme on de-
» vroit faire, le chant pour l'art de repréſen-
» ter, en modulant les paſſions & les caracteres
» des hommes, au point de faire ſaillir la reſ-
» ſemblance de l'objet qu'on repréſente; alors il
» faut convenir que la muſique actuelle, loin
» de contribuer à la perfection du chant, l'a
» totalement perverti & corrompu, non qu'elle
» manque des qualités néceſſaires à cet effet,
» mais par le mauvais uſage qu'on a fait de ces
» qualités. «

Il démontre, par des exemples bien adaptés, que dans le chant moderne on ne trouve ni la reſſemblance de la copie qui imite, avec l'original imité, ni la reſſemblance des mouvemens que produroit en nous cette copie, avec ceux qu'y produiſent l'original; car, aſſurément, les roulades, les cadences, les longs paſſages, &c. n'expriment individuellement nulle paſſion, & conſéquemment, ne peuvent en exciter aucune dans l'ame

de ceux qui écoutent. » Qu'on n'objecte pas que » les airs les plus remplis de ces singularités sont » ordinairement ceux auxquels le peuple applaudit davantage : le peuple qui sait à peine savourer les plaisirs matériels de l'oreille, est » incapable d'apprécier ceux du cœur & de l'esprit, lesquels dérivent de l'imitation de la nature ; il applaudit la musique moderne, & » s'ennuie à la musique réellement caractérisée, » par la même raison qu'il trouve délicieuses les » bouffonneries d'*Arlequin* & de *Polichinelle*, tandis qu'il baille ou s'endort, à la représentation du *Misantrope.* « A l'égard du préjudice que la poésie reçoit de cette musique moderne, un seul exemple suffit pour le prouver : » les » drames de *Métastase* nous intéressent tellement » à la lecture, que nous ne pouvons nous en » détacher qu'avec peine ; & ces mêmes drames » chantés par nos *virtuoses*, n'ont rien qui nous » attache. «

La multiplicité des changemens de goût & la rapidité avec laquelle ils se succedent, s'expliquent d'elles-mêmes : » la musique ne représente » plus d'êtres connus dans la nature ; elle n'a » donc plus d'autres regles que l'imagination, le » caprice, l'extravagance. « De cette instabilité d'opinions & de goûts, il résulte nécessairement que notre musique ne transmettra point à la postérité comme les autres arts d'imitation, des modeles classiques qui puissent en guider l'étude.

La troisieme cause de la décadence actuelle de l'opéra est l'abandon presque décidé de la poésie musicale. Après quelques réflexions générales sur

la dégradation & l'avilissement actuels de tous les genres de poésie, l'auteur examine pourquoi le drame musical sur-tout est si négligé, si vilipendé même? Il en trouve deux raisons principales : le crédit que le chant moderne a gagné au théatre, & le goût excessif pour les décorations. » Les » poëtes dramatiques sont devenus les vils esclaves de l'entrepreneur, du compositeur, du » chanteur; il est naturel que ce genre de poésie » ne soit plus qu'une ressource, qu'un pis-aller » pour ces malheureux versificateurs qui profa» nent impudemment le nom de poëte. Et cer» tes, il n'est pas nécessaire que la poésie dra» matique se trouve dans de meilleures mains : » elle n'est plus désormais qu'une cause occa» sionnelle, qu'un accessoire, qui, à la vérité, » fournit le motif à la musique, mais qui dé» pend totalement d'elle, & qui doit conséquem» ment renoncer à ses prérogatives, pour obéir » aux volontés de sa maîtresse; qui doit sacri» fier le plan, la conduite, la liaison, négliger » le style, violer les regles de la langue; perdre » mille situations intéressantes & pathétiques; » tronquer les *récitatifs* devenus ennuyeux & lan» guissans; écorcher enfin les poëmes pour les » réduire à une demi-douzaine d'ariettes, entre» mêlées de duos, de trios, ou de vaudevilles. » Du moins, si ces fragmens offroient par la » nouveauté ou la variété, l'intérêt dont ils sont » susceptibles! mais l'ignorance & la paresse, » tant des poëtes que des compositeurs, les con» centrent dans le cercle étroit d'un amour in» sensé, & nous répetent, un million de fois,

» les mêmes trivialités & les mêmes fadaises.
» Tout s'est donc réuni pour appauvrir & faire
» négliger l'expression poëtique, de même que
» l'expression musicale; & la décadence de l'o-
» péra se précipite de plus en plus. On a cru
» que le grand moyen de la soutenir seroit
» d'augmenter les décorations; pour avoir lieu
» de les rendre plus magnifiques & plus impo-
» santes, on a abandonné les sujets d'histoire si
» heureusement & si avantageusement traités par
» *Métastase*, & l'on s'est rejetté sur la *mythologie*
» à l'exemple des François, & suivant ce qui
» s'étoit pratiqué chez nous-mêmes dans le prin-
» cipe de l'opéra. «

M. *Arteaga* fait voir par une judicieuse analyse de quelques-uns de nos *opéras* modernes, nommément de l'*Orphée* & de l'*Alceste* de *Calsabigi*, le peu de succès qu'on a obtenu, en essayant de ramener ainsi l'opéra à son enfance, dans l'espoir de le rétablir. D'un autre côté, il examine & analyse les ouvrages de quelques poëtes dramatiques, qui, trop éclairés pour ne pas appercevoir tant de défauts, se font fait une loi de marcher sur les traces de *Métastase*, & ont plus ou moins réussi. Il termine enfin le chapitre XV par quelques réflexions philosophiques & tout-à-fait intéressantes, sur l'opprobre dans lequel l'opéra bouffon se trouve aujourd'hui en Italie. L'avilissement de cet opéra doit d'autant plus nous étonner, que par la multiplicité, la simplicité, & la facilité des caracteres qu'il nous représente, il offre infiniment de ressources, tant au poëte qu'au compositeur, & à l'acteur. Mal-

gré cela, dit-il, il n'eſt rien au monde de plus ridicule, de plus bas, de plus inſipide que l'opéra-bouffon. Il en expoſe amplement les biſarreries & les abſurdités, dans un diſcours qu'il fait tenir à un entrepreneur, lequel ordonne à un poëte de lui compoſer un ſujet de cette eſpece. Il eſt certain que les ſujets de nos opéras ſont à-peu-près tels que cet entrepreneur les demandoit, ſi l'on en excepte quelques-uns de *Gigli* & de *Goldoni*, qui ſont paſſables, ainſi que deux comédies mêlées d'ariettes, de l'abbé *Caſti*, intitulées *Théodore, roi de Corſe*, & *la Grotte de Triphonio*, qui ont été repréſentées à la cour impériale de Vienne, & qui nous font déſirer d'en voir ſortir d'autres de la même plume.

Après avoir ainſi analyſé les cauſes de la décadence actuelle de notre opéra, l'auteur paſſe au ballet-pantomime, qui en fait un des ornemens principaux. C'eſt le ſujet du chapitre ſuivant, dont nous conſeillons la lecture, comme étant un des plus intéreſſans, des plus raiſonnés, & des plus originaux. L'auteur démontre d'abord que le ballet & le chant ont le même principe, comme le même objet; que l'un & l'autre peuvent être, ou *naturels*, c'eſt-à-dire, ſans aucun objet déterminé; ou *imitatifs*, autrement dit *pantomimes*; que l'éloquence *pantomime* a été en uſage chez les nations les plus anciennes, & cultivée ſur-tout par les Grecs. Il fait voir, enſuite, que les Romains ont été les premiers qui ont introduit la danſe pantomime ſur le théâtre, dans le tems d'*Auguſte*; & que ce genre de ſpectacle s'accrédita, ſous les empereurs ſuivans,

au point qu'il faisoit négliger la tragédie, la comédie, & les autres spectacles quelconques.

Après ces discours préliminaires, remplis de philosophie & d'érudition, l'auteur examine de plus près la pantomime, qu'il envisage sous deux points de vue : il la considere en elle-même, & puis comme étant un art imitatif, tel que la poésie & la musique, ou comme faisant partie de l'opéra. » La pantomime, en tant qu'elle » est un art représentatif, se trouve assujettie » aux mêmes loix que tous les arts d'imitation; » loix qui se réduisent à donner à la chose qu'ils » prennent pour objet de l'imitation, toute la » ressemblance possible avec celui qu'ils se pro- » posent d'imiter. La pantomime ne doit donc » pas rendre la nature absolument telle qu'elle » est : elle doit l'embellir, & lui donner un air » de grandeur; elle doit donc être claire & dis- » tincte, comme toutes les *actions* dramatiques; » elle doit avoir l'unité, la convenance, l'ordre » & le pathétique; ainsi que la poésie, elle doit » offrir de la variété dans le style, en raison » de la diversité des sujets. En un mot, l'art de » la pantomime est susceptible de théorie, ainsi » que les autres arts; & l'on pourroit, en quel- » que sorte, composer une poétique & une » réthorique, à l'usage des danseurs, comme on » l'a fait à celui des orateurs & des poëtes. «

Envisagée comme partie de l'opéra, la pantomime présente à l'auteur trois moyens de l'y associer, qui seroient, ou de la joindre à la poésie durant tout le tems de l'action, ou seulement dans certains endroits, ou enfin de n'en faire

ufage qu'entre les actes. » C'eft de la premiere » de ces manieres que les anciens employoient » la pantomime : ils faifoient chanter, jouer, » & danfer, en même tems, par un feul ac- » teur, toute l'action d'une tragédie ou d'une » comédie. Mais les fpectacles étant devenus, » par la fuite, beaucoup plus longs & plus com- » pliqués, cette triple union devint impoffible ; » & les divers emplois d'un feul furent diftri- » bués entre plufieurs. «

» On ignore qui fut chez les Grecs, celui qui » le premier fépara la pantomime de la poéfie ; » mais on fait que chez les Romains, *Hivius* » *Andronicus*, fe trouvant fréquemment obligé » de répéter des morceaux auxquels les fpecta- » teurs trouvoient plus de plaifir, obtint de » faire chanter le poëme par un efclave, tandis » qu'il en accompagneroit l'action par le gefte » muet. Cet ufage ne fut pas de longue durée ; & » la tragédie même ne retint la danfe que pour les » chœurs, ou pour quelques fcenes particulieres. «

Il démontre évidemment que la raifon s'op- pofe à ce qu'une action foit repréfentée à la fois en deux langages très-différens, celui de la parole & celui du gefte ; d'où il fuit que l'on doit trouver abfurde le projet du *Sr. Grimes*, dans fon *Difcours fur le poëme lyrique*, de rejoin- dre la poéfie à la danfe, foit en faifant chanter les danfeurs mêmes, ou en cachant derriere la fcene une voix qui chantât le fujet de la danfe.

Les raifons qui défendent l'union perpétuelle de la danfe à l'opéra, doivent également la faire bannir comme intermede, vu qu'un ballet qui

vient tout-à-coup suspendre l'action, ne peut qu'en affoiblir l'intérêt, en détournant l'attention de l'objet principal; & il en est de même des pantomimes intermédiaires, ou entre les actes. Ainsi l'auteur après avoir parfaitement exposé ses raisons, déclare que l'usage de placer la pantomime entre les actes est une absurdité palpable, une hérésie en matiere de goût, que rien ne peut justifier au tribunal du bon-sens. Comme cet abus a eu lieu chez les Grecs & les Romains, il trace succinctement l'histoire de l'origine & des progrès de l'introduction du ballet-pantomime au théâtre italien, en forme d'intermede, entre les actes de l'opéra. Il trouve que l'usage en est très-ancien, & que, suivant une lettre de *Castiglioni*, on fit danser quatre de ces ballets entre les actes de la *Calandra* du cardinal *Bibiena*, la premiere comédie en prose qui ait été représentée en Italie. » Les Italiens, dit-il, peuvent » avoir emprunté des François, l'idée de ces » actions muettes; mais en peu de tems ils égalerent, ils surpasserent même leurs maîtres; » puisque *Durandi*, *Baltassarini*, & Ottavio *Rinuccini*, inventeur de l'opéra en Italie, se rendirent célebres dans ce genre, le premier à » Londres, le second à la cour de *Catherine de* » *Médicis*, & de Henri III; le troisieme à la » cour de *Marie de Médicis*. Dans la suite, *Quinaut*, de concert avec *Lulli*, donna en France, l'idée d'une danse théatrale beaucoup plus » raisonnable; &, en Italie, la cour de *Turin* » s'est particuliérement distinguée à cet égard, » par les inventions les plus piquantes. «

» Pour ce qui eſt de repréſenter, à l'aide
» du geſte ſeul, une tragédie entiere ou une
» comédie, c'eſt aux Allemands que nous en
» devons la premiere idée; & *Hilverding* fut le
» premier qui, vers l'an 1740, offrit ſur le théa-
» tre de *Dreſde*, quelques-uns diſent de *Vienne*,
» le *Britannicus* de *Racine*, repréſenté de cette
» maniere. Les François ne tarderent pas à pro-
» fiter de la découverte; & *Pitrot* introduiſit
» ce ſpectacle. «

Après ce léger apperçu, que l'auteur a ſu rendre fort intéreſſant par la deſcription de quelques-uns des principaux ballets, qui ont été danſés en divers endroits & en différens tems, il répond aux deux queſtions ſuivantes : 1°. cette pantomime, ſi chérie du public, a-t-elle atteint, ou peut-elle même jamais atteindre le degré de perfection qu'on lui ſuppoſe? 2°. dans la ſuppoſition qu'elle pût effectivement ſe perfectionner, ſeroit-il de l'avantage du théatre qu'on y travaillât? il nous ſeroit impoſſible de rendre en peu de mots les raiſons ſolides & les exemples rapportés en preuve, qui le déterminent à embraſſer la négative pour l'une & l'autre. En voici pourtant la ſubſtance : « la ma-
» tiere primitive des geſtes qu'emploie l'imita-
» tion pantomime, eſt tout-à-fait ſeche par
» elle-même : ainſi que la peinture & la ſculp-
» ture, elle ſe borne aux choſes préſentes, in-
» capable de faire ſentir le paſſé ou le futur,
» ce qui eſt dans l'éloignement ou dans le ſe-
» cret; incapable d'exprimer les réflexions pure-
» ment mentales, de même qu'une infinité d'i-

» dées accessoires & subalternes, qui ont besoin » de termes pour être indiquées. Ce dictionnaire » pantomime est sur-tout d'une grande stérilité » depuis les progrès qu'a faits la société, progrès » qui nous obligent à la réserve, à l'honnêteté » du maintien; & qui ayant rendu le langage » plus abondant, plus insinuant, plus expressif, » ont mis le geste au rang des pures superfluités; « l'auteur développe, analyse, appuie, par une quantité d'exemples, & avec autant d'érudition que d'énergie, ces raisons principales, qui le déterminent à conclure que non-seule» ment la pantomime est loin de la perfection » qu'on lui attribue, mais qu'elle n'y parviendra même jamais.

Il démontre en second lieu, que quand il seroit possible d'obtenir cette perfection, il ne faudroit point la rechercher, par la raison que le premier effet, & le plus immédiat de la pantomime, sera toujours de dégoûter le public des autres représentations théatrales : » ce spectacle » muet plaît d'avantage aux sens, il donne plus » de mouvement à l'imagination, il seconde » mieux notre paresse naturelle, cette paresse » qui nous porte toujours à préférer ceux d'en» tre les plaisirs, qui ne demandent de notre » part ni des réflexions combinées, ni une at» tention soutenue. «

L'auteur conclut de-là que pour conserver les spectacles dramatiques, infiniment plus délicats, plus instructifs, plus intéressans sous tous les points, il faut en bannir le ballet pantomime, ou du moins le rejetter à la fin, pour l'em-

pêcher de nuire à l'intérêt du drame, en le partageant dans les entr'actes. Il voudroit que les intermedes ne consistassent jamais que dans des morceaux de musique, propres à maintenir dans le cœur des spectateurs les dispositions que la derniere scene y auroit laissée, & à le préparer aux sentimens que l'acte suivant doit faire naître.

M. *Arteaga*, en décrivant dans les trois premiers chapitres du 3e. volume, & dans les deux derniers du précédent l'état actuel de notre opéra, s'est appliqué, comme nous avons vu, à rechercher les principales causes de ses défauts, à marquer les moyens d'y remédier, à ramener enfin la poésie, la musique, la danse, & les autres parties de ce délicieux spectacle à cette simplicité, & cette vérité d'expression sans lesquelles les arts imitatifs ne peuvent jamais atteindre leur but.

Parvenu ainsi au terme de son travail, il avoit imaginé de donner un développement ultérieur à la matiere, c'est-à-dire, d'y joindre quelques réflexions relatives à l'histoire de la tragédie & de la comédie italienne, de même qu'à l'égard de l'influence que doit avoir l'état civil & politique de la nation sur les spectacles qu'elle accueille de préférence. Mais comme il seroit fort difficile de traiter briévement, & en même tems d'une maniere satisfaisante, des objets de cette nature, & que d'un autre côté, les traiter au long dans un ouvrage qui a tout un autre but, seroit un hors d'œuvre. L'auteur a abandonné ce projet : il a jugé que l'historique de la tra-

gédie & de la comédie eſt ſuffiſamment développé dans la *nouvelle hiſtoire des théatres* du ſavant *D. Pietro Napoli-Signorelli ;* &, à l'égard du ſecond objet, il annonce un nouvel ouvrage, qui aura pour titre : *Eſſais philoſophiques ſur l'origine & les ſources de l'expreſſion dans les beaux-arts & dans les belles-lettres,* & qui ſera diviſé à-peu-près de la ſorte : après l'introduction, il offrira cinq diſcours aſſez étendus, diviſés en chapitres & en ſections ; dans le premier, en remontant à la ſource de nos ſentimens, on traitera des rapports intimes que la nature a mis entre nos ſens, internes ou externes, & tout ce qui fait l'objet des beaux-arts & des belles-lettres ; & l'on trouvera que ces rapports ſe réduiſent, en derniere analyſe, à la ſenſibilité & à l'organiſation phyſiques. Dans le deuxieme, on parlera des ſons & des accens de la voix humaine, conſidérée comme matiere élémentaire de toute expreſſion, dans la muſique, la poéſie, l'hiſtoire & l'éloquence. Le 3e. diſcours concernera l'*icaſtique* des arts imitatifs, ou les ſources nombreuſes d'expreſſion que l'imagination peut fournir, avec les moyens particuliers de chacun de ces arts pour les faire valoir, & les augmenter même. Le 4e. traitera du pathétique des arts, c'eſt-à-dire de l'influence des paſſions ſur l'expreſſion & ſur le goût, ainſi que des moyens d'exciter les paſſions. Dans le 5e. enfin, l'on parlera des cauſes extérieures qui peuvent augmenter, diminuer, altérer ou varier l'expreſſion ; on démontrera l'influence du climat, de la religion, du ſyſtême de morale & de légiſlation, ſur le goût ; & l'on

fera voir comment les opinions publiques, l'esprit de conquête, l'esprit philosophique, l'esprit de société, l'ascendant des femmes, le commerce & le luxe, contribuent à cette expression. Il n'est personne qui n'apperçoive au premier abord l'utilité d'un tel ouvrage par son propre objet, & qui ne prévoie l'intérêt que l'auteur saura lui donner, par l'érudition & la philosophie qu'il y répandra : notre but, en l'annonçant d'avance, est d'engager l'auteur à le mettre au jour le plutôt possible. A l'égard de celui que nous avons sous les yeux, nous ajouterons qu'il est avantageusement terminé par la *lettre sur la musique*, que l'abbé *Arnaud* avoit écrite au célebre comte de *Caylus*, & qui étoit imprimée depuis l'an 1754. Elle étoit devenue très-rare, même en France : on doit savoir bon gré à l'auteur de nous l'avoir communiquée par sa traduction, & de l'avoir enrichie de notes importantes. Le sujet de cette lettre est parfaitement analogue au traité de *M. Arteaga*, qui peut seul nous empêcher de regretter que le plan de l'abbé Arnaud n'ait pas été rempli. La parité des objets nous dispensera d'appuyer sur la lettre, qui n'est d'ailleurs, elle-même qu'une espece d'extrait, & un simple projet : il nous suffira de dire que l'écrivain se proposoit de traiter particuliérement de la rhétorique de la musique, c'est-à-dire, de la musique des anciens, & de tout ce qui y a rapport. Les parties essentielles de cette musique étoient le rhytme, la mélodie & l'harmonie. A l'égard du rhytme, il indiquoit d'abord, & *M. Arteaga* l'a démontré, que la musique des anciens étoit rigoureusement assujettie à

la quantité poétique des syllabes; il promettoit ensuite de traiter fort au long de l'aptitude merveilleuse qu'avoient les pieds & les nombres de l'ancienne poésie à exprimer les différens caracteres des passions & des sujets lyriques; d'où il concluoit avec raison, que les anciens ne connurent point nos *prolations*, c'est-à-dire, cette pluralité de notes que nous donnons souvent à une seule syllabe. Il ne disconvient pas que les *prolations* ne soient de nature à produire quelquefois de bons effets, mais il blâme l'abus continuel que nous en faisons. Il avoit dessein de terminer les recherches sur le *rythme* par diverses considérations sur la nature des accens, lesquels, pour n'avoir été introduits qu'assez tard dans la langue grecque, partagent les opinions des savans; il vouloit enfin examiner le mécanisme, le génie, & le caractere des diverses langues. Relativement à la mélodie, il se proposoit de considérer les *modes*, ou les tons de la musique des anciens, & de prouver que chaque sujet, ainsi que chaque instrument, n'a qu'un *mode* propre, attaché à son caractere, & dont on ne peut s'écarter. En effet, on ne peut nier que chaque *mode* ou ton, n'ait exclusivement son énergie particuliere; & c'est pour cette raison que généralement les compositeurs poussés par une sorte d'instinct, emploient le *Dla-re majeur* pour les chans bruyans & guerriers; le *C-sol-ut mineur* pour les sujets tendres & plaintifs; le *F-ut-fa mineur*, pour les chansons lugubres. L'abbé *Arnaud*, toutefois, ne prétendoit pas ramener la musique moderne à la sévérité de celle des anciens, ni défendre de

promener un sujet dans les diverses modulations, lorsque cela peut rendre l'expression plus intéressante & plus forte : il ne vouloit, par ces réflexions, qu'exhorter les compositeurs actuels à ne point confondre les propriétés des *modes* qu'ils emploient. Il considéroit ensuite la mélodie sous deux points de vue : la mélodie *libre*, telle qu'est celle des instrumens ; la mélodie *non libre*, comme celle de la voix. Cette définition établie, il se proposoit d'appliquer à la mélodie les principes du *repos*, que les peintres, les sculpteurs, les architectes emploient si avantageusement; il auroit démontré que l'embarras & le désordre naissent presque toujours de la négligence de ce moyen, tandis que bien appliqué il nous fait mieux sentir le chant présent, nous rappelle celui qui a précédé, & nous annonce en quelque sorte celui qui va suivre. Il auroit enfin terminé son traité de la mélodie par des réflexions sur la musique italienne ; il auroit retracé son origine ; il en auroit analysé les beautés & les vices ; il l'auroit mise en parallele avec la musique françoise, pour obtenir de cette confrontation des résultats qui pussent contribuer à l'amélioration de l'une & de l'autre. Quant à l'harmonie, il se proposoit de démontrer par des autorités sans replique, qu'elle n'a pas été ignorée des anciens, comme le prétendent la plupart des savans. Les modernes ont, à la vérité, sur ce point, des connoissances & des regles infiniment plus étendues ; mais comme ils en ont fait usage pour la musique vocale, qui ne les admet point, le chant & la mélodie y ont beaucoup perdu.

L'objet final de cet ouvrage auroit été l'*imitation*, qui est la fin principale de la musique, comme de tous les autres arts fondés sur le goût. Après avoir parlé de l'imitation poétique, dont l'essentiel consiste dans la fable & la fiction, le savant écrivain auroit parcouru tous les *tropes*, toutes les figures que la musique emploie, à l'exemple de l'éloquence, pour plaire, pour toucher, pour convaincre. Il auroit ensuite exposé quelques vues nouvelles sur la correction si nécessaire de nos drames lyriques actuels, qui ne sont presque plus que des suites d'épisodes détachés, sans connexion & sans vraisemblance. Tels sont les objets que l'académicien françois se proposoit de discuter dans l'ouvrage qu'il avoit en vue, & dont malheureusement, nous n'avons que l'ébauche, ou plutôt l'esquisse. Il ne falloit pas moins que l'ouvrage actuel de *M. Artéaga*, joint à celui qu'il annonce, pour nous consoler d'une telle perte.

Il ne nous reste, pour completter l'extrait des *révolutions du théâtre*, &c. qu'à dire que les réponses de l'auteur à une quantité d'objections du journaliste encyclopédique de *Bologne*, sur deux chapitres du second volume, occupent un quart, au moins, de celui-ci. Quoiqu'elles offrent autant d'intérêt que toutes les autres parties de l'ouvrage, & qu'elles éclaircissent parfaitement quelques-unes des idées les plus métaphysiques; comme elles ne sont gueres susceptibles d'analyse, & que cet extrait n'a déja que trop d'étendue, il nous suffira de les avoir indiquées. Nous ne regrettons pas, toutefois, d'avoir donné un peu de longueur

à notre extrait, lorſque nous conſidérons l'importance du ſujet, ainſi que l'impoſſibilité de reſſerrer dans un court eſpace tant de recherches, tant de philoſophie, tant d'érudition.

(*Effemeridi letterarie di* Roma.)

---

*EPÎTRE à mon poële, dédiée à mes amis; par M. l'abbé de L***.* A Paris, chez les marchands de nouveautés. *In-8vo.* de 15 pag.

QU'UN jeune auteur faſſe la deſcription de ſon *poële*, & des amis qui viennent s'y chauffer tous les ſoirs, en liſant des vers nouveaux; qu'il diſe enſuite comment il fait cuire des pommes dans le four de ce poële pour leur préſenter ce frugal repas; comme quoi ces meſſieurs s'arrachent avec peine de ce réduit; & y laiſſent le maître, qui, endormi par la chaleur, rêve à ſes premieres années, aux lieux qui l'ont vu naître, à celle qui lui a donné le jour, &c. les perſonnes peu initiées dans les ſecrets de la poéſie, ne concevront jamais que, ſur un fond auſſi mince, on puiſſe compoſer une piece de vers très-agréable; c'eſt cependant ce que vient d'exécuter l'auteur de cette épître, qui mérite d'être diſtinguée de la foule des niaiſeries poétiques dont nous ſommes inondés, malgré le dégoût univerſel. Donner du relief aux plus petits objets, les relever par l'expreſſion, les embellir de tournures fines, de riantes images, c'étoit un des principaux talens de Deſpréaux,

qui s'en est souvent applaudi ; c'est aussi celui de M. l'abbé de L***, qui, bien éloigné d'avoir une touche aussi ferme, ne laisse pas que de plaire par l'agrément & la vérité de ses peintures : témoin le morceau que l'on va lire ; il ne faut pas oublier que c'est à son poële, que l'auteur s'adresse :

Lorsque, tyrans nouveaux de l'empire des airs,
Les vents osent flétrir la riante parure
De nos champs désolés qu'ils changent en déserts,
Et fatiguent nos toits par leur affreux murmure ;
Quand du pâle Phœbus le disque nébuleux
Sous des tapis de neige a voilé la nature,
Et d'un blanc monotone importune nos yeux :
Oh ! qu'il est doux alors d'environner en groupe
De ton étroit contour l'espace irrégulier,
Où le plus paresseux de la frilleuse troupe
Brûle d'avoir un rang, fût-il même au dernier.
L'un glisse adroitement une jambe timide,
Et s'applaudit de voir qu'il n'est point épié :
Avec sa large main un autre plus avide
De ta chaude surface envahit la moitié.
Celui-ci trop modeste, & qui tout bas soupire
Du partage inégal qui le tient exilé,
Est content, s'il a pu, dans son coin reculé,
T'effleurer de ses doigts, qu'à l'instant il retire.
Celui-là de ton tube affrontant la chaleur,
Ose le caresser d'une main *familière* ;
Un feu vengeur punit le jeune *téméraire* :
Sa grimace & son geste ont trahi sa douleur.

Le poëte trouve moins de difficultés à vaincre dans l'hommage qu'il rend à divers écrivains estimés, aux *Thomas*, aux *Barthe*, à MM. *le Mierre*, *Berquin*, *Léonard*, *de Florian* : mais il semble

que les obstacles soient nécessaires pour animer son génie ; car dans ces morceaux plus faciles à composer, il se néglige davantage, l'on y rencontre des vers tels que ceux-ci :

Les chef-d'œuvres nombreux de la noble éloquence,
Que par un sot orgueil dédaigne l'ignorance,
Occupent nos loisirs *toujours laborieux*,
Autrefois nos travaux & maintenant nos jeux....
Ma muse par l'erreur seroit-elle abusée,
Quand elle nous fait voir Thomas dans l'Elisée?....
La vertu que peignit l'auteur dans son ouvrage,
Fait croire que son cœur en a tracé l'image.

Les pommes cuites au four du poële fournissent à l'auteur une des meilleures descriptions de son épître : *Mon foyer*, dit-il, *près de lui me rappelle*.

Dans ses flancs entr'ouverts, un habile artisan
Pratiqua de son four l'utile *enfoncement;*
J'en bénis chaque jour la découverte heureuse.
C'est-là que dans un vase, avec soin recueillis,
Par un feu modéré lentement amollis,
Des fruits laissent couler leur liqueur savoureuse ;
Et leur goût moins piquant, à ma foible santé,
Ne fait plus craindre encor leur verte crudité.
D'un sucre rafiné la poudre bienfaisante
A coloré bientôt leur surface bouillante :
Sa douceur les corrige ; & ma main sagement,
Formée à cet emploi, *ménage son présent.*
Du vase cependant s'éleve une fumée ;
J'en respire à longs traits la vapeur embaumée, &c.

La tirade où le poëte endormi se croit transporté dans sa ville natale, & se rappelle ses premiers plaisirs, & la tendresse de sa mere est pleine

de ſenſibilité, & ne fait pas moins d'honneur à l'ame de M. l'abbé de L*** qu'à ſon eſprit.

Peindrai-je de ton cœur la vive iuquiétude ?
De mes amuſemens tu faiſois ton étude.
Quelquefois par ton ordre, un vigoureux courſier
Emportoit loin de toi ſon timide écuyer,
Qui, fatigué ſoudain de trotter dans la plaine,
Revenoit à tes pieds, ſans force & ſans haleine.
Tantôt à mon retour, je voyois les ſaiſons
Sur un riche buffet me prodiguer leurs dons :
La grappe dans ſa fleur brilloit humide encore
De ces pleurs qu'au matin répand la jeune Aurore;
Et la pêche vermeille, à mon œil ſatisfait
Montroit avec orgueil ſa pourpre & ſon duvet.
Tantôt des ſouvenirs, pour moi ſi pleins de charmes,
Coupoient nos entretiens par un torrent de larmes:
Je volois dans tes bras; & pour te *conſoler*,
Ton fils, digne de toi, ne ſavoit que *pleurer*.

L'auteur, plus loin, s'exprime de la ſorte :

Mon eſprit, abuſé par un ſonge ſi beau,
De ma félicité fixe en vain le tableau :
Un prompt réveil détruit ma riante chimere.
Ah! mon cœur a joui... j'ai parlé de ma mere!

En général, cette piece annonce de l'eſprit, de la facilité, du goût, & offre des tournures originales. Il y a ſeulement de petites négligences, qui nuiſent à l'harmonie, comme quand l'auteur fait rimer *pénetre* avec *naître*; *admettre* avec *maître*, &c.

(*Journal de* Paris; *Affiches, annonces & avis divers.*)

A vindication, &c. *Apologie de l'histoire ancienne d'Irlande, dans laquelle on prouve I. l'origine de ses premiers habitans, descendus des Phæno-Scythes orientaux. II. Les connoissances de ces derniers dans la navigation, les arts & les lettres. III. Les progrès des anciens poëtes Irlandois, vérifiés par l'histoire sacrée & profane de ce tems; par le colonel* CHARLES VALANCEY, L. L. D. F. R. S. *& des sociétés d'antiquités de Londres, d'Edimbourg & de Perth : membre de la société royale d'Irlande & de la société philosophique de Philadelphie, &c.* Dublin, 1787. *8vo.*

CE savant & ingénieux auteur a fait des découvertes étonnantes dans nos antiquités insulaires. En confrontant la tradition étrangere avec celle du pays, il a beaucoup affermi l'autorité de l'une & de l'autre ; & du concours des preuves qui résultent de cette confrontation, il établit si décidément une suite des faits les plus importans, qu'ils nous paroissent être à l'abri de toute critique. Il a mis sous les yeux de nos antiquaires un grand nombre de fragmens relatifs à notre histoire ancienne, & a démontré que plusieurs sont fondés sur des faits que les anciens moines irlandois n'ont pu inventer. C'est déja gagner un grand point. Il étoit réservé au colonel Valancey, au moyen de son érudition & de

ses vastes connoissances dans les langues orientales, de déchirer le voile épais, dont les fables monacales avoient obscurci nos plus anciennes traditions.

Dans ce siecle, ainsi que dans le précédent, les plus savans antiquaires ont fait une étude approfondie de l'histoire des anciens Scythes & des Cimmériens. Notre auteur a suivi une route toute nouvelle & qui étoit inconnue jusqu'à nos jours. Il démontre que l'essaim des Scythes, qui dans une période éloignée, avoit quitté son pays natal, situé entre le pont Euxin & la mer Caspienne, pour pénétrer vers le sud, y a trouvé & mis en œuvre les moyens de cultiver avec succès les facultés humaines, moyens qui, pendant plusieurs siecles, ont manqué à ceux de leurs freres qui, à la suite de leurs émigrations, avoient peuplé les déserts de l'Europe. Il démontre que ces mêmes Scythes méridionaux se sont répandus dans les plus fameuses provinces de l'Orient; qu'ils ont pénétré dans l'Egypte, dans la Lybie, dans l'Espagne & enfin dans la Grande-Bretagne, où plusieurs tribus de ces émigrans se sont fixé jusqu'à ce qu'ils y aient été troublés par les Scythes du Nord mêlés avec une nouvelle horde de Cimmériens.

Pour se soustraire à ces invasions si fréquentes dans les premiers siecles, les Nemedes, les Firbolg & les Tuatha-Danan de la Bretagne se réfugierent en différens essaims, dans l'Irlande, jusqu'à l'époque où ils en furent encore chassés par les Phénoices ou les Phæno-Scythes, nommés ensuite *Milésiens*. Ce peuple, qui s'étoit emparé du gouvernement de toute l'isle y conserva ses anciennes mœurs, & sa civilisation, jusqu'au 8e.

ſiecle de l'ere chrétienne, quand les barbares de Scandinavie firent des irruptions dans la France, la Bretagne & l'Irlande. Ces derniers, à la ſuite de leurs dévaſtations, répandirent l'ignorance dans toutes les contrées qui ſubirent leur joug; & les ſciences tant eccléſiaſtiques que civiles en furent entiérement bannies.

Notre auteur a fait un excellent uſage des fragmens de l'hiſtoire d'Irlande, qui ont échappé aux ravages des barbares & aux incendies poſtérieurs. Keating, qui a écrit en irlandois, n'avoit pas été également heureux. Il s'eſt borné à copier indiſtinctement tout ce qui ſe préſentoit d'anciens documens, il a confondu ſouvent la fable avec l'hiſtoire. On ne peut pas lui refuſer un grand fond d'érudition, mais il ne poſſédoit pas la ſagacité critique que ſon entrepriſe demandoit. Nous ſommes encore moins contens de la traduction que M. O'Connor en a donnée. Ce dernier, dans aucune page, n'eſt fidele à ſon auteur.

Les critiques découvriront peut-être quelques erreurs dans un ouvrage auſſi étendu que celui que nous leur préſentons. Newton, Herbelot & Gebelin n'en ont pas été exempts. Mais quant au fond de ſes recherches, il eſt à l'abri de toute attaque. Il nous paroît avoir prouvé juſqu'à l'évidence, que dès que les Scythes méridionaux ſe ſont trouvé fixés en Irlande, & qu'ils ont réuſſi à ſe mettre à couvert de toute invaſion étrangere, loin de négliger les rudimens des ſciences qu'ils y avoient apportées, ils les ont ſoigneuſement cultivées. Cette aſſertion fait la partie eſſentielle de l'ouvrage; & c'eſt en la traitant que

notre auteur réussit le mieux à déployer ses talens. On aime à connoître des Barbares, ignorés des écrivains Grecs & Romains, & il est important d'apprendre l'histoire de leur civilisation. Ce sujet est curieux autant qu'il est instructif.

Aux éloges que nous sommes disposés à donner à cet ouvrage, nous substituerons la traduction du jugement, qu'en a porté dans la premiere effusion de son cœur M. Edmond Burke, célebre orateur dans le parlement d'Angleterre, & si connu aujourd'hui par le rôle qu'il remplit dans l'accusation de M. Hastings.

» L'apologie de l'histoire ancienne d'Irlande » est réellement un ouvrage d'une sagacité & » d'une érudition peu communes, & elle est » aussi amusante qu'elle est instructive. En la li- » sant, je crois souvent lire Warburton. Le co- » lonel Valancey a pleinement établi sa réputa- » tion par la judicieuse collection qu'il a faite de » ses matériaux. Le nombre des manuscrits qu'il » a déterrés, la nouvelle combinaison qu'il a su » leur donner, & en particulier son adresse à » fonder, sur les faits généraux, un systême au- » quel chaque piece prise séparément, paroissoit » ne pouvoir en rien contribuer; tout concourt » à donner à son ouvrage l'empreinte du vrai » génie. Ce n'est pas à moi de décider si le sys- » tême est pleinement établi; mais je ne crains » pas d'affirmer que l'auteur a réussi à réunir & » à entrelacer les antiquités de l'Irlande avec » celles des nations les plus éclairées & les plus » policées, d'une maniere si ingénieuse, qu'il ne » sera plus possible de les séparer. Ces dernieres,

» ne sont peut-être pas plus certaines, que celles
» de leur nouvelle alliée : mais notre auteur,
» en les rapprochant, a certainement donné à chacune d'elles une autorité qu'elles n'avoient pas
» dans leur état séparé. Le système du colonel
» Valancey est très-ingénieux. Il trouve la solution de plusieurs difficultés, dans le penchant
» qu'il suppose à toute colonie de porter dans
» l'histoire de son nouvel établissement, celle des
» événemens & des personnages les plus remarquables de son ancien pays. Cette conjecture
» est heureuse, & quand elle est appuyée d'une
» forte analogie dans les faits & les circonstances, elle devient même très-probable «.

(Gentleman's magazine ; British register.)

JURISPRUDENTIÆ ecclesiasticæ universæ, libri IX. Tomus primus, complectens jus pontificium catholicorum. Venetiis, 1787. Typis Simonis Occhi, *in-4to.* pp. 458.

L'AUTEUR est anonyme; mais quiconque a lu les oraisons, *ad instauranda juris ecclesiastici studia*, de *M. Giovanni Politi*, imprimées à *Padoue* en 1787, in-8vo. ne doutera pas que cet ouvrage ne sorte de la même plume. D'ailleurs M. Politi l'avoit assez annoncé dans la préface de ce livre, en disant : » Tu modo patere, amice lector,
» ut specimen aliquod hoc libello tibi exhibeam, in quo ejus quem conor effingere,

» canonistæ imago adumbratur. Hanc si æqui
» bonique feceris, ipsum postea canonistam (hoc
» est universum jus ecclesiasticum) dabo. « Aujourd'hui il s'adresse au lecteur en ces termes :
» Ecce igitur tibi tomum primum, in quo primos fontes recludo, unde canones, legesque
» ecclesiasticæ, profectæ sunt. Qui hactenus jus
» canonicum pertractarunt, in unis canonibus
» recitandis, explicandisque suam omnem operam consumpsere. Sedes vero, ac fundamenta
» quibus canones nituntur, minime attigerunt.
» Nam cum duo sint quæ legibus & canonibus
» vim tribuunt, nimirum legislatoris *potestas*, &
» *voluntas*, primum illud in medio reliquerunt,
» unique legislatoris voluntate in canonibus expiscandæ studium navarunt. De legislatoris igitur potestate differendi locus, qui vacuus relictus, a nobis susceptus est, quin tamen alter
» prætermissus esse videatur. «

Assurément, on ne peut disconvenir qu'après dix-huit siecles la jurisprudence canonique ne soit encore dans une obscurité qui laisse un vaste champ à la dispute ; que dis-je ? Nous ne savons pas même qui nous devons regarder pour juges suprêmes, pour législateur, dans les matieres ecclésiastiques. Notre auteur remonte jusqu'à la source : il prend pour base de son système que la hyérarchie ecclésiastique est composée de trois ordres, qui sont le souverain pontife, les évêques, les curés ; & chacun de ces ordres est subdivisé en trois autres, sans que l'unité de l'église en soit altérée. Il place au premier rang l'église romaine, au second les églises patriarcha-

les; au troisieme les églises métropolitaines. Le second ordre comprend les évêques diocésains, les chanoines, les clercs-mineurs; dans le troisieme ordre sont les curés, les moines, les laïques.

Telle est l'économie de son ouvrage, qui se divise en trois parties, dont chacune forme trois livres, en autant de volumes; de sorte que nous en aurons neuf, de la grosseur, à-peu-près de celui que nous annonçons; les titres respectifs seront : I. *Jus pontificium*; II. *Jus patriarchicum*; III. *Jus metropoliticum*; IV. *Jus episcopale*; V. *Jus canonicale*; VI. *Jus diaconale*; VII. *Jus parochiale*; VIII. *Jus monachale*; IX. *Jus laicale*. Il y aura un dixieme volume qui offrira une table raisonnée. On trouvera dans des notes fort détaillées, les pratiques des diverses églises, ainsi que les autorités; on n'appercevra ni partialité, ni esprit de secte. L'auteur a puisé dans toutes les sources, & il a rapporté tout ce qu'il a trouvé de bon, dans les anciens, dans les modernes, chez les protestans comme chez les catholiques.

Voici comme il s'exprime, dans son avis aux lecteurs : » In jure pontificio quid quid gemmarum ex lutheranorum luto colligi; in jure » episcopali, canonicali, diaconali, parochiali, » quid quid auri ex episcopalium, presbiteranorum, puritanorum, sterquilinio secerni potuit, » in nostris articulis reposuimus. In jure patriarchico, metropolitico, si quæ sanæ merces apud » photianos, nestorianos, eutychianos, prostare » visæ sunt, eas ex orientis litore ad nostras oras » adduximus. In jure laicali, & monachali, bonas fruges omnes, quæ in politicorum agris

» nobis demetendas se se obtulerunt, in nostra
» horrea condi curavimus. «

D'après cet exposé, l'on doit nécessairement regarder *M. Politi* comme un canoniste tout-à-fait au-dessus des préjugés. C'est un écrivain qui se fraie une route nouvelle, & dont la franchise seule est un garant de la vérité de tout ce qu'il rapportera. Le gouvernement ecclésiastique, dont JESUS-CHRIST est le divin fondateur, n'est selon lui ni une monarchie, ni une aristocratie, ni une démocratie; il differe de toutes les associations humaines, & porte un caractere qui lui est absolument propre; ses loix fondamentales ont leurs sources dans l'écriture-sainte, dans les actes des apôtres, & dans les ouvrages des premiers peres de l'église; il ne peut enfin comporter d'autre dénomination que celle de *Christocratie*.

Après cette idée générale du gouvernement de l'église, l'auteur expose 42 questions, relativement au droit canonique, & répond à chacune avec le plus grand succès : tout ce qui concerne le souverain pontife, son sénat, ses tribunaux, ses légats même, est mis sous des points de vue lumineux, & discuté avec autant de franchise que de profondeur & de sagacité. La question IVme. touchant la primauté dans la hiérarchie ecclésiastique, & la Vme. sur les droits attachés à cette primauté, sont particuliérement intéressantes : il rapporte les différentes prérogatives du pape, & les établit d'une maniere qui opere la conviction. Nous regrettons bien sincérement que les bornes de notre feuille ne nous permettent pas d'exposer quelques paragraphes de cet ouvrage,

& de justifier ainsi l'opinion que nous en avons conçue : nous ne craignons pas de dire qu'il est moralement impossible de donner un cours de droit canon plus complet dans toutes ses parties, plus méthodique dans sa distribution, qui offre une critique plus éclairée, & une érudition plus profitable.

Tout le système de l'auteur se rapporte à ces paroles de *St. Jérôme :* » Ecclesiæ salus in summi » sacerdotis dignitate pendet, cui si non exors » quædam, & ab hominibus eminens detur po- » testas, tot erunt in ecclesia schismata, quot » sacerdotes. «

(Novelle letterarie.)

COLLECTION universelle des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France. Tomes XV, XVI, XVII & XVIII. A Londres, & se trouve à Paris, rue d'Anjou-Dauphine. N°. 7.

LA multiplicité des volumes dont cette précieuse collection est composée, & la rapidité avec laquelle ils se succedent, ne nous permettant plus d'entrer dans les détails que chaque tome pourroit nous fournir, nous nous contenterons de donner une notice de ceux qui ont paru depuis le dernier extrait qui nous avoit conduits jusqu'à la Tremoille (*). Les mémoires de ce héros

(*) Journal de *Septembre*, 1786, pag. 155 — 166.

ſont ſuivis de ceux du célebre *chevalier Bayard*; leſquels occupent un volume & demi. Leur auteur n'eſt connu que ſous le nom de *Loyal Serviteur*. On ſait ſeulement qu'il avoit été ſecrétaire de Bayard. Pour nous faire juger de ſon mérite, voici ce que les rédacteurs ont cru devoir en dire.

» Nos bibliotheques renferment un certain » nombre d'ouvrages anciens qui, malgré les » défauts d'un ſtyle ſuranné, de conſtructions » vicieuſes & proſcrites par l'uſage, ont un charme que tous les effets du bon goût moderne » ne peuvent remplacer. Tels ſont les mémoires » du chevalier Bayard. Le *Loyal Serviteur*, toujours plaiſant, toujours gai, toujours égal, » s'eſt tellement pénétré de l'eſprit de ſon maître, il a ſi naturellement rendu cette naïveté » originale qui le caractériſoit, qu'à chaque page » le lecteur voit Bayard, l'entend & converſe » avec lui. Leur mérite particulier eſt ſuffiſamment conſtaté par la réputation dont ils jouiſſent. «

Quant au héros de ces mémoires, il étoit bien connu de ce moraliſte françois, qui diſoit à ſon fils : *Je veux que la vie de Bayard ſoit la premiere que tu liſes, & la premiere que tu me racontes, tâche de l'imiter en ce que tu pourras. Il ne ſe peut faire copie qui ne ſoit bonne ſur un ſi merveilleux original.*

Afin de ſoutenir cette opinion du héros & de ſon hiſtorien, il faudroit citer divers chapitres de ces mémoires; nous nous bornerons à préſenter quelques-uns des traits que les éditeurs ont

recueillis, pour faire mieux connoître l'ame de Bayard.

» Un gentilhomme lui demandoit *quels biens* » *l'homme noble devoit laisser à ses enfans?* --- » *Ce qui ne craint ni la pluie, ni la tempête, ni* » *la force de l'homme, ni la justice humaine,* » répondit Bayard, *la sagesse & la vertu.* Il ré- » pétoit souvent que *la plus grande seigneurie* » *qu'un gentilhomme puisse avoir est de se lier* » *avec des gens vertueux. Le comble du malheur* » *pour un seigneur,* ajoutoit-il, *est d'être entouré* » *d'hommes vicieux & ignorans, vu qu'il n'y a* » *rien de si dangereux qu'audace & puissance ac-* » *compagnées de non-savoir* «.....

» La pudeur & l'innocence ne réclamerent » jamais en vain sa protection... Partout où il » voyoit la vertu aux prises avec la fortune, il » s'honoroit de lui tendre une main secourable. » On n'a su qu'après sa mort la quantité de fa- » milles dont il avoit été l'appui. Jaloux de con- » courir au bien de l'état, désirant même que » ses largesses y contribuassent, il maria & dota » dans le cours de sa vie, plus de cent orphe- » lines nobles ou roturieres.... Le commande- » ment de Grenoble lui avoit été confié, & une » maladie pestilentielle y exerçoit d'affreux ra- » vages. Le chevalier *sans peur & sans reproche* » ne se contente pas de faire soigner à ses dé- » pens les pauvres atteints de la contagion : sa » bienfaisance ne les perd de vue qu'après s'être » assuré qu'ils ont assez de force & de santé pour » subvenir à leurs besoins..... Bayard ne com- » manda jamais en chef qu'à la défense de Mé- » zieres, & il ne s'en plaignit point. Il savoit » qu'on ne s'avance pas à la cour sans deman- » der, & sa fierté ne se plia jamais aux sou-

» plesses de l'intrigue. Cependant Bayard solli-
» citant pour lui n'auroit pas été refusé....;
» mais content d'être utile à son maître, il cou-
» roit modestement se ranger sous les drapeaux
» du général qu'on lui indiquoit. «

Ce héros fut un des officiers qui, sous le regne de Louis XII, contribuerent à former en France une infanterie nationale. Jusqu'à lui, l'infanterie n'avoit été composée que d'étrangers; Bayard, qui, comme son souverain, avoit calculé les avantages de cet établissement, se dévoua sans hésiter à un genre de service contre lequel réclamoient l'habitude & le préjugé.

Deux mots de François Ier. suffiront pour faire sentir la confiance que les services du chevalier sans reproche avoient inspirée. *Chevalier Bayard, que vous me faites faute*, s'écria ce monarque en apprenant sa mort! *Si Bayard*, disoit-il encore à Montchenu dans sa captivité, *si Bayard, qui étoit vaillant & expérimenté, eût été vivant & près de moi, mes affaires sans doute auroient pris un meilleur train; j'aurois cru son conseil. Ah! je ne serois pas ici.*

La mort de Bayard fut digne de sa vie, & montra le héros mieux encore que ses victoires. Mortellement blessé dans la retraite de Romagnano, l'on se préparoit à l'enlever; il s'y refuse : *n'ayant jamais tourné le dos à l'ennemi, il ne veut pas commencer en mourant.* S'adressant ensuite à Jacques Jouffrey, gentilhomme de Saint-Chef en Dauphiné, qu'on *me descende*, lui dit-il, *au pied de cet arbre, & me mettez en sorte que j'aie la face regardant l'ennemi.*

Nous copierons aussi dans le *Loyal Serviteur*, l'expression des regrets dont cette mort fut suivie.

» Las! disoient les pauvres gentilshommes de » sa compagnée, desloyale furie! que t'avoit » faict ce tant parfaict & vertueux chevalier? » Tu ne t'es pas vengée de luy tout seul, mais » nous tous as mis en douleur jusqu'à ce que » ayes faict ton chef-d'œuvre sur nous, comme » sur luy. Soubs quel pasteur irons-nous plus » aux champs? Quelle guide nous pourra désor- » mais Dieu donner, où nous feussions en telle » seureté que quand nous étions avec luy? Car » il n'y avoit celuy qui en sa présence ne feust » aussi assuré qu'en la plus forte place du monde. » Où trouverons-nous doresnavant capitaine qui » nous rachepte, quand nous serons prisonniers, » qui nous remonte quand nous serons démon- » tés, & qui nous nourrisse comme il faisoit? » Il est impossible. O cruelle mort!... Mais si » ne saurois-tu si bien jouer, qu'en despit de » toy, combien que tu lui ayes osté la vie en » ce monde, que renommée & gloire ne luy » demeure immortelle : car sa vie a été si ver- » tueuse, qu'elle laissera souvenir à tous les » preux & vertueux chevaliers qui viendront » après luy. «

Il nous semble que les éditeurs se sont trompés en assurant que la maison du *Terrail* n'existe plus; celle de *Chatelard* en descend par les femmes en ligne directe. Nous croyons même qu'il y a encore des descendans du nom de *Bayard*. Nous sommes bien fâchés qu'ils n'aient point eu connoissance d'un manuscrit ayant pour titre : Admonitions de messire Georges du Terrail,

adressées par lui en forme de leçons chevaleresques ; à son neveu Pierre Bayard, qui fut notre chevalier ; ils auroient retrouvé les mœurs du tems, l'éducation qu'on donnoit aux gentilshommes dans leurs modestes châtels, & l'affection des vieux chevaliers pour leurs enfans. Ils auroient peint ce bon évêque de Grenoble, oncle de Bayard, qui se chargea des frais de son équipage, disant à son neveu : — *Ecoute-moi, tu me répondras ensuite en conscience comme au chapelain qui te confesse....* — Ils auroient annoncé le trisayeul de Bayard, contemporain de du Guesclin & de Clisson, se distinguant contre le méchant roi de Navarre, contribuant à placer sur le trône de Castille Henri de Transtamare, & suivant la fortune de Charles VI, à l'occasion duquel l'oncle de Bayard fait cette réflexion, qui caractérise si bien le cœur des François : » *Il faut qu'un roi soit bien » nécessaire à la France ! il faut qu'il soit bien identifié avec elle, puisqu'elle tomba en langueur avec » son roi languissant ! tous nos braves avoient perdu » leur énergie. Hélas ! quand les François n'ont rien » à faire, ils s'amusent à faire du mal.* On se ven- » doit publiquement aux Anglois.... « Le bisayeul de Bayard fut, sous le regne suivant, l'ami de Poton & de la Hire, servit glorieusement l'état, laissa un fils qui se signala sous Louis XI, & fut le pere de notre chevalier Bayard. On trouve dans les admonitions que son oncle l'évêque de Grenoble lui donna, tout ce qui peint le tems & la véritable grandeur. Je n'ai jamais pu retenir de mémoire, dit-il, que trois mots latins : les voici, retiens-les bien

aussi : *nobilitas sola atque unica virtus.* Mon enfant, sois noble comme tes peres, comme ton trisayeul, qui fut tué aux pieds du roi Jean à Poitiers ; comme ton bisayeul, qui eut le même sort à Azincourt ; comme ton pere, qui s'acquit tant de gloire en défendant la patrie, & fut si souvent blessé.

Ce manuscrit est dans une bibliotheque de moines à Grenoble ; il est relié de velours violet, avec des agraffes de cuivre. Nous ne sommes point assez injustes pour en vouloir aux éditeurs de ce qu'ils ont ignoré l'existence de ce manuscrit. Nous serions tentés bien plutôt de nous récrier contre les bibliomanes, qui ont la manie d'enfouir dans leurs bibliotheques des trésors inutiles, & qui ne jouissent que du bonheur honteux de l'avare.

Pierre du Terrail, appellé le chevalier Bayard, naquit sous le regne de Louis XI. Son oncle le présenta à Philippe, comte de Beaugé, qui devint depuis duc de Savoie, & qui étoit alors gouverneur de Lyon. Ce prince le reçut page. Charles VIII, passant par Lyon pour sa brillante expédition de Naples, le demanda à M. de Beaugé, & le mena en Italie en 1495. C'est ce que les éditeurs ont omis dans leurs notices ; ils ont omis de dire qu'il gagna l'estime de Dunois, de Gié, de la Tremoille à la bataille de Fornoue, & que le duc d'Orléans crut voir un du Guesclin dans ce jeune homme. Ce duc, devenu roi sous le nom de Louis XII, voulut avoir Bayard dans l'armée qu'il conduisit en Milanès, l'an 1499 ; de-là il l'envoya à Naples, où il résista seul sur

un pont à deux cens hommes ; ce qui le fit surnommer le *Coclès François.* Il ne revint en France qu'en 1514, qu'il fut récompensé de la lieutenance-générale du Dauphiné. *Bayard*, disent les éditeurs *s'abandonna à certains écarts.* Ces expressions sont un peu hasardées. On ne lui a connu qu'une foiblesse ; ce fut dans la seconde campagne d'Italie. On sait de quelle maniere il se vainquit, & comment il mérita d'être comparé au plus grand des Scipions, qui renvoya à ses parens cette belle Espagnole si connue dans l'histoire. On peut dire de lui ce que Tite-Live écrivoit de son héros. Il remporta cette grande victoire à l'âge de vingt-quatre ans, *& juvenis & cælebs & victor.* Quoique nous ayons une histoire particuliere de Bayard, nous pouvons assurer que son ame n'est pas encore assez connue ; c'est l'Epaminondas de la France. Qui sera son Plutarque?

Le XVIe. volume de cette collection contient les mémoires du maréchal de *Fleuranges*, dont le vrai nom étoit *Robert de la Marck III*, & qui fut surnommé le *jeune Adventureux.* La maison de la Ma..., célebre dans notre histoire, & tirant son origine des comtes d'Altenau & d'Altenberg, s'est partagée en diverses branches désignées, dans nos ouvrages héraldiques, sous les dénominations de Cleves, de Nevers, d'Aremberg, de Sédan, de Bouillon, de Maulevrier, & des barons de Lumain. Celle-ci descend du 3e. fils de Jean, comte de la Marck & d'Aremberg, appellé par nos anciens historiens *le Sanglier des Ardennes*, surnom que lui avoient attiré plusieurs actes d'une valeur barbare. Il portoit, dit-on, cette étrange

devise : *Si Dieu ne me veult, le diable me prye.* Charlotte de la Marck, princesse de Sédan, & duchesse de Bouillon, arriere petite-fille & unique rejetton du maréchal de Fleuranges, dont on nous présente ici les mémoires, épousa en 1591, Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne & maréchal de France, qu'elle institua héritier de tous ses biens.

Cette notice, que nous tirons des éditeurs, doit rappeller le soin qu'ils ont de nous donner autant qu'ils le peuvent, une idée de la maison qui a produit le héros de chacun des mémoires insérés dans leur collection.

Le maréchal de Fleuranges s'acquit par sa bravoure & sa capacité l'estime & la confiance de Louis XII & de François Ier. La lecture de ses mémoires prouve qu'il mérita les graces & les honneurs dont ces deux monarques le comblerent. C'est sur-tout à la défense de Péronne qu'il se distingua. Paris lui dût sa conservation, & ce fait mémorable est consigné dans nos annales. Un mois ou six semaines après, il alla trouver le roi à Amboise. Il arrivoit à peine, qu'un courier lui apprit la mort de Robert de la Marck son pere; il prend la poste pour retourner dans le sein de sa famille; une fievre violente le saisit à Longjumeau : il y meurt.

Ses mémoires, rédigés à l'Ecluse, pour charmer les ennuis de sa prison, ne s'étendent pas au-delà de l'année 1521 : on regrette qu'il ne les ait pas continués, ou que la suite ait été perdue. Les particularités, les anecdotes qu'ils contiennent, & que l'on ne trouve point ailleurs,

les rendent vraiment précieux. C'eſt-là qu'on apprend à connnoître ce Sickingen que François Ier. irrita par ſes mépris, & qui nous rapelle ſi naturellement le prince Eugene dédaigné par Louis XIV. Sickingen, fils d'un gentilhomme allemand, ſe vengea en contribuant à élever Charles-Quint à l'Empire. Il vint enſuite ravager la France, & ſans Bayard, qui l'arrêta devant Mézieres, il auroit montré à François Ier. qu'avec du courage & des talens, le plus petit ennemi devient redoutable.

Entre les diverſes particularités qui ne ſont conſignées que dans les mémoires de Fleuranges, nous diſtinguons l'état qu'il nous donne pour ſon tems, de la vénerie, de la fauconnerie, de l'artillerie & des gardes du roi de France. Tranſcrivons en partie ce dernier article, comme un des plus curieux, par la comparaiſon que chacun peut en faire avec l'état actuel du même corps.

» Premiérement, le roy de France a pour ſa » garde deux cens gentilshommes de ſa maiſon, » gens expérimentés, & hommes qui ont bien » ſervi ès bandes, porteurs d'enſeignes, guidons » & vaillans hommes, & ont leſdits gentils- » hommes cent pour cent un chef & un capi- » taine . . . , & ont d'état leſdits capitaines » chacun deux milles francs, & les gentilshom- » mes ſous eux vingt écus par mois, & portent » haches autour de la perſonne du roy, & font » garde & guet la nuit quand le roy eſt au camp; » mais en tout tems ils le font de jour, & vous » aſſeure, quand leſdites bandes ſont en armes, » que c'eſt une merveilleuſement forte bande: » car il y a ès deux bandes quatorze ou quinze

» cens chevaux combattans, & la plupart tous
» gens expérimentés «.

» Après cette garde, vous avez les plus pro-
» chains de la personne du roy, vingt-cinq ar-
» chers escossois, qui s'appellent *les archers du*
» *corps*, & ont un sayon blanc à une couronne
» au milieu de la piece devant l'estomach, &
» sont lesdits sayons tout couverts d'orfévrerie
» depuis le haut jusqu'en bas... Le seigneur
» d'Aubigny est capitaine de tous les Escossois
» qui sont sans ces vingt-cinq, & encore cent
» hommes d'armes qui ne sont point compris
» ès gardes; & lesdits Escossois, incontinent
» qu'il est nuit & que le capitaine de la porte,
» avec ses archers s'en est allé, va quérir les
» clefs, le capitaine des cent Escossois, non pas
» des vingt-cinq, & ont en garde la porte. Après
» les Escossois, vous avez quatre cens archers
» françois..... après, vous avez les cent Suisses,
» dont est chef *l'Adventureux*, & ceux-là vont de-
» vant quand le roy va par la ville, & ceux du corps
» & les gentils-hommes autour de luy; & ont les-
» dits Suisses douze francs le mois, deux habille-
» mens l'année des couleurs du roy, & plumes, &
» outre cela a encore le roy des gardes à la
» porte; dont le capitaine a douze cens francs
» d'état, & trente-six archers pour garder la
» & hoquetons d'orfévrerie comme les autres.
» Après, vous avez trente-six archers de pré-
» vost de l'hostel qui est gardé, & ne bougent
» tous les jours de la cour..... Après, vous
» avez les soixantes archers de toiles, qui ne
» servent qu'à tendre les toiles, & ne font point
» de guet, sinon quand le roy est au camp. Ils
» servent à tendre ses tentes. «

Les éditeurs ont parfaitement caractérisé le

mérite & le ton des mémoires de Fleuranges. Les obſervations qu'ils y ont ajoutées, les rapprochemens qu'ils en font avec ceux de la Tremoille & de Bayard, épurent d'une maniere certaine les faits majeurs ſur leſquels il eſt important de n'être point trompé.

Les mémoires ou journal de Louiſe de Savoie, ducheſſe d'Angoulême, terminent ce XVIe. volume, qui préſente le tableau de trois regnes agités, ſouvent malheureux, dans leſquels on trouve de grandes vertus, des vices & de brillantes folies.

Louiſe de Savoie (ſelon les éditeurs) influa ſur la plupart des grands événemens du regne de ſon fils. Elle eut des partiſans & des ennemis. Les premiers ont flatté ſon portrait, les autres ont cherché à en ternir les couleurs. Les éditeurs gardent une juſte meſure qu'on peut preſque nommer timidité, en parlant de cette reine, dont la conduite eſt ſuffiſamment connue : ſa galanterie, ſa jalouſie, l'ambition de gouverner, tout cela auroit été une ſource de vertus, ſi Louiſe n'avoit pas eu un mauvais cœur, ſi le déſir de la vengeance ne lui avoit fait ſacrifier l'intérêt de l'état & ſa propre renommée; mais elle eut une vertu dont on n'a point aſſez parlé : elle aima ſon fils avec excès, & lui inſpira ces principes d'une aimable & reſpectueuſe galanterie, ce ton de loyauté chevalereſque qu'il porta trop loin au détriment de la France. La conduite de Louiſe de Savoie après la bataille de Pavie, annonce l'énergie de ſon caractere, dans un moment où elle entendoit mille voix

qui l'accusoient des malheurs de la France, pour avoir persécuté le connétable de Bourbon. Elle maintint tous les corps dans l'obéissance, & sollicita des secours avec vivacité. Il est vrai que tous les François allerent au-devant de ses désirs, & que le parlement de Paris se signala par sa sagesse & par sa fermeté. La France étoit consternée; chacun partagea le deuil de la régente; on n'eut pas de peine à obtempérer à l'édit du 20 avril 1525, qui ordonnoit de quitter les habits de soie, défendoit de porter au-delà de la valeur d'une demi-once d'or, & d'aller en carrosse. Les Romains n'avoient fait la loi *Opia* que dans une circonstance aussi désastreuse.

Quand les éditeurs seront parvenus à la régence de Catherine de Médicis, ils seront étonnés des ressemblances que ces deux reines ont entre-elles dans le génie, dans la tendresse maternelle, dans l'intrigue, dans la galanterie; ils ne négligeront point de recueillir dans les manuscrits de Dupuy, les lettres qui servirent à accuser & à justifier en même tems Catherine de Médicis, & qui dans l'un & l'autre cas donnerent la plus haute idée des ressources de son génie, de sa facilité à écrire, & de la profondeur de ses plans politiques. Les mémoires de Louise sont peu instructifs; mais ils sont curieux à lire, & remplis de naïveté. » L'an 1519, le » 5 Juillet (dit-elle) frere François de Paule, » des freres mendians évangélistes, fut par moi » canonisé, à tout le moins j'en ai payé la » taxe. » — Et ailleurs elle dit : » En août » 1520, le jour saint Laurent, à deux heures

» après-midi, à saint Germain-en-Laye, sortit » du ventre de la reine ma fille, Madelaine, » troisieme fille du roi mon fils, &c. &c. &c. «

En passant aux XVIIe. & XVIIIe. volumes, nous y trouvons les mémoires de Martin, & de Guillaume du Bellay, seigneurs de Langey, dont nos rédacteurs commencent, suivant leur usage, par nous faire connoître la famille, l'une des plus distinguées dans la noblesse françoise, puisqu'on assure qu'elle descend des comtes de Poitiers & d'Angoulême. Après quelques notices particulieres sur la personne des deux auteurs, voici comment ils caractérisent leurs mémoires.

» On verra dans Martin du Bellay un ancien » militaire qui raconte avec tant de complai- » sance tout ce qu'il a vu, qu'il ne fait grace » d'aucun détail.... Dans Guillaume, on re- » connoîtra l'homme d'état qui médite toujours » & pense profondément. Une espece d'éloquence » naturelle l'entraîne, pour ainsi dire, malgré » lui, & jusques dans ses récits on retrouve les » formes oratoires. On peut le juger sainement » d'après le prologue servant d'introduction que » son frere nous a transmis. «

Ce prologue, cité par les éditeurs, contient sur la maniere d'écrire l'histoire, des vérités très-essentielles.

Guillaume & Martin ont été accusés de partialité; on leur a opposé la franchise de Joinville & de Philippe de Comines. Les éditeurs répondent que Comines avoit essuyé le même reproche.

» Les recueils d'anecdotes, ajoutent-ils, fauf-

» ses ou vraies, pourvu que la malignité les
» assaisonne, sont en général les ouvrages qui
» plaisent le plus. Ce n'est point là ce qu'il faut
» chercher dans les mémoires de du Bellay.
» Leurs rédacteurs ont été, comme Comines,
» des écrivains sages qui, sans vouloir asservir
» le public à leurs opinions particulieres, ont
» raconté les événemens tels qu'ils se sont pas-
» sés.... Peut-être les deux du Bellay, dans
» leurs apologies de François Ier., ont-ils trop
» écouté leur zele. Défendant l'un & l'autre
» l'honneur de leur prince qu'on calomnioit,
» ils ont pu exagérer les torts de Charles-Quint;
» mais on ne voit point dans leurs écrits ces
» écarts, ces emportemens que réprouvent la
» raison & la bienséance, comme dans divers
» auteurs du même tems. Les pamphlets étoient
» alors communs en France contre Charles-
» Quint, & en Allemagne contre François Ier.
» On peut en juger par les titres seuls de cer-
» tains poëmes, tels que celui-ci : *l'aigle qui
» fait la poule devant le coq à Landrecy ; poëme
» de la fuite de l'empereur Charles-Quint devant
» le roi François Ier.* Par Claude de Chapuy. On
» ne voit aucune de ces fades plaisanteries dans
» les mémoires de du Bellay. Sieges, batailles,
» intérêt de politique & de religion, ambassa-
» des, négociations, tout y est exposé avec
» cette simplicité noble que comporte la ma-
» jesté de l'histoire. Tout y est lié, tout y in-
» téresse : aussi ces mémoires ont-ils servi de
» guide aux meilleurs historiens, & on ne peut
» étudier l'histoire de François Ier. sans les avoir
» sous la main. «

On sait que ces mémoires de Martin & de Guillaume du Bellay-Langei, sont pour l'his-

toire de François Ier., ce que les mémoires de Sully sont pour l'histoire de Henri IV, & les mémoires du cardinal de Retz pour l'histoire de la minorité de Louis XIV. On sait aussi le travail que l'abbé Lambert, écrivain très-médiocre, a fait sur ces mémoires, & la peine fort inutile qu'il a prise de les travestir en langage moderne; on les donne ici tels qu'ils ont été composés par les freres du Bellay-Langei, qui peuvent dire des événemens qu'ils racontent :

Et quorum fuimus pars magna.

Les éditeurs relevent avec beaucoup d'exactitude & de goût, quantité de petites fautes, de petites erreurs, de retranchemens sans motifs, &c. qui gâtent les mémoires des du Bellay dans l'édition de l'abbé Lambert.

Ce seroit ici le lieu de parler des notes que les éditeurs ajoutent à ces mémoires. Contentons-nous de présenter une des plus intéressantes, celle où ils nous donnent le récit que fait Champier de la maniere dont François Ier. fut reçu chevalier par Bayard.

» Le roy, avant de créer des chevaliers, appella le noble chevalier Bayard. *Si*, lui dit, » *Bayard, mon ami, je veux que aujourd'huy* » *soye fait chevalier par vos mains, pour ce que* » *le chevalier qui a combattu à pied & à cheval,* » *en plusieurs batailles, entre tous autres, est tenu* » *& réputé le plus digne chevalier.* A ces paro- » les du roy répond Bayard : *Sire, celui qui est* » *roy d'un si noble royaume, est chevalier sur tous* » *autres chevaliers. Si*, dit le roy, *Bayard*, dé- » *peschez vous; il ne faut ici alléguer ne loix,* » *ne*

» *ne canons, soient d'acier, de cuivre ou de fer.*
» *Faites mon vouloir & commandement, si vous*
» *voulez estre du nombre de mes bons serviteurs.*
» *Certes*, répond Bayard, *Sire, si ce n'est pas as-*
» *sez d'une fois, puisqu'il vous plaît, je les ferai*
» *sans nombre, pour accomplir moi, indigne, vo-*
» *tre vouloir & commandement.* Alors prend son
» épée Bayard, & dit : *Sire, autant vaille que*
» *si c'étoit Roland ou Olivier, Godefroy ou Beau-*
» *douin son frere. Certes vous estes le premier*
» *prince que oncques fais chevalier. Dieu veille*
» *que en guerre ne preniez la fuite !* Et peu après,
» par maniere de jeu, cria hautement, l'épée
» en main dextre : *Tu es bien heureuse d'avoir*
» *aujourd'huy à un si vertueux & puissant roy donné*
» *l'ordre de chevalerie. Certes, ma bonne épée,*
» *vous serez bien moult, bien comme reliques*
» *gardée, & sur toutes autres honorée ; & ne vous*
» *porterai jamais, si ce n'est contre Turcs, Sar-*
» *rasins ou Maures ;* & puis feit deux sauts, &
» après remeit au fourreau son épée. «

» Cette épée a été perdue : Charles-Emma-
» nuel, duc de Savoie, la demanda aux héri-
» tiers de Bayard. Un d'entreux, Charles du
» Motet, sieur de Chichiliane, lui envoya, à
» son défaut, la masse d'armes dont Bayard
» s'étoit servi. Le duc de Savoie, en remer-
» ciant de ce présent le gentilhomme dauphi-
» nois, lui écrivit *que parmy le contentement qu'il*
» *auroit de voir cette piece au lieu plus digne de*
» *sa gallerie, il étoit desplaisant de quoi elle ne*
» *seroit en si bonnes mains que celles de son pre-*
» *mier maistre.* «

(*Journal des savans ; Mercure de* France ; *Jour-nal encyclopédique.*)

MONUMENTI antichi inediti, owero notizie sulle antichita, &c. *Monumens anciens qui n'ont pas encore été publiés ;* ou *notices sur les antiquités & les beaux-arts de Rome, pour l'an 1786.* A Rome, chez Pagliarini, 1786, *in-4to.*

NOUS avons annoncé, dans le tems, les deux cours complets précédens de ce journal d'antiquités, comme nous annonçons actuellement celui-ci; il rapporte une quantité de monumens qui n'avoient pas encore été mis au jour. Le frontispice du livre offre un ancien monument de sculpture statuaire qui représente une Rome triomphante, sur laquelle le célebre abbé *Winckellmann* avoit déja fait des remarques. On voit ensuite la statue de *Cajus César*, morceau unique, ainsi que l'autre, & qui représente le fils aîné d'*Agrippa* & de *Julie*, que *Livie* fit mettre à mort pour élever *Tibere* sur le trône impérial. La statue suivante est celle de *Domitien* le jeune, ceint d'une épée en écharpe; elle fut retrouvée l'an 1758, dans le voisinage de l'ancien *Labico*, & placée dans la collection du marquis d'Albani, après qu'on eut fait disparoître les dégradations qu'elle avoit essuyées, ainsi que toutes les autres statues de cet empereur, à cause de l'aversion qu'on portoit à sa mémoire. Viennent ensuite celle de *Marcus Brutus*, par qui *Cajus César* fut tué, ressemblant parfaitement à la

tête du même qui se trouve au palais, *Rondamini* : le groupe d'Hercule avec un faune que possede le comte *Poniatowski* : une statue de *Mercure* assis sur un bélier, réparée par le Sr. *Pacetti*, transportée en Pologne : un groupe qui représente l'enlevement de *Ganimede*, restauré par le même : la statue d'une dame illustre, en forme de *Vénus*, qui se trouvoit autrefois parmi les marbres de *Farnese*, & qui est passée à Naples, après avoir obtenu les réparations nécessaires : une *Diane Tauride*, acquise par le Sr. *Colino Morison* : une statue singuliere & bizarre, représentant *Jupiter* sous la forme de *Diane*, (transformation imaginée pour obtenir la possession de la nymphe *Callisto*) restaurée de même par *Pacetti* : finalement une statue équestre d'un vainqueur aux jeux olympiques, rétablie par le même, & appartenant au Sr. *Franzoni*. Telles sont les statues entieres que présente cet ouvrage intéressant. On y voit ensuite deux bustes d'une grande beauté, l'un desquels représente *Brutus* qui tua *César*; & l'autre Brutus, qui chassa les *Tarquins*. L'un & l'autre se trouvent au palais du marquis *Rondanini*. Les monumens qui suivent appartiennent à la sculpture en ornement; on voit d'abord trois autels votifs, d'une beauté parfaite; le premier présente dans ses quatre faces, huit divinités, tant supérieures que subalternes : *Hercule*, *Sylvain*, *Apollon*, *Diane*, *la Fortune*, *Vénus*, *Mars* & *Mercure*; le second représente un sacrifice, dont la divinité n'est pas indiquée; le troisieme est dédié aux *lares d'Auguste*, & ressemble presqu'entiérement à celui qu'on voit dans la maison de

plaisance des *Médicis* sur le *Pimio*, & qui se trouve dans le volume précédent. Viennent les bas-reliefs : le premier, qui est au palais *Rondanini*, représente *Abgare*, roi des *Osroenes*, qui se rend à l'empereur *Septime-Sévere* ; le second, qui se trouve chez le Sr. *Jenkins*, représente des jeux de faunes & de satyres. On voit ensuite une châsse ornée de bas-reliefs, destinée à contenir les cendres d'une jeune fille nommée *Artemidora*, suivant ce qui est indiqué par une épigraphe grecque, & par des jouets d'enfans que l'on y remarque ; immédiatement après, suit un autre bas-relief magnifique, qui présente un cortege nombreux de *faunes*, de *satyres*, & de *bacchantes*, possédé par le même Sr. *Jenkins*. *Winkellmann* a fait une mention particuliere d'un fragment de bas-relief, que l'on voit dans la maison de plaisance si fameuse d'*Albani* ; lequel représente *Hercule buveur*, avec une coupe sur laquelle on remarque un jeune *faune*, capricieusement perché sur une petite échelle, la tête penchée dans la coupe comme pour y boire : ce morceau fait partie de la collection actuelle. Il y en a trois autres également curieux & proprement travaillés : le premier représente un distributeur de viandes seches, nommé *Tiberio-Giulio-Vitale*, suivant l'indication de l'épigraphe qu'on lit au-dessous du portrait en buste : le second représente *Bacchus* monté sur un tigre, & un fleuve sous la figure d'une femme : le troisieme enfin représente les deux amis, *Pilade* & *Oreste*, devant la statue de *Diane Taurique*, à l'instant d'être immolés ; & ces trois morceaux se trouvent de même à la

campagne *d'Albani*. Après ces monumens de ſculpture, on remarque deux moulins anciens, pour le grain & l'huile, que des chevaux faiſoient tourner. Ils furent trouvés dans la ville de *Pompeja.* Leur conſtruction & leur uſage ſont décrits avec exactitude. Viennent enſuite les gravures en pierres : on trouve d'abord ſur un morceau de jaſpe ſanguin, deux têtes avec une inſcription grecque ; l'abbé *Ennuio Quirino Viſconti* croit y reconnoître *Acrates*, ami de *Bacchus*, & un *Silene ;* ce qu'il a ſavamment expoſé dans une de ſes lettres à l'abbé *Gio. Chriſtoſano Amaduzzi.* On trouve enſuite ſur une cornaline que poſſede le Sr. *Gio. Pikler*, trois figures en creux, parfaitement travaillées, & qui annoncent l'antiquité la plus reculée. Tout porte à croire que c'eſt *Priame* demandant à *Achille* le corps de *Hector*, qu'il eſt ſur le point d'obtenir. Viennent à leur tour les moſaïques : on en voit deux du genre des *Stelliferes*, appartenant au Sr. *Carlo Albacini :* la premiere repréſente un payſage, dans lequel on voit un fleuve, des montagnes, des animaux, le ſoleil avec la planette de *Venus*, & une figure nue à mi-corps, qui s'éleve hors de l'eau, laquelle eſt apparemment la divinité du fleuve ; la ſeconde eſt une ſphere étoilée, dans laquelle eſt le globe terreſtre, éclairé par le ſoleil portant, des deux côtés, des ſignes en forme de croix de diverſes couleurs, & au nombre de ſept ; ce qui ſemble déſigner le jour, la nuit, les ſaiſons & les planettes, ſuivant l'ancien ſyſtême aſtronomique. A la ſuite de ce monument, on a plaçé un très-beau marbre de la campa-

gne d'*Albani*, qui représente le zodiaque soutenu par *Atlas*, & *Jupiter* au milieu des douze signes; & puis une médaille *d'Antonin-le-Pieux*, qui offre dans la plus grande exactitude la même combinaison. — Nous terminerons cet extrait par quatre monumens qui concernent l'architecture; savoir le dessin tracé par le Sr. *Barberi*, de ce qui reste de l'ancienne *voie cassienne*, & qui occupe une étendue de dix *milles*, depuis la terre d'*Oriolo* jusqu'à l'endroit appellé *les Cabanes*; le plan & l'élévation de la véritable embouchure du *Pozzo*, communément dit *des Oiseaux*, en Egypte, auquel on a joint l'explication qu'en a donnée le duc de *Chaulnes*; le plan & l'élévation, tracé de même par *Barberi*, de l'ancien temple *d'Assise*, situé sur la grande place de cette ville, & bâti, selon toute apparence, dans le siecle d'Auguste; finalement quelques anciens murs, que l'on a découverts en creusant les fondemens d'une maison, en face du portique de la rotonde, dessinés par le Sr. *Tarquini*, architecte, mais sur lesquels on ne peut établir de conjecture relativement à aucun édifice célebre. Cet exposé suffit pour prouver le mérite, l'utilité, l'importance de ce journal d'antiquités, aussi bien exécuté que bien conçu, & dont l'auteur est le savant abbé *Joseph-Antoine Guattani*.

(*Efemeridi letterarie di* Roma.)

MÊLANGES.

LE BONHEUR TROP ACHETÉ,

CONTE.

Le comte de Séqueville, d'une famille noble, ancienne, mais peu fortunée, n'avoit guere pour héritage qu'un nom, une figure & un caractere aimables. Tant de mérite ne pouvoit guere rester enfoui dans l'obscurité d'une province éloignée, qui d'ailleurs ne lui offroit pas des ressources bien promptes. Il vint à Paris; & avec de la conduite, des connoissances & son personnel, il pouvoit espérer un établissement avantageux. Mais s'il étoit incapable d'une bassesse, il ne l'étoit pas des écarts de son âge: son goût pour le plaisir, qui ne se mesuroit pas sur la modicité de sa fortune, le jetta dans quelques-unes des folies à la mode, & engloutit en quelques mois l'étroit patrimoine de ses ancêtres. Il continuoit de dépenser sur son crédit & sur l'espérance de l'avenir, lorsque le hasard lui fit faire connoissance avec une jeune demoiselle orpheline, considérablement riche. Sa naissance, quoique distinguée, n'étoit pas assez illustre pour compenser aux yeux d'une famille de négocians, l'immense disproportion de sa fortune. Elle devoit hériter de près de cent mille

livres de rente, & lui n'avoit plus rien. L'amour est au-dessus de ces calculs, & la passion de la jeune fille pour le comte surmonta tous les obstacles. Son tuteur & ses collatéraux, mécontens de son choix, mais incapables pourtant de violenter son inclination, & de prendre un parti barbare pour la traverser, abandonnerent leur parente plutôt qu'ils ne la donnerent. Ils la punirent d'aimer sans leur aveu, en ne faisant rien pour elle, & son jeune époux la reçut sans aucun avantage. Il fallut, pour soutenir le nouveau ménage, user des expédiens ruineux, qui ne sont que trop faciles dans la capitale. La jeune femme étoit aussi folle de plaisirs que le mari : tous deux vivoient comme s'ils eussent joui du double de son héritage. Le mari se trouva noyé de dettes; mais enfin le terme qui devoit tout réparer approchoit, & les quatre années qui manquoient à la majorité de la mineure alloient bientôt se completter. Le comte, après avoir épuisé tous les moyens de dépense, avoit fait consentir sa femme à une réforme, & ils avoient arrêté ensemble un plan de retraite à la campagne. Ils voulurent prendre honnêtement congé de leurs amis, c'est-à-dire, de leurs connoissances, & quitter décemment la capitale. La comtesse proposa de donner une fête le jour de sa naissance, qui arrivoit le 24 décembre. Elle se promettoit bien d'en jouir, & de se livrer à la danse toute la soirée; mais tout-à-coup elle se sent saisie d'une assez vive douleur dans la cuisse. Elle l'attribua à un effort. Cette douleur ne fit qu'augmenter pendant

le dîner, au point qu'elle fut obligée de se lever de table. Une dame qui se retira avec elle, lui dit que le plus sûr remede pour un effort, étoit de plonger sa jambe dans l'eau de puits la plus froide, & qu'elle se sentiroit soulagée dans le moment. L'impatience d'un être qui souffre, & d'une jeune femme qui se voit contrariée dans son plaisir, la firent céder à ce fatal conseil. Le mari ne savoit rien de ce qui se passoit dans le cabinet de toilette, lorsque son oreille fut frappée par des cris douloureux & redoublés. Alarmé jusqu'à l'effroi, il vole au cabinet, & trouve sa femme dans les agonies de la mort. Il se rappelle aussi-tôt ce que sa femme lui avoit dit quelquefois, que toute sa famille étoit sujette à la goutte dès le jeune âge. Il lui fit administrer tous les secours de l'art. Malgré ces soins, le médecin ne donnoit que très-peu d'espérance, si l'on ne venoit pas à bout de déplacer l'humeur de la tête & de l'estomac où elle s'étoit jettée avec la plus grande violence. Ainsi, le jour qui s'étoit levé riant pour le jeune couple, menaçoit de finir dans le deuil. Dans les intervalles tranquilles, sa malheureuse femme prioit le ciel de lui donner au moins le tems de faire un testament, (car ils n'avoient point eu d'enfans) pour assurer, s'il étoit possible, au moins une partie de sa fortune à l'époux qu'elle aimoit, & dont elle avoit elle-même comblé la ruine. Mais elle prioit en vain: en vain on se hâta de faire venir un notaire; lorsqu'il entroit, elle expira sans pouvoir satisfaire son cœur. Le comte, foudroyé par cette

perte si cruelle & si imprévue, resta quelques jours dans un abattement stupide. Il se voyoit comme dans un désert, sans appercevoir un seul être secourable qui lui tendît la main dans l'abandon général où il étoit délaissé. Il avoit désobligé sa famille, en lui faisant l'affront d'épouser la fille d'un marchand. Il n'avoit guere plus à espérer de celle de sa malheureuse femme. Cependant il se flattoit encore que dans la justice, ils ne pourroient pas lui refuser quelque dédommagement des dépenses qu'il n'avoit faites que par complaisance pour les goûts de sa jeune épouse. Il alla trouver un cousin, pere d'une fille unique, qui se trouvoit alors l'héritiere de tout le bien de sa cousine. Il voulut exposer devant lui sa touchante situation; mais il n'en reçut que les reproches les plus humilians, & s'entendit accuser sans ménagement d'avoir bassement surpris le cœur d'une héritiere. Il dédaigna de s'entretenir plus long-tems avec une ame aussi sordide; & il alloit sortir indigné de cette maison inhospitaliere, lorsque la jeune fille s'échappa de l'appartement, & courut à lui. Elle le supplia, les larmes aux yeux, de ne pas lui imputer la grossiéreté de son pere : elle fit des vœux pour l'âge où elle alloit bientôt se voir sa maîtresse. Elle le pria d'espérer encore, & promit de fléchir son pere. Il sortit plein de reconnoissance pour les procédés généreux de la fille, mais sans rien attendre du pere. En effet, les vives représentations de sa fille ne firent qu'aigrir ce cœur dur; & en haine de l'intérêt qu'elle prenoit au sort du comte, il alla trou-

ver tous les fournisseurs auxquels il devoit, termina de compte avec eux, & devint son seul créancier, pour l'accabler sans contradicteur. Bientôt les meubles sont saisis, & le comte lui-même conduit en prison. En y entrant, il forma la résolution de tâcher d'y vivre en paix, jusqu'à ce que son barbare créancier rallentit sa rage, & qu'un heureux hasard vint l'en délivrer.

Il y avoit quelques semaines qu'il étoit habitant des prisons, négligé, abandonné du monde entier, sans trouver personne qui voulût être sa caution, lorsqu'il reçut un billet de Mlle. D... Elle y déploroit dans les termes les plus pathétiques la démarche de son pere, dont elle n'avoit eu connoissance que du jour même : elle le pressoit d'accepter une bagatelle, ajoutant que s'il pouvoit imaginer quelques moyens où elle pût le servir, elle se trouveroit heureuse qu'il la mît à portée de l'obliger. Jusqu'à ce moment, le comte ne l'avoit vue que comme la fille d'un pere ignoble & dur, & qui devoit avoir les mêmes principes que lui. Ce billet changea ses idées. Il s'élevoit en lui mille combats. Il ne savoit s'il devoit accepter ou renvoyer ce don. La crainte de déplaire à une fille si sensible & si généreuse, le détermina. Il se rappella les pleurs qu'elle versoit au moment où il la quitta ; & en relisant son billet, il apperçut des vestiges de ses larmes répandues sur le papier. Assis & immobile, & rêvant profondément à elle, son âme s'échauffa par degrés devant l'image de sa bienfaitrice ; & se levant avec transport, & les mains

jointes, il s'écria : pourquoi, ah! pourquoi n'ai-je pas cent mille écus de revenu à offrir à cette adorable créature! Le son de sa voix le rappella à lui-même; & aussi-tôt il songea qu'il devoit un remercîment; mais le malheur n'avoit point corrompu son ame : il imposa silence à tout autre sentiment que la reconnoissance, & répondit sans nul projet de surprendre son inclination. Il la supplia d'étouffer sa pitié pour un infortuné, mais de ne pas le priver de sa correspondance, la seule consolation qu'il eût dans sa prison.

Dans une de ses lettres, elle lui demandoit quel plan de vie il formoit, dans le cas où il viendroit à recouvrer sa liberté. Il répondit sans détour que son desir étoit de servir son roi dans la guerre qui venoit de se déclarer, si quelque ame généreuse & en crédit auprès du ministre se chargeoit de lui exposer ses malheurs, l'indignité de son créancier, & de solliciter des lettres de surséance; en un mot, que son vœu étoit de servir comme volontaire dans une guerre où peut-être il pourroit trouver son meilleur ami dans un boulet de canon.

Le chagrin, la vie sédentaire, & si différente de celle à laquelle le comte étoit accoutumé, l'agitation de ses esprits, le jetterent dans une fievre de langueur qui le conduisit jusqu'aux portes de la mort. Une ancienne domestique de sa généreuse cousine vint lui apporter de sa part quelques gêlées & autres nourritures légeres, & fut étrangement affectée de l'état déplorable où elle l'avoit trouvé. Elle le peignit à sa jeune maîtresse

ſe, qui, alarmée ſur ſa ſanté, prit auſſi-tôt la réſolution de le viſiter elle-même, & l'en fit prévenir une demi-heure auparavant. Le comte employa cet intervalle à ſe mettre en état de la recevoir avec un peu plus de décence. L'effort que lui avoit coûté ce peu d'apprêt, avoit preſque épuiſé les forces qui lui reſtoient, & il étoit plus mort que vif, lorſque ſa tremblante & pâle conſolatrice entra d'un pas chancelant dans cette maiſon de douleur. Pendant quelques momens ils ne purent ni l'un ni l'autre ouvrir la bouche; mais une fois entrée, la modeſtie naturelle à ſon ſexe ſembloit lui faire ſentir l'inconvenance d'une pareille viſite rendue à un homme en priſon, ſans en avoir été requiſe ni priée. Le comte, malgré ſa foibleſſe, vit la néceſſité de ranimer ſes eſprits alarmés de cette idée : il lui exprima ſa reconnoiſſance de cette ineſtimable bonté, ſi peu eſpérée de lui. Elle l'interrompit, en le priant de ne pas faire mention de cet article, qui lui faiſoit naître des réflexions qu'elle ne ſoutiendroit pas aiſément.... Par obéiſſance à ſes ordres, il changea de converſation; mais ſans pouvoir s'empêcher de revenir toujours ſur ce chapitre. Je trouve, Monſieur, lui dit-elle, que votre prudence va beaucoup plus loin que la mienne; je ne dois jamais craindre aucun danger de la part d'un homme ſi circonſpect. Ne m'interprêtez pas mal, lui dit-il, avec un ſoupir qu'il ne put étouffer. — Je crois ne m'être pas mépriſe, dit-elle; mais je tâcherai d'éclaircir vos vrais ſentimens; & à ces mots elle le quitta. Elle avoit mis dans ces dernieres pa-

roles une gaîté affectée, qui auroit choqué le comte, s'il n'avoit pas vu que ce n'étoit qu'un voile jetté à dessein de cacher ses vrais sentimens à un homme qui ne paroissoit pas assez sensible aux charmes de sa personne. Cependant plusieurs jours s'écoulerent sans qu'il reçût de ses nouvelles; & il les passa dans un état qui ne peut être connu que de ceux qui en ont éprouvé un semblable. A la fin on lui apporte un paquet; il contenoit une commission d'enseigne dans un régiment qui passoit en Amérique, & un écrit cacheté, portant en inscription ces mots: M. O...., exige que M. de Sequeville n'ouvre ce billet qu'après avoir traversé les mers. — Il y avoit encore un autre papier en forme de lettre, sans être cacheté: il l'ouvrit avec précipitation, & y trouva une lettre à vue de cent louis, avec quelques mots que voici. » Le véritable amour ne » connoît point ces froides réserves, les subtiles » distinctions, incompatibles avec lui. Quand vous » arriverez au lieu de votre destination, vous » pourrez mieux connoître mon cœur & mes » sentimens. «

La lecture de ce billet fut pour le comte un coup de poignard. Il s'accusa d'ingratitude envers la plus aimable des femmes, & d'avoir substitué un faux orgueil à la vraie générosité. Il se décida à sacrifier pour toujours ces vaines distinctions qui s'opposoient à sa félicité. Il fut élargi dès le jour même, & le premier usage qu'il fit de sa liberté fut d'aller remercier sa chere Eléonore, & de prendre congé d'elle. » Allez, » lui dit-elle, en lui remettant son portrait,

» ſuivez le chemin de la gloire; ne vous défiez » jamais de la providence ni de mon cœur «. Ils réglerent enſemble les moyens de leur future correſpondonce, & il s'arracha du ſeul objet qu'il aimât ſur la terre.

Dès qu'il eut joint ſon régiment, il uſa du privilege qui lui avoit été donné d'ouvrir le paquet. Oh! combien ſon amour, ſon eſtime & ſon admiration augmenterent encore! Le contenu en avoit été écrit dans un tems où elle le croyoit peu ſenſible, ou du moins trop ſcrupuleux. Elle y faiſoit le ſerment ſolemnel de ne jamais ſe marier, & auſſi-tôt qu'elle ſeroit en âge de diſpoſer d'elle-même, de partager avec lui ſa fortune. Des torrens de larmes coulerent de ſes yeux, & ſon cœur lui fut pour jamais inſéparablement attaché. Il lui écrivit ſur le champ, & ne lui cacha pas une ſeule penſée ni un ſeul ſentiment de ſon ame. Dans ſa réponſe elle lui envoya ſon portrait, & ſur le revers une deviſe formée avec ſes cheveux. Préſent ineſtimable pour le comte, dont la ſeule occupation, dans les loiſirs de ſon état, étoit de contempler l'image de la plus belle & de la plus généreuſe des femmes.

Pendant quelque tems, leur correſpondance ſe ſuivit ſans interruption. Enſuite dix mois s'écoulerent ſans que le comte eût aucunes nouvelles de ſa chere Eléonore. L'amour eſt ingénieux à ſe tourmenter. Il ſe forma mille images effrayantes: il écrivit lettre ſur lettre ſans recevoir de réponſe. Le déſeſpoir le ſaiſit. Elle eſt morte, s'écria-t-il! il ne me reſte plus qu'à la ſuivre.

Dans le cruel état de ſon ame, ce fut une joie pour lui d'apprendre qu'on alloit bientôt avoir une bataille, qui probablement ſeroit déciſive. Il fut élevé au grade de lieutenant. Un bataillon de ſon régiment fut marqué pour un des poſtes les plus dangereux. Il le ſollicita & l'obtint à regret du capitaine qui l'aimoit.

Aſſis dans ſa tente la veille de ce jour redoutable, il réfléchiſſoit ſur les événemens de ſa vie paſſée. » Avant que le ſoleil de demain ſe cou-» che, diſoit-il, en adreſſant la parole au por-» trait de ſa chere Eléonore, nous ſerons réunis «. Il amuſoit ſon ame de cette idée, lorſqu'il entre un ſergent qui lui dit qu'il y avoit un jeune homme qui le cherchoit, & qui demandoit à être introduit dans ſa tente, ayant à lui remettre des lettres de France de la derniere importance. Il ſentit auſſi-tôt ſon cœur battre violemment dans ſon ſein; ſa reſpiration devint courte & pénible, & il eut bien de la peine à articuler ces mots: au nom de dieu, que je le voie! ſoutiens-moi, grand dieu! que vais-je apprendre? Il voit auſſi-tôt paroître un jeune homme vêtu d'un manteau de huſſard: — eſt-ce le lieutenant Séqueville que je vois? Le comte lui fit un ſalut. On m'a annoncé, monſieur, lui dit-il d'une voix tremblante, que vous aviez des lettres de France pour moi. — En voici une, monſieur, dit ce jeune homme en étendant ſa main, qui trembloit auſſi. — Le comte ſaiſit précipitamment la lettre. Quel fut ſon trouble en liſant ces lignes:

» Si après un ſilence de quatre longues an-» nées, votre Eléonore vous eſt encore chere,

» vous ſerez joyeux d'apprendre qu'elle vit tou-
» jours pour vous ſeul. Si vous déſirez la voir, vous
» ſerez bien-aiſe encore de ſavoir qu'elle n'eſt
» pas fort éloignée de vous; mais ſi vous l'ai-
» mez avec la tendreſſe dont elle vous aime,
» quels ſeront vos tranſports, votre bonheur,
» en levant vos yeux pour les fixer ſur elle «!

Le papier tomba de ſa main défaillante: il leva les yeux, & il vit ſous le déguiſement d'un jeune officier, ſa bien aimée, ſa fidelle Eléonore, depuis ſi long-tems perdue pour lui. — Grand dieu, s'écria-t-il les mains jointes, tu as donc entendu ma priere! eſt-il vrai que je la revois encore? Mais auſſi-tôt l'idée du terrible lendemain, le traveſtiſſement d'Eléonore, l'état d'abandon où il la laiſſeroit dans un camp, toutes ces idées s'emparerent à la fois de ſon ame, & l'accablerent. Oh dieu! s'écria-t-il dans l'angoiſſe, pourquoi nous rencontrons-nous ici? — Ces mots furent un coup de foudre pour ſon amante. Elle le crut infidele ou inſenſible. La pauvre Eléonore alla tomber ſur un ſiege; elle ſe couvrit le viſage du pan de ſon habit; & bientôt ſe relevant tout-à-coup: » viens, compagne de mon
» pénible & ennuyeux voyage, viens, ma fidelle
» Marie, (cette femme ſe tenoit à l'entrée de
» la tente, & le comte n'avoit encore fait aucune
» attention à elle) partons, nous ſommes im-
» portunes ici. Eſt-ce là, en levant les mains
» vers le ciel, eſt-ce là l'accueil que je reçois!
» Adieu, Séqueville, mon amour ne vous tour-
» mentera plus «. Elle alloit ſortir. Le comte la ſaiſit par le pan de ſon habit. — » Ah! ne me

» quittez pas, la plus chérie des femmes, ne » me quittez pas. Vous ne connoissez pas l'a» mour & les peines cruelles qui, tour-à-tour, » déchirent mon sein «. Il rejetta son trouble sur l'idée de sa mort, n'osant lui ouvrir son cœur & lui parler du lendemain. Eléonore rassurée, prit quelques rafraîchissemens. La nuit étoit commencée, ils convinrent de la passer ensemble dans la tente. Eléonore lui fit le récit de tout ce qui lui étoit arrivé depuis leur séparation; des persécutions de son pere, qui avoit été jusqu'à lui montrer un faux certificat de sa mort; enfin, de son évasion des mains de ce pere barbare, de sa résolution de passer les mers, accompagnée de sa fidelle Marie. Pour éviter les dangers du voyage, elles s'étoient déguisées en hommes; & Eléonore, pour mettre son sexe en sûreté, avoit pris le costume d'un officier chargé de dépêches pour l'armée françoise.

Tandis qu'elle poursuivoit son récit, dès avant le jour le tambour sonne l'alarme. Séqueville tressaillit & devint pâle. Eléonore le vit, & demanda la cause de cette impression. Il fallut parler. » Et vous, ajouta-t-il, qu'allez-vous » devenir? L'expédition est mortelle : j'y pé» rirai; mais vous, que deviendrez-vous? Je » mourrai avec vous, répondit-elle avec ferme» té; & elle se leve aussi-tôt & tire son épée. » J'ai quitté ma patrie, déterminée à partager » votre sort. « Tandis qu'il employoit toute son éloquence pour la dissuader, le capitaine entra dans la tente. Allons, Séqueville, dit-il, préparez-vous, mon brave enfant. La journée sera

bien chaude pour nous tous. — J'aurois presque souhaité, répondit le comte, de ne m'être pas tant pressé pour aller à ce poste d'honneur & de mort, ayant ici un jeune volontaire qui veut m'accompagner. — Quoi, dit-il, si jeune & si courageux, en s'avançant vers Eléonore! Je suis sûr à vos yeux que vous n'avez jamais vu les camps. — Mais j'ai passé à travers bien des dangers, répondit-elle en rougissant, & avec le brave lieutenant je ne crains pas la mort.

Bien répondu, mon jeune héros, répliqua le capitaine. Comme nous pourrions bien ne jamais nous revoir, buvons une rasade à notre succès. Séqueville, vous pouvez nous la verser. Ils se dirent tous trois un éternel adieu. Au second coup de tambour, Séqueville & son amante s'embrasserent, & partirent ensemble à la tête du détachement dévoué. Ce qu'il avoit prévu arriva en partie. Malgré leur vigilance & leur valeur, l'ennemi plus nombreux les surprit dans ce défilé, & les enveloppa. Séqueville fut blessé au bras droit & au côté : Eléonore échappa sans blessure; mais tous deux furent du nombre des prisonniers.

La nouvelle de ce malheur se répandit dans le camp françois. La pauvre Marie, dans un délire frénétique, couroit dans le camp, publiant son sexe & celui du volontaire déguisé, & supplioit le capitaine d'employer tous les moyens pour procurer leur élargissement. Heureusement quelques jours après, le capitaine remporta un avantage sur l'ennemi, & proposa l'échange des prisonniers. L'échange fut accepté; & comme Sé-

queville se trouvoit en état de supporter la voiture, ils furent tous deux mis en liberté & conduits à une petite ville voisine du camp françois.

Ce fut là qu'Eléonore & sa compagne quitterent leurs manteaux de hussards, & reprirent les habits de leur sexe. Leur aventure faisoit le sujet de toutes les conversations : officiers & soldats étoient empressés de voir une femme si guerriere. Mais comme son sexe étoit connu, Séqueville la pressa de mettre le comble à son bonheur, & l'aumônier du régiment unit ces deux amans, si digne l'un de l'autre.

Enfin Séqueville étoit heureux : nul mélange de peine ne troubloit sa félicité; sa femme avoit atteint sa majorité. Il avoit encore la certitude d'embrasser bientôt le premier fruit de leurs amours, & tous deux jouissoient d'avance de la perspective prochaine d'aller recueillir leur fortune, de quitter le service, & de se dédommager de tant d'années de souffrances. Ce calme ne fut pas de longue durée. Quelques mois après leur mariage, la comtesse fut prise de la petite-vérole, qui ravageoit alors toute la ville; &, ce qui ajoutoit au danger de sa situation, elle étoit enceinte. Séqueville se livra aux plus noirs présages; il vit sa chere Eléonore près des portes du tombeau. Comme je suis marqué pour le malheur, s'écrioit-il quelquefois! Enfin une crise inespérée lui rendit son épouse, mais défigurée. Il fit avec joie le sacrifice de sa beauté; & chaque vestige de sa maladie, en lui rappellant le danger qu'il avoit couru de la perdre, ne servit qu'à la rendre plus précieuse à sa tendresse.

Eléonore se voyant toujours aimée, se consola de n'être plus belle.

Séqueville se croyoit alors parfaitement heureux. La paix qui survint lui ouvrit le retour dans sa patrie. Eléonore recueillit la fortune que son cruel pere ne pouvoit plus lui disputer; & ils s'entretenoient ensemble du bonheur mutuel dont ils alloient bientôt jouir. Elle touchoit au terme d'être mere. Hélas! que la vie de l'homme est courte! au milieu de ses songes brillans, Séqueville fut frappé du plus terrible des revers. Eléonore fut attaquée d'une maladie mortelle, après une couche où elle avoit mis au monde une fille charmante. » Grand Dieu! » disoit-il, dans sa douleur inconsolable, à » son enfant; si j'ai eu la force de survivre » à ta mere, c'est toi qui m'as soutenu. « Dégoûté dès-lors de la capitale & de la société, il s'enfonça dans une campagne éloignée; & dans les premiers accès de son chagrin, il fit vœu de ne jamais quitter cette solitude. Il le tint, & quoique jeune, il y acheva sa longue carriere, dans une mélancolie que le tems adoucit, mais ne put vaincre entiérement; & son cœur se partagea entre ses regrets éternels de la mere, & les soins de l'éducation de l'enfant qui lui en retraçoit l'image chérie.

(*Mercure de* France.)

Eloge de M. Guettard.

Nous ne ferons que donner ici l'abrégé de celui que M. le marquis de Condorcet a lu à la derniere séance publique de l'académie des sciences. On y reconnoîtra la supériorité d'esprit, de lumieres & de raison, & cet amour profond de l'humanité & de vérité, qui distinguent les éloges du célebre secrétaire de cette académie.

Jean-Etienne *Guettard*, pensionnaire de l'académie des sciences, naquit à Estampes le 22 septembre 1715. Elevé sous les yeux de son grand'pere, apothicaire estimé à Estampes, il montra, dès ses premieres années, un goût décidé pour les sciences, & sa famille s'empressa de cultiver & d'encourager ces heureuses dispositions. » Cette observation, dit M. le marquis » de Condorcet, se présente sans cesse dans l'his- » toire des savans, & rien ne prouve mieux » peut-être l'utilité d'une éducation publique, » qui s'étendant à toutes les classes de la socié- » té, offre à tous les enfans, non une instruc- » tion suivie, mais dans chaque genre, les con- » noissances élémentaires utiles à tous les hom- » mes; donne en même tems le moyen de dis- » tinguer dans chaque individu les premieres » lueurs du talent, la premiere aurore du gé- » nie; fasse passer sous les yeux de tous, les » divers objets de nos connoissances & fournisse » à ces goûts distincts, à ces dispositions par-

» ticulieres, plus communes qu'on ne croit, » une occasion de naître & de se montrer. «

Le jeune Guettard étudia la botanique sous MM. de Jussieu; il s'attacha ensuite à M. de Réaumur, & fut reçu à l'académie des sciences en 1743.

La botanique, qui avoit été la premiere passion de M. Guettard, parut au bout de quelque tems céder presque entiérement la place à la minéralogie. Connoître les élémens dont sont composées les substances minérales répandues sur la surface du globe ou enterrées dans son sein à différentes profondeurs; apprendre à distinguer, d'après leurs formes ou des qualités extérieures faciles à saisir, les corps simples ou composés, formés par ces différentes substances; observer de quelle maniere ces matieres se trouvent disposées sur le globe, tantôt rassemblées en grandes masses, tantôt confondues entre elles, mais suivant une loi réguliere; savoir quels genres sont constamment réunis dans un même pays, quels autres sont constamment séparés; remonter de ces observations aux causes plus ou moins éloignées qui ont formé les divers minéraux, & aux moyens que la nature a employés pour les produire; de-là s'élever enfin aux loix générales qui ont présidé à l'ordre suivant lequel ils se présentent à nos regards; tel est l'objet de la science minéralogique.

On voit donc qu'après la nomenclature des substances minérales, la géographie naturelle doit être la base de cette science. M. Guettard est le premier naturaliste qui ait senti & fait sen-

tir la nécessité des cartes minéralogiques; qui ait osé concevoir l'ensemble de ce grand travail, & entreprendre d'en exécuter quelques parties.

Il observa le premier, en 1751, que les montagnes d'Auvergne étoient des volcans éteints. Il trouva d'autres volcans dans le Forêz, & nous apprit que ces mêmes Gaules qui, suivant la superstition ancienne, étoient à l'abri des tremblemens de terre, avoient, dans des tems plus reculés encore, été couvertes de volcans. Bientôt après, d'autres ont observé dans des pays, aujourd'hui aussi tranquilles, des traces non moins certaines de ces anciens incendies. Ces éruptions effrayantes, que l'on croyoit un fléau particulier à quelques points isolés, sont aujourd'hui reconnues pour un des phénomenes les plus généraux du globe. Dans toutes les contrées de l'Europe, on a trouvé des chaînes de montagnes qui ont lancé des flammes, des terreins immenses qui y sont encore couverts des débris de volcans.

Des pierres dont on ignoroit l'origine, telles que le bazalte, sont le produit & les témoins de ces antiques embrasemens; & un naturaliste de cette académie, M. Desmarest, qui a le premier découvert cette origine du bazalte, a porté la précision de ses recherches jusqu'à reconnoître dans un même pays les traces de plusieurs embrasemens successifs: il a fait voir que des terrains, aujourd'hui paisiblement cultivés, ont été plus d'une fois couverts de ces torrens enflammés à des époques distinctes & très-éloignées entr'elles.

M.

M. le marquis de Condorcet peint d'une maniere très-piquante le caractere de M. Guettard. » La franchise, la probité & la bonté en » étoient le fonds ; mais un peu de brusquerie, » un penchant à l'humeur ôtoit à ces vertus » une partie de leurs charmes, & pouvoit quelquefois les faire méconnoître. «

» Il avoit été très-religieux dès sa jeunesse, » & le fut toute sa vie. Elevé successivement » chez les jésuites & chez les adversaires des jésuites, il avoit embrassé avec zele le parti qui » lui paroissoit persécuté, choix bien naturel à » toute ame noble & sensible. Il eut avec Pascal un autre trait de ressemblance : ce fut de » ne pouvoir souffrir dans les affaires de religion ces ménagemens politiques que l'on honore du nom de sacrifice pour le bien de la » paix. Il ne voyoit point de milieu entre la » vérité & le mensonge, entre ce qu'on croyoit » & ce qu'on ne croyoit pas ; il eût pardonné » une erreur de bonne-foi plus aisément que » l'artifice ou la foiblesse dans la défense de ce » qu'on croyoit être la vérité. Dévot, & dévot » de parti, on seroit tenté de penser qu'il a dû » être intolérant ; un sentiment profond de justice & d'humanité l'en a préservé : il n'avoit » d'intolérance que dans ses discours, & seulement lorsqu'il étoit animé par la contradiction. Facile à s'irriter, il perdoit alors le pouvoir de retenir ses mouvemens & de mesurer » ses expressions ; mais averti par sa bonté naturelle, rappellé à lui même par la religion,

» il se reprochoit sa vivacité, & souvent en de-
» mandoit pardon. «

» Sujet à des préventions, & comme reli-
» gieux & comme médecin, souvent même à
» des préventions personnelles, elles ne l'écar-
» toient pas de la justice. Un de ses confreres
» le remercioit un jour de lui avoir donné sa
» voix. *Vous ne me devez rien*, lui répondit-il;
» *si je n'avois pas cru qu'il fût juste de vous la don-*
» *ner, vous ne l'auriez pas eue; car je ne vous*
» *aime pas.* «

» Difficile à vivre pour ceux auxquels il pou-
» voit supposer des prétentions ou des titres à
» la supériorité, il étoit humain, même doux
» & facile avec ses inférieurs : il étoit béni,
» respecté par les pauvres, les gens du peuple,
» les domestiques. Dans les uns, il paroissoit
» craindre des tyrans; les autres n'étoient pour
» lui que ses freres. Cette espece d'aversion pour
» tout ce qui avoit de la grandeur ou de l'é-
» clat s'étendoit jusqu'à la supériorité de gloire
» & de génie; il croyoit voir dans toutes les
» grandes réputations un mélange de charlata-
» nisme qui les avilissoit à ses yeux. «

» Son amour pour la vérité lui faisoit re-
» garder toute espece d'éloges, même les éloges
» académiques, comme de véritables mensonges.
» *Vous allez bien mentir*, me disoit-il quelque-
» fois, en me parlant d'une de nos séances pu-
» bliques, & il ajoutoit : *Quand il s'agira de*
» *moi, je ne veux que la vérité.* Ce désintéresse-
» ment, si rarement sincere, étoit dans son ame;
» &, en remplissant ici ses intentions à la ri-

» gueur, je lui rends l'hommage qu'il eût le » plus désiré. Il cherchoit si peu à paroître meil- » leur qu'il n'étoit, que ses défauts frappoient » ceux qui le connoissoient à peine, tandis que » ses amis seuls connoissoient toutes ses ver- » tus.... Cet homme, en apparence si dur & » si sévere, ne pouvoit voir un malheureux, » non-seulement sans le soulager, mais sans pleu- » rer avec lui. Il étendoit cette sensibilité jus- » ques sur les animaux, & avoit expressément » défendu qu'on en tuât aucun pour lui ou » chez lui; pitié utile & presque nécessaire pour » conserver dans toute sa pureté ce sentiment » d'humanité, la plus forte & peut-être la seule » barriere efficace que la nature ait opposée à » l'intérêt & à la colere. Les cris avec lesquels » on proclame dans les rues les arrêts de mort, » troubloient son repos, au point de lui inspi- » rer le désir d'abandonner le séjour de Paris. » *Comment*, disoit-il, *n'être pas révolté d'entendre* » *annoncer tranquillement qu'un homme va égorger* » *publiquement un autre homme, & inviter à cet hor-* » *rible spectacle un peuple que l'abjection & la mi-* » *sere ne disposent déja que trop à la férocité!* «

Il étoit devenu sujet à des accès de léthargie qui lui annonçoient le genre de mort qui devoit terminer sa vie. » Cette idée ne le quittoit pas, » mais n'altéroit point sa gaîté. Il venoit assi- » duement à l'académie, alloit seul à pied, avec » la précaution seulement d'avoir dans sa poche » une adresse détaillée, afin qu'on pût le rap- » porter chez lui. Il refusoit le dîner chez ses » amis, alloit rarement les voir, alléguoit tran-

» quillement pour excuse la crainte de les affli-
» ger par le spectacle de sa mort. Le 1er. jan-
» vier de l'année 1786, il écrivit à une dame
» de ses amies : *une maladie qui me sépare de la*
» *société m'empêche de vous rendre mes devoirs ; mais*
» *mon attachement pour vous sera toujours le même*
» *jusqu'au coup fatal qui terminera bientôt ma car-*
» *riere*, & il mourut six jours après, âgé de 71
» ans. «

(*Journal de* Paris.)

---

*SUPPLÉMENT aux recherches historiques sur Spa. A M... En réponse aux observations de M. J. P. de Limbourg, docteur en médecine, &c. insérées dans l'*Esprit des Journaux *du mois de mai dernier.*

(La gloire des habitans de Spa est un objet qui peut nous intéresser assez pour ne pas y déroger ; mais que nous ont fait les habitans de Tongres pour les dépouiller en faveur de ceux de Spa ? Une vérité, ne fut-ce qu'une vérité historique ou géographique, vaut mieux que toutes les fausses gloires des nations.)

M. l'abbé DE FELLER.

JE suis bien dédommagé, Monsieur, des peines que m'ont couté les *Recherches historiques sur Spa*, par l'accueil que vous avez daigné leur faire : c'est un motif pour moi de dissiper les doutes que pourroient vous faire naître les *Observations* que M. de Limbourg vient de publier sur ce petit ouvrage.

Ce ſavant médecin, à force, comme il s'exprime, de diſcuter la queſtion, ſi le paſſage de Pline concerne la fontaine de Tongres ou une de celles de Spa, n'en eſt que plus tenté de la regarder comme décidée en faveur de ces dernieres. Quoique vous me marquiez que les preuves, dont je me ſuis ſervi pour établir l'opinion contraire, vous aient paru convaincantes, je vais en raſſembler d'autres ici qui peut-être engageront M. de Limbourg à changer de ſentiment.

Vous ſavez, Monſieur, qu'Attila détruiſit entiérement la ville de Tongres dans le 5e. ſiecle, que les Normands lui firent éprouver le même ſort dans le 9e. & que Charles-le-Hardi la ruina encore dans le 15e. La fontaine célebre de ce lieu dévaſté tant de fois, a dû beaucoup ſouffrir des ravages du roi des Huns, & des féroces Normands; le duc de Bourgogne ne la reſpecta pas davantage; elle fut enſevelie en 1468, ſous les décombres de cette malheureuſe ville; les Tongrois n'eurent pas les moyens de la rétablir; ſon cours a pu dès-lors prendre une autre direction & même être confondu pendant pluſieurs années ſous des monceaux de pierres & de briques: de-là l'erreur des voyageurs Guichardin & Ortelius, qui, paſſant un ſiecle après Charles-le-Hardi à Tongres, & n'y voyant aucune trace de cette antique fontaine, ont décidé aſſez légérement que Pline ne pouvoit avoir déſigné que celles de Spa, dont on tâchoit dès ce tems d'accréditer les eaux.

Dans l'énumération des auteurs dont les ſentimens ſont partagés ſur le paſſage de ce naturaliſte, je ne vous ai pas cité Ortelius; j'aurois pu oppoſer à celui-ci l'auteur de l'*Hiſtoire générale des Pays-Bas* (1) où on lit ce qui ſuit : *Tout le monde doit avouer que les eaux de la fontaine de Tongres poſſedent la vertu que Pline leur attribue; de ſorte*, ajoute-t-on, *qu'il eſt inconteſtable*

(1) Cette hiſtoire a été imprimée à Bruxelles, chez Foppens. Voyez les pag. 268 & 69.

que c'est d'elles qu'il parle & non de celles de Spa. J'aurois pu encore m'appuyer de l'autorité de Vosgien, qui, à l'article *Tongres*, après avoir fait mention de la fontaine dont Pline fait la description, dit : *L'opinion qui place cette fontaine à Spa est destituée de tout fondement* (1). Mais les suffrages de ces écrivains, ne répandant qu'un jour très-foible sur cette question, c'auroit été une érudition très-déplacée que de s'y appesantir; je ne m'y suis arrêté que parce que ce n'est que depuis deux siecles que le passage de Pline a été un objet de dispute entre ces savans, les uns voulant en faire honneur à Tongres, les autres à Spa (2). Nos historiens d'ailleurs gardant

---

(1) *Dictionnaire géographique*, édition de Paris, 1778. Tome II, pag. 382.

(2) Entre ces écrivains, j'aurois dû distinguer M. l'abbé de Feller, dont les raisonnemens sur le passage de Pline me semblent concluans. Voici ce qu'il objecte à ceux qui veulent que Spa soit compris dans l'étendue de la domination des Tongrois. » Oui, dit-il, ce pays auroit » pu y être compris, mais en ce cas Pline détermine- » roit le lieu de cette fontaine d'une maniere bien » vague, comme qui diroit : *il y a en Bohéme une* » *bonne fontaine minérale*, en parlant de la fontaine » d'Egra. Celui qui diroit qu'il y a une fontaine près » de la ville d'Egra, détermineroit surement mieux. » Pourquoi donner au passage de Pline une interpréta- » tion obscure & équivoque, puisqu'il présente un sens » simple, exact & facile à vérifier. « Voici encore ce qu'il objecte à ceux qui prétendent que la Sauveniere, ayant les qualités décrites par le naturaliste latin, doit être la fontaine dont cet auteur vante les vertus dans son livre. » La Sauveniere, dit-il, eut-elle toutes ces » qualités, la Géronstere, le Pouhon, le Tonnelet en » ont d'autres qui ne doivent pas être oubliées. Pour- » quoi donc Pline n'en parle-t-il pas ? Que diroit-on d'un » homme qui, faisant la description des eaux de Spa, » ne parleroit que de la Sauveniere ? Le nom de *fons* » *insignis*, donné exclusivement à la Sauveniere, hu- » milieroit furieusement les autres. Dira-t-on que du

jusqu'en 1541 un profond silence sur l'une ou l'autre de ces fontaines, il me paroissoit qu'il étoit utile de recueillir, au défaut d'autorités plus anciennes, les sentimens des auteurs modernes.

C'est sans doute pour suppléer à ce silence que vous me demandez si la tradition ne nous a rien transmis sur la fontaine de Tongres; si on ne trouve point, dans l'endroit où elle étoit autrefois, des médailles ou autres monumens antiques qui pourroient y avoir quelque rapport; si enfin les anciens regiitres du chapitre de cette ville n'offrent pas quelques particularités qui la regardent Je viens de recevoir de Tongres des renseignemens qui me mettent à même de vous satisfaire sur ces demandes.

On sait par tradition que lorsque les Romains & les Gaulois revenoient du combat, couverts de blessures, ils alloient se baigner sur l'Yſſerborn, monticule près des remparts de Tongres, où la fontaine étoit située; plusieurs y recouvroient la santé, & ceux qui mouroient des coups qu'ils avoient reçus en combattant, étoient enterrés tout près (1): les Romains & les Gaulois avoient dédié, comme on conjecture, cette fontaine au dieu Mars, parce que ses eaux étoient ferrugineuses. C'est d'après cette tradition que feu M. l'avocat Van Muyssen fit fouiller dans l'Ysserborn. Il y trouva des urnes sépulcrales bien conservées, il les ouvrit lui-même avec précau-

---

» tems de Pline on ne connoissoit que celle là? Mais » ce *fons insignis*, qui guérissoit tant de maux, attiroit » sans doute du monde : ce monde ne bougeoit appa» remment pas de la place, puisque tout le voisinage » lui est resté inconnu. Qu'on pese bien cette observa» tion, continue M. l'abbé de Feller, & on saura à quoi » s'en tenir. Tous ceux (selon le même) qui ont fait » une attention sérieuse à cette controverse, n'ont pas » douté que Pline ne parlât de la fontaine de Tongres. « *Journal de Lux.* janvier, 1776, pag. 100 & suiv.

(1) C'est aussi ce que j'ai lu dans quelques manuscrits sur notre histoire.

tion; elles contenoient des cendres, quelques os que les flammes n'avoient pas entiérement consumés, & des phioles lacrymales de verre d'une forme singuliere; dans l'une de ces urnes, il y avoit un petit vase où l'on mettoit du parfum; dans une autre, une ancienne médaille & une belle lampe d'une pâte très-fine, sur laquelle est gravé le nom du fabricant : quoique le lieu où on a déterré ces urnes sépulcrales soit de sable blanc, il est à remarquer que la terre qui les environnoit étoit très-noire. Tout autour de ces urnes on recueillit des pateres, des vases rouges de terre sigillée, des guttum (1) d'une terre jaunâtre, & des cruches dont quelques-unes avoient deux & trois anses. Il y avoit aussi plusieurs petits vases de diverses couleurs & de toutes sortes de formes qui servoient pour boire & sur lesquels on distingue ces mots VIVAT & EBIBE. On y découvrit encore des dieux lares, plusieurs ustensiles anciens, entre autres, une cuiller d'argent ornée d'une victoire en or émaillé, quelques styles d'ivoire & d'argent, & quantité d'autres morceaux, qu'on peut voir dans le riche & précieux cabinet de M. Van Muyssen de Tongres (2).

Si ces découvertes, qui vérifierent la tradition, laissent encore quelques doutes sur l'interprétation du passage de Pline, deux anciens registres de l'église collégiale de la ville de Tongres acheveront de les dissiper. Voici comme ils s'expriment au sujet d'une terre située près de l'Ysserborn, terre qui appartient à ce chapitre; dans l'un on lit : *versus* FONTEM SACRUM, épitete qui fait soupçonner que cette fontaine étoit dédiée

---

(1) C'étoit chez les Romains le nom d'un vase sacré, d'où l'on versoit le vin goutte à goutte. Voyez le *Dictionnaire abrégé d'antiquités*, &c.

(2) M. Van Muyssen joint à beaucoup d'honnêteté une connoissance très-étendue de l'antiquité. Il possède une collection nombreuse de médailles parmi lesquelles il y en a plusieurs qui sont de la plus grande rareté.

à un Dieu ; & dans l'autre : *versus* FONTEM SANUM, par rapport à la santé qu'y recouvroient les malades. Les Romains auront donné probablement à cette fontaine ces épithetes expressives dont on se sera servi dans la suite pour la nommer. Ajoutons à ceci que le plus ancien registre de la table des pauvres de Tongres l'appelle *Sonderlinge fontaine*, c'est-à-dire, *fontaine merveilleuse*, à cause de ses effets singuliers. Ce registre n'a pas la même antiquité que les deux premiers, il n'est que du 15me. siecle, mais c'est la copie d'un autre, beaucoup plus ancien.

Que résulte-t-il de ces recherches qui suppléent au silence qu'ont gardé nos historiens depuis Pline jusqu'à Hubert Thomas? Que les vertus de la fontaine de Tongres étoient très-connues, ainsi que je l'ai fait voir, du tems des Romains ; que dans les siecles d'ignorance & de ténebres, c'est-à-dire, dans les 10me. 11me & 12me. siecles on en reconnoissoit encore les effets salutaires puisqu'on la nommoit alors *fons sacer* & *fons sanus* ; & que dans les suivans on en éprouvoit toujours les influences merveilleuses, comme le témoigne le registre de la table des pauvres de cette ville (1).

Quels renseignemens au contraire a-t-on pour ces tems reculés sur les fontaines de Spa, dont on n'a commencé à publier les vertus que vers le milieu du 16me. siecle ? Aucun : & ce qui prouve que les eaux de Spa étoient peu ou point renommées en 1541, c'est qu'on n'avoit point songé alors à citer en leur faveur le passage de Pline; car Hubert Thomas, qui cite le premier ce passage pour celles de Tongres, ne fait pas du tout mention des fontaines de Spa : ce qu'il eût fait sans doute si ces fontaines avoient joui

---

(1) Il est inutile de rappeller la guérison du cardinal de Mendoze, qui but des eaux de la fontaine de Tongres vers 1560, pour un mal de reins qu'on croyoit incurable. Voyez les *Recherches historiques sur Spa*.

dans ce tems de cette grande célébrité dont parle M. de Limbourg.

Je vais à présent répondre aux principales objections que me fait cet habile médecin. Quoiqu'elles soient peu essentielles, sur-tout après tout ce que je viens de vous dire, je crois utile de ne pas les laisser sans réplique. Votre indulgence, Monsieur, me pardonnera quelques détails minutieux peut-être & quelques répétitions que je n'ai su éviter, puisque l'écrivain, auquel je répons, y donne occasion.

J'ai prouvé suffisamment dans mes *Recherches historiques* sur Spa la célébrité des eaux de ce bourg; mais je pense avoir démontré en même-tems que cette célébrité ne datoit tout au plus que du milieu du 17me. siecle; M. de Limbourg a-t-il fourni des preuves du contraire dans ses observations? Non: & ne pourrois-je pas défier ce docteur de nous montrer que les eaux de Spa aient fixé, *depuis une longue suite de tems*, l'attention des *plus célebres médecins* & celle de l'*Europe entiere?* Qu'entend M. de Limbourg par *une longue suite de tems?* L'Europe n'a les yeux fixé sur Spa que depuis ce siecle; & encore est-il assuré que ce sont ses eaux qui lui attirent seules cette attention (1)? Consultez la liste des auteurs qui ont écrit sur les qualités des fontaines de Spa, que M. de Limbourg a inséré dans le discours préliminaire de son *Traité des eaux minérales*, &c. & vous conviendrez que les médecins *les plus célebres* ne se sont pas soucié d'exercer leurs plumes sur cet objet.

---

(1) » Cet endroit célebre ne doit son existence & sa » prospérité qu'à l'affluence des étrangers riches & de » marque, que les plaisirs, bien plus que la salubrité « de ses eaux, y attirent. « *Mémoire* de M. l'avocat Piret, pag. 69. En 1739, les aubergistes de Spa ne demandoient pour une chambre joliment garnie que 10 sols par jour; avant on donnoit moins encore: il est vrai qu'alors on n'avoit point rassemblé dans ce lieu les plaisirs qu'on y trouve aujourd'hui.

Dans mes *Recherches* je n'ai pas prétendu éclaircir *quelques points relatifs à la nature des eaux de Spa*; c'étoit à un chymiste à entreprendre ce travail : mais j'ai taché de jetter quelque clarté sur l'origine & l'histoire de ce lieu fameux que vous vouliez connoître.

Quoique je vous aie beaucoup entretenu de la fontaine de Tongres, je suis obligé, pour suivre les observations de M. de Limbourg, de vous la rappeller encore. Les médecins de cette ville, du tems d'Hubert Thomas, ne craignoient d'en publier les propriétés, que parce qu'ils appréhendoient que leurs malades n'y recourussent plutôt qu'à leurs ordonnances; ce n'étoit pas qu'ils ignorassent ou qu'ils en méconnussent les vertus, mais c'étoit parce qu'ils ne consultoient que leurs intérêts (1), comme beaucoup de médecins liégeois n'ont consulté que les leurs en écrivant pour les eaux de Spa.

Il me paroît que M. de Limbourg a mal rendu cette phrase de l'historien Foullon, où il est question de la fontaine de Tongres : *Vidi ego ac gustavi easdem bullas, ac saporem quæ Plinius memorat. Il a vu*, traduit-il, *& goûté les bouillons; peut-on*, continue-t-il, *goûter les bouillons ou les bouteilles qui s'élevent sur une eau?* N'y a-t-il pas de la mauvaise foi à interpréter ainsi les expressions de cet historien dont le sens est : j'ai vu moi-même les bouillons tels que Pline les décrit, & j'ai goûté la saveur que lui attribue cet ancien. Pourquoi donner au verbe, *j'ai goûté*, l'accusatif *bouillons?* N'auroit-il pas pu de même donner au verbe, *j'ai vu*, pour accusatif le mot *saveur?* Ce qui auroit formé cette phrase tout-à-fait plaisante : *J'ai goûté les bouillons & j'ai vu la saveur*, &c. (2)

---

(1) Huberti Thomæ de *Tungris & Eburonibus comment. Antwerp.* chez Plantin, 1585, in-8vo. pag. 77.

(2) Je ne vois pas que le pere Foullon, par ce qu'il dit des eaux de la fontaine de Tongres, soit aussi mauvais physicien que le prétend M. de Limbourg, puis-

Après plusieurs conjectures, pour tâcher de prouver que les Tongrois & les Eburons n'ont été qu'un même peuple, M. de Limbourg veut que le passage de Pline *se rapporte au pays de Tongres*, & non à la ville qui porte ce nom, parce qu'il croit que du tems de cet auteur & de Tacite, on entendoit *sous le titre de Tongre, cité des Gaules* (1), la nation des Tongrois. Mais est-il certain que les anciens ne donnoient pas quelquefois une autre acception au mot *Cité? (Civitas)* (2). Il tire de ce raisonnement, que d'autres ont déja fait avant lui, cette conséquence, que la fontaine décrite dans Pline pouvoit être aussi-bien située dans quelques endroits du territoire de cette nation, comme à Hui (3), à Malmedi, à Visé, qu'à Tongres même ou à Spa. Mais quelle certitude avons-nous que les villes de Hui, Malmedi & Visé faisoient partie de la nation des Tongrois? Il conclut enfin, que *comme il n'y a aucun indice, soit histori-*

---

qu'on a reconnu que ces eaux avoient les mêmes vertus que celles désignées dans l'histoire-naturelle de Pline.

(1) On doit se rappeller que le passage de Pline commence par ces mots *Tungri, civitas Galliæ*, &c.

(2) M. l'abbé de Feller, à qui certainement on ne refusera pas de bien posséder la langue des Romains, dit que le mot *civitas*, se prend aussi pour ville; & il ajoute à cela que la ville de Tongres possédant effectivement une fontaine telle que Pline la décrit, il est superflu de chercher dans l'étendue indéfinie d'un pays ce qu'on trouve dans un lieu bien spécifié. *Journal de Lux.* janvier, 1776, pag. 101.

(3) Il y a en effet une fontaine minérale près de Hui, connue depuis long-tems, témoin ce passage de la vie de St. Domitian, évêque de Tongres dans le 6me. siecle: *Draconem Hoyensibus infestum, divinâ virtute* (Domitianus) *extinxit: & fontem veneno illius infectum, ita sanâvit, ut diversis etiam languoribus exindè remedio sit.* Il y a dans le pays de Liege 15 à 20 fontaines minérales: d'après les observations de M. de Limbourg, elles pourroient presque toutes réclamer tour à-tour en leur faveur le passage de Pline.

que (1), *soit géographique, où cette fontaine étoit dans cette province, il ne reste à en chercher des preuves que dans les qualités caractéristiques de la source qui lui ressemble le mieux, ou mérite le plus les éloges que le naturaliste latin en a faits.* Opposons à cet argument les réflexions suivantes de M. l'abbé de Feller. » On ne doit pas ignorer, » dit-il, que la vertu minérale d'une eau s'affoiblit ou se renforce par différentes circonstances. C'est le passage des eaux par les métaux, cachés dans le sein de la terre, qui les » rend minérales. Le cours d'une fontaine peut » changer de direction, les minéraux peuvent » s'épuiser & insensiblement s'écouler avec les » eaux : quelquefois la source s'insinue dans des » nouvelles veines de métaux, & alors son goût » se fortifie. Tout cela est dans l'ordre de la » physique & se vérifie tous les jours. Nous en » appellons à tous les naturalistes. Depuis 1692, » (continue le même) le Pouhon (2) est devenu » plus abondant & plus minéral (3). « Par ces

(1) On a vu le contraire ; & je crois qu'à cet égard il ne restera plus aucun doute.

(2) C'est le nom d'une des fontaines de Spa. Je vois dans les *Amusemens de Spa* de M. de Limbourg, page 51, du tome 1er qu'on fait dériver le nom *Pouhon* du mot liégeois *pouhir* qui signifie en françois *puiser*. Je trouve dans Ortelius une autre étymologie de ce nom qui me paroît plus naturelle, & qui nous instruit d'une particularité remarquable concernant cette fontaine. Ortelius le fait dériver de *Pohon*, terme patois qui signifie *poison* ; & il en donne pour raison qu'avant qu'on eut connu la nature & l'usage des eaux du Pouhon, on croyoit qu'elles étoient mortelles. *Abr. Ortelii itinerarium Gallo-Brabanticum. Lugd. Batav.* chez les Elzevirs, 1630, petit in-12. page 257.

(3) *Journ. de Lux. ibid.* Plusieurs autres causes peuvent encore changer les vertus des eaux d'une fontaine ; il ne seroit pas étonnant quand la fontaine de Tongres, qui existe depuis si long tems, auroit éprouvé quelques légers changemens : il paroît cependant qu'elle est la même que du tems de Pline.

observations lumineuses, on peut juger de la solidité de l'argument de M. de Limbourg, qui veut, pour savoir si Pline a nommé les eaux de Tongres, ou celles de Spa, ou peut-être les eaux d'un autre endroit, en chercher des preuves dans les *qualités caractéristiques de la source qui lui ressemble le mieux ou mérite le plus les éloges que ce naturaliste en a faits*. Cependant c'est d'après ce principe qu'il entre dans de grands détails sur les vertus des fontaines de Spa, en ôtant presque toutes ces vertus à celle de Tongres (1).

Je ne dispute pas aux eaux de Spa les qualités que M. de Limbourg leur donne; mais n'est-il pas un peu suspect lorsqu'il refuse en partie à celles de Tongres les propriétés de la fontaine dont Pline fait la description (2)? Propriétés que trois savans docteurs de Louvain & 27 autres médecins ont reconnues au commencement de ce siecle, après un examen réfléchi & des expériences multipliées? Ce n'est ni l'intérêt ni tout autre motif qui ont guidé ces médecins dans cette fameuse consultation : ainsi il paroît constaté que les eaux de Tongres avoient alors, & qu'elles doivent avoir aujourd'hui les qualités décrites dans Pline (3).

Plusieurs savans croient que César, dans ses commentaires, se sert du mot *Atuatuca* pour dé-

---

(1) Les vertus, dit M. l'abbé de Feller, qu'on attribue à une eau minérale plutôt qu'à une autre, sont une affaire sur laquelle il y a bien des choses à dire. *Ibid.*

(2) Il est visible par les recherches que j'ai faites ; que le passage de l'histoire-naturelle de cet auteur ne peut concerner que la fontaine qui subsiste à Tongres.

(3) La fontaine de Tongres, dit M. l'abbé de Feller, est plus minérale qu'on ne pense; nous en avons fait l'épreuve sur les lieux en 1772 : elle a vraiment un goût de fer comme Pline l'avance. — Il seroit à désirer que des chymistes impartiaux & étrangers examinassent de nouveau les fontaines de Tongres & de Spa.

figner la ville de Tongres; il y a cependant des écrivains qui, s'appuyant de quelques conjectures, veulent qu'*Atuatuca* soit le nom d'un simple château qui étoit situé à quelques lieues de Tongres : mais sans disserter sur cet objet, j'observerai que César y fit transporter le bagage de toutes ses troupes, en y laissant pour les garder une légion entiere (1) ; j'observerai que les peuples de Westphalie, apprenant l'état déplorable dans lequel les Romains avoient réduit les Eburons (2), entrerent dans notre pays, où ils firent un grand butin de bétail, & plusieurs prisonniers, auxquels ils demanderent où étoit César; un de ceux-ci leur adressant la parole : » pourquoi, leur dit-il (3), vous amusez-» vous à une proie si misérable & si mince, quand » vous pouvez en un moment vous enrichir? Vous » pouvez en trois heures arriver à Tongres (4); » l'armée romaine y a laissé toutes ses richesses. La » garnison y est si peu nombreuse qu'elle ne suffit » pas à border le rempart, & que personne n'ose » sortir de son poste.... «

Tout ceci n'indique-t-il pas plutôt une ville

---

(1) *Cæsaris comment. Cum notis variorum. 1697*, 8vo. pag. 172 & 174. César avec ses autres légions alla à la poursuite d'Ambiorix, chef des Eburons, qui s'étoit retiré avec quelque cavalerie dans les Ardennes.

(2) Ce peuple occupoit du tems de César, une bonne partie de la principauté de Liege.

(3) Traduction de M. l'abbé de Wailly; édition de Barbou, 1775, page 301 du premier volume. Voici le texte latin de ce morceau. *Quid vos, inquit, hanc miseram & tenuem sectamini prædam, quibus jam licet esse fortunatissimis? Tribus horis Atuatucam venire potestis; huc omnes suas fortunas exercitus Romanorum contulit. Præsidii tantum est, ut ne murus quidem cingi possit, neque quisquam egredi extra munitiones audeat.* Page 174, de l'édition *Cum notis variorum*.

(4) Le traducteur suit le sentiment de la plus grande partie des savans, en rendant le mot *Atuatuca*, par celui de *Tongres*.

qu'un château ? Comment un ſimple château auroit-il pu contenir les richeſſes des Romains, le bagage de l'armée entiere de ces conquérans, & une légion qui formoit alors un corps de troupes aſſez conſidérable, & qui cependant ne ſuffiſoit pas pour border le rempart de ce prétendu petit château ? Ne devons-nous pas entendre, par le mot *Caſtellum* que Céſar emploie, une forteresſe ou une citadelle, qui commandoit à la ville de Tongres dont les Romains ſe feront emparés, la regardant comme la place la plus importante de tout notre pays ?

Il y a donc de fortes conjectures que Tongres étoit dès-lors une ville capitale ; il n'en eſt pas de même de la capitale, qu'on donne, du tems de Céſar, aux Eburons : il me ſemble qu'on peut former ſur celle-là des doutes légitimes. Comment ce peuple, à peine fixé, & en quelque façon ſauvage, toujours les armes à la main, ſoit pour ſe maintenir dans des lieux qu'ils avoient envahis, ſoit pour s'oppoſer aux Romains dont l'eſprit dominateur s'étendoit ſur le monde entier, auroit-il pu ſonger à conſtruire une capitale ? Un peuple ne cherche à ſe raſſembler dans des villes que lorſqu'affermi dans le pays qu'il a choiſi, il commence à jouir, dans le ſein de la paix, du fruit de ſes conquêtes. On peut donc douter que le village d'Imbour près de Liege, ait jamais été la capitale des Eburons ; il n'en exiſte aucune trace dans les commentaires de Céſar : au contraire on y voit que l'habitation d'Ambiorix, chef de cette nation, étoit iſolée & ſituée dans les bois ; preſſé de toutes parts par ce général, Ambiorix ne ſe feroit-il pas réfugié dans ſa capitale s'il en avoit eu une ? Au reſte il ne dut ſa liberté qu'à la poſition avantageuſe de ſa demeure ; ſes gens arrêterent quelque tems les Romains dans un défilé ; il monta précipitamment à cheval & ſe mit à l'abri des pourſuites de Céſar, en s'enfonçant dans la forêt des Ardennes (1).

(1) *Ibidem*, p. 170.

La ſituation des fontaines de Spa dans cette forêt ſeroit-elle une raiſon, dit M. de Limbourg, pour qu'elle n'eut pas été connue des Romains? Non ſans doute. Mais dois-je encore répéter ici que Spa eſt de tous côtés entouré de bois ou de montagnes très-élevées qui offrent pluſieurs précipices affreux? Dois-je répéter que cette forêt des Ardennes étoit impénétrable du tems des Romains, & que les routes en étoient ſi peu frayées que Céſar n'oſa y pourſuivre les Eburons? Dois-je répéter enfin que Spa ni les environs (1) ne préſentent aucun monument dont les reſtes pourroient ſeuls atteſter aujourd'hui, que les vainqueurs des Gaules connoiſſoient cet endroit? Quel appas pouvoit avoir ce canton aride & inculte pour y attirer des perſonnes épuiſées des ſuites d'une longue guerre, & pour ſuppoſer qu'il aura pu être défriché, & que les habitations s'y feront multipliées conſidérablement depuis l'invaſion de Céſar juſqu'au tems de Pline, c'eſt-à-dire, dans l'intervalle d'environ un ſiecle?

J'ai obſervé que depuis ce naturaliſte juſqu'en 1541, on n'avoit fait aucune mention de la fontaine de Tongres ni de celles de Spa. En effet, Hubert Thomas eſt le premier des auteurs modernes qui ait parlé de la fontaine de Tongres, en ſe taiſant, ce qui eſt aſſez remarquable, ſur les eaux de Spa: & ce n'eſt que 18 ans après, en 1559, que Gilbert Limbourg revendiqua en faveur de celles-ci le fameux paſſage de Pline. Hubert Thomas n'avance pas poſitivement que les médecins de ſon tems ne reconnoiſſoient pas dans la fontaine de Tongres l'efficacité que Pline y avoit vanté; il dit qu'il ignoroit pourquoi ils

(1) C'eſt-à-dire, à une ou deux lieues & même davantage, car qu'entend M. de Limbourg, lorſqu'il dit: *Les environs de Spa ſont ſur la route de Tongres, à Stavelo & Malmedi & de-là ſur Treves*... Qu'a de commun avec les environs de Spa, la route de Tongres & de Treves?

refusoient d'y reconnoître ces vertus, & il ajoute que probablement ces médecins ne consultoient dans ce procédé que leurs intérêts. Et c'est par ce qu'on fait que Gilbert Limbourg écrivit le premier sur les fontaines de Spa, qu'on peut conclure qu'il y a de l'exagération dans ce qu'on raconte sur la vogue qu'elles avoient en 1575. J'ai prouvé, d'après les expressions de Bernard Palissy, que c'est le petit ouvrage de G. Limbourg qui a commencé à donner quelque cours aux eaux de Spa : or est-il possible qu'elles aient pu acquérir en 16 ans de tems cette grande célébrité dont on veut qu'elles jouissoient en 1575 ?

Je ne sais où M. de Limbourg a trouvé qu'Ambroise Paré *faisoit grand cas de ces eaux dans lesquelles il avoit une confiance sans bornes*. J'ai cru un moment que je rencontrerois dans les œuvres de cet auteur un éloge pompeux des fontaines de Spa : ne doit-on pas s'étonner de n'y lire sur cet objet que ce peu de mots ? *L'on tient que les eaux minérales de Spa .... ont vertu admirable pour tarir les fleurs blanches & ch..... p.....* (1). Jugez, Monsieur, si Ambroise Paré peut avoir conseillé à Henri III, roi de France, le voyage de ce bourg où il n'a jamais été, comme je l'ai démontré. Remarquez encore que dans le passage que je viens de vous citer, ce chirurgien y parle des eaux de Plombiere, auxquelles sans doute il faut accorder la moitié du prétendu éloge, que M. de Limbourg veut qu'Ambroise Paré ait fait des fontaines de Spa. Faites sur-tout attention à cette expression *on tient*, & rappellez-vous la plaisanterie du célebre Bernard Palissy sur les *femmes stériles* qui alloient à Spa, *afin de concevoir :* vous saurez à quoi vous en tenir sur cette grande vogue dont les eaux de cet endroit étoient déja en possession, prétend-on, à la fin du 16e. siecle. S'il est vrai qu'Ambroise Paré y eut une *confiance sans bornes*, comment, pendant son séjour dans les Pays-Bas, n'a-t-il pas

(1) Œuvres d'Ambroise Paré, &c. Edition de Lyon, 1641. In-fol. pag. 636.

eu la curiosité de se rendre à Spa pour les examiner lui-même ?

Ce n'étoit pas pour Marguerite de Valois, reine de Navarre, qu'on jugeoit les maisons de ce lieu, aujourd'hui si fréquenté, trop petites; c'étoit pour Mde. la princesse de la Roche-sur-Yon, *qui fust conseillée par les médecins à demeurer à Liege* (1). Je vous ai rapporté les motifs qui engagerent cette reine à entreprendre ce voyage chez nous; les eaux de Spa y entrerent pour peu de choses. M. de Limbourg n'avoue-t-il pas dans ses observations, qu'il a mis Marguerite de Valois dans la liste des grands personnages qui ont été à Spa ? Quel est donc le sujet de sa surprise? C'est parce que j'ai dit généralement, dans une note, que M. de Limbourg, écrivant en faveur des eaux de Spa, a cru qu'il étoit plus important de grossir la liste des personnes illustres qui y avoient été boire les eaux, que de s'assujettir à la vérité des faits : mais je n'ai point dit que M. de Limbourg eut écrit que cette reine but les eaux de Spa dans Spa même, & encore moins qu'il eut avancé qu'elle ne les prit pas au palais du prince de Liege.

Je ne dois pas, Monsieur, terminer cette lettre sans vous annoncer que les habitans de Tongres, connoissant mieux, depuis la publication de ces *Recherches*, tout le mérite de leur antique fontaine, vont enfin sortir de l'espece d'assoupissement, où ils étoient à son égard : ce n'est pas sans raison qu'ils se flattent de pouvoir lui rendre la renommée qu'elle avoit du tems de Pline, & qu'elle a conservée sans interruption long-tems après ; comme je vous l'ai fait voir par les extraits des anciens registres du chapitre de cette ville, & par la tradition que vérifierent les découvertes faites sur l'Ysserborn.

J'ai l'honneur d'être, &c.

H. DEVILLENFAGNE,
chanoine de St. Denis, à Liege.

---

(1) Mémoires de la reine de Navarre, édition de Liege, chez Broncart. pag. 140.

DESCRIPTION PITTORESQUE

Du mois de Juillet.

L'été est maintenant dans toute sa force. Pendant le regne de juin, la chaleur avoit épuré les fluides qui circulent en nous, facilité leur cours, & accru les esprits animaux. Ces particules ignées, végétatives & vivifiantes, dont l'air étoit imprégné, que nous respirions avec lui, & qui pénétroient jusqu'aux fibres les plus déliées de nos moindres veines, nous avoient donné un surcroît de santé & de vigueur; mais, à présent, cette chaleur continuée, son activité plus grande, dilate les muscles, relâche les systême nerveux & inspire le goût du repos. Au désir d'errer & de voir, à l'inquiete curiosité, succede un contentement doux & calme. Plus disposés à réfléchir, nous ne sommes pas distraits de nos méditations par une multitude d'idées nouvelles, de nouveaux sentimens. Ce penchant, pour la réflexion, n'est pourtant pas la mélancolie. La santé dont nous jouissons, les biens dont nous ne tarderons pas à jouir, la lumiere qui brillante tous les objets, & dépouille la nuit même de ses ténebres, tout éloigne les souvenirs douloureux, les sensations pénibles, les images d'un triste avenir.

La chaleur donnant aux muscles & aux nerfs un degré modéré de relachement, le même que leur donne le plaisir, l'ame ne peut s'empêcher

de méditer ſur le bonheur de ſa ſituation ; elle s'en occupe mieux que jamais, lorſqu'elle oublie l'univers à l'ombre des tilleuls, ſur un gazon verdoyant qui borde une eau pure, dont les émanations temperent la chaleur ſans empêcher de la ſentir : le cœur y trouve le contentement, les ſens ſont tranquilles, & la jouiſſance eſt délicieuſe, comme l'attente des plaiſirs innocens.

C'eſt à vous, & à vous ſeules, ô contrées foreſtieres, qu'il appartient de faire éprouver cette eſpece de jouiſſance ! Mes rêveries me conduiſent-elles au ſein des bois, ſanctuaire majeſtueux du ſilence & de l'obſcurité, temple auguſte des anciens Druides, retraite inſpirante des Bardes ? Je goûte d'abord la douceur de me ſouſtraire aux rayons brûlans, qui menacent de faner l'éclat des prairies. Par degrés, une terreur qui n'eſt pas dépourvue de charmes, un reſpect involontaire me ſaiſiſſent. Je ne ſais quoi imprime à mes idées un caractere de grandeur. Ces voûtes ténébreuſes, ce grand eſpace déſert, ce calme univerſel, ont une éloquence grave & ſolemnelle, & tout ſemble autour de moi rempli de l'être-ſuprême. Alors je me rappelle qui il eſt, qui je ſuis, alors, dans ſa préſence, je m'interroge & m'approfondis moi-même ; je ſens ma raiſon plus lumineuſe, & ma vertu plus forte contre les illuſions d'un monde pervers.

Mais ſouvent l'Aquilon furieux ébranle ces voûtes de verdure. Le feuillage ſemble gémir, un long rugiſſement parcourt la forêt ; je crois voir les chênes & les ſapins s'animer, ſe plaindre, & loin des ſociétés que je fuis, me for-

mer une ſociété nouvelle. Reporté dans le monde ſenſible, je marche, entouré de la nuit, mais libre de crainte. Ce lieu ſombre n'eſt à mes yeux qu'une retraite amie, où le tumulte & la diſſipation n'ont pas plus d'accès que le jour.

Si je veux un aſyle plus riant, je puis me rendre dans ces jardins peuplés d'arbres & d'arbriſſeaux féconds : je ſuivrai le cours du ruiſſeau limpide qui déſaltere leurs racines, en ſerpentant le long de ce cette vallée. Le léger ſouffle qui raſe ſon onde, effleure auſſi mon viſage à mon entrée ſous les berceaux. Forêts vaſtes, je puis, ſans être ingrat, vanter la fraîcheur de ces abris, la préférer à celles que j'ai reſpirée ſous les vôtres. Tous les parfums ſuaves, tout ce qui rejouit le goût & la vue, ſe mêle ici au charme qui l'accompagne.

Je puis encore y goûter le plaiſir du bain. L'eau me reçoit ſur un lit de ſable argenté. Je me laiſſe aller à ſes embraſſemens, qui appaiſent la fermentation de mon ſang, & renouvellent la ſoupleſſe & l'énergie de mes muſcles.

Il eſt tems de regagner le hameau. Le ſignal eſt donné des amuſemens du ſoir. Nancy, Margaret & Suzan accourent ſur la pelouſe avec leurs compagnes, Jemmy, Georges, tous les jeunes villageois ſe hâtent de les joindre. Bientôt on ſe mêle, on ſe grouppe. Je m'approche de Tom, bon vieillard, qui appuyé ſur un de ſes petits enfans, ſe plaît à obſerver ce doux ſpectacle. Qu'ils ſont nombreux, lui dis-je, les plaiſirs de votre condition ! tous nos arts, tous nos divertiſſemens recherchés, en quoi ſont-ils

comparables à la ſimplicité de vos paſſe-tems ! — Je les connus autrefois, me répond-il, ces plaiſirs ſi vains & ſi vantés. Je n'y trouvai que dégoût & fatigue. Au village, la fatigue dévance les plaiſirs, & ſert à les rendre plus vifs. Que dis-je ? elle-même eſt un plaiſir. Je rends graces au ciel, d'avoir ce matin aidé cette jeuneſſe, lorſqu'elle achevoit de ſerrer nos meules odorantes, & demain j'irai gaiement avec elle, mettre le premier la faulx dans nos épis.

(*Cenſeur univerſel anglois.*)

ÉPITAPHES SINGULIERES.

En recherchant dans mon porte-feuille des papiers qui m'étoient néceſſaires, j'ai trouvé dans un de mes journaux de voyages deux épitaphes allamandes que j'avois copiées à cauſe de leur ſingularité, & que M. de la Place auroit ſûrement miſes dans ſon recueil, s'il les avoit connues. Elles pourront peut-être amuſer un inſtant vos lecteurs.

La premiere eſt dans l'égliſe paroiſſiale de Tangermunde. C'eſt celle de M. de Kohl. En voici la traduction littérale :

» Haut & puiſſant ſeigneur *George-Erneſt de*
» *Kohl*, enſeigne de S. M. le roi de Pruſſe, étoit
» né le 18 août 1713 : bien & duement introduit
» à la chevalerie ſpirituelle, il acquit une habi-
» leté extraordinaire pour le ſervice militaire.
» Mais le roi de tous les rois fit avec lui une

» ſainte revue dans la ſemaine-ſainte de 1728,
» de maniere qu'il n'exerça pas pendant trois
» mois, mais qu'en trois jours d'une maladie
» difficile, il fit très-bien ſes exercices de péni-
» tence, de foi & d'eſpérance. «

La ſeconde, quoique du même genre, eſt encore plus ſinguliere. C'eſt celle d'un maître de poſtes, & on la voit dans une égliſe à Salzwadel.

» Voyageur, ne te preſſe pas comme ſi tu
» étois en poſte; la poſte la plus vîte exige
» qu'on s'arrête à la maiſon de poſte. Ici repo-
» ſent les os de *M. Mathias Schulzen*, très-ſou-
» mis & très-fidele maître de poſtes de S. M.
» le roi de Pruſſe, à Salzwedel, pendant 25
» ans. Il y arriva en 1655. Par le ſaint baptême,
» il fut inſcrit ſur la carte des poſtes pour la
» terre céleſte de Canaan. Enſuite il voyagea
» avec diſtinction dans le pélerinage de la vie en
» parcourant les écoles & les univerſités. Il rem-
» plit ſoigneuſement ſes devoirs de chrétien dans
» ſon emploi & les ſoins qu'il entrainoit: lorſ-
» que la poſte du malheur arriva, il ſe condui-
» ſit d'après la lettre de conſolation divine. En-
» fin, ſon corps étant affoibli, il ſe tint prêt
» au ſignal donné de l'arrivée de la poſte de la
» mort. Son ame ſe mit en route, le 2 juin 1711,
» pour le paradis, & ſon corps fut enſuite dé-
» poſé dans ce tombeau. Lecteur, dans ton pé-
» lerinage, penſe toujours à la poſte prophéti-
» que de la mort. *Joſ. 38, v. 1.* « D. B.

(*Journal général* de France.)

APPERÇUS

APPERÇUS philoſophiques, tirés des eſſais moraux de BACON.

Sur la vengeance.

LA vengeance eſt la juſtice des ſauvages ; les loix doivent l'extirper avec d'autant plus de force & de ſévérité, qu'elle eſt très-naturelle aux hommes. Faire une injure, c'eſt ſeulement violer la loi ; mais ſe venger, c'eſt la dépouiller de ſon autorité. La vengeance nous met au niveau de notre ennemi, le pardon nous met au-deſſus. Pardonner eſt dans le caractere des grands hommes. Je me rappelle que Salomon a dit : *Il eſt honorable d'oublier les offenſes.* Le préſent & l'avenir occupent aſſez l'homme prudent, ſans qu'il s'embarraſſe du paſſé.

Perſonne ne fait des injures ſans motif, mais pour qu'il lui en revienne du profit, du plaiſir ou des honneurs. Pourquoi voudrois-je exiger que quelqu'un me préférât à lui ? ſi l'on m'injurie par pure méchanceté, n'eſt-ce pas alors comme les épines & les ronces, qui piquent naturellement ?

La vengeance eſt ſur-tout excuſable, lorſqu'elle fait expier des injures dont les loix ne nous garantiſſent pas ; mais elle doit être de nature à n'être pas punie par les loix. Autrement on doubleroit ſon ſupplice, & l'ennemi feroit deux profits. Il eſt des hommes qui ne ſe ven-

gent que pour faire sentir aux agresseurs qu'ils ont eu tort de les insulter ; ce sentiment est plus généreux, pourvu que l'on paroisse alors aimer moins la vengeance que le repentir de son ennemi.

Les hommes méchans & vils sont comme les flèches qui volent pendant la nuit. Côme, grand duc de Florence, se vengea cruellement d'amis insoucians & perfides. Il nous a été recommandé, dit-il, de pardonner à nos ennemis ; mais nous n'avons jamais été astreints à pardonner à nos amis. L'esprit-saint avoit inspiré à Job de meilleurs sentimens : nous recevrons, dit-il, des biens de dieu ; & nous ne supporterions pas aussi quelquefois des maux ! Nous pouvons dire, en quelque sorte, la même chose de nos amis.

L'homme vindicatif entretient très-sûrement des blessures qui pourroient se fermer & se guérir s'il les abandonnoit à elles-mêmes. Les vengeances publiques sont rarement heureuses, telles que celles qui furent tirées de l'assassinat de César, de Pertinax & de Henri IV, ce grand roi de France ; mais cela ne met pas un frein aux vengeances particulieres. Les hommes vindicatifs vivent, pour ainsi dire, de poisons funestes aux autres, & souvent mortels pour eux-mêmes.

Du mariage & du célibat.

L'homme marié, & qui a des enfans, donne des otages à la fortune ; ce sont des obstacles à tous les grands efforts, soit que l'on tende à la vertu, ou à la scélératesse. Les plus grands ser-

vices rendus à la patrie, comme nous l'avons remarqué ailleurs, ont toujours été rendus par des hommes ſans enfans, qui lui ont alors donné toutes leurs affections, & qui lui ont ſacrifié leur fortune. Cependant il paroîtroit plus raiſonnable que ceux qui laiſſent des enfans, s'inquiétaſſent davantage de l'avenir, puiſqu'ils lui confient ce qu'ils ont de plus cher. Il eſt pourtant des hommes ſans enfans, inſoucians de leur mémoire, qui bornent leur exiſtence au court eſpace de la vie, & ne déſirent pas vivre dans l'avenir. Il en eſt d'autres qui ne regardent leur femme & leurs enfans que comme des moyens de dépenſes. Il y a même des avares ridicules qui ſe vantent preſque de n'avoir point d'enfans, parce qu'ils en ſont plus riches. On a entendu quelques hommes dire, *un tel eſt très-riche*, & d'autres ajouter, *mais il eſt chargé d'enfans*, comme ſi cela diminuoit les richeſſes.

L'amour de la liberté eſt la premiere cauſe du célibat, ſur-tout parmi les égoïſtes & les capricieux, ſi ennemis de la gêne qu'ils regardent les *ceintures* comme des *chaînes* & les *jarretieres* comme des *liens de fer*.

Les célibataires ſont excellens amis, bons maîtres, & même bons ſerviteurs; mais ils quittent aiſément leur roi: preſque tous les transfuges ne ſont pas mariés.

Le célibat convient aux eccléſiaſtiques; quel homme labourera aiſément un champ s'il doit auparavant deſſécher un marais?

Le mariage & le célibat ſont indifférens dans les juges & dans les magiſtrats; s'ils ſont capa-

bles de vendre leur opinion, une femme n'ajoute guere aux moyens qu'ils ont déja de faire des gains ſordides.

Je vois que les généraux, en haranguant leurs armées, ont coutume de leur rappeller leurs femmes & leurs enfans. Je vois encore que le mépris du mariage, chez les Turcs, avilit encore le vulgaire des ſoldats. Au reſte, il eſt ſûr que les femmes & les enfans adouciſſent les hommes; il eſt ſûr auſſi que les célibataires, quoique plus généreux & plus bienfaiſans que les hommes mariés, parce qu'ils ont moins de dépenſe à faire, ſont cependant plus cruels & moins compatiſſans, parce que l'indulgence leur eſt moins néceſſaire, & que les affections tendres ſont moins ſouvent réveillées dans leur cœur. Les inquiſiteurs ſont célibataires.

Les hommes d'un caractere grave, & conduits par l'habitude, ſont très-attachés à leurs femmes; auſſi dit-on qu'Ulyſſe préféra la ſienne à l'immortalité.

Les femmes chaſtes ſont ordinairement orgueilleuſes, acariâtres, & fieres avec raiſon de leur honnêteté. Si une femme croit ſon mari prudent, c'eſt le plus fort lien qui puiſſe la retenir dans la chaſteté & l'obéiſſance; ce qui n'arrivera jamais ſi elle le trouve jaloux.

Les femmes ſont les maîtreſſes des jeunes gens, les compagnes des hommes & les nourrices des vieillards. Ainſi les hommes de tous les âges ont des raiſons pour ſe marier. L'on a cependant mis au nombre des ſages celui à qui l'on demanda *quel étoit l'âge où l'on devoit ſe marier*, & qui ré-

pondit, *les jeunes ne doivent pas se marier encore, & les vieillards ne le doivent pas du tout.*

Il arrive souvent que les mauvais maris ont d'excellentes épouses, soit que par bienveillance l'on attribue à la femme tout ce que l'on ôte au mari, soit que les femmes se glorifient de leur patience; ce qui arrive toujours, si des maris de cette espece ont été choisis par les femmes, contre le consentement de leurs amis; alors, par amour-propre, elles paroissent ne pas se repentir de leur folie.

(Censeur universel anglois.)

ANTIQUITÉ DES CHEMINÉES.

A Anonai en Vivarais.

MESSIEURS,

J'AI hasardé quelques conjectures, plus ou moins fondées, sur la destination & l'origine d'un antique & vaste édifice situé à quelques lieues d'ici, près de la ville de Désaignes en Vivarais, au diocese de Valence; & je me propose de les rendre bientôt publiques. Cet édifice qui paroît avoir échappé à l'œil pénétrant des savans des différens âges, comme aux efforts des siecles destructeurs, & dans lequel j'ai cru retrouver l'un des deux temples élevés par *Q. Fabius Maximus Allobrogicus*, après sa victoire sur les Allobroges, l'an de Rome 631, renferme une sorte de cheminée dont le tuyau est un cône presque ai-

gu. Je ſuis donc forcé, pour la défenſe de mon opinion, que je crois d'ailleurs ſuffiſamment établie, de réclamer contre l'article de votre journal, (*) où, d'après l'ouvrage allemand du conſeiller *Bekman* ſur les diverſes inventions, vous combattez l'exiſtence des cheminées chez les anciens. Votre opinion, meſſieurs, pourroit nuire à la mienne, ſi elle étoit adoptée; permettez-moi donc de citer, pour la combattre, diverſes autorités que j'ai recueillies, & qui prouveront, j'oſe le croire, que ſi l'uſage des cheminées n'étoit pas auſſi généralement répandu chez les Grecs & chez les Romains que chez nous, il ne leur étoit pas du moins totalement étranger.

Philocleon, dans la comédie des *Guêpes d'Ariſtophanes*, ſe cache dans une cheminée. Un eſclave qui l'entend, s'écrie: *quel bruit fait le tuyau de la cheminée?* Philocleon découvert, répond, *qu'il eſt la fumée & qu'il cherche à s'échapper;* & le fils, un peu plus bas, ſe plaint de ce qu'on va dire par-tout qu'il eſt le *fils d'un ramoneur de cheminées.* (1)

Appian (2), parlant des proſcriptions des triumvirs, aſſure que pluſieurs citoyens ſe réfugierent dans les tuyaux des cheminées, pour ſe dérober aux recherches des meurtriers.

Lorſque Vitellius fut élu empereur, dit le pere de Montfaucon (3), le feu ayant pris aux

---

(*) Journal d'*Octobre*, 1786, page 228.
(1) *Les Guêpes d'Ariſtophanes*, acte I, ſcene II.
(2) Appian, de Bell civ. lib. 4.
(3) Antiq. expliq. tom. 3, pag. 102.

cheminées pendant la durée du festin, se communiqua jusques dans la salle à manger.

Scamozzi (1) a vu à *Baye* une cheminée antique nouvellement découverte, laquelle étoit quadrangulaire, & dont le tuyau formoit une pyramide qui se terminoit en pointe. Le même auteur affirme que *François Saneze* en a vu une pareille à Civita-Vecchia, & qu'il s'en est découvert plusieurs autres en divers lieux.

Je finirai cette déja lettre, trop longue, en invoquant l'autorité du savant *Séguier*, qui a laissé parmi ses manuscrits une *dissertation sur les cheminées des anciens*, dans laquelle il établit qu'elles en ont été connues.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé *BOISSY D'ANGLAS, des académies de Nismes, Lyon, &c.*

(*Journal de* Paris.)

LETTRE à l'auteur de la Gazette des Tribunaux : *communiquée au rédacteur de* l'Esprit des Journaux.

VOTRE *Gazette des Tribunaux* N°. 48, vient de me tomber sous la main. J'y ai vu que le 1er. article portoit sur une instance jugée au conseil des dépêches, entre un Sr. Viellard & un Sr. Lambert, tous deux prétendant à une chaire qui est vacante dans la faculté de droit de

(1) Architt. de Scamozzi, l. 3. c. 21, pag. 321.

Reims ; mais il m'a ſemblé démêler dans votre récit même, que vous étiez mal informé de cette affaire, ou plutôt que vous vous trompiez complettement dans le compte que vous en rendez.

Voici l'eſpece de texte que vous avez mis à cet article.

Il eſt néceſſaire d'avoir le grade de docteur en droit, pour être admis au concours des chaires vacantes dans les facultés de droit.

Et enſuite, vous entrez ainſi en matiere.

» *Jusqu'ici il étoit demeuré incertain* s'il étoit » de néceſſité abſolue d'être revêtu du grade de » docteur en droit pour être admis au concours » des chaires vacantes dans les facultés de droit. » Ces facultés avoient ſur cela leurs uſages, » *même leurs réglemens différens*. Dans les unes » cette néceſſité étoit prononcée par des ſtatuts » poſitifs ; dans d'autres l'uſage avoit tenu lieu » de loi. *Enfin dans quelques-unes le concours* » *étoit libre & ouvert à tous licenciés en droits.*«

A ce début, monſieur, je me ſuis dit : voyons. » Il paroît que voilà le conſeil qui a levé par » l'un de ſes arrêts une incertitude relative au » régime des facultés de droit, « & déja je me demandois à moi-même, pourquoi l'on avoit porté cette affaire au conſeil, tandis qu'elle paroiſſoit de nature à être agitée devant les tribunaux ordinaires.

Je continuai, & bientôt je reconnus qu'en effet on avoit commencé par plaider au parlement de Paris ; que là le Sr. Viellart, docteur en droit, avoit prétendu faire exclure du concours, pour la chaire de Reims, le Sr. Lambert licencié & avocat, mais que l'arrêt rendu ſur les concluſions du miniſtere public le 13 avril 1785, avoit ordonné l'admiſſion du Sr. Lambert au concours.

» Ah! m'y voici maintenant, me suis-je dit! » à travers le choc des réglemens & des usa» ges sur cette matiere, le parlement n'ayant » pour guide que sa prudence, a jugé en faveur » du licencié avocat, son adversaire se sera » pourvu en cassation, mais comme on ne » casse point un arrêt, à moins qu'il n'ait été » rendu contre un texte de loi formel, la de» mande en cassation aura été rejettée. «

» La question discutée, poursuivez-vous, les » différens réglemens rapportés, entre autres » ceux de 1681, pour la faculté de Montpellier; » 1742 pour celle de Toulouse; 1723 pour » l'université de Dijon; 1747 pour la faculté » de Besançon, & autres qui prescrivent la né» cessité d'être docteur pour être admis aux » concours des chaires vacantes, même les sta» tuts de la faculté de Reims *qui en indiquoient* » *la présomption.*

» Eh bien oui, ai-je continué, ces réglemens » exigoient le doctorat, mais d'autres réglemens » se contentoient du degré de licencié, & com» me parmi toutes ces loix étrangeres & des » usages non moins différens, les statuts de » Reims ne présentoient que le vague d'une » *présomption*, l'arrêt du parlement aura été con» firmé; mais achevons. «

» Arrêt contradictoire est intervenu le 23 dé» cembre 1786, qui *casse* celui du parlement. «

» Comment, qui *casse*, me suis-je alors écrié, » cela n'est pas possible. Suivant l'exposé même » la chose étoit *incertaine*, il y avoit réglement » pour & contre, usages pour & contre, & » quant aux statuts de Reims ils n'articuloient » rien, ils ne faisoient *qu'indiquer une présomp-* » *tion*, il n'est donc pas croyable que l'on ait » *cassé*. Sûrement, M. le gazettier se trompe du

L 5

» tout au tout, en nous l'annonçant, & il y a
» nécessairement du plus ou du moins dans son
» récit. «

C'est en effet, monsieur, ce que j'imagine ici ; on vous aura induit en erreur par un faux avis sur l'arrêt du conseil, & de-là l'article tel que nous le lisons dans votre N°. 48. Il seroit inconcevable que le conseil des dépêches toujours si sage, & d'ailleurs présidé par M. le garde-des-sceaux dont le mérite est si bien avéré, eût voulu donner au parlement la mortification de voir son arrêt *cassé* dans une affaire où l'on ne peut lui reprocher d'avoir transgressé aucune espece de loi ni d'usage, & causer au Sr. Lambert le préjudice de le rendre victime d'une incertitude qu'il ne dépendoit pas de lui de lever, & qui même devoit tourner à son profit. Quand le souverain veut fixer un point de législation demeuré incertain, sa marche n'est pas de *casser* des arrêts, ni de condamner personne, mais il donne une loi propre à dissiper les doutes. Toutes considérations qui m'assurent encore davantage, que l'extrait en question n'est rien moins que juste, & que vous allez vous corriger dans votre prochain numéro.

En attendant, monsieur, je crois pouvoir vous avertir que d'après vous-même la conséquence par laquelle vous dites, » *qu'il ne peut* » *donc plus y avoir de doute aujourd'hui que la* » *qualité de docteur ne soit nécessaire pour être* » *admis au concours des chaires de droit*, « ne seroit pas fondée. Car quand l'on supposeroit pour un moment les choses telles que vous les dites ; si, comme vous l'avez annoncé d'abord, il y a des réglemens de facultés qui autorisent les simples licenciés à entrer au concours des chaires : l'arrêt du 23 octobre dernier quelqu'en

ſoit le poids, & quelque célébrité qu'il acquiert par votre *Gazette des Tribunaux*, ne pourra jamais effacer cette diſpoſition des ſtatuts où elle eſt écrite, ni par conſéquent empêcher, qu'au moins dans ces facultés-là, les licenciés ne continuent à ſe préſenter aux concours des chaires.

Je ſuis, &c.

CONDUITE des Indiens envers leurs femmes; morceau traduit des Rapſodies philoſophiques, *écrites en anglois, de* M. SULIVAN, *& tiré d'un ouvrage périodique.*

PLUSIEURS nations enferment leurs femmes; mais les Indiens ſont les ſeuls qui aient des loix abſolument mal-honnêtes à leur égard. » La » femme, dit leur code, n'eſt jamais contente, » de l'homme, non plus que le feu ne ſe raſſaſie » point de matieres combuſtibles, la mer de » recevoir les fleuves, ou la mort de dévorer » ſes victimes. Elle a ſix qualités : la premiere, » un déſir immodéré de bijoux, de ſuperbes » étalages, de parures recherchées, de mets dé- » licats ; la ſeconde, une cupidité inſatiable ; la » troiſieme, une colere terrible ; la quatrieme, » un profond reſſentiment ; la cinquieme : les » vertus des autres ne ſont que des vices à ſes » yeux ; la ſixieme : elle a une pente irréſiſti- » ble à tout ce qui eſt mal. Il eſt donc évi- » dent que le créateur ne la forma que pour » donner des enfans. Une femme, continue ce » code, ne parlera point avec un étranger ; » mais elle peut tenir converſation avec un

» sénasse (prêtre mendiant,) avec un hermite » ou un vieillard; elle ne rira pas sans se cou» vrir d'abord le visage de son voile; elle ne » mangera pas (excepté en cas de maladie) » avant d'avoir servi son mari & les convives. » Tant que son mari sera en campagne, elle » ne pourra se divertir par aucun jeu, aucun » spectacle, elle ne rira point, elle ne portera » ni bijoux, ni habits élégans, elle n'assistera à » aucun bal, elle n'entendra aucune musique, » elle ne pourra pas se mettre à la fenêtre, elle » ne prendra au-dehors aucun exercice de che» val, elle ne verra rien de nouveau; mais » elle fermera la porte de sa maison & restera » seule; elle ne prendra aucun aliment exquis, » elle ne se noircira pas les yeux pour relever » sa beauté, & ne consultera pas le miroir; » enfin, pendant l'absence de son mari, elle » doit se refuser toute espece de diversion. «

Après ces tendres dogmes relatifs à la malheureuse femme, à qui l'on ne peut trop prodiguer les soins les plus caressans, qui devroit couler des jours heureux au milieu d'un époux & de ses enfans chéris, qui devroit partager les alimens de son mari, boire dans sa coupe, reposer sur son sein, & toujours trouver les caresses d'un pere; après ces dogmes, les bramines que la glace de l'âge a rendus insensibles aux douces émotions du cœur, par un excès de sagesse & de soin vraiment paternel, ordonnent de plus, » qu'un homme tiendra nuit & » jour sa femme dans un tel état de dépen» dance, qu'elle ne puisse être maîtresse de ses » actions : car si elle avoit une volonté, quand » bien même elle seroit d'une caste supérieure, » bientôt elle s'abandonneroit. «

Lorsque de pareils sentimens s'introduisirent,

lorſqu'une fois ils firent partie des loix du pays, il eſt naturel de penſer que cette ſubordination brutale fut portée un peu trop loin; que les hommes reçurent une autorité abſolue ſur la vie des femmes; qu'ils purent les répudier, lorſqu'une trop longue chaîne, ou l'amour de la variété les engageoit à chercher le plaiſir dans les bras d'une autre; mais il faut rendre juſtice à la loi des bramines ſur ce point: un homme ne peut pas répudier ſa femme quand il lui plaît. Même » s'il arrivoit des malheurs à » quelqu'un, il ne pourroit livrer ſa femme » à un autre homme, ſans le conſentement de » celle ci. «

Il eſt étrange cependant que, malgré cette ſévérité, malgré ce mépris affecté envers les femmes, les hommes ſoient très-conſtans, les femmes d'une chaſteté à toute épreuve, & qu'on ne connoiſſe preſque pas chez eux l'adultere. Mais comme il n'y a aucun pays où ce crime ne s'introduiſe, la loi ordonne dans l'Indoſtan, » que ſi la femme d'un bramine commet volontairement un adultere avec un ſoodere, le » magiſtrat lui coupera les cheveux, lui oindra » le corps avec du beurre, & la fera conduire » montée ſur un âne par toute la ville, & enfin, » qu'elle ſera exilée par la porte du côté du » nord, ou bien qu'il la fera dévorer par les » chiens. «

Je ne répéterai pas ce que l'on ſait déja ſans doute, que le ſénaſſe a coutume de laiſſer à la porte ſon bâton & ſes ſandales, tandis qu'il eſt en prieres avec la dame. Le fait eſt, je crois, comme le rapporte l'hiſtoire, & je penſe qu'il eſt de plus enjoint par les apôtres de Brama, qu'à la vue de ce ſigne le mari ne peut interrompre ce couple heureux dans ſes pratiques de

dévotion. Mais quoiqu'on ait une estime infinie pour les senasses, ils n'ont pas le privilege exclusif de s'enorgueillir des faveurs des dames : il y a sur la côte du Malabar une caste dont les membres appellés naïres font, à ce qu'on dit, une profession ouverte de galanterie ; privilege supérieur même à celui des sénasses : car ce que ces derniers dérobent comme une espece d'impôt, les naïres le revendiquent hautement comme un droit attaché à leur tribu.

(Journal encyclopédique.)

DESCRIPTION du canal de Holstein, qui joint la mer Baltique à la mer d'Allemagne.

LE canal de Holstein est un des ouvrages les plus grands & les plus importans qu'on ait exécuté pour l'avantage du commerce. Il commence à l'Orient dans le Kielerfiord, non tout-à-fait à un demi-mille d'Allemagne de la ville de Kiel, près de l'ancienne embouchure du Lewensau, qui séparoit autrefois le Holstein du Schleswig. De l'autre côté du canal au nord, on a construit les maisons & les bâtimens nécessaires pour la commodité du commerce, particuliérement un magasin de 268 pieds de longueur. Le canal s'étend de-là jusqu'à la source du Lewensau, non loin de Landwehr, passe à l'extrêmité du lac de Flemhuder, & se rend dans l'Eyder, qui après avoir environné Rendsbourg, porte ses eaux dans la mer du Nord. Il a fallu six écluses dans un si long chemin pour porter les vaisseaux sur un terrain qui a des éminences. Ces écluses prenant leur nom des lieux

où elles ſont conſtruites, ſont nommées à commencer à l'orient du côté de Kiel; 1. Holtenau, 2. Knop, 3. Rathmannsdorf, 4. Kœnigsfœrd, 5. Cluvenſick, 6. Rendsbourg. Dans chacune des trois premieres écluſes, l'eau monte de neuf pieds 2 pouces, par conſéquent de 2 pieds 6 pouces dans les trois enſemble. Elle deſcend enſuite de 8 pieds à l'écluſe de Kœnigsfœrd, d'autant dans celle de Cluvenſick, & de 5 à 7 pieds 6 pouces dans celle de Rendsbourg, ſuivant le flux & le reflux. De-là les vaiſſeaux deſcendent par l'Eyder dans la mer du Nord.

Les écluſes ont été très-ſolidement conſtruites: à cet effet on a enfoncé en terre des pilotis de hêtre de vingt à quarante pieds de hauteur, ſur leſquels on a poſé un triple gril de fortes poutres, couvert d'argille battue, & rempli de moëllon dans les intervalles. Les murs des écluſes ſont de pierre du pays; mais la partie extérieure que l'eau lave eſt revêtue de boiſerie à la hollandoiſe, & tous les angles ſont fortifiés de pierre de grais de Bornholm. Des deux côtés, les fondemens des murs deſcendent de quelques verges au-deſſous de l'eau. Toutes les écluſes ont 25 pieds & demi de hauteur ou profondeur. Le fond du lit du canal eſt large de 54 pieds, la ſurface de 108, & la profondeur de dix pieds & dèmi. Il y a des deux côtés un trottoir pour les chevaux de trait, & près de chaque trottoir un foſſé qui conduit l'eau de pluie de diſtance en diſtance dans le canal. L'écluſe de Knop eſt éloignée de 411 verges 6 pieds meſure de Hambourg, de celle d'Holtena; delà à celle de Rathmannſdorf, il y a 451 verges 5 pieds; d'où 458 verges juſqu'à Suchſdorf, où il y a un pont ſur le canal. Un autre pont traverſe le canal à Landwehr à 1417 verges du premier. Plus loin

à trois cens dix verges est le lac de Flemhuder ; d'où à la distance de 1016 verges est l'écluse de Kœnigsfoerd avec un pont. Delà jusqu'à l'écluse & au pont de Cluvensik, il y a un éloignement de 1230 verges, & encore de 1258 jusqu'à Forth : le haut Eyder sert là de continuation au canal. Sa profondeur est suffisante, & il a un trottoir sur la rive septentrionale. Son cours jusqu'à Rendsbourg est de 2490 verges : y compris la longueur des écluses, tout le canal est long de 9340 verges, mesure de Hambourg, ou cinq milles & un quart d'Allemagne, le mille compté pour 1620 verges.

Cette exacte description est accompagnée d'une très-belle carte dans l'*Historisches Porte-feuille*.

Ce que nous avons rapporté laisse voir que l'espace le plus élevé du canal est entre l'écluse de Rathmannsdorf & celle de Kœnigsfœrd. Le lac de Flemhuder, qui est situé entre ces deux écluses, forme le réservoir duquel, tant elles que cette partie du canal obtiennent leur eau. Sa profondeur & son étendue suffisent seules pour garantir que le canal aura assez d'eau, même dans les années seches, & néanmoins les eaux du grand lac de Westen s'y portent aussi, & celles de quelques autres petits lacs, & il y entre encore de l'eau qui s'échappe de l'Eyder, près de Bothkamp. Entre le pont de Landwehr & le lac de Flemhuder, il a fallu creuser une longueur de terrain de 310 verges, quelquefois jusqu'à la profondeur de 40 à 50 pieds pour conduire l'eau du lac dans le canal. Avant que d'arriver à Kœnigsfœrd, on rencontre une hauteur où il a fallu creuser une longueur de 440 verges, jusqu'à la profondeur de 30 à 35 pieds. Près d'Osterade, on a été obligé de décharger l'affluence des eaux venant du nord dans les étangs du midi, en les

faiſant paſſer ſous le canal. Près de l'écluſe de Cluvenſick, on a percé une hauteur de trente pieds de profondeur & de 130 verges de longueur. De-là on a creuſé droit, juſqu'à Forth, une longueur de 1258 verges pour éviter les longs détours de l'Eyder; mais pour pouvoir ſe garantir d'une ſurabondance d'eau entre les écluſes de Kœnigsfœrd & de Cluvenſick, on a placé près de l'écluſe de Kœnigsfœrd, au-deſſus & au-deſſous, des ouvrages au moyen deſquels le ſuperflu de l'eau eſt déchargé dans l'ancien lit de l'Eyder, ſans qu'il ſoit beſoin de la laiſſer paſſer par les écluſes. Toutes les autres ſurabondances d'eau ne ſont pas aſſez conſidérables, pour qu'à moins d'un accident extraordinaire on ait à appréhender quelque danger pour le canal. Deux chevaux peuvent tirer dans le canal le plus gros vaiſſeau, allant au petit trot, & faiſant preſque un mille par heure. On ne ſe ſert que d'un ſeul cheval pour tirer les vaiſſeaux de trente tonneaux & au-deſſous.

Le Kielerfiord a aſſez de profondeur pour les plus gros vaiſſeaux qui y ſont protégés par la fortereſſe de Chriſtianpreiſſ ou Friederichſtort.

Dans l'écluſe de Holtenau, on a placé une pierre avec cette inſcription :

CRISTIANI VII
JUSSU ET SUMPTIBUS
MARE BALTICUM
OCEANO
COMMISSUM
A. MDCCLXXXII.

Et dans les murs de l'écluſe de Rendsbourg on â mis d'un côté l'inſcription ſuivante :

CHRISTIANI VII
JUSSU ET SUMPTIBUS

OCEANUS
MARI BALTICO
COMMISSUS
MDCCLXXXII.

Et de l'autre côté celle-ci :

REGNO
ET
PATRIÆ MEÆ
SACRUM.

On a fait à Rendsbourg même d'excellentes dispositions pour l'avantage de la navigation : près de la citadelle, il y a un grand bassin capable de recevoir un grand nombre de vaisseaux, & à côté, un chantier commode pour leur construction ; tout l'ouvrage à corne de la citadelle a été laissé au commerce ; on a bâti une maison d'entrepôt avec des baraques & un magasin de vivres. C'est aussi une grande commodité pour le chargement & le déchargement qu'on puisse approcher de plusieurs magasins avec des canots & des chaloupes.

De Rendsbourg, on continue la navigation sur le bas Eyder, dont on a enlevé avec des machines plusieurs bas fonds qui la gênoient jusqu'à Nubel. Près de Breiholz, la riviere faisoit beaucoup de détours qui retardoient les bateaux, on l'a redressée, & l'on peut la suivre maintenant en ligne droite pendant deux milles & demi. Le terrain n'a pas permis d'y établir des trottoirs, c'est pourquoi on avance difficilement, quand on n'est pas favorisé des vents d'est ou d'ouest, parce que le flux & le reflux s'y font peu sentir. Mais dès qu'on est parvenu dans la pleine ou l'Haler qui porte lui-même d'assez grosses barques & est pourvu d'une écluse, se décharge dans l'Eyder,

la riviere devient plus profonde, son lit se rétrécit, le flux l'éleve & elle porte facilement les bateaux à Toenningen. De là à Friedrichstadt, on peut, sans difficulté, établir des trottoirs. Sur ce chemin, l'Eyder reçoit le Sorg, qui est navigable jusqu'à Tetenhausen, ainsi que la Trene près de Friedrichstadt. Le flux y monte jusqu'à 8 pieds, & la riviere y est si large que les petits bateaux y peuvent louvoyer & les grands flotter. Près de Kringelkruge, à une demi-lieue plus loin, un banc de pierre traversant la riviere y rend la navigation difficile en cet endroit : ce qui est d'autant plus remarquable qu'il ne se rencontre point de pierre à deux milles à l'entour. On veut que ce soit une partie du fond de rocher, dont on voit des traces tant dans Eyderstadt qu'en Ditmarsie, près de Tiesgraben, dans la même direction. Cependant la navigation n'en est jamais arrêtée, la riviere ayant même dans les basses eaux 10 pieds de profondeur d'un côté, & 12 pieds de l'autre. Le port de Tonningen a été élargi & rendu plus profond, ensorte que les plus gros vaisseaux y peuvent passer commodément l'hyver. Il a aussi un beau magasin construit suivant le modele de celui de Holtenau.

Il y a souvent dans l'Eyder des bancs de sable qui exigent de l'attention : c'est pourquoi la route y est marquée avec des tonneaux, & à Helgoland il y a une compagnie de pilotes pour conduire les vaisseaux. C'est un avantage essentiel que les bancs de sable ne s'étendent pas loin dans la mer, que le passage soit assez droit au commencement, & qu'au milieu du chemin on trouve un bassin où les vaisseaux peuvent se mettre à l'ancre à six brasses de profondeur, vis-à-vis d'un banc de sable & y demeurer en sûreté, si le vent d'ouest n'est pas trop violent.

Dès que les vaisseaux arrivent en mer, ils sont apperçus de la galiotte des pilotes qui est dans l'Elbe, riviere qui sert à se réfugier vers le sud, quand la force du vent contraire empêche d'atteindre l'Eyder, comme le Listertref au nord, & encore plus sûrement le large Hever. On avoit proposé d'y faire aboutir le canal, mais il s'y est rencontré des difficultés, particuliérement en ce qu'il n'y a point à la proximité de ville qui puisse mettre à l'abri, ou fournir un ancrage sûr aux vaisseaux qui prennent douze à dix-huit pieds d'eau, & que le canal qu'il auroit fallu construire pour joindre cette riviere à l'Eyder, auroit mis en danger toute la marche dans les tempêtes ou les grandes marées subites.

L'isle d'Helgoland, semble faite pour favoriser la navigation dans ces parages : elle est éloignée de huit milles de la terre ferme. La hauteur de ses rochers permet à ses habitans d'appercevoir de plusieurs lieues en mer, les vaisseaux qui ont besoin des secours, qu'ils sont en état de leur donner, en vertu de la parfaite connoissance qu'ils ont du danger local, & des moyens de l'éviter : ils rendent de grands services aux navigateurs, qui approchent de l'Hever, de l'Eyder, de l'Elbe & du Weser. Cette isle a aussi un port où les vaisseaux peuvent se réfugier au besoin.

Le canal a été conçu & exécuté sous les yeux & la direction d'une double commission. La premiere qui fut chargée de la surveillance générale, étoit composée de membres du ministere, entre lesquels d'autres illustres personnages ont été insensiblement introduits, tels que les comtes de Bernstorf, de Moltke, de Schak, de Rattlau, de Schommelmann, pere & fils, d'Inel, de

Hoegt-Guldberg, & le conseiller Carstens. La commission d'exécution étoit présidée par le prince Charles de Hesse-Cassel, & composée d'abord du chambellan de Schilden, puis du conseiller Stemann, & des deux habiles ingénieurs Wagner & Peinemann, dont le premier a inventé un nouvel instrument, propre à niveler, qui est si exact, que dans une étendue de cinq lieues, on peut compter qu'il n'expose pas à une erreur d'un pouce. Une autre commission particuliere fut chargée de taxer & de bonifier les terreins, dont on avoit besoin pour tirer le canal.

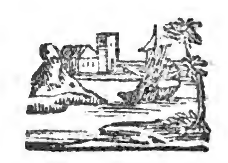
Le conseiller d'état, Bruyn, dont on a sous les yeux le mémoire, par lequel il exhorte ses compatriotes à prendre part au commerce sur ce canal, ajoute comme nous l'avons déja rapporté, que la chûte de l'eau, depuis le lac de Flemhuder, jusqu'à la mer Baltique, est de vingt-sept pieds & demi. Il est vrai que de ce lac, jusqu'à l'écluse de Rendsbourg, la pente n'est tout au plus que de vingt-trois pieds & demi; mais de-là jusqu'à la mer, la pente de l'Eyder est encore de quatorze pieds, & suivant un calcul de la moyenne hauteur du flux & reflux, la mer du Nord est plus basse que la mer Baltique, de huit pieds au moins. La cause de cette différence de hauteur s'explique de cette maniere : De tous les pays qui bordent la mer Baltique, il y tombe de grandes rivieres. Leurs eaux se déchargent de la Baltique dans le grand Océan, par le Belt & le Sund : mais le flux en suspend le cours la moitié du tems, & repousse l'eau en arriere jusqu'à ce qu'elle se verse dans le grand Océan au tems du reflux. Pendant la haute marée, l'Eyder, selon le nivellement, s'éleve de quatorze pieds au-dessus de l'horizon

de la mer du Nord. Si la continuité des vents d'est augmentent le reflux, l'eau diminue de quelques pieds près de Rendsbourg. On a souvent soutenu qu'on n'observe ni flux, ni reflux dans la mer Baltique. En effet, dans la partie orientale, on peut attribuer aussi bien au vent, l'élévation & l'abaissement des eaux. Cependant, en deçà de Bornholm, & sur les côtes du duché, on observe une élévation & un abaissement journaliers, qui alternent plusieurs fois le jour dans le calme.

La partie de la mer Baltique, qui baigne les côtes du Holstein, se couvre rarement de glace : tout l'hiver se passe souvent sans qu'on y en observe, & la navigation n'est jamais guere suspendue plus de quatorze jours du côté oriental où la mer est moins salée. L'embouchure de l'Oder, gele plus rarement encore, comme pendant le rude hiver de 1784.

En creusant le canal, on a d'abord rencontré, non loin de Knop, une couche de grandes & petites pierres à fusil de différentes especes, dans la largeur de quelques verges, à huit pieds de profondeur sous l'ancien lit de l'eau. Plusieurs étoient brisés comme on en voit sur le bord de la mer, où l'on fait de grands feux. Les bords de l'eau ont là certainement quarante pieds de hauteur; & comme cette couche paroît avoir de la profondeur, on peut juger qu'elle est placée à cinquante pieds & plus sous terre. Ces pierres, dont plusieurs étoient si grosses, qu'il a fallu les rompre, étoient arrondies par le lavage de la mer, ou par l'effet d'autres mouvemens qui attestent qu'il y a eu en cette contrée de grandes révolutions autrefois. Le reste du terrein présente de pareils phénomenes ; car près du lit du Lewensau, on trouve les couches de

terre, non-seulement en désordre & fort diversifiées; mais on remarque aussi qu'elles sont composées de matieres qui ont été mêlées, grossies, lavées & inondées. A la profondeur de 12 à 16 pieds, on parvint à des débris de nacelles, de fers à cheval & autres semblables. Les terreins un peu élevés qu'on a creusés près de Landwehr & les montagnes des environs de Cluvensick & Koenigsfoerde, ne paroissent pas avoir éprouvé de grandes révolutions; mais tant dans cette partie du canal qu'en creusant le terrein des écluses, on a trouvé différens gros morceaux d'ambre jaune, une dent d'éléphant tronquée, une masse d'armes, & diverses pétrifications.



POÉSIES FUGITIVES.

LA DÉCADENCE DU GOUT.

*SATYRE, A MONSIEUR***.*

EH quoi! las de donner d'inutiles leçons
A des enfans ingrats, à de froids nourrissons,
Vos mains, pour eux encor, vont tresser des couronnes?
Ah! plutôt, renversez ces tyrans de leurs trônes,
Et qu'un coup de sifflet les replace à leurs rangs!
Il est tems d'étouffer ces germes impuissans
Qu'aux fanges du Parnasse une nuit a vu naître,
Et que l'éclat du jour doit faire disparoître.
  Oui, le mal est au comble; & ce noble courroux
Ne ramenera point le bon goût parmi nous.
Faut-il donc espérer ce retour salutaire,
Alors que l'on parcourt la liste mortuaire
De tant d'auteurs glacés, vivans ensevelis,
Qui le long d'un recueil, en naissant assoupis,
Dans l'ingrat avenir ont mis leur espérance,
Et toujours attendant en paix la providence,
Du fond d'une boutique éternel ornement,
Ont dans les magasins l'honneur du monument.
  Je le dis à regret, est-il permis d'y croire,
Quand on voit qu'il n'est pas un seul laboratoire
Où la presse un moment ait manqué de gémir;
Où l'airain, moins docile, ait cessé d'obéir?
Dans tous les atteliers les plafonds en mugissent:
Le papier renchérit, & les livres pourrissent;
On voit tant d'imprimeurs, d'auteurs, de colporteurs,
Qu'il

Qu'il n'est pour leurs écrits point assez de lecteurs.
Mondor, dans son bureau, fait une comédie;
Son commis, par son ordre, en bâillant, la copie.
Il est vrai que pour prix d'un talent aussi beau,
Mondor, de son vivant, s'érigeant un tombeau,
Dans chacun de ses vers a lu son épitaphe:
Mais n'eût-il pas mieux fait d'apprendre l'orthographe?
Faut-il trancher le mot! tel maintenant écrit,
Qui, jamais un moment, n'a pensé ce qu'il dit.
Le dernier des grimauds, en sortant du college,
Pour imprimer son thême, obtient un privilege:
Il ne dormira plus que son premier quatrain
N'ait été chez Didot imprimé sur vélin;
Et qu'ayant mis ainsi ses talens en lumiere,
Il n'ait fait à Boileau retrouver un Liniere!
Tout conspire à la fois à redoubler nos maux;
Nous avons cent Pradons, & pas un Despréaux!
A peine un écolier paroît-il, qu'on le nomme
Par-tout, de bouche en bouche, un prodige, un grand-homme;
Le grand-homme bientôt, ainsi préconisé,
Dans un profond oubli s'endort canonisé;
Mais est-il mort? un grime, & sans qu'on l'interroge,
Du bruit de ses succès affadit un éloge!
Ainsi tel s'en alla, porteur d'un certain nom,
Qui s'en vint sans talens, & vécut sans renom;
Et qui n'ayant pas même eu la peine de naître,
Mourut fort à propos pour se faire connoître.
Qu'y faire, quand on voit que tous nos Chapelains
Ont encore à leur solde un peuple de Cotins,
Vrais tyrans, sans aveu, qu'un jour place & détrône;
Prôneurs déterminés du parti qui les prône,
Qui, réclamant un titre & des droits qu'ils n'ont pas,
Usurpateurs hardis, recrutent des soldats?
Chapelain, ô pardon! ta muse fut barbare,
Je le sais, mais jamais elle ne fut ignare;
Le goût a manqué seul à ton rare savoir,

Et du moins, ton bon ſens te fit appercevoir
Le talent qui germoit dans l'aîné des Corneilles:
Mais nos prôneurs ſont tous dignes de nos merveilles!
Ecoutez-les; Mondor écrit mieux que Boileau;
Et Damon, plus heureux à monter ſon cerveau,
De Racine a le ton & le tact de Moliere;
Mais Moliere & Racine avoient plus de maniere,
Et n'atteignoient jamais à ces brillans écarts
Dont un génie heureux fait courir les haſards!
Croyez tous ces docteurs & leurs belles maximes;
Et tirez du néant leurs innocentes rimes
Que couvre la pouſſiere: alors vous les verrez
Traîner languiſſamment leurs vers décolorés;
Entaſſer de grands mots d'un ton philoſophique,
Et coupant par quatrains leur ennui ſymétrique,
De la céſure à peine indiquant le repos,
Faire au moins qu'on reſpire ou qu'on bâille à propos!
C'eſt-là que circonſcrit, ainſi que dans ſa niche,
Chaque mot, malgré ſoi, rempliſſant l'hémiſtiche,
Après mainte attitude eſt encore étonné
De ce voir en ce lieu ſi gauchement tourné,
Et courant au-devant du lecteur qu'il réveille,
Choque à la fois ſon goût, ſes yeux & ſon oreille.
C'eſt-là que tout auteur qui veut être applaudi,
Et qui voit grelotter le public refroidi,
Doit vingt fois en cent vers placer à l'aventure,
La nature & les dieux, les dieux & la nature:
La nature ſur-tout! ce mot ſentencieux,
Souvent a fait le ſort du vers le plus oiſeux (*).
Toutefois détracteurs des maîtres de la ſcene,
Ils font pleurer Thalie & chanter Melpomene;

(*) La *nature*, mot que tous nos penſeurs ont mis à la mode, ſur-tout en poéſie; mais devenu *vague*, *précieux*, & *amphigourique* par l'abus puéril qu'ils en font. (*Note de l'auteur.*)

Si l'une rit encor, c'est sur de vils tréteaux,
Et l'autre, dans sa cour, déclame en madrigaux.
Tantôt c'est Dorilas, qui toujours maigre & lâche,
Des cinq actes trop longs ne peut fournir la tâche,
Et qui, comptant toujours sur l'art de ses acteurs,
Oublie en écrivant qu'il est quelques lecteurs.
Que ne peut-il de même, exempt du soin d'écrire,
Leur éviter à tous le malheur de le lire!
Ce seroit là sans doute un service innocent,
Et dont chacun d'entr'eux seroit reconnoissant.
  Là, Durval, enchanté de ses rimes belgiques,
Prend ses vers rocailleux pour des vers énergiques;
A peine cependant, le langage des cieux
Est, alors qu'il le parle, entendu par les dieux!
Malheur à tout héros, dont l'histoire bizarre
Peut se prêter au ton de sa muse barbare!
Vous le verriez bientôt, hurlant à pleine voix,
Insulter au bon goût, dans son style bourgeois;
Changer en brodequins le cothurne tragique,
Et montrer aux passans la lanterne magique:
Car aujourd'hui que l'art n'a plus de défenseur,
Que le moindre écolier devenu professeur,
Croit le public soumis à ses loix souveraines,
Et ne reconnoît plus de regles que les siennes,
Il est mille moyens de plaire au spectateur;
S'il n'applaudit la piece, il applaudit l'acteur;
L'un donneroit Cinna pour un coup de théatre;
Du minois d'une actrice un autre est idolâtre;
L'autre aime son costume, & je sais tel auteur,
Qui fût mort ignoré sans le décorateur!
  Demandez à Lindor, poëte petit-maître,
Quel secret il possede? il vous fera connoître
Comment on a goûté son doucereux jargon,
Et l'empire qu'il prend sur les gens du bon ton;
Comment, prenant pour but la pointe d'une aiguille,
Sa muse, en équilibre à vos yeux s'entortille,
Et fait sans intérêt pour l'esprit ni le cœur,

Pendant un acte entier, attendre une fadeur.
Mais tandis que je peins cet auteur incommode,
Peut-être ce rimeur n'est-il plus à la mode.
Quittons-le pour Valere, agréable pedant,
Poëte grimacier & singe du talent,
Qui siffle tous ses tons, pyndarise son style,
Et dédaignant des mots l'union trop facile,
Ne veut pas que l'on dise, en lisant ses douceurs,
Que sa muse robuste accouche sans douleurs.
Inspiré de sang-froid, quand sa verve s'allume,
Il refuse les vers qui tombent de sa plume;
Il faut, à pas égaux, toujours secs & guindés,
Que sur leurs douze pieds ils soient échaffaudés,
Et que dans tous ses traits cette muse coquette
Présente au spectateur le portrait du poëte.
Pour moi, je l'aime autant que cet original,
D'un genre un peu plus bas, mais d'un mérite égal:
Celui-ci, pour sa muse, exprès a fait un code;
Il veut qu'une charade ait le style d'une ode;
Et toujours uniforme en ses travaux divers,
N'écrit point une énigme autrement qu'en grands vers:
Ecoutez-le d'ailleurs, tout sied à son génie;
Il fait une chanson tout comme une élégie;
Compose des bouquets, un drame, un opéra,
Et jaloux de pouvoir suffire à tout cela,
Volant à Richelet quelques rimes postiches,
Croit qu'on fait de beaux vers, comme des acrostiches!
A Dieu ne plaise, hélas! que troublant son repos,
Sur son rare talent je m'exhale en bons mots!
Qu'il rime, & que les vers que sa muse éparpille,
Servent de *prospectus* au cours d'une pastille,
Et grace au sucre au moins, de nos enfans aimés,
De main en main au feu courent en bouts-rimés.
Je me soumets à voir tout cela sans rien dire,
Et même à me trouver auprès de lui sans rire,
Si le succès un jour, couronnant ses élans,

L'édition s'épuise une fois tous les ans (*)!
Alors, prêt à cacher le mal qui me consume,
C'est moi qui prétends lire & prôner son volume:
Mais pour mettre en leur jour sa gloire & son renom,
Qu'au bas d'un logogryphe on imprime son nom.
» Eh bon Dieu! dira-t-on, que d'humeur, que de bile!
» Pourquoi de tant de fiel empoisonner son style?
» Qu'un auteur soit un sot, qu'il pense bien ou mal,
» A qui donc tout cela peut-il être fatal?
» Cela fait-il couler nos melons ou nos vignes?
Fort bien! on ne peut mieux répondre en moins de lignes.
Que m'importe en effet ce que peut devenir
Du siecle qu'on attend le fâcheux avenir!
Avant que dans sa nuit on nous ait vu descendre,
A peine il restera quelqu'un pour nous entendre.
Il faut donc se calmer & se résoudre à tout,
Et puisqu'en invoquant les principes, le goût,
On parle en ce pays une langue étrangere,
Il faut sur ce chapitre être sourd ou se taire.

LE ROI DE TSI ET SON PALFRENIER,

APOLOGUE CHINOIS.

PAR la faute d'un palfrenier,
Un roi chinois perd son plus beau coursier.
La lance en main, il poursuit le coupable:
Un mandarin retient son bras.
Mon prince, vous n'y pensez pas,
Dit-il au roi: sans moi ce misérable
Assurément bien digne de son sort,

(*) Allusion aux vers dont on enveloppe aujourd'hui les bonbons d'étrennes. (*Note de l'auteur.*)

Eût ignoré le ſujet de ſa mort.
— Eh bien! raconte-lui ſon crime,
Dit le monarque, & notre mandarin
De la lance du prince arme auſſi-tôt ſa main,
S'avance & pointe la victime.
Homme ſans ſoins, dit-il, meſure ton forfait.
Le roi te confia le cheval qu'il aimoit:
Tu le laiſſes périr; mais c'eſt la moindre choſe;
Dans l'excès du tranſport dont il ſent la fureur,
De ſon auguſte trait mon roi perçoit ton cœur;
Vois à quoi ton crime l'expoſe.
Il ſe déshonoroit chez les peuples voiſins,
Qui tous auroient conté dans leurs écrits malins
Qu'apparemment dans ce royaume
Un cheval valoit plus qu'un homme:
Et c'eſt toi, malheureux, qui cauſois tout cela.
Mandarin, dit le roi qui ſent la parabole,
Croyez-m'en, laiſſez-là ce drôle:
Je lui pardonne, il ſe corrigera.

*Par M. de B***.*

EPIGRAMME.

En voyant paſſer Jérôme,
Meſſieurs, s'écria Damis,
Voici le plus honnête homme
Qui reſpire dans Paris.
— L'éloge que vous en faites,
Dit Valere, on le lui doit:
Car ce ſont les gens honnêtes
Qu'aujourd'hui l'on montre au doigt.

EPITRE à M. le comte DU MYRAT.

. . . . We sigh, and while
We sigh, we sink, and are what we deplor'd;
Lamenting or lamented, all our lot.

YOUNG's *night-thoughts.*

TU languis donc dans la tristesse?
Ami, ton épouse n'est plus!
Et pour consoler ta tendresse
Aujourd'hui le ciel ne te laisse
Que tes larmes & tes vertus.
Malgré les cris de l'hyménée
Son inexorable courroux
Brise la chaîne fortunée
Que le plaisir filoit pour vous.
Loin de ta couche solitaire
Le dieu qu'on adore à Cythere
Va donc s'exiler pour jamais,
Et dans une urne funéraire
Cacher la pointe de ses traits?
Deux fois la fortune jalouse
Se plaît à rompre tes amours;
Tu fais le bonheur d'une épouse
Et le bonheur te fuit toujours!
Si de l'hymen un tendre gage
Devoit consoler tes vieux ans,
Si dans les bras de tes enfans
Tu pouvois chérir son image,
Retrouver ses embrassemens!....
Non, ton épouse toute entiere
Du trépas éprouve l'horreur,
Et jamais le doux nom de pere
Ne fera palpiter ton cœur.

Dans ta solitaire demeure
Gémis, gémis sur ton malheur;
Va, tout un peuple qui la pleure
Justifie assez ta douleur.
Par un événement funeste
Si le ciel veut nous éprouver,
Les pleurs sont un bien qui nous reste,
Le sort ne peut nous l'enlever.
Dans le sein d'une nuit tranquille,
Quand la lune, au front argenté,
Tremble sur une onde mobile
Où son éclat est répété;
Privé de l'objet qu'il adore
L'amour ne se plaît qu'à gémir;
Souvent il croit l'entendre encore
Errer, lui répondre & s'enfuir.
Ce triste & séduisant prestige
Trompe sa peine & son ennui,
Les lieux où son ombre voltige
Ont encor des charmes pour lui.
Enfin, un nouveau goût remplace
Des souvenirs trop déchirans;
L'amour, la douleur, tout s'efface,
Et jusqu'à la derniere trace
Disparoît sous les pas du tems.

Hélas! de ses tristes ravages
Mon front n'a pu se garantir,
Et d'irréparables outrages
Tous les jours viennent le flétrir:
Par une empreinte ineffaçable
Il effarouche le plaisir,
Et sur son aîle infatigable
Chaque instant m'emporte un désir.
Il me fuit ce monde frivole,
Où j'aimois tant à m'engager,
Et ma jeunesse qui s'envole

M'avertit de n'y plus songer.
Heureux de la philosophie
Qui sait écouter la leçon !
Plus heureux qui peut sans envie
Cueillir à la fin de sa vie
Les fleurs de la jeune saison,
Et des grelots de la folie
Etourdir l'austere raison !
A des prestiges agréables
Pourquoi dérober nos vieux jours ?
Et si les rêves sont aimables,
Pourquoi ne pas rêver toujours ?
Douces erreurs de mon jeune âge,
Si vous me fuyez sans retour,
Que l'amitié me dédommage
Des pertes qu'éprouve l'amour !

Dans ma paisible solitude
Je ne demande rien aux dieux,
Si je puis, au gré de mes vœux,
Unir aux charmes de l'étude
Tes entretiens délicieux.
Nous rirons de chaque sottise
Qu'un nouvel an ramenera,
Quatre vingt-sept, quoiqu'on en dise,
Comme sa sœur radotera.
Par ses amoureuses conquêtes
Quelque *** s'illustrera ;
Pour faire pâmer nos coquettes
Mesmer du tombeau sortira.
Nous verrons les François crédules
Très-pieusement applaudir
A de très-profonds somnambules
Qui leur prédiront l'avenir ;
Pour des maîtresses surannées
Tous nos romanciers beaux-esprits
Inonder la cour & Paris
De leurs brochures pomponées ;

. . . .
. . . .

Ami, notre siecle vieillit,
Ne faut-il pas qu'il déraisonne.
Tandis que les foibles humains,
Ainsi que l'inconstant nuage
Promenent leurs vœux incertains,
Tranquille à l'abri de l'orage
Dans l'indifférence du sage
Je vais couler des jours sereins.
Pour anéantir un ouvrage
Je n'irai jamais cabalant;
Tous les talens ont mon suffrage;
De L*** je hais seulement
Le froid & pesant bavardage.
J'admire Gluk & Piccini,
Entre S...... & D.....
Je partagerai mon hommage.
On verra dans mon hermitage
Montesquieu, Nicolle & R......
L'auteur harmonieux d'Armide
Entre Bolingbrook & Pascal,
Et souvent les calculs d'Euclide
A la suite d'un madrigal.
Mais si la parque meurtriere
De mes jours éteint le flambeau,
Puisse la main qui m'est si chere
Graver ces mots sur mon tombeau:
Il fut humain, tendre & sincere
Son cœur respecta la vertu.
Puisse alors l'aimable Glicere
Consoler un frere éperdu,
Et d'une larme tributaire,
Honorer la froide poussiere
De l'ami qu'elle aura perdu!

Par M. DE IAURENVAL de Moulins, correspondant de l'académie des sciences & belles-lettres d'Arras.

EPITAPHE.

Ci git le prieur Jean, qui vécut sans penser;
Et mangea soixante ans afin de s'engraisser.

Par un ainé de Caux d'Harfleur.

LA RÉCONCILIATION.

Imitation libre de CONGREVE.

Dans un bosquet tout couvert de feuillage,
Qu'amour forma pour tromper les jaloux,
Cecile, un jour, sous son secret ombrage
A Licidas assigna rendez vous.
Il l'attendoit plein d'ardeur amoureuse,
Se promettant mille charmans plaisirs:
Mais c'est en vain, & Cecile oublieuse
Tarde à venir & trompe ses désirs.
Las, à la fin, d'une si longue attente,
Désespéré de sa crédulité,
Et n'écoutant qu'une colere ardente,
Il venge, ainsi, son amour rebuté.

Sexe odieux, sexe perfide,
Tu causes mes malheurs;
De nous tromper toujours avide,
Tu n'aimes que nos pleurs.
Pour nous, tes rigueurs sont certaines,
Et tes plaisirs douteux;
Sexe trompeur, je romps tes chaînes,
Et je fuirai tes yeux.
Comme il parloit, il vit venir Cécile.
Se repentant d'avoir trop différé,

Elle avançoit d'une démarche agile,
De volupté son bel œil enivré.
Un doux souris fend ses levres de rose,
Elle rougit acostant Dorilas,
Presse sa main....... & quand Cécile n'ose
Encor parler, elle lui tend les bras.
Lors le berger oublia sa colere,
Ses déplaisirs & tous ses vains fermens;
Et, revoyant celle qui lui fut chere,
Il rappella ses premiers sentimens.

Comme il est doux, comme il est tendre,
Le dépit des amans!
J'aime les pleurs qu'il fait répandre,
C'est l'ivresse des sens.
Que toute belle soit tardive
A combler nos désirs,
Elle sait mieux, lorsqu'elle arrive,
Augmenter les plaisirs.

Par le même.

COUPLETS SUR LE NOMBRE *DEUX.*

AIR : *Des folies d'Espagne*, ou *Daigne écouter l'amant fidele*, &c.

SAIT-ON pourquoi, dans la mithologie,
Le nombre *trois* fut de tout tems fameux?
Expliquez-le, car je n'ai point envie
De joindre un rêve à ceux de nos aïeux.

Virgile a dit, (sans doute on doit l'en croire,)
Qu'un nombre impair fait le charme des dieux;
Sans consulter le céleste grimoire,
Le nombre *deux* me plaît encore mieux.

Rien d'isolé dans la nature entiere,
Tout s'appareille & s'unit deux à deux :
Voyez Phœbus, le dieu de la lumiere,
Avec sa sœur il partage ses feux.

Un beau matin, la charmante Isabelle,
Seulette aux bois, conduisoit ses brebis;
Un loup survint, qui ravit la plus belle,
Depuis ce jour, elle y mene Lisis.

Certaine veuve étoit mélancolique,
Point de sommeil, elle eût bientôt péri :
On lui disoit, » prenez un narcotique. «
— Vous vous moquez ! je vais prendre un mari. »

Quand on est seul, de tout on se dégoûte :
Sans un ami, l'or a de vains appas;
La science est le meilleur lot, sans doute,
Un livre est bon, mais il ne parle pas.

Par L. P. D. L.

FRAGMENT d'un poëme sur la création.

CHANT 3eme. (*).

TOI, fougueux Océan, dans tes routes profondes,
Vois l'énorme requin & le dauphin voûté,
Roulant leur masse informe, & soulevant tes ondes
Faire gémir sous eux le flot épouvanté.
Ici, le veau marin effleurant ta surface,
De ton sein ténébreux s'élance avec audace,
Et vient sur le rivage attendre du soleil
Le coucher imposant ou le noble réveil.
Là, d'autres plus craintifs chérissant le silence,
Vivent seuls, ignorés, dans des bois de corail,

(*) Journal de *Novembre*, 1786, pag. 297.

Et par le tout-puiſſant condamnés au travail,
Achetent par leurs ſoins leur pénible exiſtence.
Vers ces affreux climats où d'éternels autans
Attriſtent les vallons de leurs mugiſſemens,
Vers ces lieux où toujours les glaces entaſſées
Epaiſſiſſent des mers les ondes offenſées,
C'eſt-là que par le poids de ſon immenſe corps
Cette reine des eaux, la terrible baleine,
Fatigue l'Océan qui fuyant vers ces bords
De ſes flots écumans blanchit ſa ſouveraine.
Du rivage étonné les fideles échos
Répandent la frayeur ſur tout ce qui reſpire,
Quand troublant par ſes cris la paix de ſon empire;
Elle lance avec bruit par deux larges canaux
L'eau que ſes vaſtes flancs rejettent à grands flots,
Ou lorſqu'avec fracas entr'ouvrant ſa mâchoire,
Elle ſent les douceurs du plus profond ſommeil,
Et s'étendant ſur l'eau comme un long promontoire;
Attend, en cet état, l'inſtant de ſon réveil.
Des fleuves, des torrens, la vague obéiſſante
Sent auſſi du très-haut l'invincible pouvoir.
Oui, déja j'apperçois une jeuneſſe ardente
Dans le cryſtal des eaux s'animer, ſe mouvoir;
S'élancer ſur les flots, plonger avec viteſſe,
Connoître le danger, le craindre, le prévoir,
Et tous, vivans en paix, du matin & du ſoir,
Appeller & bénir l'étoile enchantereſſe.
L'un ſur l'onde paiſible arrive en bondiſſant;
Décrit un cercle étroit qui ſur l'humide plage
S'étend avec lenteur, & toujours en croiſſant
S'avance vers les bords, & meurt ſur le rivage.
L'autre pendant le jour aux rayons du ſoleil
Préſente ſon écaille & luiſante & dorée,
Et, couché ſur les jones, attend de la ſoirée
Le frais & doux zéphir, ſignal de ſon réveil.

Par M. Crignon Guinebaud,
de l'académie d'Orléans, &c.

LA LOTERIE DE L'AMOUR.

CONTE.

JADIS l'Amour ayant vu les mortels
Las de gémir ſous le joug de ſa mere,
Avec humeur déſerter ſes autels,
Et ſans regret quitter Gnyde & Cythere,
Voulut ſoudain, par quelque invention,
Leur donner tort, & ſe donner raiſon.
Long-tems le dieu rêve, penſe, imagine,
Fait & défait, & calcule, & combine;
Son plan enfin eſt à peine arrêté,
Il eſt content: c'eſt une nouveauté
Qu'il introduit; & dans Cythere, & Gnyde,
Comme à Paris, on en étoit avide.
Il falloit donc mettre l'œuvre au grand jour.
Comme en ſecret jouit déja l'Amour!
Un prompt remord, & des flammes nouvelles
Vont le venger de ſes ſujets rebelles.
Tout arriva comme il l'avoit prévu.
Edit en main, en tous lieux on publie:
— De par l'Amour! c'eſt une loterie;
Que l'on accoure, on ſera bien reçu;
Le gain eſt ſûr; &, ſans ſe compromettre,
Jeunes ou vieux, tout le monde y peut mettre.
En même-tems, le petit dieu malin
Mettoit auſſi l'Eſpérance en chemin:
Et l'Eſpérance, émiſſaire fidelle,
Adroitement débitoit la nouvelle,
Des moindres lots avec chaleur parloit,
Et du gros lot dans tous les cœurs ſouffloit
Déſir ardent; celui-là, diſoit-elle,
En lettres d'or porte: *bonheur parfait.*

Chacun alors de croire sur parole;
De regretter le séjour enchanteur
Où de plaisir Vénus tenoit école;
Et de gémir du vuide de son cœur.
On revient donc, l'on marche, l'on s'empresse.
Chemin faisant, on vante la déesse;
Avec délire on s'entretient du dieu.
— La loterie!.. on la tire dans peu!
Doublons le pas. — Les billets! ah! peut-être
Ils sont tous pris. Quel malheur, en effet,
Qu'aucun de nous, hélas! n'ait pu connoître
Projet pareil... même avant qu'il fût fait!
Tout en parlant ainsi, l'on arrivait.
Déja l'encens rallumé dans Cythere,
De ses vapeurs couvre au loin l'atmosphere;
Le temple est prêt, les autels sont parés;
Et Ris & Jeux, placés sur les degrés,
Répondent tous au désir de la foule,
Semblable au flot qui sur le flot se roule.
En un moment tout fut distribué.
Il est un point que j'avois oublié,
Et que pourtant je ne dois pas omettre;
C'est qu'au gros lot, si quelqu'un aspiroit,
A tout hasard, alors, il devoit mettre
Trois numéros, & ce choix étant fait,
Du choix heureux le gros lot dépendoit.
Arrive enfin le moment du tirage.
Le col tendu, l'œil fixe en écoutant,
Fille & garçon, de tout rang, de tout âge,
Désire, craint, espere au même instant.
Mais vainement à part-soi l'on se fonde
Sur son billet, sur sa combinaison;
Les petits lots sont sortis à foison,
Et le gros lot échappe à tout le monde.
Quand tout fut fait, en plaignant son destin;
Plus d'un jura d'être un peu moins crédule
A l'avenir; s'en fit-il un scrupule

Jusqu'au moment du tirage prochain ?
Le fait, hélas, est au moins incertain.
Ce que l'on sait, graces à la chronique,
Qui, de Cythere, arrive tous les ans,
C'est qu'à ce jeu tout le monde se pique;
Chaque tirage y fait des mécontens :
Mais de plus belle encore on s'en occupe;
En sa faveur chacun fait le pari;
Du genre humain, le sort est d'être dupe,
Et le gros lot n'est pas encor sorti.

Par M. VIGÉE.

COLBERT ET LOUVOIS.

TOUT le monde connoît & Colbert & Louvois,
Ces ministres fameux du plus grand de nos rois.
Le courtisan, qu'un rien fait trembler ou fait rire,
Sans cesse dans leurs yeux s'étudioit à lire,
Y cherchoit son destin d'un regard curieux,
Ainsi que le nocher qui consulte les cieux,
Et toujours se réglant sur le cours des nuages,
Y présage de loin le calme & les orages.
Suivant l'usage établi dans les cours,
Nos deux hommes d'état ne sympathisent gueres;
Mais en public ils paroissoient toujours,
En favoris adroits, unis comme deux freres.
Ces ministres, pour prendre un moment de repos,
Résolurent un jour d'aller de compagnie
Se promener au moderne Paphos,
Que borde de ses flots la Seine enorgueillie.
Ils paroissent : chacun s'incline à leur aspect.
Les comtes, les marquis leur font mille courbettes;
On voit sur tous les fronts l'empreinte du respect :
Ducs, princes, maréchaux, croix, cordons, épaulettes,
Les éminences même, en les appercevant,

S'arrêtent, devant eux s'inclinent humblement.
Un seul homme, au milieu de ces brillans hommages,
Tranquillement traverse le jardin,
Et sans faire un salut à ces grands personnages,
Laisse passer la foule & poursuit son chemin.
Nos ministres à peine honorent d'un sourire
La foule qui s'empresse à l'envi sur leurs pas :
Ils remarquent celui qui ne s'incline pas;
Et soudain à Louvois Colbert se mit à dire :
Que cet homme est heureux ! ignoré, sans emploi,
Il n'a jamais besoin ni de vous ni de moi.

Par M. LE MÉTEYER, secrétaire du roi.

LES DAMES URSULINES de la Martinique; au R. P. Denis, leur directeur.

EN ce jour où nos chants vont célébrer la fête
Du saint à qui l'impie osa trancher la tête,
De l'évêque martyr dont vous portez le nom,
De Denis, le héros de la religion,
Veuillez, ô notre pere, agréer ces guirlandes,
Ces fleurs & ces présens, trop légeres offrandes,
Peu dignes de tous vos bienfaits,
De ces bienfaits constans, dont la douce influence
Imprime dans nos cœurs une reconnoissance
Trop grande pour pouvoir vous la prouver jamais.
Ah! quel trésor paîroit ce saint & noble zele
Qui fait à la vertu rendre un culte fidele,
Qui, dans nos murs sacrés,
Opérant des prodiges,
Des vices conjurés
Repousse les prestiges.
Nous ne l'ignorons point : il n'est rien ici bas
Qui puisse balancer les célestes appas

De ces précieux biens : leur ample récompense,
Est l'ouvrage d'un dieu ; un dieu seul la dispense.
Aussi de l'éternel
Implorant l'assistance,
Chaque jour à l'autel,
Nous réclamons les fruits de sa munificence
Pour acquitter nos cœurs
Envers vous, notre pere.
Puissent de notre dieu les suprêmes faveurs
Se répandre sur vous ! Ah ! puisse un sort prospere,
Au gré de nos désirs, & comblant tous nos vœux,
Vous rendre heureux ici, vous couronner aux cieux !

Par M. Mus, à la Martinique.

STANCES irrégulieres adressées à M. LÉONARD, à son passage à Bordeaux, dans un repas fait avec lui à la campagne.

TOI qui joins le génie au coloris des graces,
Les plus rares talens au plus sensible cœur ;
C'étoit peu dans tes vers de peindre le bonheur (*),
Tu l'as fixé pour jamais sur tes traces.

Avec *Montagne* ou *la Bruyere*,
Hier, en t'écoutant, je crus m'entretenir,
Aujourd'hui près de [illegible], dans ce bois solitaire,
Je suis avec *Horace*, & je crois l'applaudir.

Quand sous ces voûtes de verdure,
Tu me redis tes vers, enfans de la nature,
Les objets que tu peins, tu les embellis tous.
Je n'habitai jamais d'aussi rians boccages,
Je crois errer sous de nouveaux ombrages,
Et le bruit des ruisseaux me semble encor plus doux.

(*) L'Idylle, intitulée : *Le bonheur.*

Aux accens de ton luth, caché dans le feuillage,
  L'oiseau jaloux répond par ses concerts :
Mais il me tarde alors qu'il cesse son ramage,
  Pour mieux goûter le charme de tes vers.

Le plaisir nous conduit, le bonheur nous couronne,
Dans les sentiers fleuris que tu sais parcourir,
  Mais la vertu n'eut jamais à rougir
Des aimables leçons que ta muse nous donne.

  L'Amour a tressé de sa main
Le myrthe & les lauriurs dont te couvre la gloire,
Mais le goût, la pudeur, guiderent le burin,
Quand il grava ton nom au temple de mémoire.

Par M. DUVIGNEAU.

LE GASCON PACIFIQUE.

CONTE.

UN nouvel échappé des bords de la Garonne,
  Au jeu faisoit certain trafic,
Qui, découvert par certaine personne,
  Lui valut un soufflet public.
— Ceci s'adresse à moi, je m'imagine,
Dit le Gascon reprenant son enjeu ;
Et regardant la porte à la sourdine :
Vous ne plaisantez pas? — Non, fripon, non, morbleu.
  — Sandis! vous faites ben, Monseu ;
  Je n'aime pas que l'on badine.

Par M. LEMANCEL.

STANCE SUR L'ILLUSION.

BIENFAISANTES illusions,
Frivoles, mais cheres images,
Sauvez-nous des réflexions,

Et gardez-nous d'être trop sages.
Soyons heureux par des romans,
Si des romans peuvent suffire ;
Ce n'est, hélas! qu'à ses dépens
Que l'homme parvient à s'instruire.

Qu'importe à l'ardeur de nos vœux
Que le bonheur ne soit qu'un songe?
Dormons, si le rêve est heureux,
Et, s'il se peut, qu'il se prolonge.
Jamais dans l'erreur du sommeil,
Nul retour fâcheux n'importune ;
Ce n'est qu'au moment du réveil
Que commence notre infortune.

On me promet que mes plaisirs
M'échapperont comme un nuage ;
Et l'on menace mes désirs
D'être trompés dans un autre âge ;
Il se peut, mais j'aurai goûté,
En dépit de l'expérience,
Mille ivresses qu'en vérité
Connoît peu tant de prévoyance.

Faut-il à de douces erreurs
Préférer des vérités dures?
Oh! j'aime à douter des malheurs
Dont si hardiment tu m'assures ;
Froid censeur de mes chers défauts,
Tu crois tous mes plaisirs factices :
Des préjugés, peut-être faux,
M'offrent de réelles délices.

N'appuyons pas sur le plaisir,
Touchons-y d'une main légere :
Malheur à qui sut parvenir
A n'y plus voir qu'une chymere!
Je dois peu de remercîmens
Au docteur qui m'en désabuse :

Tous ses désolans argumens
Valent-ils l'erreur qui m'amuse?

Craindrois-je donc de respirer
La fleur qu'un jour verra flétrie?
Du tokai qui va m'enivrer
Irai-je remuer la lie?
Dois-je anticiper mes destins
Pour m'enrichir d'inquiétude?
S'assurer de maux incertains
Seroit un beau fruit de l'étude.

Trop de clarté blesse nos yeux,
La vérité brûle & ravage :
L'illusion séduit bien mieux,
Et son demi-jour nous soulage.
L'une orne tout par ses travers,
Sur les roses joue & badine ;
L'autre, dévastant l'univers,
Se traîne d'épine en épine.

Voyant chaque objet tel qu'il est,
La raison s'attriste & soupire ;
Le plaisir toujours satisfait,
Se le peint tel qu'il le désire.
Si dans ce monde un peu flatté
Tout me plaît, me rit & m'enchante,
Faut-il, pour plus de vérité,
En chercher un qui me tourmente?

Tandis que s'abreuvant de fiel
La philosophie assassine
Craint de frotter d'un peu de miel
Le vase de la médecine :
Moi, j'aime à répandre des fleurs
Sur les landes où je m'égare :
Je suis aussi sobre de pleurs,
Que de ris on la voit avare.

Par M. le comte RAIECKI.

ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE françoise.

On a vu peu d'aſſemblées plus brillantes que celle qui a eu lieu le 4 juin, à l'académie françoiſe pour la réception de M. *de Rulhiere* à la place de feu M. l'abbé *de Boiſmont.* La préſence de pluſieurs hommes d'état, leur éloge, les eſpérances d'un bonheur auquel ils doivent concourir en rempliſſant les intentions du prince bienfaiſant dont ils ſont les miniſtres, ont diſpoſé tous les eſprits aux plus touchantes impreſſions; & M. de Rulhiere a eu le bonheur de les réveiller, de la maniere la plus ſenſible, dans un des paſſages les plus applaudis de ſon diſcours. Près de la moitié de cet ouvrage peut être regardée comme une galerie de tableaux intéreſſans. Ce ſont d'abord les éloges de pluſieurs des écrivains diſtingués qui compoſent aujourd'hui l'académie. L'orateur, voulant enſuite mon-

trer que l'esprit du siecle a influé sur le genre de talent de son prédécesseur, a tracé les portraits des auteurs les plus célebres à l'époque où celui-ci a paru dans la carriere; & il a très-ingénieusement caractérisé ses différens ouvrages, en avouant néanmoins que, dans ses meilleurs discours, les partisans du goût trouvent quelquefois de quoi exercer leur sévérité.

M. le marquis *de Chastellux* a répondu au récipiendaire par des complimens d'autant plus flatteurs, qu'une partie étoit voilée avec adresse.

M. l'abbé *de Lille* a terminé la séance par la lecture d'un morceau de poésie qui paroît fait pour entrer dans une nouvelle édition de son poëme *des Jardins*, ou pour lui servir de supplément. L'esprit & le talent y brillent à l'envi; il a su y réunir tous les tons, & l'on a pensé que ce chant ou cette épître, suffiroit seul pour placer M. l'abbé de Lille parmi nos plus grands versificateurs.

(*Journal* de Paris.)

II.

ACADÉMIE royale de chirurgie de Paris.

L'académie tint sa séance publique le jeudi 19 avril. Le sujet du grand prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 500 livres, étoit de *déterminer la meilleure construction des feuilles de myrte, des érignes, des petites curettes & des différentes especes de pinces à pansement, & quelles sont les regles suivant lesquelles on doit se servir méthodiquement de ces instrumens portatifs.* Le prix a été

été adjugé au mémoire de M. Desgranges, chirurgien gradué, membre du college royal de chirurgie à Lyon.

La médaille de 300 livres, fondée pour le progrès de l'art des accouchemens, par M. Vermont, accoucheur de la reine, a été accordée à M. Boucher, maître-ès-arts & en chirurgie à la Fleche.

M. Mauffion, professeur de l'école royale de chirurgie à Orléans, chirurgien en chef & lithotomiste de l'hôtel-dieu, a obtenu le prix d'émulation, médaille de la valeur de 200 livres; & les cinq médailles, de 100 francs chacune, ont récompensé les travaux utiles de MM. Renaut, maître en chirurgie à Reynel en Champagne; Poincelet, maître en chirurgie à Houdan; Dupont, chirurgien-major du régiment colonel-général de l'infanterie, en garnison à Toul; Durat-Laffalle, chirurgien en chef de l'hôpital-général à Aurillac en Auvergne, & Chabrol, chirurgien-major du corps royal du génie à Mézieres.

Le reste de la séance a été rempli par la lecture des mémoires suivans.

1°. *Sur une nouvelle méthode de pratiquer l'opération césarienne,* par M. Lauverjat. On y établit, d'après la raison & l'expérience, les avantages d'une incision transversale à la partie supérieure de la matrice, sur la section longitudinale, qui donne lieu à l'épanchement des évacuations utérines, l'accident le plus redoutable de cette opération.

2°. *L'éloge historique de M. David,* chirurgien

en chef de l'hôtel-dieu de Rouen, membre de l'académie des sciences, belles-lettres & arts de cette même ville, &c. par M. Louis, secrétaire-perpétuel.

3°. *Sur une maladie des enfans nouveau-nés, dont les auteurs n'ont fait aucune mention*, par M. Auviry, chirurgien de l'hôpital des enfans-trouvés. Cette maladie est une espece de congélation, un figement des sucs adipeux, par lequel ces enfans sont froids à ne pouvoir être réchauffés, & périssent sans avoir pris aucune nourriture.

4°. *Sur l'opération de la cataracte*, par M. Guérin, associé de l'académie, à Bordeaux. Il a imaginé un instrument qui fait invariablement la section la plus avantageuse de la cornée transparente, en sorte que cette opération, qui exigeoit la plus grande dextérité possible, sera maintenant de l'exécution la plus facile.

5°. La séance a été terminée par la lecture d'un mémoire de M. Louis, *sur une question anatomique relative à la jurisprudence.* On avoit décrété de prise-de-corps un gentilhomme, d'après le procès-verbal de la visite d'un corps exhumé, où des lividités, effets naturels de la putréfaction, avoient été jugées comme des meurtrissures faites par un instrument contendant. L'erreur démontrée par la consultation de M. Louis, le parlement de Paris a cassé & annullé le décret de prise-de-corps prononcé en province contre le prétendu meurtrier.

L'académie a proposé pour le prix de 1788, le sujet qui suit : *restreindre le nombre des instrumens imaginés pour extraire les corps étrangers des*

plaies, & ſpécialement de celles qui ſont faites par des armes à feu; apprécier ceux dont l'utilité eſt indiſpenſable, ſuivant la différence des cas; & poſer des regles de théorie & de pratique qui doivent diriger dans leur uſage.

L'académie propoſe pour l'année 1789, la queſtion ſuivante : *Quelles ſont les regles relatives au panſement journalier des plaies & des ulceres dans les différentes parties du corps; & comment on doit ſe ſervir avec intelligence & dextérité, des inſtrumens qu'on y emploie?*

(*Gazette ſalutaire, Journal général de l'*Europe.)

III.

Bureau académique d'écriture de Paris.

Le bureau, préſidé par M. de Croſne, lieutenant-général de police, par M. de Flandre de Brunville, procureur du roi au châtelet, & par M. Moreau, conſeiller-d'état, a tenu le 17 mai ſa ſéance publique.

M. Harger, ſecrétaire, a lu un mémoire dans lequel il a démontré la néceſſité de ſubſtituer, à l'écriture *coulée*, une écriture *bâtarde-coulée*, dont un modele gravé a été diſtribué. Le motif de ce changement eſt de donner aux écritures curſives la liſibilité qu'elles n'ont point par l'uſage de la coulée, où une partie des lettres qui la compoſent ſe confondent; & encore d'éviter les falſifications auxquelles ſe prête la coulée, notamment dans le mot *cent*, dont il eſt facile, avec cette écriture, de faire le mot *mille*, M. Har-

ger, dans la deuxieme partie de ſon mémoire, a traité de la vérification des écritures, qu'il a dit être appuyée ſur des baſes établies par la nature, & ne pas conſiſter, comme on le prétend, dans la reſſemblance ou la diſſemblance des lettres : il s'eſt étendu ſur les conjectures qu'on attribue à l'art ; & il a fait voir que ſi celles du commun des obſervateurs ſont trompeuſes, celles des experts, en ſuppoſant qu'on pût les mettre au rang des conjectures, ſont fondées ſur les agens de mouvement, qui ſont toujours diſpoſés diverſement dans chaque individu. Il a parlé des inconvéniens qui réſultent des ſignatures indéchiffrables, notamment de celles de la plupart des notaires, que perſonne aujourd'hui ne peut lire.

M. Blin, adjoint à ſecrétaire, a lu un mémoire ſur la néceſſité de joindre l'enſeignement de la grammaire françoiſe à celui de l'écriture : il a fait voir les ſecours que ces deux parties ſe prêtent reſpectivement, & les avantages que les arts mécaniques retireroient de leur réunion, par la facilité que tous les hommes de génie auroient d'énoncer correctement leurs penſées.

M. Deſſalle, aſſocié, a traité des beautés de l'art d'écrire, & les a oppoſées aux idées peu favorables & trop communes qu'on en a. Il a en même tems, propoſé d'adopter une écriture perpendiculaire, qui, ſelon lui, eſt plus naturelle, & qu'il trouve néceſſaire ſur-tout depuis que l'uſage eſt de faire apprendre à écrire aux enfans avant que leur corps ait acquis aſſez de force pour ne craindre aucun accident.

M. d'Autrepe, directeur, a terminé la ſéance

par quelques réflexions ſur les avantages qu'a procurés l'établiſſement du bureau académique en excitant l'émulation parmi les perſonnes du ſexe & parmi les maîtres de province.

On a enſuite délivré des médailles d'encouragement à Mlle. Beſſa, maîtreſſe d'écriture à Paris, aſpirante à une place d'adjointe au bureau, & à un jeune homme de 12 à 13 ans, fils de M. Malavergne, Me. écrivain à la Réole en Bazadois. Les ouvrages de l'un & de l'autre, ont été expoſés dans l'aſſemblée, & ont reçu des applaudiſſemens mérités.

(*Affiches, annonces & avis divers.*)

I V.

ACADÉMIE royale des ſciences, belles-lettres & arts de Lyon.

L'académie a tenu l'aſſemblée publique de ſa rentrée le 24 avril dernier.

M l'abbé Gaudin, directeur, a ouvert la ſéance par des réflexions ſur l'utilité des corps littéraires, qui hâtent les progrès de l'eſprit humain, en facilitant la communication des idées, nourriſſent l'émulation des gens-de-lettres, en préſentant au public le ſpectacle de leurs efforts & de leurs ſuccès, & qui offrent par leur réunion des ſecours pour tous les genres d'études. Auſſi, comme l'a prouvé M. l'abbé Gaudin, n'eſt-il point de nation polie & éclairée qui ne ſe ſoit appuyée de ce ſecours; & au jugement de M. de Voltaire, il n'y a point d'inſtitution qui ait contribué plus efficacement à diſſiper l'ignorance & la barbarie.

Après ce discours, M. le directeur a rendu compte des travaux de l'académie, pendant le dernier semestre, & a lu les extraits des ouvrages qui ont rempli ses séances particulieres.

M. Vitet a lu un mémoire sur les préparations antimoniales émétiques, leur infidélité & leur danger. Après avoir donné l'analyse exacte de trois tartres émétiques crystallisés, préparés, suivant la même méthode, par trois pharmaciens différens & habiles; il a démontré, au moyen de plusieurs expériences & de cette analyse, qu'on est dans l'impossibilité de faire un tartre émétique, qui ait toujours une égale activité, quelque soit la maniere de le préparer. En conséquence, il conseille de bannir à jamais de la pratique, le tartre émétique, & d'y substituer la racine d'*Ipécacuanha*.

M. l'abbé Jacquet a fait lecture d'un nouveau chapitre de son essai *sur l'état de la nature*. Il y décrit les mœurs qu'on devoit avoir dans cet état primitif. C'étoient, selon lui, les mœurs pastorales & champêtres, & bien plus perfectionnées qu'elles ne peuvent l'être dans l'état de civilisation. L'agriculture du premier âge étant fort grossiere, fort imparfaite, tous les hommes, sans exception, étoient obligés de travailler, & l'on ne voyoit pas, comme aujourd'hui, ce mêlange d'activité & de paresse, d'agriculteurs & de fainéans, qui se nourrissent & se corrompent les uns les autres.

Dans l'état d'imperfection où étoit l'agriculture, il étoit impossible de connoître d'autres biens que les alimens nécessaires à la subsistance

de chacun. De-là, le silence des passions & des désirs que la cupidité enfante.

Cette même inperfection de l'agriculture, qui ne permettoit à personne d'en secouer le joug, entretenoit la plus parfaite égalité parmi les hommes; & l'auteur fait voir combien l'égalité est favorable aux mœurs.

Tels sont les avantages qu'il croit appercevoir dans les mœurs primitives sur celles de nos villageois les plus intéressans par leur innocente simplicité.

M. l'abbé Roux a prononcé l'éloge de M. l'abbé la Serre. Cet estimable littérateur étoit né à Paris, & mourut à Lyon en 1782, dans la quarante-huitieme année de son âge. Entré de bonne heure dans la congrégation de l'oratoire, il enseigna, avec un succès distingué, la rhétorique à Marseille & à Lyon; il se montra digne successeur des Millot & des Mongez. Ses éleves conservent le souvenir précieux de ses talens & de sa bonté.

Un grand nombre d'ouvrages le fit connoître avantageusement dans la littérature. Ses principaux écrits en prose, sont une *Poétique élémentaire*, adoptée dans tous les colleges où l'on rend justice au mérite d'un auteur, sans demander à quelle société il appartenoit; des *Eloges de Gassendi & de Corneille*; un discours *sur le style académique*; un discours *sur les sources de la décadence du goût*, couronné par l'académie de Marseille; une dissertation *sur les jeux & les exercices publics des anciens*, couronnée par celle de Dijon, &c.

Plusieurs pieces fugitives; une *Epître à la noblesse*; *les grands hommes de Dijon*, & *la poésie*

lyrique, odes, *les vrais plaisirs*, stances à la dauphine, &c. avoient annoncé son talent pour la poésie; il le développa dans six chants *sur l'éloquence.* Quoique surchargé d'ornemens, qui peut-être étouffent le sujet principal, ce poëme est remarquable par la richesse du plan, l'harmonie de la versification, la précision des préceptes.

Plusieurs sociétés littéraires s'empresserent d'adopter M. l'abbé la Serre; celles de Marseille, de Nîmes, de Clermont, &c. Il fut reçu, en 1773, à l'académie de Lyon, où il a laissé d'éternels regrets.

Son caractere n'étoit pas moins estimable que ses talens. Comme homme de lettres, il fut modeste, docile à la censure, & ne répondit jamais à la critique. Son plaisir le plus pur étoit d'encourager la jeunesse par ses avis, ses éloges, ses bienfaits.

Dans le monde, il conserva la franchise du premier âge. Sans intrigue, sans ambition, il y parut avec la sérénité d'un homme de bien, & les graces d'un homme d'esprit. Dans les sociétés particulieres, personne ne fut humilié par ses discours, ni sa supériorité. Il eut le don de plaire sans prétention, de faire valoir le mérite d'autrui sans affectation, d'être aimable sans chercher à le paroître. Au milieu de ses amis, il fut un modele de sensibilité; il partageoit leurs craintes, leurs espérances, leurs succès, leurs chagrins; il sembloit réunir dans son cœur le bonheur & le malheur de tous.

M. Vasselier a terminé la séance par la lecture d'une épître en vers sur les vices & les ri-

dicules de ce qu'on appelle *la bonne compagnie.* Les applaudissemens que l'auteur a reçus du public, l'engageront sans doute à laisser imprimer ces vers élégans, dictés par une douce philosophie. Leur charme s'évanouiroit dans un extrait. On se contentera de citer ici ceux par lesquels la piece finit :

Pardonnez à ma bonhommie,
A ma franchise d'autrefois;
J'ai fait sans humeur, sans envie,
De votre bonne compagnie,
Le tableau tel que je le vois.
C'est là qu'un ami vous oublie
Aussi-tôt qu'il vous a quitté.
Dans cette foule si suivie,
Quoique vous y soyez fêté,
Votre personne est peu chérie;
Et vous mourez peu regretté.
J'appelle une pareille vie,
Le rêve de la vanité.

(Nouvelles de la république des lettrés & des arts.)

V.

ACADÉMIE de Goettingen.

Le 23 décembre de l'année derniere, M. le professeur Blumenbach, y a lu un essai de physiologie des animaux, qui ont le sang froid, comparés à ceux qui l'ont chaud. L'extension de la force de se reproduire est la prérogative des premiers. Il a observé praticuliérement les véritables amphibies qui sont les reptiles & les serpens dans le systême de Linné. Ils ont une moin-

dre proportion de ſang que les autres animaux : ils ſont capables de ſe paſſer d'air plus long-tems, & de ſouffrir les extrêmités du froid & du chaud ſans périr. M. Blumenbach a vu une grenouille preſque gelée dans un morceau de glace, comme M. Dufay l'avoit éprouvé d'un grand lézard d'eau. Une vraie ſalamandre ayant vécu quatre mois iſolée ſous un verre ſans s'être approchée pendant tout ce tems d'aucun animal de ſon eſpece, a engendré trentre-quatre petits en peu de jours, dont il s'enſuit qu'elle a conſervé la fécondité une fois donnée, plus long-tems que les coqs.

Le 3 février, M. Gmelin lut quelques obſervations du docteur Merk, de Ratisbonne, ſur les nouveaux ſavons acides de Cornette, leur préparation, leurs propriétés & leurs vertus médicinales. L'eſpérance d'en faire un nouveau remede pour les cas, dans leſquels les ſels leſſiviels ſont nuiſibles, a excité les recherches de M. Merk. Il a préparé ſon ſavon avec l'huile de vitriol, & de l'huile d'olive grumelée, dans un vaiſſeau qu'il a mis dans la neige, &c.

Le 17 mars, l'académie examina deux cervelles de chien, qui avoient ſervi aux expériences de la régénération du docteur Arnemann. M. Kaeſter lut un mémoire ſur les corps, dont les coins s'inſerent dans les angles de trois ſortes de figures ordinaires.

SPECTACLES.

PARIS.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LE vendredi 8 juin, on a donné la premiere représentation de *Tarare*, opéra en cinq actes, avec un prologue, paroles de M. *Caron de Beaumarchais*, musique de M. *Sallieri*, maître de musique de sa majesté impériale.

Nous sommes obligés de renvoyer au journal prochain l'analyse de cet opéra, d'un genre très-extraordinaire, comme tout ce qui vient de M. de Beaumarchais. Il est certain qu'il y regne un grand fonds d'intérêt, que l'imagination la plus féconde y brille par-tout, qu'il y a, presqu'à chaque scene, un événement nouveau, qui fait désirer de voir la suivante; & qu'une telle succession d'effets rachete au theatre, bien des singularités, bien des fautes. La musique mérite tous les applaudissemens qu'on lui a donnés. Enfin, dès la premiere représentation, cet opéra a réussi dans toutes ses parties, à l'exception des traits de mauvais goût dont le poëme est semé, & d'une fête, très-improprement qualifiée européenne, qui, quoique bien exécutée a été trouvée trop longue. On a demandé à grands cris les deux auteurs: M. Sal-

lieri a cédé au vif désir que le public montroit de lui témoigner sa satisfaction.

(*Affiches, annonces, & avis divers.*)

THEATRE FRANÇOIS.

On vient de remettre *Briséis*, tragédie en cinq actes, par M. *Poinsinet de Sivry*.

Cet ouvrage a été donné pour la premiere fois en 1759; il fut très-applaudi; mais Lekain, qui y jouoit le principal rôle, s'étant demis le pied au quatrieme acte, il fut interrompu à la cinquieme représentation.

Le sujet, sauf les détails, est le même que celui de l'*Iliade*, c'est-à-dire, la colere d'Achille. Une analyse de la fable de M. de Sivry va faire connoître comment il a réduit en cinq actes le modele des poëmes épiques de tous les âges.

Agamemnon a enlevé *Briséis* à *Achille*. Celui-ci s'est retiré dans son camp, & il a renoncé à combattre pour la cause des Grecs. *Hector* & les Troyens ont profité de son absence, & ont réduit les Grecs aux dernieres extrêmités. Achille, résolu à retourner en Thessalie, remet à *Priam* un fort dont il s'étoit emparé. Agamemnon alarmé, députe *Ulysse* & *Ajax* vers Achille, & lui renvoie Briséis. Cette Briséis, crue fille de *Brisès*, est fille de Priam. Un oracle ayant prédit qu'elle causeroit la mort de son frere *Hector*, *Hécube* sa mere ordonna à Brisès de l'exposer. Mais Brisès, touché de compassion, l'a emmenée à Lyrnesse, où il l'a fait élever comme la fille d'un Grec, qui l'avoit abandonnée au berceau. Deve-

nue maîtresse d'Achille, elle excite son amant contre Troye & contre Hector. Elle découvre enfin sa naissance, revoit son pere, & reçoit de lui l'ordre de cacher à son amant le nom de sa famille. Achille, vaincu par les sollicitations de Briséis, paroît armé; il a fait défier Hector. Briséis au désespoir veut retenir ses pas; elle se décide même à se faire connoître quand Ulysse vient annoncer la mort de Patrocle. A cette nouvelle, Achille n'écoute plus rien, & court à la vengeance. Le Xanthe s'oppose aux projets du Héros, mais en vain; Achille échappe à ses flots, s'approche d'Hector, en est séparé par les deux armées; mais bientôt il le rejoint, le terrasse, insulte à son cadavre, & vient lui-même annoncer sa victoire à Priam. Il ne tarde point à apprendre quelle étoit Briséis, & sa mort. Il rend au vieillard infortuné les corps de ses enfans, & court chercher devant Troye la mort qui lui a été prédite.

Les amateurs de l'antique littérature, & de la scene françoise, ont vu le succès de Briséis avec d'autant plus de plaisir qu'ils croyoient applaudir Homere en applaudissant le poëte françois; en effet, toutes les beautés de la piece sont puisées dans l'immortel écrit du poëte grec; & c'est sur-tout les imitations de l'*Illiade* qui ont excité de grands applaudissemens; ce qui prouve, quoi qu'en disent certains détracteurs, que le goût n'est pas entiérement perdu, ou que les vraies & grandes beautés n'ont qu'à se remontrer pour reprendre sur nous tout leur empire.

On a donné le jeudi 24 mai, la premiere représentation d'*Hercule au mont Œta*, tragédie en cinq actes.

Cette piece n'a pas eu tout le succès qu'on en espéroit. Ce sujet, que *Sophocle* & *Séneque*, parmi les anciens, *Rotrou*, & quelques autres écrivains, parmi les modernes, ont traité à différentes époques, n'a jamais réussi qu'en Grece, parce qu'il tenoit essentiellement à la religion de ce pays, & que toutes les fables qui doivent entrer dans sa composition étoient sacrées pour ce peuple : Séneque, qui s'est beaucoup éloigné de Sophocle, n'a fait qu'un monstre indigne de l'attention de tout homme raisonnable ; Rotrou a eu le malheur d'imiter plutôt Séneque que Sophocle ; nous ignorons quel succès son ouvrage eut dans le tems, mais nous savons qu'à quelques vers près, il n'en mérite aucun. Nous ne parlerons pas des autres auteurs françois, qui ont traité ce sujet après eux, ils ont survécu à leurs ouvrages, & nous ne voulons blesser personne. Quant à la nouvelle tragédie, nous n'avons que très-peu de chose à en dire ; le sujet étant connu de tout le monde, nous nous contenterons d'en indiquer succinctement la marche.

Déjanire tremble sur le sort d'*Hercule*, absent depuis long-tems, & engage son fils *Hyllus* à l'aller chercher. Comme il se dispose à partir, il apprend & revient dire à sa mere qu'Hercule, vainqueur d'*Eachus*, revient & a envoyé devant lui les prisonniers & le butin qu'il a faits sur son ennemi. Parmi ces prisonniers est *Yole*, fille du roi vaincu. Ce nom seul trouble Déjanire,

qui a déja avoué qu'elle étoit jalouſe ; elle apprend d'Hyllus qu'il aime Yole ; elle s'en éclaircit bientôt par elle-même, & tranquille alors, elle lui demande ſa main pour ſon fils. Hercule, qui s'étoit arrêté quelque tems au promontoire de Cenée, pour offrir des ſacrifices à Jupiter, arrive enfin ; & faiſant un effort ſur lui-même, il cherche à dompter ſon amour, & veut en céder l'objet à ſon fils. Hyllus avoue qu'il l'aime & qu'il en eſt aimé. Hercule, mécontent, ſe retire, & Déjanire, inſtruite de l'amour de ſon époux pour Yole, lui envoie par cette princeſſe la ceinture trempée dans le ſang du centaure *Neſſus*, & qu'elle croit un philtre pour ramener Hercule à la tendreſſe qu'il lui doit. Elle eſt bientôt inſtruite de l'effet de cette fatale ceinture, & termine ſa vie de ſa propre main. Le poiſon conſume *Alcide*; il ordonne à ſon fils, à *Philoctete*, à *Théſée*, & à tous les fameux compagnons de ſes travaux, de le tranſporter ſur le ſommet du Mont Œta, & c'eſt là qu'il monte ſur le bûcher ; mais Jupiter, ſon pere, change ce bûcher en un nuage rayonnant ; ſon apothéoſe s'opere par un coup de foudre, & il monte au ciel à la vue des ſpectateurs, qui ont plus applaudi la machine que tout le reſte de la piece.

Le premier acte de cette tragédie, qui eſt rempli de beaux vers, de détails attendriſſans, donnoit des apparences de ſuccès, que les quatre derniers n'ont point confirmées. La marche en a paru pénible, languiſſante & dénuée d'intérêt. La rivalité d'Hercule & de ſon fils faiſoit

espérer quelques belles scenes, de beaux mouvemens; on a été trompé sur cette attente, ainsi que sur celle des amours d'Hilus & d'Yole qui ne produit aucun effet: il n'y a pas même une scene entre les deux amans. Le seul rôle où l'auteur (M. Lefevre,) ait laissé voir le talent qu'il a déja montré dans quelques autres ouvrages, est celui de Déjanire, au premier acte, & dans quelques endroits du second. Ce vers qu'elle prononce est digne de Racine:

Je ne veux point haïr, je ne veux qu'être aimée.

Le style d'ailleurs est souvent négligé, obscur & ampoulé, sur-tout dans le rôle d'Hercule, qui, quoique rôle principal, n'a presque point d'effet; en général, cette tragédie n'a pas eu le succès que pouvoit espérer l'auteur de *Cosroës* & de *Zuma*.

Le sacrifice d'un assez grand nombre de vers a donné à la seconde représentation une marche plus rapide; & cette piece, ainsi retouchée, a été beaucoup mieux reçue du public, qui l'a applaudie souvent d'une maniere très-vive. Mlle. *Raucourt* & M. *de la Rive* n'ont rien épargné pour le succès de la piece; & si eux & leurs camarades, se sont trompés sur son mérite, on ne leur doit pas moins d'éloges pour les efforts qu'ils ont faits, & à la comédie pour les soins qu'elle a mis à la représentation de cet ouvrage.

(*Journal de* Paris; *Journal général* de France; *Affiches, annonces & avis divers*; *Mercure de* France.)

THÉATRE ITALIEN.

On a donné le jeudi, 3 mai, la premiere représentation d'*Azemia* ou *les Sauvages*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, par M. de la Chabeaussiere, musique de M. d'Aleyrac. La piece a eu un succès complet.

Cet ouvrage avoit été représenté devant la cour, au dernier voyage de Fontainebleau ; il portoit alors pour le second titre, *le nouveau Robinson* : depuis, les auteurs y ont fait des changemens considérables, principalement au troisieme acte, que l'on peut regarder comme absolument neuf. Voici la fable de cette comédie, telle qu'on la joue aujourd'hui.

La scene est dans une isle déserte où les sauvages descendent quelquefois. Depuis douze ans *Edouin* est abordé dans cette isle après avoir fait naufrage sur ses côtes, avec sa fille *Azémia*, qu'il a seule arrachée aux fureurs de la mer. En parcourant l'isle, il a trouvé un enfant qui y a été laissé par son pere, mylord *Atkinson*. Un billet attaché au col de l'enfant l'a instruit qu'il se nommoit *Prosper*, & que le malheureux auteur de ses jours se proposoit, si sa destinée cessoit d'être aussi rigoureuse, de venir le reprendre, & de prouver sa reconnoissance à celui qui auroit conservé ses jours. Edouin a donc élevé ensemble Prosper & sa fille, mais il a caché à Prosper la différence de son sexe à celui d'Azémia ; il lui a fait des femmes une peinture effrayante, & il l'entretient autant qu'il est possible dans l'idée qu'il lui en a donnée. Azémia sait qu'elle est

femme, & malgré les défenses d'Edouin, pressée par l'indiscrétion naturelle à son sexe, à son âge, au sentiment qu'elle éprouve; entraînée par la tendresse ingénue de Prosper, elle lui dévoile tout le mystere. Cette découverte met les jeunes gens à la gêne pendant un instant. Pudeur d'un côté, timidité de l'autre; ils éprouvent un embarras que leur confiance mutuelle dissipe bientôt. Ils entendent du bruit & se retirent. Un vaisseau espagnol a été porté vers l'isle par les courans. Une partie de l'équipage est descendue à terre pour reconnoître le pays. *Don Alvar*, suivi de son valet *Fabrice*, & de quelques soldats, veut savoir si l'isle est habitée. La curiosité entraîne Azémia, elle paroît accompagnée de Prosper. Sa vue enflamme don Alvar, qui ne manque pas de lui proposer de venir habiter des lieux plus dignes de ses charmes. La jalousie emporte Prosper qui menace; les esprits s'échauffent, Edouin entre, reconnoît des Européens, leur demande de le rendre à sa patrie. Alvar consent à se charger de sa fille & de lui, mais il ne veut point emmener Prosper. Edouin & Azémia refusent d'abandonner leur jeune ami; ils aiment mieux rester dans leurs forêts. Alvar & sa suite se retirent en formant le projet de se venger.

Au second acte, la scene se passe dans la nuit: on voit entrer deux Anglois, dont le vaisseau s'est brisé sur les rochers qui avoisinent l'isle, & qui se sont seuls sauvés du naufrage. L'un d'eux est mylord Atkinson. Après que celui-ci a déploré son sort, son ami, qui a été à la découverte, vient l'avertir qu'il y a quelqu'un dans

l'isle, & qu'on approche : les Anglois se cachent pour observer & pour entendre. La suite de don Alvar vient mystérieusement parler du projet d'enlever Azémia ; Atkinson indigné se promet bien de s'opposer à l'exécution de ce dessein : tout le monde se retire. Edouin & Prosper paroissent. Après une conversation où le pere d'Azémia promet à Prosper de le marier dans un an, si mylord Atkinson ne se présente pas dans ce délai, & répond, tant bien que mal, aux questions que lui fait le jeune homme sur les devoirs des époux ; Edouin renferme Prosper dans la grotte qui lui sert de retraite particuliere, & va achever quelques travaux, dont l'ont détourné les événemens de la journée. Azémia seule vient causer avec Prosper, sur la douceur d'aimer, de devenir époux, puis elle se retire de peur d'être surprise. Atkinson n'a pu rencontrer les ravisseurs, il revient tristement, gémit sur sa destinée ; Prosper l'entend, & il est ému ; il l'appelle, le console, lui indique la retraite d'Edouin, & comment il y parviendra. Pendant qu'il s'explique, la suite d'Alvar entre, profite des renseignemens que le jeune homme donne à mylord, & s'introduit chez Azémia. Edouin arrive, il entend un étranger parler à Prosper, il s'inquiete, Prosper le rassure ; c'est un malheureux qui a besoin d'un asyle. » N'ayez aucune » inquiétude, dit l'étranger, vous seriez sensible » à mon sort si vous connoissiez les malheurs de » mylord Atkinson. « A ce nom Prosper se précipite aux pieds de son pere, & puis tandis que mylord embrasse le sauveur de son fils, il

va à la grotte d'Azémia ; il en revient plein de trouble, elle a disparu. Edouin se désespere ; mylord qui sait tout, demande des armes, & part avec son ami, Edouin & Prosper à la poursuite des ravisseurs.

La scene change au troisieme acte, & représente une autre partie de l'isle ; don Alvar y attend sa suite avec impatience ; comme elle tarde, il ordonne à Fabrice, son valet, de l'attendre & de faire conduire Azémia au vaisseau, aussi-tôt qu'elle paroîtra. Fabrice, resté seul, s'occupe du bonheur de revoir son pays, sa femme & sa famille ; il entend du bruit, il croit que c'est la suite de don Alvar ; ce sont les sauvages qui l'entourent, l'examinent & finissent par l'enchaîner au pied d'un arbre. Mais l'inquiétude de don Alvar le ramene bientôt ; sa vue effraie les sauvages, qui prennent la fuite ; il délivre Fabrice & le renvoie au vaisseau. Azémia paroît en désordre, elle vient se jetter dans les bras de don Alvar, implore sa protection, lui demande justice des ravisseurs qui veulent l'enlever à son pere & à son ami. Cette confiance ingénue rend à don Alvar toute sa générosité, & il lui promet de la rendre à son pere. A l'instant paroissent Edouin, Prosper, Atkinson & l'Anglois ; ils veulent se précipiter sur Alvar, Azémia le couvre de son corps, l'appelle son protecteur, son bienfaiteur ; la colere d'Edouin & de ses amis disparoît : mais Alvar ne veut pas jouir d'une estime usurpée, il avoue son projet & ses remords ; il veut rendre Edouin à sa patrie, & quoique sa nation soit ennemie de celle d'An-

kinſon, il lui propoſe de ſe livrer à ſa foi, & de tout attendre de ſes ſoins. Atkinſon s'abandonne à la générosité d'Alvar, conſent au mariage de Proſper avec Azémia, & comme le vent eſt bon, on ſe hâte de ſe remettre en mer.

Le second titre de cet ouvrage feroit préſumer que les ſauvages y jouent un rôle intéreſſant & utile, & cependant il n'en eſt rien. Ils paroiſſent pendant l'ouverture, y exécutent quelques danſes groteſques, & prennent la fuite au bruit d'un coup de fuſil que tire Edouin : ils ne reparoiſſent plus qu'au troiſieme acte pour faire peur à Fabrice, & pour épouvanter, derriere la couliſſe, les raviſſeurs d'Azémia. Quand on donne deux titres à une production, le ſecond doit être encore plus rigoureuſement juſte que le premier, & jetter quelque jour ſur le fond de l'ouvrage. Celui-ci eſt abſolument nul. Quand les auteurs voudront-ils ſe perſuader que le choix d'un titre n'eſt rien moins qu'indifférent, & que l'intelligence d'un écrit quelconque tient beaucoup à l'idée, plus ou moins exacte qu'il en donne?

Nous n'examinerons pas combien l'intrigue de cette comédie eſt romaneſque. Bien des gens prétendent que les bornes de la vraiſemblance dramatique doivent être plus étendues pour la comédie-opéra que pour la comédie proprement dite, & nous ſommes très-diſpoſés à en convenir ſi l'on veut : mais en accordant ce principe, ſans toutefois examiner s'il eſt fondé en raiſon, nous obſerverons que les auteurs de comédies-opéra, en étendant ainſi leurs droits, ne peuvent que renoncer à une partie de l'eſtime

que l'on doit à ceux qui obtiennent des succès mérités, en se renfermant dans les bornes de l'art. Quand on se permet de conduire dans un coin du monde au même jour, à la même heure, & à-peu-près avec les mêmes intentions, des personnages partis de ses quatre points cardinaux, il n'est pas difficile d'amener des tableaux, des surprises, des situations, des effets; de faire naître des incidens, de présenter des contrastes : il est très-difficile au contraire de toucher, d'intéresser, de plaire en n'offrant que des situations simples & naturelles, en parlant toujours à la vraisemblance & à la raison, & en n'employant d'autres incidens que ceux qui peuvent naître du choc des caractères, ou des événemens ordinaires de la vie. Il faut d'ailleurs bien distinguer les mœurs dramatiques, des mœurs romanesques. Le romancier est encore plus libre dans la contexture de sa fable, que le poëte épique ne l'est dans la sienne; il peut accumuler les événemens dans son ouvrage, parce qu'il peut en étendre la durée à un grand nombre d'années; quant à l'auteur dramatique, il est circonscrit dans le cercle très-étroit de vingt-quatre heures, & il ne peut pas se permettre de trop presser les événemens, sans courir le risque de cesser d'intéresser en renonçant à la vraisemblance. Si l'on ne conçoit pas la possibilité d'une action, il est douteux qu'on puisse y prendre de l'intérêt; cette vraisemblance que l'on exige au théatre, & dont nos auteurs s'occupent si peu, est donc un des ressorts les plus intéressans pour parvenir à plaire, à toucher & à

produire une illusion réelle. Cette maniere de voir est-elle conforme aux véritables principes & à la raison? Nous nous en rapportons aux connoisseurs.

L'auteur d'Azémia est un homme de beaucoup d'esprit, déja connu par des productions qui ont eu des succès. Le style de celle-ci a de la grace, de la fraîcheur, & il rend souvent d'une maniere très-agréable des idées très-piquantes. La candeur d'Azémia & l'ingénuité de Prosper donnent lieu quelquefois à des scenes attachantes. Les rôles du pere d'Azémia & de milord Atkinson, sont pleins de sensibilité; celui de l'Espagnol a de la noblesse; & le rôle d'un matelot qui craint les sauvages est fort plaisant.

On a donné de grands applaudissemens à la musique. L'ouverture a eu un très-grand succès. En voici le dessin. Après quelques mesures d'un style doux & tranquille, le rideau se leve; des canots abordent, & des sauvages descendent dans l'isle. Les modulations alors prennent un ton plus prononcé; les sauvages observent, se rapprochent, se réunissent; le caractere de la musique devient propre à la danse, & du sein de l'orchestre s'éleve le fameux air des sauvages de notre grand *Rameau*, qui sert de base à l'harmonie. Cette idée heureuse & bien exécutée fait d'autant plus d'honneur à M. d'Aleyrac, qu'elle doit être considérée comme un hommage rendu à Rameau, dont le génie & les talens ont été trop tôt oubliés par la nation ingrate & légere dont il a fait les délices pendant trente ans. Le petit chœur de conjurés au

second acte, mis en opposition avec la partie de chant des deux Anglois qui les écoutent & les observent, est bien apperçu, il a une couleur bien propre à la situation. Nous avons remarqué de la foiblesse dans quelques morceaux; mais par-tout de l'esprit, de la finesse, & une grande connoissance de la scene: nous regardons cette nouvelle production, comme une des meilleures de M. d'Aleyrac, compositeur distingué qui n'est connu que par des succès.

La décoration du premier acte, qui représente la mer dans le fond, des rochers dans l'éloignement, & deux grottes à la droite & à la gauche du théatre, est d'un effet vrai & pittoresque.

La piece est jouée avec soin. Dire que le rôle d'Azémia est rendu par *Mde. Dugazon*, c'est annoncer suffisamment que c'est celui de tous qui a produit le plus d'effet.

Le 24 mai, on a donné une premiere représentation du *Poëte supposé*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, paroles de M. Laujon, musique de M. Champein.

Cette reprise a eu beaucoup de succès. La piece avoit été donnée pour la premiere fois le 25 avril 1782, & avoit eu 12 représentations consécutives; ce qui n'a pas empêché M. Laujon de la retoucher, pour la rendre de plus en plus digne des suffrages du public. Cet ingénieux auteur, dont toutes les productions sont en possession de plaire, a fait disparoître de celle-ci des

des longueurs qui ne laissoient pas d'en ralentir l'action, déja un peu foible par elle-même.

Au moyen de ces coupures, les situations agréables que renferme cette comédie, produisent plus d'effet. La musique a aussi éprouvé des changemens : M. Champein a remplacé plusieurs vaudevilles qui s'y trouvoient, par des airs qu'on a fort applaudis, ainsi que les morceaux d'ensemble. Tous les rôles ont été en général joués avec beaucoup de gaîté, par les principaux acteurs de ce théatre.

Le mardi 29 mai, on a donné la premiere représentation du *Minutieux*, comédie en un acte & en prose.

Avant que de mettre un *caractere* au théâtre, il faut bien examiner quel parti on en peut tirer, & si le travers qu'on veut tourner en ridicule est susceptible de quelque effet. Il y a, dans la société, des originaux qui ne valent pas la couleur qu'on emploieroit pour les peindre : de ce nombre est *le Minutieux*. Aussi la comédie donnée sous ce titre, a-t-elle été très-froidement accueillie; & il ne faut pas s'en étonner.

Ce personnage, dont chaque action est calculée, n'est occupé, dans tout le cours de la piece, que de vétilles, pour lesquelles il néglige les choses les plus essentielles. Il manque une charge importante, parce qu'on lui en a donné l'état sur du papier trop petit. Il rompt un mariage avantageux, parce qu'on l'a présenté à la future dans une chambre plutôt que dans une autre. Enfin, il perd un procès, pour avoir

voulu monter ses pendules avant que d'écrire à son rapporteur.

On conçoit que de pareils détails & une infinité d'autres encore plus mesquins, ont dû paroître monotones & fastidieux. On a néanmoins applaudi plusieurs traits qui ont fait rire; il y en a deux sur-tout, qui, mieux présentés, auroient produit plus d'effet.

(*Journal général* de France; *Journal* de Paris; *Mercure* de France; *Affiches, annonces & avis divers.*)

LONDRES.

DRURYLANE.

Le samedi 14 avril, on a donné sur ce théâtre la premiere représentation de *Julia*, ou l'*Amant Italien*, tragédie de M. Jephson.

La scene est à Genes. Julia, fille de Dorazza, noble Génois, est profondément affligée du meurtre récent de Claudio, qu'elle étoit sur le point d'épouser. Quelques recherches qu'on ait faites, le nom de l'assassin est encore un mystere. Comme, en ôtant la vie à Claudio, il ne l'a point dépouillé, on suppose assez naturellement que ce n'est point un malfaiteur ordinaire. Mentivole, jeune patricien qui occupe, parmi les nobles même, un rang très-distingué, mais dont le caractere est des plus violens; nourrit depuis longtems pour Julia une passion à laquelle son amour pour Claudio l'a empêchée de répondre, & que, dans la circonstance présente, elle est moins disposée que jamais à encourager. Dorazza, par une

fuite de l'amitié qu'il porte à Mentivole, & furtout en vue de remédier à la trifteffe de fa fille, protege les vœux de cet amant, de qui la fœur, nommée Olympia, le feconde auffi de tout fon pouvoir. Trop convaincu cependant que l'eftime de fa maîtreffe eft le feul avantage auquel il lui foit permis de prétendre, Mentivole s'abandonne aux tranfports d'une colere effrénée. Il fe met dans l'efprit que Julia aime en fecret Marcellus, frere de Claudio, ou du moins que Marcellus n'eft point infenfible à la beauté de Julia, & qu'elle ne tardera pas à fe déterminer en fa faveur, d'autant plus qu'il reffemble beaucoup au défunt. En conféquence, il l'exhorte d'un ton impérieux à fe tenir en garde contre les charmes de Julia. La fierté de Marcellus ne peut s'accommoder d'un pareil ordre, & leur vivacité réciproque amene un cartel, dont le bruit parvient bientôt aux oreilles de celle qui en eft la caufe innocente. Défefpérée de cet éclat, elle prie Olympia de lui ménager un entretien fecret avec fon frere. Olympia va le trouver à cet effet dans un jardin, où il eft amoureufement occupé à contempler un portrait, qu'on préfume facilement être celui de Julia. L'empreffement qu'il a de fe rendre à fon invitation, fait qu'il laiffe tomber ce portrait. Il vole à l'endroit où Julia lui a fait dire de fe trouver; elle fait fon poffible pour le détourner du projet de fe battre avec Marcellus, & après quelques difficultés occafionnées par l'orgueil & la jaloufie, il confent à ne pas pouffer les chofes plus avant.

Olympia a trouvé le portrait que fon frere a laiffé tomber. Voyant qu'il eft orné avec la derniere magnificence, elle fe figure, que tant de recherche ne peut que donner à Julia une haute idée de l'amour que fon frere a pour elle. Dans

cette confiance, elle l'a posé sur sa table, pendant qu'elle s'est absentée de son appartement.

Sur ces entrefaites, Flavia, mere de Claudio, & tendrement attachée à Julia, va chez cette derniere mêler ses larmes aux siennes; elle y reçoit une lettre où on accuse sa jeune amie de dissimuler ses vrais sentimens. Malheureusement Julia, par condescendance pour son pere, a quitté le deuil qu'elle avoit pris à l'occasion de la mort de Claudio. Flavia se rappelle cette circonstance, dont elle ignore le motif, & se livre à l'impression désavantageuse que l'auteur de la lettre a voulu lui faire adopter; elle la serre précipitamment, lorsque Julia paroît; l'une & l'autre, frappées en même-tems de la vue du portrait, le reconnoissent avec autant de surprise que d'horreur, pour celui que l'infortuné Claudio avoit sur son cœur le jour qu'il fut assassiné. Flavia, disposée aux soupçons par la lettre, commence à croire que Julia a eu quelque part au meurtre de son fils: à cette premiere induction se joignent deux nouvelles bien propres à l'aggraver. Elle apprend, par l'effet du hasard, que Julia a donné un rendez-vous à Mentivole, & que le portrait lui vient d'Olympia. Son imagination lui montre dès-lors entre Julia & Mentivole une affreuse complicité, dont son fils a été la victime. Elle éclate en reproches. Julia a beau protester de son innocence, la prouver par l'excessive douleur que cette imputation lui cause, Flavia prend la résolution de la citer en justice, ainsi que Mentivole. Ses plaintes excitent un soulevement parmi le peuple; & l'émeute devient si forte que le doge se voit forcé d'examiner l'affaire dans le palais même de Dorazza. On commence par interroger sa fille. Elle rend compte de la maniere dont le portrait a été placé dans sa chambre, &

laisse à Mentivole le soin d'expliquer comment il lui est parvenu. Mentivole comparoît à son tour. Il répond avec hauteur aux inculpations de Flavia, jure qu'il a toujours été l'ami intime de Claudio, & déclare solemnellement que le portrait sur lequel on se fonde pour l'accuser, n'est point celui qu'on fait avoir appartenu à ce jeune homme. Pareil, si on veut l'en croire, au Lygdamon des trois manieres, il en a fait une copie exacte & fidele, sans avoir d'autre maître que l'Amour, & c'est elle qu'Olympia a trouvée. Flavia lui demande alors si les diamans dont elle est enrichie, & qu'elle reconnoît parfaitement, sont aussi son ouvrage. » Non, réplique-t-il, je les tiens du même jouaillier, à qui Claudio avoit commandé l'entourage auquel celui-ci ressemble. » Il est bon de savoir que ce jouailler, qui étoit Juif & s'appelloit Manoah, passe pour s'être noyé, après avoir été ruiné par l'injustice des Génois. Certain qu'on ne peut le convaincre de fausseté, Mentivole exige qu'on répare l'outrage fait à son honneur, lorsque Manoah paroît tout-à-coup au milieu de l'assemblée. Il n'étoit point mort, comme on l'avoit cru. Les flots l'avoient poussé sur le rivage, & rendu à la vie par les soins de Marcellus; il avoit trouvé chez Dorazza un secret abri contre ses persécuteurs. Il est sommé par le doge, qui lui montre le portrait, de mettre en évidence tout ce qu'il en peut savoir. Sa réponse confirme ce que les spectateurs ont déja soupçonné, c'est-à-dire, que diamans & portrait, tout vient de Claudio. Mentivole, loin de se déconcerter, assure que les malheurs du Juif ont dérangé son cerveau, & prie le souverain de s'en rapporter à la parole d'un homme tel que lui, plutôt qu'à celle d'un proscrit en démence. Manoah dit pour lors que si le portrait,

comme il en a la certitude, eſt véritablement celui que Flavia réclame, il doit ſe trouver à la boite qui le renferme un reſſort connu de lui ſeul & de Claudio, lequel, étant pouſſé, laiſſera voir le portrait de celui-ci. Il le pouſſe ſur le champ, & le portrait ſe découvre. Mentivole, ne pouvant plus nier ſon crime, prend le parti de l'avouer hautement, & de l'attribuer à l'excès de ſon amour. Mais les reproches dont on l'accable, la rage qu'il a de ſe voir convaincu, joints à la douleur qu'il reſſent de perdre Julia ſans retour, lui font prendre la réſolution la plus atroce. Il tire un poignard, ſe jette ſur la déplorable fille de Dorazza, & lui porte un coup mortel, avant qu'on puiſſe l'en empêcher. Après quoi il ſe laiſſe emmener ſans réſiſtance au lieu où il doit recevoir le prix de ſes forfaits. Flavia ſe repent de l'injuſtice dont elle s'eſt rendue coupable envers l'amante de ſon fils, & tâche d'adoucir l'horreur de ſes derniers momens par les attentions les plus tendres.

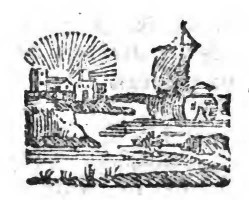
Telle eſt la marche de cette tragédie que M. Jephſon, dans l'épilogue, aſſure être fondée ſur une aventure véritable. Elle a eu le ſuccès le plus décidé. Le caractere de Mentivole a ſurtout réuni les ſuffrages; il a paru tracé de main de maître. On a auſſi donné de juſtes éloges à celui de Julia, & l'on n'a reproché à l'auteur que la foibleſſe du rôle de Marcellus, & l'intervention romaneſque de Manoah, qui rappelle un peu trop les dieux-machines des anciens.

(*Cenſeur univerſel anglois.*)

COVENT-GARDEN.

On a donné le 24 avril, la premiere représentation de *Nina*, traduite du françois par l'ingénieux auteur de la *Rolliade*, des *odes* destinées au concours de la place de poëte lauréat, & de plusieurs autres ouvrages satyriques, toujours lus avec avidité. Cette piece n'a eu, en Angleterre, qu'un succès médiocre.

(*Censeur universel anglois.*)



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

TABLE du lever & du coucher des planetes, du moment de leur apparition après le ſoleil couché, & de leur diſparition avant le ſoleil levé, avec leur paſſage au méridien, pour l'année 1787; par M. ANTOINE, ingénieur des états-généraux de Bourgogne, & membre de l'académie de Dijon.

CETTE table n'eſt encore que manuſcrite, néanmoins nous nous empreſſons d'en donner une notice; elle mérite d'être connue par ſon utilité & par l'étendue du travail dont elle eſt le réſultat : il ſeroit à ſouhaiter que chaque année on en fît imprimer de ſemblables.

Cette table, qui eſt très-étendue, eſt diviſée en douze parties, ſelon les douze mois de l'année; & dans chaque mois ſont marqués aux différens jours qui les compoſent, les réſultats des calculs relatifs aux objets dont nous avons parlé. Afin qu'on puiſſe mieux juger de ce travail in-

téreſſant, nous allons en donner quelques exemples, qui ſerviront à faire connoître les planetes à ceux qui ne ſavent pas les diſtinguer.

Le premier de juin le ſoleil ſe levera à quatre heures ſix minutes, & ſe couchera à ſept heures cinquante-cinq minutes.

La lune ſe levera à huit heures & trois quarts du ſoir, paſſera au méridien à minuit & une minute, & ſe couchera à quatre heures ſix du matin.

Le lever de Vénus ſera à 3 heures 29 du matin, & diſparoîtra à 3 heures 56 du matin.

Le lever de Mars ſera à deux heures quatre minutes du matin, & ſa diſparition à trois heures 6.

Saturne ſe levera à minuit 24 minutes du matin, & diſparoîtra à trois heures 26 du matin.

Herſchel paroîtra à neuf heures vingt-cinq du ſoir, & ſe couchera à dix heures 54 du ſoir.

Le 30 ſeptembre le ſoleil ſe levera à ſix heures neuf minutes, & ſe couchera à 5 heures & cinquante.

La lune ſe levera à ſept heures dix-ſept du ſoir, paſſera au méridien à deux heures ſeize, & ſe couchera à dix heures & huit du matin.

Le lever de Vénus ſera à cinq heures & quarante du matin, & ſa diſparition à cinq heures cinquante-neuf du matin.

Le lever de Mars à dix heures & treize du ſoir, ſa diſparition à cinq heures & neuf du matin.

Le lever de Jupiter ſera à neuf heures & dix-ſept du ſoir, ſon paſſage par le méridien

à cinq heures & seize minutes du matin, & sa disparition à cinq heures & trente-neuf.

L'apparition de Saturne, à six heures & trente du soir, le passage au méridien, à neuf heures & quart du soir, le coucher à deux heures & six du matin.

Herschel se levera à onze heures cinquante-quatre du matin, & disparoîtra à quatre heures trente-neuf.

Le 31 décembre le soleil se levera à sept heures cinquante-trois, & se couchera à quatre heures & sept.

La lune se levera à minuit & une minute, passera au méridien à cinq heures trente-neuf minutes, & se couchera à onze heures & six.

Mars se levera à quatre heures trente-sept du soir, passera au méridien à minuit quarante-neuf, & disparoîtra à six heures cinquante-trois du matin.

Apparition de Jupiter, quatre heures trente-sept du soir; passage au méridien, dix heures & vingt-six du soir; coucher, six heures vingt-neuf du matin.

Saturne, apparition, quatre heures quarante-sept du soir; coucher, huit heures & trois du soir.

Herschel, lever, cinq heures trente-six du soir; passage au méridien une heure vingt-quatre du matin, disparition, six heures vingt-trois du matin.

» Pour familiariser un très-grand nombre de
» personnes avec l'astronomie, il faudroit, dit
» M. Antoine, établir dans la cour ou dans le

» jardin de toutes les maisons qui ont un peu de
» vide, un petit observatoire, qui n'est ni dis-
» pendieux, ni difficile à construire. Il faut seu-
» lement suspendre avec des plombs deux mor-
» ceaux de cordeaux de 10 ou 12 pieds de
» hauteur, à 4 ou 5 pieds l'un de l'autre, & de
» telle maniere, qu'en se plaçant le dos au midi,
» les deux aplombs ne fassent qu'un trait, qui
» cache l'étoile polaire, ou mieux encore, le
» point à deux degrés à côté, en tirant à la
» premiere étoile de la queue de la grande ourse,
» vrai point du pôle septentrional ; alors on
» aura :

1°. Un méridien parfait, car à midi l'ombre d'un des cordeaux tombera sur l'autre cordeau.

» 2°. Un observatoire pour remarquer pen-
» dant les nuits tous les passages des astres par
» le méridien, en tournant le dos au nord, &
» regardant devant soi les deux aplombs, ne
» faisant qu'un seul trait & une parfaite méri-
» dienne.

» 3°. Avec la table ci-devant & le petit
» appareil dont est question, on apprendra faci-
» lement à connoître toutes les planetes; par
» exemple, le 1er. décembre 1787, on verra
» passer la lune au méridien à 5 h. 34 m. du
» matin; Mars, à 3 h. 26 m. du matin; Jupi-
» ter, à minuit 58 m.; Saturne, à 5 h. 13 m.
» du soir, & Herschel, à 3 h. 40 m. du matin. «

(*Journal d'histoire-naturelle.*)

I I.

VOLCANS dans la lune.

M. Herſchel, à qui l'aſtronomie doit déja tant, vient de faire la découverte de *trois volcans* dans la lune. Le premier, qui brûle actuellement, jette *des vapeurs & des laves* en grande abondance; les deux autres ſemblent, ou être nouvellement éteints, ou prêts à faire éruption; il décrit le premier comme un point lumineux d'une couleur rougeâtre, & comme reſſemblant beaucoup à un charbon ardent qu'on voit dans un endroit obſcur, quand il a été rouge aſſez long-tems pour ſe couvrir d'une légere couche de cendre, ſemblable à une efflorefſcence. Ce volcan eſt ſitué près du bord ſeptentrional de la lune & dans une partie de ſon diſque, qui, à l'époque de l'obſervation, n'étoit pas éclairée; il a eſtimé ſon diametre de trois milles à-peu-près, paroiſſant plus grand que le troiſieme ſatellite de Jupiter de plus du double. Sa lumiere étoit aſſez conſidérable pour éclairer les montagnes ou les éminences des environs.

Les deux autres volcans ſe trouvent plus dans l'intérieur du diſque, & reſſemblent à certaines nébuleuſes. M. Herſchel fit, pour la premiere fois, ces obſervations le 19 du mois d'avril, & les confirma le 20, où le premier ou le principal volcan lui parut brûler avec plus de vivacité que la nuit précédente; & quoique dans la derniere lunaiſon il eût examiné la lune avec la plus grande attention, il n'a rien remarqué de ſem-

blable. Le télescope qu'il a employé dans ces observations n'avoit que dix pieds de foyer.

Dominique Cassini avoit déja apperçu un espace lumineux sur le disque de la lune. Dom Ulloa vit une lumiere assez brillante auprès d'un de ses bords, pour lui faire croire que la lune avoit une échancrure. L'observation du célebre astronome, dont nous annonçons la découverte, explique celles de Cassini & de dom Ulloa.

(*Journal de physique.*)

III.

OBSERVATIONS astronomiques faites en Asie.

M. de Beauchamp, vicaire-général de Babylone, & correspondant de l'académie royale des sciences, à qui M. le maréchal de Castries vient d'accorder de nouveaux instrumens, a fait bâtir un petit observatoire à Bagdad, & il y a mis l'inscription suivante gravée par lui-même sur un marbre blanc.

Observatorium
In Bagdad constructum
Post Caldeos Arabesque renovatum,
Ex munificentia regis Christianissimi ejusque
Ministri de Castries,
Variis instrumentis ornatum
Divæ Uraniæ ipsiusque amanti dilectissimo de la Lande,
Dedicavit anno 1786.
P. J. DE BEAUCHAMP, *Babiloniæ vicarius Generalis.*

Il eſt glorieux pour la France d'avoir pu reſſuſciter l'aſtronomie & établir un nouveau cours d'obſervations dans le même endroit où les anciens Chaldéens jetterent les premiers fondemens de l'aſtronomie, & où les califes arabes en procurerent le renouvellement. Déja M. de Beauchamp a envoyé à l'académie des obſervations intéreſſantes comme celles du paſſage de Mercure ſur le ſoleil le 4 mai 1786. Le contact intérieur de l'entrée eſt arrivé à 6 h. 0′ 5″ du matin; le contact intérieur de la ſortie à 11 h. 22′ 52″, & la ſortie totale à 11 h. 26′ 48″. M. de Lambre en a conclu le tems vrai de la conjonction vraie 8 h. 4′, la latitude vraie 11′ 43″, & l'erreur des tables de M. de la Lande 2′ 44″ ſur la longitude géométrique; tout cela eſt d'accord avec les réſultats qu'il avoit tirés des obſervations de Pétersbourg & d'Upſal comparées avec celles de Paris. M. de Lambre a tenu compte dans ces calculs de l'aberration du ſoleil & de celle de Mercure en longitude. Cette obſervation faite en Aſie, a donné à ces réſultats une certitude qu'on n'auroit pu eſpérer de celles d'Europe.

M. de Beauchamp a envoyé à l'académie des ſciences une nouvelle carte de la Méſopotamie & du cours du Tygre & de l'Euphrate qu'il a dreſſée. Il ſe propoſoit d'aller paſſer cet hiver à Hiſpahan, & d'aller enſuite à la mer Caſpienne, pour y déterminer les longitudes qui ſont encore très-mal connues.

(*Journal des ſavans.*)

I V.

FAITS relatifs à l'hiſtoire-naturelle du figuier, extraits d'un mémoire lu à la ſociété royale d'agriculture.

Ce mémoire, qu'on doit à M. Bernard, de l'académie de Marſeille, eſt très-digne d'être connu, puiſqu'il ſert à répandre de nouvelles lumieres ſur un point de phyſique végétale qui a également occupé les anciens & les modernes (*), & qui offre une ſingularité piquante, c'eſt ce qu'on appelle la *caprification;* mais pour bien ſaiſir ces nouvelles recherches, il eſt bon de rappeller ici certaines notions préliminaires.

Les premiers fruits que porte le figuier ſauvage, ſont appellés *orni,* & ils commencent à pouſſer en mai. Les payſans de la Grece cueillent ces fruits en juin & juillet; ils les enfilent à des brochettes qu'ils ſuſpendent aux branches des figuiers domeſtiques. Cette opération appellée caprification, qui ſert à hâter la màturité des figues, & à rendre leur récolte plus abondante, dure plus de deux mois, & pendant tout ce tems les Grecs s'occupent uniquement à porter les *orni*

(*) On peut conſulter ſur cet objet Théophraſte, Palladius-Rutilius, Pline, &c. & parmi les modernes, le voyage de Tournefort dans le levant, les mémoires de l'académie des ſciences pour 1712, le ſecond vol. des mémoires des ſavans étrangers de la même académ. l'antologie de Pontedera, l'ouvrage de M. Adanſon ſur les familles des plantes, & le premier vol. *Amænit. acad. Lin.*

d'un figuier à l'autre. Or, voici comme plusieurs naturalistes ont conçu & expliqué ce procédé. Il faut d'abord remarquer que dans l'amande des graines de la figue sauvage, on trouve un petit insecte du genre des *cinips*, qu'on prétend en sortir lors de la floraison, c'est-à-dire, lors de la maturité des étamines; on a donc cru que ce petit insecte, en sortant de la figue sauvage, se chargeoit de la poussiere fécondante des étamines, & qu'en pénétrant ensuite par l'œil de la figue domestique qu'on prétend n'être pourvue que de parties femelles, c'est-à-dire, de graines & de pistils, il y transportoit cette poussiere, & les fécondoit en allant déposer ses œufs dans l'amande de la graine. La raison d'un pareil phénomene, si éloigné de ce qu'on observe dans les autres plantes, a été tour-à-tour admise & combattue par des naturalistes célebres. C'est sur cet objet soumis à de nouvelles recherches, que M. Bernard nous a acquis encore des connoissances plus précises.

Il fait voir d'abord le peu de fondement de l'opinion qui fait attribuer la fécondation des figues domestiques à la poussiere transportée par les *cinips*; en effet, il a ouvert des amandes de graines de toutes les variétés des figues cultivées qu'il a rencontrées en Provence, & il n'y a jamais trouvé les œufs ou les larves du *cinips*, pendant qu'il a constamment observé que les fruits des figuiers sauvages en étoient remplis. Cet insecte sort de la figue sauvage après la floraison ou la maturité des étamines, & ne peut par conséquent se charger de leur poussiere; celle-

ci d'ailleurs, qu'on ſuppoſe adhérer aux aîles de l'inſecte, ne le perdroit-elle pas en paſſant à travers l'œil de la figue ſauvage, qui eſt très-petit?

A Malthe, où on ne cultive que 7 à 8 variétés de figuiers domeſtiques, la caprification n'a lieu que pour une ſeule, encore n'y eſt-elle pas néceſſaire. La premiere variété de figuiers porte deux fois l'année; les figues qui viennent les premieres, c'eſt-à-dire, vers la fin de juin, ſont meilleures & plus groſſes que celles de France, & d'un goût plus exquis; elles parviennent à leur maturité ſans le ſecours de la caprification; les ſecondes au contraire ont beſoin d'être caprifiées, & ne mûriſſent qu'en août; celles-ci ſont inférieures aux premieres par le goût & la groſſeur. Quelque ancien que ſoit l'uſage de porter ſur le figuier domeſtique des figues ſauvages, M. Bernard ne peut croire cette opération néceſſaire à la fécondation; cette pratique adoptée autrefois en Italie, ne l'eſt plus aujourd'hui. L'influence de l'inſecte, en piquant la figue domeſtique, doit ſe réduire à hâter ſa maturité, & à rendre la récolte plus abondante; car on obſerve que dans les iſles de l'Archipel, un ſeul arbre porte pour l'ordinaire, juſqu'à 300 livres de figues, pendant que les plus féconds de nos figuiers de Provence, n'en rendent guere que 25 livres, c'eſt-à-dire, environ un dixieme.

M. Bernard n'a pas ſeulement répandu de nouveaux doutes ſur la caprification; il a encore décrit d'une maniere plus exacte qu'on n'avoit fait les parties de la fructification de la figue. Il ob-

ſerve que ſi on fait cet examen avant la maturité, on voit autour de l'œil de la figue & dans l'épaiſſeur de toute l'enveloppe, des feuilles triangulaires dentelées, & preſſées les unes contre les autres; au-deſſous de ces feuilles ſont les fleurs mâles ou étamines dont la pouſſiere eſt deſtinée à la fécondation des graines qui rempliſſent le reſte du fruit. Il fait remarquer que les fleurs mâles ſont très-nombreuſes dans le figuier ſauvage, au-lieu qu'elles le ſont beaucoup moins dans le figuier domeſtique. Ces étamines contiennent une pouſſiere jaunâtre, qu'on peut recueillir lorſqu'elle eſt dans ſa maturité. Quand les figues ſauvages ſont mûres, elles ne ſont point du tout ſucculentes; elles n'ont point de goût; mais les graines y ſont diſpoſées de même que dans les figues domeſtiques. Les amandes des graines des figues ſauvages ſervent conſtamment d'aliment aux inſectes du genre des *cinips*, qui ſont noirs, d'une ligne de longueur, avec une mâchoire, des antennes coudées, quatre aîles, &c. La larve de cet inſecte eſt blanche, & il ſe nourrit de l'amande de la graine juſqu'au moment de ſa transformation. C'eſt par une ouverture qui eſt dans la direction du piſtil que l'inſecte pénetre la graine. Il eſt à déſirer que les vues que donne M. Bernard ſoient encore pourſuivies plus loin, & qu'on nous donne enfin l'hiſtoire-naturelle complette du figuier, qui ne peut être que très-intéreſſante.

(*Gazette de ſanté.*)

V.

COMBAT du king-brid avec la corneille.

Le *kind-brid* eſt un oiſeau de l'Amérique ſeptentrionale, qu'il ſeroit fort heureux qu'on pût naturaliſer en France. Son inſtinct le porte à chaſſer les corneilles des champs de bled, &, quoique beaucoup inférieur en force & en groſſeur à cet oiſeau qui pille les moiſſons, il ſait le forcer à fuir devant lui. Le combat qu'il lui livre eſt ſinguliérement curieux, & M. de Crevecœur, auteur des *Lettres d'un cultivateur Américain*, en donne une deſcription, que nos lecteurs nous ſauront gré de mettre ſous leurs yeux.

» C'eſt-là le moment où l'art de voler eſt déployé dans toutes ſes combinaiſons poſſibles. Les cris redoublés, la fureur, la vélocité impétueuſe du *king-brid* eſt admirablement oppoſée, & ſouvent rendue inutile, par les ondulations ſoudaines, & par les deſcentes précipitées du corbeau. Le premier, ſenſible à ſa petiteſſe & à la foibleſſe de ſon poids, cherche, avec un art merveilleux, à attaquer ſon ennemi dans les endroits les plus ſenſibles. Pour cet effet, il s'éleve au-deſſus de ſon antagoniſte, & le frappe de ſon bec dans les yeux; alors les cris de la corneille annoncent ſa crainte. Elle tombe comme une pierre, & ſe ſouſtrait à ſon ennemi, qui bientôt renouvelle ſa pourſuite. Quand, au contraire, par la poſition du vent, par la grandeur de ſes aîles, ou par quelqu'autre circonſtance, la corneille gagne le deſſus, le *king-brid* s'éleve avec une vélocité ſinguliere, & attaque

ſon ennemi ſous les aîles : fatiguée de cet exercice violent, la corneille s'échappe enfin, & s'enfuit dans les bois. A peine a-t-elle diſparu que le vainqueur revient agité d'un mouvement de trépidation, qui annonce ſon triomphe & ſa joie : il va revoir ſon nid, l'habitation de ſa famille, pour la préſervation de laquelle il venoit de combattre. «

Mais cet animal, ſi courageux & ſi utile, eſt extrêmement friand d'abeilles, & aucune ruche ne peut exiſter dans ſon voiſinage. Ecoutons encore M. de Crevecœur.

» Egalement diviſé par le déſir de ſauver mes abeilles & mes récoltes, j'ai long-tems réſiſté à celui de diminuer le nombre de ces oiſeaux. Le printems paſſé je crus m'appercevoir enfin que mon indulgence les avoit trop multipliés : je fis cette obſervation préciſément dans le tems des eſſaims. «

» Avec une audace qui leur eſt particuliere, pluſieurs vinrent ſe percher ſur les arbres voiſins de mes ruches, d'où, ſans peine, ils attrapoient les mouches qui revenoient des champs. Je réſolus à l'inſtant de les tuer. J'étois prêt à lâcher le coup meurtrier, lorſqu'un corps d'abeilles, gros comme mes deux poings, ſe précipita ſur ces oiſeaux avec une vélocité ſinguliere. Effrayés du choc de cette maſſe compacte, ils s'envolerent, & furent vivement pourſuivis par la même cohorte, que je ſuivis attentivement des yeux. Malheureuſement, trop tôt certaines de leur victoire, les abeilles quitterent leur ordre militaire & ſerré, & ſe diviſerent dans leur retour. A peine eurent-elles perdu la force provenant de leur réunion, que les *king-brids*, profitant de leur déſordre, revinrent à la charge, & en attraperent autant qu'ils voulurent. «

» Enhardis par ce ſuccès, ils oſerent revenir ſur la même branche dont ils avoient été chaſſés. J'en tuai quatre; &, ayant ouvert leurs phales immédiatement après, j'en retirai cent ſoixante-onze abeilles, que j'expoſai ſur une couverture au ſoleil. Quel fut mon étonnement, & quel ſera le vôtre, lorſque vous apprendrez que peu après cinquante-quatre ſe ranimerent, &, après s'être ſéchées, retournerent à leur ruche, où elles ne manquerent pas ſans doute d'informer leurs compagnes d'une aventure, qui vraiſemblablement n'étoit jamais arrivée à des abeilles américaines.

(*Journal de* Normandie.)



MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

OBSERVATIONS sur la digestion.

MESSIEURS;

CELUI qui pense le moins digere le mieux, a dit un médecin célebre : je doute un peu que l'homme soit réduit à cette cruelle alternative ; je connois d'habiles géometres qui digerent très-bien, pendant que c'est tout le contraire d'un grand nombre de personnes, à qui, d'ailleurs, on ne peut reprocher aucun abus de l'esprit.

Dans la médecine comme dans l'histoire civile & politique, c'est une source d'erreurs bien féconde que de rapporter à une seule cause ce qui dépend du concours de plusieurs : l'auteur, dont je viens de parler, rappelle l'affoiblissement d'estomac qu'avoient contracté, par l'étude, *Aristote*, *Marc-Aurele* & la platonicienne *Arria* : mais cette affection peut être aussi le produit d'une constitution très-délicate, d'une vie trop sédentaire, des veilles immodérées, ou d'une foule d'autres particularités inconnues. Il faut, d'ailleurs, distinguer l'exercice libre de la pensée, d'une contention d'esprit forcée & faite à contre-tems, ou de l'habitude automatique des

compilations & d'une lecture qui excede : nos facultés morales se fortifient en s'exerçant, & leur développement même entre dans le plan de la santé. Qui ne connoît la taciturnité apathique & l'engourdissement glacé dans lequel retombent si souvent les personnes inappliquées ? Les jouissances intellectuelles raniment au contraire la vigueur du corps & redonnent un nouveau jeu à nos organes. Quel excellent remede qu'une passion vive pour un des beaux-arts, ou pour une branche des sciences naturelles !

Ce sont de bien malheureux avantages que ceux que donne la fortune de pouvoir épargner toute application à l'esprit & au corps tout travail pénible : l'estomac est le premier à en recevoir l'atteinte : l'appétit, ce cri d'un instinct réparateur, se fait à peine entendre ; on ne voit dans le repas qu'une cérémonie d'appareil ; le plus léger écart, le moindre changement dans l'atmosphere, mille circonstances imprévues jettent le trouble dans la digestion & bouleversent toute l'économie animale. Quelquefois les alimens les plus simples produisent des convulsions, & le désir même d'en prendre se change en une aversion invincible. Une femme vaporeuse tomboit en sincope toutes les fois qu'elle prenoit quelque nourriture, ensorte que l'heure du repas lui inspiroit une répugnance dont elle est enfin devènue la victime. M. Lorry rapporte l'exemple d'une autre femme qui avoit pris en horreur le manger & le boire sans aucune maladie apparente. La seule présence des mets excitoit en elle, dans certaines circonstances, de fortes convulsions ; d'autres fois le dégoût se calmoit, mais si ses amis venoient à la féliciter sur son changement d'état, ses convulsions & le dégoût renaissoient au milieu du repas avec la plus grande violence.

On sait que des personnes dont la digestion étoit très-languissante ont été guéries par l'application d'esprit que des procès survenus leur avoient rendue nécessaire. Ce n'est pas qu'on doive se diriger sur un pareil modele, & que pour retirer l'estomac de sa langueur, il faille vivre en discorde avec ses voisins : la saison actuelle offre sur-tout des moyens plus pacifiques. Quelque objet de réflexion qui intéresse, le spectacle vivant de la nature, & quelques courses faites le matin aux champs ou dans les promenades publiques, rempliront les mêmes vues. Le renouvellement de la verdure offre encore une autre ressource également propre à exercer l'esprit & le corps : c'est le cours prochain de botanique, dans un établissement récemment embelli avec une magnificence royale. On y recevra les leçons savantes d'un professeur, qui, plein de zele, vient de faire, pour le progrès de la science, un voyage long & périlleux. Ce sera la paisible fraîcheur du matin qu'on consacrera à ces leçons : les productions de tous les climats y produiront une succession continuelle de scenes variées, & on y jouira du double plaisir de s'instruire & de contempler la nature dans tout l'éclat de sa parure & de ses richesses.

Nota. Cet article est de *M. Pinel*, docteur en médecine, qui a déja enrichi ce journal de plusieurs morceaux également intéressans par des vues utiles & par la forme agréable qu'il a su y donner. Il rédige actuellement la *Gazette de santé* avec beaucoup de lumieres, de zele & de talens.

(*Journal* de Paris.)

II.

II.

DESCRIPTION d'un calcul d'humain singulier; extrait le 9 janvier dernier, par le pere HYPPOLITE, prieur de l'hôpital de la Rochelle.

Le sieur G**, natif du bourg d'Aligre, âgé de 14 ans, demeuroit chez un de ses oncles à la Rochelle. Ce jeune homme ressentoit depuis long-tems des douleurs cruelles dans les reins; on reconnut à la sonde, la présence d'un corps étranger dans la vessie. Ses parens, déterminés par la réputation bien méritée du pere Hyppolite, firent transporter le malade à l'hôpital de la charité de cette ville.

Le 9 janvier dernier l'opération fut faite par ce religieux, en présence de plusieurs personnes de l'art; elle eut, quoique le sujet soit d'une assez foible complexion, un succès des plus heureux, puisque le jeune homme fut en état de sortir le 3 du mois suivant, & qu'à cette époque il étoit parfaitement guéri depuis huit jours.

La pierre extraite est de couleur brune, luisante comme si elle avoit été enduite d'une légere couche de vernis; elle est parsemée dans toute sa surface de petites pointes blanchâtres.

Sa configuration est celle d'un noyau rond, hérissé de 27 mamelons, dont les plus saillans ont 4 lignes 6 points, & les plus petits deux lignes.

Chacun de ces mamelons est un groupe pyramidal, qui ressemble assez à la réunion de plusieurs boutons naissans d'un ormeau, de sorte qu'à la base on apperçoit 4, 5, 6 boutons, & un seul à la pointe.

Deux de ces mamelons ont été brisés sous les tenettes du lithotomiste.

Le diametre de la pierre, en y comprenant les mamelons dont elle est chargée, est d'un pouce six lignes.

Son poids est de six gros douze grains. Vue à la loupe, elle offre des points très-brillans.

On peut se faire une idée approximative de cette pierre, en la comparant au madrépore que les naturalistes appellent madrépore-choux-fleur, ou mamelonné; il en différe cependant en ce que les pointes de ce madrépore sont moins prononcées & n'ont pas une forme pyramidale.

La plupart des calculs d'humains extraits de la vessie paroissent formés de couches concentriques, comme le bezoard; quelques-uns sont lisses & polis, d'autres sont raboteux. Il s'en trouve quelquefois de protubérancés que l'on nomme *pierres murales*, parce qu'elles ressemblent au fruit du mûrier. Celles de cette derniere espece ne sont point rares, mais il seroit difficile de concevoir que la pierre dont il est ici question, se fût formée par couches concentriques, & il ne l'est pas moins de comprendre comment ont pu se former par aggrégation tous ces mamelons qui sont presque réguliers. Le pere Hyppolite a envoyé ce calcul à Paris, à un des supérieurs de son ordre.

(*Journal d'histoire-naturelle.*)

III.

LETTRE à l'auteur de la Gazette salutaire.

MONSIEUR,

Depuis 5 à 6 ans que je suis un des abonnés pour la *Gazette salutaire*, je vois que vous ne laissez rien échapper de ce qui vient à votre

connoissance pour le soulagement & la conservation de l'espece humiane.

J'ai l'honneur de vous présenter une idée simple que je vous prie de rendre publique si vous la croyez être de quelque avantage, & qu'elle mérite une place dans vos feuilles.

Depuis 25 ans que j'habite les bords de la Seine, j'ai vu périr une quantité d'ouvriers & mariniers; deux de ces derniers viennent de renouveller mes peines en disparoissant sous mes fenêtres : ils savoient cependant bien nager; mais que les forces humaines sont souvent misérables dans le moment où elles devroient se développer le plus efficacement !

Je ne fais point de projets, monsieur; c'est une idée simple, & si simple, qu'elle pourra paroître petite; mais en est-il qui ne mérite l'approbation des cœurs sensibles, quand l'humanité seule l'a dictée ? Il seroit facile de construire dans chaque bateau, sur des trains & dans les batelets, des coffres dans lesquels seroient en dépôt de petites cordes noires longues de 8 à 9 aunes ou à volonté; il y auroit à l'une des extrêmités de chaque un crochet, que les mariniers ou les ouvriers, dans les momens périlleux, attacheroient à leur habit ou à leur ceinture : la couleur de cette corde la feroit aisément distinguer sur la surface de l'eau; elle pourroit être garnie à l'extrêmité flottante d'un ou de deux morceaux de liege noircis au feu, comme ces filets dont l'usage est journalier sous nos yeux.

Les personnes qui se jettent à la nage pour aller au secours de quelqu'un, risquent de périr lorsqu'elles ne peuvent se débarrasser de celui qu'elles s'efforcent de sauver; mais à l'aide d'une corde qu'elles s'attacheroient, il seroit facile de les ramener à bord, ainsi que celui qu'elles se

ſont empreſſées de ſecourir. Un homme ſeul qui eſt forcé de s'expoſer à ce danger, & qui n'a le ſecours de perſonne, pas même celui d'un batelet, peut, au moyen d'une pareille corde nouée autour de ſon corps, & l'autre extrêmité attachée au rivage, s'aſſurer dans le cas de fatigue, un ſecours capable de le reconduire à terre, en tirant la corde à lui par gradation.

Si le prince bienfaiſant, mais trop intrépide, qui a perdu la vie en voulant ſauver celle des malheureux, avoit été muni d'un moyen auſſi ſimple, combien il auroit été facile aux ſpectateurs de ce malheur de conſerver des jours ſi précieux !

Il eſt fait mention dans l'*Almanach de Liege* d'un particulier qui s'étoit jetté dans la riviere par une ouverture faite ſur la glace pour aller au ſecours d'un enfant tombé dans ce trou, & que ce brave particulier a eu le bonheur de ſe tirer d'affaire en ramenant l'enfant en vie par l'endroit où il avoit diſparu. C'étoit je crois bien là une occaſion de faire uſage du moyen ſimple que je propoſe pour le libérateur de cet enfant, parce que cette action vraiment grande eſt d'une réuſſite ſans exemple (*). Le moyen que j'indique eſt ſuſceptible de perfection.

Que de malheureux que les eaux ont engloutis & qui n'ont été perdus pour leurs familles que parce que, malgré l'activité avec laquelle on porte des ſecours, il eſt impoſſible de ſe rendre au lieu où ils ſont entraînés par le courant ! & l'idée même de la maniere dont on les ſecourt n'eſt-elle pas affreuſe ? Le croc des mariniers eſt le ſeul inſtrument qu'ils puiſſent

(*) Journal de *Mai*, 1786, page 326 & ſuiv.

employer pour cette recherche, en sorte que si le hasard n'en dirige pas heureusement le coup, ils ramenent quelquefois mutilés, dans plusieurs parties principales, celui dont ils vouloient sauver les jours.

Je sais bien que l'aveugle confiance de plusieurs leur fera négliger le secours qu'ils auront sous la main; ce secours même ne sera pas efficace dans ces lieux isolés où l'on ne peut voler sur le champ à la recherche de l'homme submergé; mais c'est dans la proximité des ponts, c'est-à-dire, au milieu des villes, que les accidens sont les plus fréquens.

Trop heureux si quelques hommes doivent un jour la vie à la précaution que j'indique! Je sais trop, hélas! qu'il n'est point de remede pour sauver tous les malades.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LABORDE, *maître en chirurgie*, *accoucheur*, *quai des Miramiones*.

IV.

VUES d'un médecin sur l'exercice de la médecine, dans les nouveaux hôpitaux de Paris.

GENEVE, ce 7 mars 1787.

MESSIEURS,

Je viens de lire enfin l'excellent *Rapport des commissaires chargés par l'académie de l'examen du projet d'un nouvel hôtel-dieu.* Le style intéressant & noble de l'illustre académicien qui l'a rédigé, la simplicité pathétique de ses descriptions, & l'effrayant tableau des calamités qui sont accumulées sur les pauvres malades de l'hôtel-dieu actuel, sont bien propres à faire une vive impression sur les cœurs sensibles. Moi-

même, en le lisant, je n'ai pu m'empêcher de faire une douloureuse comparaison entre les hôpitaux françois & ceux que j'ai suivis en Angleterre & en Ecosse. Je n'ai pas considéré cet objet sous toutes ses faces: je ne l'ai vu qu'en médecin; mais sous ce point de vue, j'ai cru appercevoir la possibilité d'une amélioration dans le régime des hôpitaux de Paris; & je me hâte de vous communiquer mes idées à ce sujet, en vous priant de les publier dans votre journal, persuadé que lors même qu'elles ne seroient pas susceptibles d'une entiere exécution, elles ne peuvent qu'être bien accueillies dans ce moment surtout où toute la nation françoise semble, à l'exemple de son roi, n'être animée que par l'amour du bien.

L'établissement des quatre hôpitaux destinés à remplacer l'hôtel-dieu, & construits de maniere à éviter toutes les causes d'insalubrité qu'on lui reproche, sera, sans doute, une acquisition bien précieuse pour les pauvres qui n'ont, dans leurs maladies, ni la ressource des hospices particuliers, ni celle des secours domestiques. Mais ne seroit il pas possible d'en rendre l'utilité encore plus générale en les convertissant, si j'ose m'exprimer ainsi, en *écoles de médecine-pratique*, où tous les jeunes médecins du royaume, après avoir achevé leurs études théoritiques, pourroient venir observer sous les yeux & sous la direction des professeurs attachés à ces hôpitaux la marche des maladies, leurs symptômes, leurs crises, leur guérison, & *acheter* d'eux, en un mot, le tact & l'expérience qui leur feront si nécessaires dans l'exercice de leur état, & qu'ils ne peuvent acquérir qu'en voyant un grand nombre de malades? J'ai dit *acheter*; car cette espece d'éducation ne peut & ne doit point être gratuite. Il est également

de l'intérêt des maîtres, des éleves, & des malades eux-mêmes, qu'elle se paye chérement, comme cela se pratique dans les hôpitaux de Londres & d'Edimbourg. Pour peu qu'on y réfléchisse, on en sentira bientôt la raison. Les limites de votre journal ne me permettent pas d'entrer ici dans tous les développemens de détail dont ce projet seroit susceptible, je me bornerai aujourd'hui à tracer une légere esquisse de la maniere dont je conçois qu'il devroit être exécuté; mais je serai toujours prêt à donner sur cet objet tous les renseignemens qu'on désirera. Une longue fréquentation des hôpitaux de la Grande-Bretagne m'a peut-être mis à portée, plus qu'un autre, d'acquérir des lumieres à cet égard.

Je voudrois donc, en premier lieu, que chaque hôpital fut confié aux soins de six médecins; c'est-à-dire, qu'il y eût en tout ving-quatre docteurs attachés aux quatre hôpitaux, sous l'obligation de donner tous leurs soins aux malades, & d'instruire, jour par jour, les éleves, de la nature des maladies soumises à leur inspection, & des motifs de leurs ordonnances. Chacun de ces médecins auroit sous lui un éleve, choisi parmi les étudians les plus distingués. Ces éleves seroient logés & nourris dans l'hôpital même, ce qui leur tiendroit lieu de paye; indépendamment de l'avantage d'être instruits gratuitement, leur office seroit d'avoir l'œil à ce que les remedes fussent bien administrés, & d'enregistrer tous les jours, sur un livre particulier, le nom & l'âge des malades, les symptômes dont ils se plaindroient, les ordonnances du médecin, l'effet des remedes prescrits, les progrès de la maladie ou de la guérison, les phénomenes que présenteroient les ouvertures des cadavres,

en un mot, tout ce qu'il importeroit de connoître pour bien juger de la nature des maladies & de leurs causes, du plus ou moins de succès des remedes, & ces livres seroient déposés dans l'hôpital à l'usage des éleves, qui en auroient l'entrée à toutes les heures du jour & de la nuit, & qui pourroient les copier, sans qu'il fut jamais permis de les transporter hors de l'hôpital.

Je voudrois, en second lieu que, pour intéresser efficacement les médecins à soigner les malades & à se donner la peine d'instruire leurs éleves, chacun de ceux-ci fût obligé de leur payer annuellement, ou de mois en mois, une somme considérable & telle que l'état d'un médecin qui, par ses talens, son assiduité & sa réputation, seroit parvenu à réunir dans son hôpital le plus grand nombres d'éleves possible, fût plus brillant & plus lucratif que celui du médecin le plus accrédité dans Paris. Il seroit peut-être convenable que la moitié de ces sommes se répartit entre les six médecins de chaque hôpital, & que l'autre moitié appartint en propre à celui des six auquel s'attacheroient par préférence les éleves qui les auroient payées.

Je voudrois, qu'indépendamment de l'instruction journaliere auprès des malades, les médecins donnassent encore à leurs éleves une leçon récapitulatoire une ou deux fois par semaine. Ces leçons s'appellent à Edimbourg des leçons *cliniques.* Elles se payent à part & sont regardées, avec raison, comme les plus instructives de toutes celles qu'y donnent les professeurs. Elles roulent sur ceux des malades qui, étant guéris, sont sortis récemment de l'hôpital, ou sur ceux qui sont morts; & il n'est pas rare qu'en parlant de ceux-ci, les professeurs fassent remarquer combien ils se sont mépris sur la nature & les causes

de leurs maux, ce qui les a induits en erreur, les moyens d'éviter de pareilles fautes à l'avenir, &c.

Je voudrois aussi qu'il y eût fréquemment des consultations entre les six médecins de l'hôpital, au sujet des malades qui seroient le plus en danger; que les éleves y fussent admis; qu'ils eussent même quelquefois la permission d'y proposer leurs idées, & qu'en un mot on ne négligeât rien de ce qui pourroit contribuer à leur instruction.

Je voudrois enfin que celle des éleves en chirurgie fut à-peu-près sur le même pied; qu'il y eût six maîtres attachés à chaque hôpital, que ces maîtres eussent, chacun deux garçons privilégiés qui leur serviroient d'éleves; que les éleves reçussent tous les jours d'eux des instructions auprès des malades, & une leçon clinique une ou deux fois par semaine; que toutes les grandes opérations se fissent dans un amphithéâtre séparé, en présence de tous les étudians, soit en médecine, soit en chirurgie, &c. &c.

Je n'en dirai pas davantage pour le présent. Le projet que je viens d'esquisser n'est point imaginaire; il se réalise depuis long-tems dans les hôpitaux de Londres & dans celui d'Edimbourg. Ne seroit-ce point-là une des causes de l'extrême différence de mortalité qu'on observe entre ces hôpitaux & ceux de Paris? N'est-il pas triste de penser que tandis qu'il ne meurt tout au plus que quatre malades sur cent dans celui d'Edimbourg, tout ce qu'on peut raisonnablement se flatter d'obtenir à cet égard dans les nouveaux hôpitaux projettés, si du moins les médecins y sont sur le même pied que ci-devant, c'est d'égaler la salubrité de celui de la charité, où sur cent malades il en meurt au moins treize? & si l'art des médecins n'est point une chimere; s'il

ne consiste point en une aveugle routine; si celui qui le pratique avec le plus de réflexion doit aussi, toutes choses égales d'ailleurs, avoir le plus de succès, n'y auroit-il pas toutes sortes d'avantages à donner aux malades des hôpitaux un plus grand nombre de médecins, en intéressant vivement ceux-ci par tous les motifs qui peuvent agir le plus efficacement sur les hommes, à étudier leurs maladies, & à rendre jour par jour un compte raisonné des conseils qu'ils donneroient, des succès qu'ils obtiendroient, & des morts qu'ils auroient la douleur de ne pouvoir prévenir?

J'aime à croire, Messieurs, que puisque le roi a bien voulu permettre aux commissaires de l'académie d'assurer le public qu'*il a pesé dans son cœur les intérêts de l'indigence souffrante*, ces considérations ne seront pas oubliées dans les établissemens projettés; & c'est vraiment alors que *le pauvre, couché seul dans ces hôpitaux*, quand il se verra traité par les médecins, avec encore plus de soins que ne le sont les malades les plus opulens, *se souviendra qu'il le doit autant à la sensibilité de l'homme qu'à la bienfaisance du monarque.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé LOUIS ODIER, *D. M. de la faculté de Geneve, membre honoraire & ci-devant président de la société royale de médecine d'Edimbourg.*

(*Journal de* Paris.)

AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

CINQUIEME LETTRE

Aux amateurs de l'agriculture.

La craie, les pierres calcaires, le gypse, le tuf, les marnes seches, sont, soyez-en convaincu, mon ami, les engrais les plus analogues aux prés trop humides. Celui que je vous ai indiqué, dans ma derniere lettre (*), pour les prés de bonne qualité, mérite la préférence sur ceux dont je vais vous donner le détail, parce qu'on peut le pratiquer par-tout sans rien acheter.

Vous savez que c'est avec la pierre calcaire qu'on fait la chaux, en la calcinant, vous pouvez l'employer très-avantageusement; mettez, de distance en distance, dans les rigoles qui conduisent l'eau sur les prés, des pierres de chaux; l'eau, en passant pardessus les amortit, & absorbe les sels qu'elles contiennent, pour les déposer ensuite sur tous les endroits par où elle

(*) Journal de *Mai*, pag. 370 & suivantes.

coule. Cet engrais mérite votre attention par sa simplicité, par ses bons effets, qui sont tels que l'on est bien dédommagé des frais qu'il peut occasionner; il faut en mettre, à plusieurs reprises, en février, dans les rigoles des prés printaniers; en mars pour les tardifs, & recommencer au mois de mai.

Le gypse calciné produit le plâtre; on a reconnu à cet engrais une propriété bien surprenante, il détruit les plantes aquatiques, le jonc, le glayeul, le roseau, &c. &c. & fait pousser le triolet, sans être obligé d'en semer. Voici la maniere de s'en servir, & à-peu-près la quantité qu'il en faut: au mois de mars on choisit une soirée où il y ait du brouillard, ou qui annonce beaucoup de rosée pour la nuit; on en répand quinze à dix-huit quintaux sur chaque arpent (bien entendu qu'il doit être battu;) si après avoir passé deux nuits, au plus, on le voyoit encore sur la pointe des herbes, il faudroit promener dessus une perche en travers, un peu pesante, & y attacher quelques buissons, pour le forcer à tomber à terre. La premiere année on voit peu de changement; mais à la seconde, ou au plutard à la troisieme, toutes les mauvaises herbes ont disparu, & le triolet très-vigoureux, très-touffu, se montre à leur place. Si par hasard il restoit quelques mauvaises plantes, il faudroit jetter encore du plâtre, il augmente puissamment la végétation des bonnes herbes; & pendant cinq ou six ans il procure d'abondantes récoltes. On peut renouveller cet engrais, il ne nuit nullement à la terre; il y a dix-huit ans que j'en fais usage sur mes prés, & je puis dire qu'il y en a peu qui soient en si bon état, & d'un aussi grand produit. Je pense que si on faisoit usage des pierres calcaires & du gypse, tels

qu'ils sortent de la mine, ils feroient plus d'effet, mais il faudroit des moulins pour moudre l'un & l'autre; d'ailleurs le poids de la pierre calcaire excede de beaucoup celui qu'elle a, lorsqu'elle est réduite en chaux, le transport en seroit plus embarrassant & beaucoup plus coûteux.

Voilà deux engrais dont on fait trop peu d'usage, en raison de leur bonté & de leur utilité; la craie peut y suppléer dans les endroits où l'on n'a pas la facilité de se procurer l'un ou l'autre, en la mêlant avec les cendres du bois, même celles qui ont servi aux lessives pour les terres légeres & chaudes, en y joignant de l'argille pour les terres fortes, du gravier pour les glaiseuses, on a un fort bon engrais, non-seulement aux prés, mais même aux terres, ainsi qu'aux vignes; c'est un des moins coûteux, des meilleurs dont on puisse se servir; c'est au printems qu'il faut l'appliquer aux prairies: on le porte sur les terres aussi-tôt après avoir semé; & dans les vignes, avant qu'elles se mettent en fleur.

La suie est très-bonne dans les prés frais, elle détruit les insectes, qui ordinairement y abondent; la cendre de tourbe, le tan, après avoir servi (1), la potasse (2), les balayures des appartemens, des greniers; les platras écrasés des édifices démolis, les décombres du piset (3), les torchis (4), &c. tous sont avantageux lorsqu'on peut s'en procurer abondamment & à peu de frais.

---

(1) Le tan est l'écorce du chêne, qu'on emploie pour préparer le cuir.

(2) La potasse est les cendres des savonneries.

(3) Le piset est un mur fait avec de la terre battue.

(4) Le torchis est un mur fait avec de la terre & de la paille mêlées.

A l'égard des prés qui ne sont humectés que par les pluies, il est à propos d'y faire parquer les moutons, & aussi tôt qu'ils en sont sortis, bien herser le terrein avec la herse à dents de fer; si l'on n'a point de moutons, ou qu'on ne soit point dans l'usage de les faire parquer (ce que j'ai vu à regret dans différentes provinces,) il faut y conduire quatre ou cinq voitures de patullo; voici la maniere dont je m'y prends pour le faire dans la basse cour contre les écuries: je pratique un trou proportionné au besoin que j'ai de fumier, & à la quantité de mes bestiaux; je m'arrange de maniere à conserver les eaux, en glaisant, s'il est nécessaire, le fond du trou dans lequel se rendent les égouts de la pluie & des écuries; je commence par mettre une couche de fumier d'environ un pied d'épaisseur, je fais jetter dessus quelques pierres de chaux, que je recouvre d'une couche de terre pareille à celle du fumier; je continue ces couches alternées de chaux & de terre, j'y enfouis pêle-mêle les récurures des fossés, les raclures des jardins, des allées, les mauvaises herbes qu'on arrache autour des plantes, les rognures de celles qu'on mange, les rebuts des rateliers (1), les

(1) *Nota.* Les engrais tirés du regne végétal, ne sont presque pas connus, ils sont cependant meilleurs que ceux tirés des regnes minéral & animal : le minéral a l'avantage sur l'animal, mais il a des inconvéniens qui l'empêchent d'être praticable par-tout; & l'animal, quoique le plus anciennement connu, est le plus défectueux. Celui qui fournit le plus, en proportion convenable de l'air fixe aux racines, & du phlogistique aux feuilles, est le meilleur. Il m'a paru que les débris des plantes mêlés avec la terre, avoient pardessus les autres l'avantage; car ce mélange fournit, par sa décomposition, une quantité proportionnée de principes fertilisans.

baiſſieres des tonneaux, le marc du preſſoir, toutes les immondices enfin y apportent chacun des ſels très-propres à la végétation; toutes les fois qu'on y met de la chaux, il faut l'arroſer avec l'eau qui eſt au fond du trou pour qu'elle ſe fonde bien; ce procédé détruit les inſectes, leurs œufs, les graines qui ſe trouvent dans le fumier, & qui ſont toutes ſi pernicieuſes aux récoltes; au bout de trois mois au plus, il faut ſortir cet amalgame du trou, & en faire un tas dans la cour: on peut ſemer deſſus des ſalades qui ſeront extrêmement printanieres, & fort délicates: on recommence enſuite à remplir le trou de la même maniere; par ce moyen on ſe procure quatre ou cinq fois plus d'un fumier, tel qu'avec la moitié moins on fume une plus grande quantité de terrein: ce fumier eſt propre à tout lorſqu'il a paſſé une couple de mois au grand air, ce n'eſt plus qu'un terreau facile à conduire, & encore plus facile à rétendre: cinq ou ſix tombereaux, tirés par deux bons chevaux, ou deux bœufs, ſuffiſent ſur un arpent de pré; herſez fortement ſans rien craindre, après l'avoir rétendu, vous ſerez étonné de l'effet que cela produira, ſur-tout s'il y a de la mouſſe.

Voici une expérience qui m'a parfaitement réuſſi; mais qui ne peut ſe pratiquer que dans les endroits où il y a beaucoup de terres en friches, couvertes de bruyeres; j'en fis couper une grande quantité, que je fis rétendre ſur un pré au mois de novembre; comme j'avois ſouvent obſervé que dans les endroits où il ſe trouvoit quelques buiſſons coupés, ou bois mort ſur l'herbe, elle étoit plus printaniere, plus haute, & plus abondante; j'imaginai que la bruyere pouvoit faire le même effet; je ne fus pas trompé dans mon attente; au mois d'avril je la fis rateler par-tout

où j'en avois mis, l'herbe étoit de deux & trois pouces plus haute qu'ailleurs; je fis porter cette bruyere sur une terre forte qui avoit reçu un labourage avant l'hiver; je la fis rétendre, & la laissai jusqu'au milieu de mai, que je l'enterrai par un bon labour; au labourage du mois d'août elle tomboit toute par morceaux, & aux semailles, il n'en restoit presque aucuns vestiges. La récolte fut belle, & les épis bien grainés; & le pré qui avoit été couvert me donna environ dix à douze quintaux de foin de plus que le même espace de pré à côté, & où je n'en avois point mis.

Comme je n'ai pas été à même de réitérer cette expérience, elle peut ne pas être infaillible, peut-être faudroit-il la perfectionner; je la rapporte, parce que vous pouvez en faire l'essai, & que cela peut vous faire naître, ou à quelques agricoles observateurs, vos voisins, d'autres idées heureuses; c'est ainsi que les hommes s'instruisent, & que la science s'accroît.

Si avec les procédés que je vous ai donnés, si avec ceux qui sont usités dans votre canton, vous ne pouvez pas vous procurer une assez grande abondance de fourrage pour fournir amplement aux besoins de vos bestiaux, il faut faire quelques prairies artificielles; mais hors ce cas, conservez toutes vos terres en labours, & laissez vanter cette culture aux amateurs de la nouveauté, qui citent sans cesse ce qui se pratique au loin, sans avoir examiné auparavant si cela ne tient point au sol, au climat, aux usages, & sur-tout à la nécessité.

Les grains en France sont bons & de bonne qualité, leur haut prix, & la fâcheuse obligation où l'on est d'avoir de tems-en-tems recours à l'étranger, annonce une prodigieuse consomma-

tion, d'après laquelle il faut encourager la culture du grain & l'étendre, plutôt que de la restreindre.

Maximes.

De toutes les substances du regne minéral; la craie est celle qui fournit le plus de principes nourrissans.

La chaux vive ne peut fertiliser la terre que lorsqu'elle est retournée à l'état de craie; ce n'est pas, je crois, sa causticité qui a de la propriété, ainsi qu'on l'a dit, puisque la chaux des décombres est un bon engrais; il seroit donc à souhaiter qu'on pût réduire en poudre la pierre calcaire par des moyens méchaniques, & non par le feu; car dans ce dernier état, son effet est moins considérable, & peut être préjudiciable à la longue.

(*Journal général de* France.)

I I.

*De la maniere de planter les asperges, par M. F***.*

Les racines de l'asperge, comme celles de beaucoup d'autres végétaux, abandonnées à leur direction naturelle, s'étendent toujours horizontalement, & se portent vers la surface du terrein qu'elles occupent. Si la surface oppose peu de résistance, l'extrêmité de chaque racine se fait jour, produit un œil, puis une plante nouvelle, qui, ne se nourrissant qu'aux dépens de la plante principale, l'altere nécessairement & la rend moins fructueuse. Pour éviter cet inconvénient, seul capable de détériorer en peu de tems l'aspergerie qui paroît la plus florissante, on a imaginé de planter dans des fosses, que l'on charge, durant les premieres années, de trois ou quatre

pouces de terre, laissée exprès sur les ados. Par cette méthode, qu'une judicieuse expérience a enseignée à nos peres, les racines étant comme isolées, se trouvent forcées de ne travailler qu'à la végétation des tiges, du seul œil avec lequel elles sont nées, & toute la seve qu'elles recueillent n'ayant qu'une direction unique, rend la plante plus féconde, & ses productions plus volumineuses; mais la négligence des ouvriers, & plus souvent encore leur impéritie, empêche que cet effet ne soit durable. Les uns, pour abréger le travail & diminuer la peine, ramassent les racines, en font comme un paquet, pour les planter grossierement au plantoir; les autres un peu plus éclairés, étalent bien les principales ramifications de chaque patte, mais ils n'ont pas l'attention d'en faire pivoter les extrêmités en les insérant dans des trous perpendiculaires. Qu'arrive-t-il? dans le premier cas, les racines enchaînées les unes avec les autres, ne pouvant se développer, se pourrissent, & la plante ne tarde point à périr; dans le second elle reprend bientôt sa direction naturelle vers la superficie du terrain, & si elle prospere durant les premieres années par la surcharge des terres nouvelles dont on la couvre, elle n'est pas long-tems sans dégénérer, quand on ne lui oppose plus cette barriere annuelle.

Veut-on assurer le succès & la durée d'une aspergerie? voici le procédé qu'il faut suivre dans la plantation des pattes dont elle est composée.

Après qu'on a bien ameubli le fond des fosses, & marqué les places que les plantes doivent occuper, on rassemble avec la main une quantité suffisante de cette terre ameublie, pour en former à chaque place une monticule semblable

aux taupinées ordinaires, pour la hauteur, mais beaucoup moins étendue. On creuse au pied de cette monticule une rigole, avec le coupant de la main, & on lui donne environ trois ou quatre pouces de profondeur, puis on place la patte de maniere que l'œil occupe le sommet de la monticule, & que toutes les ramifications soient dirigées vers la rigole qui se trouve à sa base. La patte étant ainsi fixée, est couverte de terre, de façon qu'il y en ait au moins trois pouces au dessus de l'œil, & l'on a l'attention d'appuyer légérement celle qui répond aux extrémités des racines, afin qu'à la reprise elles trouvent plus d'obstacle vers les parties latérales que dans le fond de la fosse, que les engrais qu'on a dû y mettre rendront infiniment plus perméable.

Par ce moyen simple, & qu'il est plus aisé d'exécuter que de décrire, les racines se trouveront parfaitement dégagées, & elles auront un pivotement double au moins de celui qu'on leur donne selon la pratique ordinaire.

(Journal d'histoire-naturelle.)

III.

PROCÉDÉ pour la perfection du verre.

Le verre est composé de terres vitrifiables & de cendres ou de sel qu'on retire des cendres des végétaux, tels que la potasse, la soude. Ces sels, doués d'une grande fusibilité, ont pour objet de faciliter la fusion de la terre vitrifiable; mais aussi ils contribuent à rendre le verre, dans la composition duquel il entre, tendre au point de perdre sa solidité, sa transparence & de se déliter.

On trouve dans les nouveaux mémoires de l'académie de Berlin des expériences de M. Gerhard sur une nouvelle fabrication d'un verre parfait, transparent, sans bulles & sans ondes, d'une couleur verdâtre, dans lequel il n'entre point de substances salines, qui cependant se fond plus facilement, & exige conséquemment moins de bois & de tems pour sa fusion. Ce verre est beaucoup plus dur que le verre ordinaire; il peut même servir à tailler ce dernier : comme il ne contient point de substances salines, il est inaltérable à l'air; enfin un quintal de la matiere de ce verre donne beaucoup moins de déchet.

Les substances qui entrent dans la composition de ce verre sont le sable, une partie; le feld-spath, quatre parties, & deux parties de craie ou de la pierre à chaux de Budersdorff. Il faut calciner ces matieres avant la fusion; trois parties de basalte sur une de feld-spath donnent le verre noir des bouteilles à vin de Bourgogne & de Champagne.

Nous ne doutons pas que la publicité de ce procédé n'engage quelques entrepreneurs de verrerie à l'essayer sur les matieres de leur pays, comme offrant économie de combustible, de tems, & sur-tout la perfection du verre.

(*Journal* de Paris.)

I V.

Réponse à cette question : Quelle est la maniere de préparer le cuir en Russie.

Un gentilhomme anglois, visitant, en 1784, la fabrique des cuirs, établie à Casan, mit par

écrit les renseignemens qu'il pût se procurer sur cette fabrique, qui est réputée une des meilleures de la Russie. Le manuscrit de l'auteur ayant été communiqué derniérement à Mde. de la Lande, cette dame en a envoyé la traduction à M. l'agent-général de la correspondance pour les sciences & les arts.

» On tanne indifféremment les peaux fraîches & celles qui sont seches. «

» On met ces peaux tremper, pendant trois fois vingt-quatre heures, dans une lessive de potasse, aiguisée par la chaux vive. Mais, comme les ouvriers ne déterminent le degré de causticité de cette lessive qu'en l'éprouvant sur la langue ; si l'impression qu'elle fait leur paroît foible, ils y laissent les peaux macérer plus long-tems. On emploie douze livres de potasse, & deux livres de chaux, pour cent peaux de veaux (1). Les Russes préférent, pour cette opération, la potasse tirée de l'arbre qu'ils nomment *Ilim*. Comme ils ne la purifient point, elle est d'une couleur brune, & d'une apparence terreuse. «

» Lorsque les peaux ont été retirées de la lessive, on les porte à la riviere, & on les y tient sous l'eau pendant vingt-quatre heures. «

» On fait bouillir ensuite dans la quantité d'eau nécessaire pour tremper cinquante peaux, autant *d'album græcum*, ou fiente de chien, que peut en contenir un *vedro* (2). Mais si cette fiente est gelée, on en double la mesure. Lorf-

(1) On doit observer que les animaux des pays septentrionaux sont beaucoup plus petits que les nôtres.

(2) Le *Vedro* contient 13 pintes un tiers de Paris.

que la chaleur de la décoction est diminuée à un point tel que la main puisse la supporter, on y met les peaux & elles y restent pendant vingt-quatre heures.

» On les coud ensuite en forme de sac, qu'on remplit, au tiers, de feuilles & de jeunes tiges, hachées ensemble, de la plante que les Russes nomment *Tolaknanka*, & qui croît dans les environs de Solihamskaja. On remplit le sac d'eau, &, après avoir cousu le côté de la peau qui étoit resté ouvert, on met ces sacs les uns sur les autres dans un large cuvier, & on les charge de grosses pierres, dont la pesanteur force l'eau de se faire un passage à travers les pores de la peau. Lorsque l'infiltration est terminée, on remplit les sacs avec la même eau, & on les remet sous presse : cette opération, qui se fait dix fois de suite, s'acheve dans l'espace de vingt-quatre heures.

» On porte de nouveau les peaux à la riviere, & on les y lave : elles sont alors en état de recevoir la teinture. Les plus blanches sont choisies pour être teintes en rouge ou en jaune; les autres sont mises au noir.

» Pour la teinture noire, on prend environ douze livres du sandal, que les Russes nomment *bleu* quoiqu'il soit rouge. On les fait bouillir pendant deux heures dans un chaudron, qui tient quinze vedros d'eau. L'ouvrier prend alors, avec une grande cuillere à pot, & à trois fois de suite, une pinte de cette teinture : il la verse bouillante dans un baquet suffisant pour teindre une seule peau; il y jete en même tems autant de couperose qu'il peut en tenir dans une cuillere ordinaire, & met la peau dans le baquet. Lorsque la liqueur est refroidie, on la jette, & on en reprend la même quantité de bouillante

qu'on laisse encore refroidir : l'opération se renouvelle une seconde fois, & la teinture est achevée.

» Pour teindre les cuirs en rouge, on prend vingt-quatre ou trente livres de santal rouge, que l'on fait bouillir autant de tems, & dans la même quantité d'eau, qu'on emploie pour la teinture noire. Pour teindre en jaune, on se sert de fleurs jaunes, au lieu de santal. On n'emploie point de couperose dans ces deux dernieres teintures : d'ailleurs le travail est le même.

» Lorsque les peaux sont teintes, on les fait sécher : cette dessication demande deux mois de tems pendant l'hiver, parce que, sous les abris où on les tient, elles sont encore exposées à un air excessivement froid qui les gele.

» Pour les adoucir, on les frotte avec une espece de couteau à deux manches, dont la lame forme, dans son milieu, un demi-cercle. On les pose ensuite sur deux lames de fer, placées verticalement, & dont les bords sont arrondis. Pendant qu'avec les mains on presse la peau contre ces bords, on les force, avec le genou serré entre les deux lames, de passer par-dessus les bords, & de descendre le long des plaques.

» On fait encore usage d'une espece de brosse, dont la forme ressemble à celle dont on se sert en Russie pour polir les corbillards. Elle est de bois, un peu arrondie, avec des rainures transversales.

» Pour lustrer le cuir, on le met sur le bord arrondi d'une table, & on le presse en roulant un bâton, dans lequel on a pratiqué une entaille suffisante pour recevoir exactement le bord & la peau qui le couvre. Pour éviter la peine d'avancer successivement les différentes parties du

cuir, on donne à cette entaille sept tours en spirale, de maniere qu'il suffit de rouler le bâton pour attirer la peau sur le bord de la table. L'arbre avec lequel on fait cet instrument se nomme en Russe *klenovon.* «

(*Nouvelles de la république des lettres & des arts.*)

V.

CADRANS solaires horizontaux.

On vient d'imaginer des cadrans horizontaux de six pouces, divisés de 5 minutes en 5 minutes, où l'on a gravé l'équation du tems de dix en dix jours : ce qui est d'autant plus utile, qu'actuellement le goût de la précision se répand, & que bien des personnes reglent leurs pendules ou leurs montres sur le tems moyen, le seul qui soit uniforme & exact. Les cadrans solaires & les méridiens ordinaires ne donnent que le tems vrai ou le tems du soleil, qui, dans l'espace de quelques mois, peut tromper d'une demi-heure sur la marche d'une pendule ou d'une montre. Ces cadrans se vendent 12 livres piece. Toute autre maniere de les faire coûteroit au moins 120 livres. S'adresser à l'auteur (*M. Pellier*,) rue du Sépulcre, hôtel des Asturies, à Paris. On trouvera chez le même, une piece particuliere pour vérifier le vrai midi : *prix à part 6 livres.* On peut placer ces cadrans sur une fenêtre ou dans un jardin, & ils peuvent durer plusieurs siecles. Ils prennent à l'air & à la pluie, un très-beau bronzé. On fournira aux acquéreurs, un imprimé qui en donne l'intelligence.

(*Affiches, annonces & avis divers.*)

TRAITS

TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

Aux auteurs du Journal de Paris.

Ce 1er. juin 1787.

MESSIEURS,

VOTRE journal eſt devenu plus intéreſſant & plus précieux, depuis que vous vous êtes fait un devoir de tranſmettre à la vénération publique de bonnes actions qui, ſans vous, reſteroient peut-être ignorées. Les vertus que je vous invite à publier, meſſieurs, ſont du petit nombre de celles qui, pour être vivement ſenties, n'ont beſoin que d'être ſimplement racontées; & la bonne ſervante, dont je vais entretenir vos lecteurs, leur rappellera ſans doute ce mot d'un grand homme : *Où la vertu, va-t-elle ſe nicher?*

Depuis 20 ans, *la Blonde* étoit cuiſiniere du Sr. *Migeon*, Md. Pelletier, rue St. Honoré. A-peu-près à cette époque, les affaires de ce négociant s'étant dérangées, ſa ſervante lui de-

meura fidelle & resta chez lui sans recevoir de gages. Le Sr. *Migeon*, quelques années après, mourut à l'hôtel-dieu.

Il laissa une femme de trente ans & deux enfans en bas âge : il les laissa sans pain ; mais *la Blonde* leur restoit. Elle dépensa pour les nourrir, *quinze cens francs*, unique fruit de ses longs travaux. Deux cens livres de rente, foible produit de son patrimoine, furent employées de même. De tems-en-tems on offroit à la bonne servante une autre condition, & la bonne servante répondoit : *Qui prendra soin de cette famille, si je l'abandonne?*

Enfin la veuve *Migeon*, consumée de chagrin, tomba malade. *La Blonde* n'avoit plus d'argent, elle vendit ses hardes, son linge, tous ses effets. Elle passa les jours à soulager sa maîtresse mourante, les nuits elle alla garder des malades : je n'ai plus besoin de dire quel usage elle faisoit de la modique rétribution que lui rapportoient ses pénibles veilles.

La veuve *Migeon* est morte le 28 avril dernier. C'est alors qu'on a vu, dans ses détails les plus effrayans, la misere de cette famille infortunée; c'est alors qu'on a connu, dans toute son étendue, le magnanime dévouement de son obscure bienfaitrice.

Encore un trait, messieurs, & son caractere sera bien connu. On parloit de conduire à la Salpétriere les deux enfans, restés sans parens qui pussent les secourir. *La Blonde* ne l'a pas voulu; elle a dit qu'à Ruel, son pays natal, ses 200 liv. de rente suffiroient à leur subsis-

tance & à la sienne. On ne lui a pas permis de les emmener. Le Sr. *Charpentier* (*) les a recueillis chez lui, c'est chez lui qu'on les peut voir.

Je crois que l'académie françoise adjuge tous les ans un prix de vertu. Sans doute il sera permis à *la Blonde* de se mettre sur les rangs; & si la bonne servante n'obtient pas le prix, les amis de la vertu diront, dans la joie de leur cœur : Heureuse la ville où s'est rencontré en même-tems que *la Blonde*, quelqu'un plus digne qu'elle d'être couronné!

Signé LOUVET, *avocat en parlement.*

P. S. Les faits consignés dans cette lettre ont été attestés & seront garantis par MM. *Leger*, ancien consul; *Morlet*, ancien consul; *Charpentier*, confiseur; *Charpentier* fils, Md. mercier; *Foncier*, Md. bijoutier; *Moulé*, Md. épicier; *Rollet*, Md. chandelier; *Meline*, bourgeois; *Bisch*, bourgeois, & enfin par M. *Lefevre*, Md. de draps, dans la maison duquel est morte la veuve *Migeon*. Tous ces MM. sont voisins & témoins. Il n'est pas inutile d'observer que *la Blonde* a maintenant 67 ans.

II.

A St. Didier, au Mont-d'or, ce 27 mars 1787.

J'ai eu l'honneur de vous prévenir, messieurs, par une lettre insérée dans votre journal (**),

---

(*) Confiseur, rue St. Honoré, vis-à-vis la barriere des sergens.

(**) Journal de *Décembre*, 1786, pag. 395.

du produit de la récolte des pommes de terre d'un champ cultivé pour le soulagement des pauvres de cette paroisse ; cinquante familles ont été comprises dans la distribution qui en a été faite. Le zele des personnes bienfaisantes qui se sont réunies pour cette bonne œuvre ne s'est point rallenti ; un autre champ vient d'être consacré pour la même destination, & l'espece de pommes de terre que M. le maréchal de Castries a fait venir de l'Amérique Septentrionale, qui réunit l'abondance à l'excellente qualité, va graces aux soins de M. Parmentier, devenir très-commune dans ces cantons.

Signé CHANCEY, *correspondant de la société royale d'agriculture.*

(*Journal de* Paris.)

III.

Un particulier qui possede une terre considérable dans une des provinces de France où les fievres contagieuses ont causé tant de ravages, a récemment ordonné à ses fermiers de distribuer aux habitans le produit net de toutes ses récoltes pour les aider. Il avoit déja donné cet exemple d'humanité & de charité en 1779, après des circonstances semblables.

(*Journal encyclopédique.*)

IV.

Dans un mémoire intitulé : *Diminution annuelle des dettes de l'état par une nouvelle ressource*, une société formée à Copenhague déclare que ses membres, animés de zele pour le bien public,

renoncent, les uns en partie, les autres en totalité, aux pensions & gratifications dont ils jouissent sur le trésor royal. Cette société invite en même-tems les riches, également pensionnés, à suivre cet exemple.

(*Journal encyclopédique.*)

V.

La *Société olympique*, représentée par M. le marquis de B*** & M. de ***, a déposé, le 9 avril, entre les mains du concierge de l'hôtel de la Force, une somme de 1200 liv., qui a été employée à procurer sur le champ la liberté à huit prisonniers détenus pour dettes de mois de nourrices, & à deux autres détenus pour dettes civiles.

Le 6 de ce mois, Mlle. R***, pensionnaire du roi, avoit aussi déposé entre les mains du concierge une somme de 1625 liv., qui a été également partagée entre ces deux classes de prisonniers, & qui a procuré, en sa présence, la liberté à cinq d'entr'eux détenus pour dettes de mois de nourrices, & à deux autres pour dettes civiles, les plus anciens & les plus méritans.

Le concierge a joint au bienfait de Mlle. R*** une somme de 500 liv., qui lui avoit été remise antérieurement, par M. d***, chevalier de St. Louis, pour être employée à la délivrance de ces deux prisonniers, mais qui, attendu les circonstances, n'avoit pas été, à beaucoup près, suffisante.

(*Journal de* Paris.)

V I.

Un gentilhomme avoit été forcé depuis un an, de laisser ses terres incultes, faute de fermier pour les exploiter, & d'ustensiles nécessaires pour les faire valoir lui-même. Les habitans de la paroisse de Quillebœuf, près d'Evreux, se sont empressés de venir à son secours, & de labourer ses terres pour les mettre en état de recevoir les menus grains qu'on y seme dans cette saison. On voyoit arriver au bout de chaque champ, 8 à 10 charrues à la fois. Non contens de ce service, ils ont résolu de donner aux terres en jacheres tous les labours nécessaires pour y semer du bled l'automne prochain. Ils en ont fait prévenir le propriétaire par le nommé Marc Loutre, & le mettent ainsi en état de se monter en chevaux & en ustensiles après la récolte.

(*Journal encyclopédique.*)

V I I.

Dans les *affiches de la Basse-Normandie*, on lit sous le titre de *La Rosiere de Passais* un article ainsi conçu :

» Jeanne Closier, maintenant âgée de 28 ans, secouroit depuis l'âge de 14 ans une mere infirme & grabataire. En vain on proposa de recevoir la mere dans une maison de charité; en vain on offrit à la fille une petite dot & un mari. Elle refusa l'homme généreux qui lui faisoit ces offres, en lui disant : *Non, monsieur, un mari mépriseroit ma mere.* Elle préféra de rester auprès d'elle, manquant souvent de pain, afin d'en

conserver à sa mere, qui avoit un appétit dévorant, la couvrant de ses hardes pendant l'hiver, tandis qu'elle se couvroit de genêts. Cette conduite a été connue de M. l'abbé Lemonnier, dont le zele pour célébrer les actions qui honorent la nature, n'a pas besoin d'être excité. Un certificat des habitans de la paroisse de la Conception, patrie de Jeanne Closier, a été envoyé à ceux de Salency. Ils ont délibéré & déclaré *que Jeanne Closier avoit toutes les qualités requises pour être couronnée Rosiere, & que si elle étoit née à Salency, ils se feroient un devoir de lui déférer cet honneur.* Le 6 août dernier, la paroisse de la Conception a délibéré de nouveau, & a arrêté que Jeanne Closier feroit couronnée Rosiere. Mgr. le duc de Chartres, le duc de Montpensier, mademoiselle d'Orléans, ont choisi pour les représenter, M. de B.... fils, qui devoit doter en leur nom & marier Jeanne Closier «.

» La fête a eu lieu; on a rendu à la bonne fille tous les honneurs dûs aux patrons de la paroisse. Mgr. le duc d'Orléans, voulant contribuer à la bonne œuvre de ses augustes enfans, a fait remettre à cette fille une somme de 600 liv., pour être par elle distribuée aux pauvres. La fête a été terminée par son mariage avec François Sallé. Les principaux traits de la vie de Jeanne Closier ont inspiré à M. l'abbé Lemonnier le désir de les célébrer en vers qui puissent être chantés dans tous les villages, & faire aimer les vertus pratiquées par cette fille. Il en a fait une romance qui, avec le récit des différentes circonstances de cet événement, forme une petite brochure de 24 pages. «

VIII.

Les syndics & habitans de la paroisse de Gamarde en Chalosse, généralité de Pau & de Bayonne, prirent, le 18 mars dernier, une délibération par laquelle ils se soumirent à rembourser, au moyen d'une contribution générale, aux propriétaires des bœufs employés au labourage le prix de ces utiles animaux qui viendront à mourir par maladies ou autres cas imprévus.

(*Journal encyclopédique.*)



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

On raconte au sujet du poëme de *Vert-Vert* une anecdote d'autant plus piquante, que la scene se passa dans un parloir de visitandines. Gresset étoit en liaison à Paris avec une femme de beaucoup d'esprit, Mde. de Dampierre, religieuse dans ce couvent. Elle le persécuta long-tems, pour obtenir une lecture de *Vert-Vert*. Il s'en défendit, insistant sur-tout sur les bienséances de la maison qu'elle habitoit. Il cede enfin. On prend jour. On lui promet d'être seule au parloir. Gresset arrive & commence sa lecture. A un endroit plaisant, on entend un éclat de rire. Le rideau se tire, & le lecteur surpris apperçoit toutes les religieuses rangées en cercle, la prieure à la tête de la communauté. Après s'être amusé de l'étonnement de Gresset, la lecture s'acheve, & l'on rit sur nouveaux frais.

II.

Un homme étant entré dans un cabaret de Londres, prit dispute avec l'hôte. La rixe s'échauffa tellement, que bientôt des paroles on

en vint aux coups : le cabaretier chargea si vivement son adversaire, qu'il l'eut bientôt mis hors de combat. Celui-ci n'étant pas content d'avoir eu le dessous, résolut de se venger; & pour exécuter son dessein, il cita le cabaretier devant un juge de paix, en l'accusant d'avoir proféré quarante fois le nom de Dieu en jurant, au mépris des loix divines & humaines. Le magistrat voulant faire un exemple, & punir conformément aux loix du royaume, celui qui venoit de lui être dénoncé, lui demanda *s'il avoit au moins juré en gentilhomme.* Oui, Monsieur, répondit le cabaretier. Dans ce cas, répliqua le magistrat, vous paierez l'amende comme un gentilhomme, c'est-à-dire, qu'au lieu d'un schelling, vous en paierez 5 pour chaque jurement, ce qui, pour les quarante, fait 10 livres sterling. Il en auroit été quitte pour 40 schellings, s'il avoit été puni comme homme du peuple, l'amende n'étant que d'un schelling par jurement.

III.

Un maître de chapelle d'Italie, nommé Porpora, travailloit à un *credo.* Dès le premier verset, il lui manquoit une syllabe pour arrondir son chant à sa fantaisie. Dans le feu de la composition, il y place un *non,* sans prendre garde que cela faisoit *credo, non credo in Deum : je crois, je ne crois pas en Dieu.* On exécute le morceau; tout le monde en est enchanté. Cependant des ennemis de Porpora s'avisent de le déférer à l'inquisition. Ce tribunal, qu'on se plaît à représenter sous un aspect effrayant, n'est pas fort sévère

en Italie ; il y a plus de trente ans qu'il n'a condamné perſonne à mort. Porpora ſe défendit, en aſſurant qu'il ne ſavoit pas un mot de latin, & que ce *non* s'étoit préſenté à ſon eſprit de préférence, parce qu'il avoit vu que d'autres compoſiteurs l'employoient au haſard, ſans s'inquiéter du ſens qu'il pouvoit produire. Les juges virent qu'il étoit de bonne foi, & il fut abſous.

I V.

St. Hugues, évêque de Lincoln au douzieme ſiecle, tems où la ſuperſtition régnoit ſur tous les eſprits, & où perſonne ne concevoit l'incompatibilité de la véritable dévotion & des habitudes vicieuſes, conſerva toujours une juſteſſe d'opinions & une pureté de mœurs qui étoient alors des plus rares. La premiere fois qu'il viſita le couvent de Goddſtowe, ayant remarqué dans l'égliſe un tombeau magnifique couvert de tapiſſeries de ſoie, & environné de lampes & de cierges, il demanda quel illuſtre perſonnage y étoit renfermé. On lui répondit que c'étoit la ſépulture de Roſamonde, maîtreſſe de Henri III, qui avoit fait beaucoup de bien à ce monaſtere. Quoi ! s'écria le digne évêque, l'argent peut-il payer ces honneurs qui n'appartiennent qu'à la vertu ? Cette femme a enrichi votre maiſon ; mais elle a perſévéré dans ſon crime. Otez de ſa tombe ces pompeux ornemens ; & apprenons au genre humain que ce n'eſt pas l'or, mais uniquement la piété & le repentir, qui ſont capables d'expier une vie de ſcandale & d'adultere.

V.

Le fameux Saunderson, qui, bien qu'aveugle, occupa d'une maniere si distinguée la chaire de mathématiques de l'université de Cambridge, se trouvant un jour dans un cercle très-nombreux, remarqua, sans avoir fait de questions à personne, qu'une dame qui venoit de sortir, & qu'il ne connoissoit point du tout, avoit de fort belles dents. Comme cela étoit vrai, on s'empressa de lui demander par quel moyen il s'en étoit apperçu. » *Je n'ai point de motifs*, répondit-il, *pour croire cette dame insensée; & je n'ai pu lui supposer que cette seule raison pour rire sans discontinuer, comme elle a fait, pendant une heure entiere.* «.



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

SAGGIO ſu la peripneumonia, &c. *Eſſai ſur la péripneumonie ; par le docteur* François Fiorani. *Iere. partie.* A Piſe, chez Fua, 1787, *in-8vo.* pp. 128.

L'AUTEUR n'ignore aucune des découvertes, ni des obſervations, qui ont été faites relativement à la maladie dont il traite. C'eſt un excellent praticien qui fonde ſes raiſonnemens ſur une théorie lumineuſe. Il diviſe la *péripneumonie* eſſentielle, ou non ſymptomatique, en quatre eſpeces, qui ſont : la *vraie*, la *fauſſe*, la *bilieuſe*, la *maligne*. L'ouvrage ſera en trois partie.

DESCRIZIONE del muſeo, &c. *Deſcription du muſée d'antiquités, & du cabinet d'hiſtoire-naturelle du prince de Biſcari ; par l'abbé* Domenico Seſtini, *de l'académie de Florence ; nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée par l'auteur.* A Livourne, chez Charles Giorgi, 1787, *in-8vo.* avec figures.

Les demandes que l'on fait de toute part de cette *deſcription*, ont engagé l'habile typographe à la réimprimer. Il a mis à la tête de cette édition, le portrait parfaitement gravé du feu prince

Ignace Paterno Castello, le plan de son musée & de son cabinet, ainsi qu'une lettre que l'éditeur écrivit de *Catane*, l'année derniere, pour annoncer ce qu'il y a de nouveau dans ces deux dépôts d'antiquité & d'histoire-naturelle. On y remarque sur-tout un autel votif, retrouvé à *Paterno*, que l'on regarde généralement aujourd'hui pour être l'ancienne *Ibla*.

Veneri victrici
Hyblensi
C. Public. Donatus
D. D.

NUOVO compendio storico delle vite de Romani Pontefici, &c. *Nouvel abrégé historique des vies des pontifes Romains ; par le P.* Desiderio Nardi da Cociglia, *de l'ordre des Cordeliers.* A Rome, 1787, chez Giovanni Desideri. Tom. Ier. *in-folio.*

Quoique nous ne manquions pas d'histoires des pontifes, & sur-tout d'histoires ecclésiastiques, où l'on trouve une description étendue de la vie des papes, on ne doit pas s'imaginer que ce *nouvel abrégé*, &c. soit inutile : en général, nos histoires ecclésiastiques sont, ou trop volumineuses, ou trop resserrées; & la plupart des écrivains qui ont entrepris de donner séparément les vies des souverains pontifes, ont plus ou moins péché contre l'exactitude : les uns écris dans un tems où la critique étoit ignorée ; les autres étoient des ennemis ouverts ou cachés de l'église romaine, d'autres, enfin, n'étant pas à portée de puiser dans les vraies sources, n'ont fait que répéter ce qui étoit déja écrit. L'auteur de l'ouvrage actuel a su éviter tous ces défauts : il n'a consulté que des monumens authentiques;

il en a extrait tout ce qu'il y avoit d'important, & l'a rédigé ensuite, avec infiniment plus d'ordre & de précision. La grande quantité de matieres, qu'il a resserrées dans des espaces peu considérables, l'érudition profonde & variée qui brille dans ses notes, la clarté & l'élégance continue de son style, excitent également l'admiration du lecteur. Ce premier volume va jusqu'à l'an 858, c'est-à-dire, jusqu'à la fin du pontificat de Benoît III; & la suite paroîtra incessamment. L'auteur nous avoit donné ci-devant une collection des portraits des papes: le public, assurément lui saura bon gré d'avoir rendu cette collection bien plus intéressante, par une description fidele & élégante de la vie de chacun des personnages représentés.

DISSERTAZIONE sopra l'origine delle malattie, e sopra il loro specifico, &c. *Dissertation sur l'origine des maladies, & leur remede specifique, avec la maniere de l'employer.* A Rome, chez Luigi Perego Salvioni, imprimeur du Vatican, 1787, *in-8vo.*

Le livre que nous annonçons, quoique d'un volume peu considérable, promet cependant des choses bien importantes : il rapporte toutes les maladies à un principe commun, & réduit leurs traitemens à un seul remede qui doit les guérir dès qu'il n'y a pas une impossibilité absolue. Un objet & une promesse de cette nature, semblent d'abord tenir du charlatanisme; mais nous sommes certains, d'après une lecture réfléchie de cet ouvrage, que l'auteur est digne d'une opinion tout-à-fait contraire. Il évite, à la vérité, les termes techniques de l'art; mais c'est uniquement pour se rendre intelligible à la généralité des lecteurs. Ce n'est point un charlatan qui

commence par faire l'énumération de toutes les maladies qu'il prétend avoir guéries par son spécifique : c'est un médecin qui possede fonciérement les principes de son art, & qui ne veut persuader qu'au moyen de ces principes seuls. Il établit d'abord, & il démontre parfaitement que la cause primitive de toutes les maladies n'est autre que le vice des humeurs ; d'où il conclut que l'évacuation des humeurs viciées doit être l'unique remede des maladies. Depuis quelque tems la saignée est devenue la panacée universelle ; c'est le remede à tous maux. L'auteur s'éleve contre cet usage, qu'il regarde comme un funeste abus. » La saignée, dit-il, ne doit jama s être administrée que comme un expédient momentané, lorsqu'il s'agit de prévenir une suffocation ou une distension excessive des vaisseaux ; lorsqu'il est nécessaire de connoître la qualité & la quantité des humeurs peccantes ; lorsqu'il faut gagner du tems pour chercher des moyens ; mais jamais dans l'espoir de guérir radicalement, ni de chasser ou de détruire la cause morbifique. Il n'est pas moins ridicule de chercher la guérison d'une maladie quelconque dans la saignée seule, qu'il le seroit de vouloir raccommoder un vin gâté dans un tonneau, ou clarifier une eau trouble dans un bassin, en laissant simplement écouler une partie de ces liqueurs. « Mais quel est, dira-t-on, ce remede unique, au moyen duquel l'auteur prétend délivrer le corps de l'homme de toutes ses maladies ? oh ! c'est-là le grand point, c'est la pierre philosophale que l'auteur annonce, mais qu'il ne veut pas révéler. Tout ce qu'il nous apprend à ce sujet, c'est que son spécifique, dont les bons effets lui sont constatés par une très-longue expérience, n'est autre chose qu'un purgatif ano-

din, composé de simples, tous de nature à purifier les humeurs, & à détacher des visceres ou des solides quelconques, toutes les matieres nuisibles, quelqu'anciennes & quelqu'adhérentes qu'elles puissent être. Dieu veuille, pour le bien de l'humanité, que les promesses de l'auteur se réalisent!

(*Effemeridi letterarie di* Roma.)

La coltura degli orti, poemetto di, &c. *La culture des jardins, petit poëme du berger* Elpino *à la bergere* Amarillis. A Lecce 1787. *in-8vo.* pp. 45.

Le berger *Elpino* dédie ce joli petit poëme aux *vertueuses nymphes de l'Idume*, c'est-à-dire, aux nymphes *Lecciennes*, vu que l'*Idume* est une petite riviere qui coule à peu de distance de *Lecce*, au royaume de *Naples*, & qui tient au poëte lieu du *Tibre* ou de *l'Arno*. Après quelques *octaves* pour le début, le berger déclare, par une stance tout-à-fait gracieuse, » qu'il ne veut invo» quer ni *Apollon* ni les *Muses ;* ceux qui chantent » les amours ou les armes peuvent le faire ; lui » qui chante les jardins, il n'invoque que la » belle *Amarillis ;* c'est d'elle qu'il attend la » force, la vertu, le feu poétique ; si elle l'ins» pire, il se soucie peu d'Apollon & des Mu» ses. « Il annonce ensuite son sujet : » l'espece » de terroir, le genre de culture que demande » le jardin ; les lieux propres à la vigne, aux » haies ; le choix des semences & leur analogie » à la qualité du sol ; les plantes, les endroits » qui leur conviennent respectivement, la ma» niere de les rafraîchir, le tems de les arro» ser, & de les transplanter dans des terrains » plus spacieux ; il apprendra à la belle *Ama-* » *rillis* quels sont les lieux où se plaît la fleur

» odorante, la pomme magnifique, la richesse » & l'honneur des jardins, ravissante pour les » yeux, délicieuse pour le goût, &c. « Le poëme est divisé en trois chants, pour les plantes, les fleurs & les fruits; il n'est pas exclusivement didactique : les regles y sont entremêlées de descriptions, & même d'objets purement imaginaires. La versification de l'auteur est singuliérement facile, & la rime semble toujours se présenter d'elle-même sous sa plume. Quoique déja vieux, & chargé de travaux pénibles, cet écrivain est plein de feu & de vivacité. On ne peut que désirer vivement d'apprendre son nom, & nous annonçons que c'est un ecclésiastique constitué en dignité, un homme vertueux & aimable, qui a fait long-tems à Rome les délices des littérateurs & de l'académie des *arcades*. Ses poésies légeres, quoique non encore imprimées, y sont généralement connues & admirées de tous les gens de goût : mais un ouvrage précieux de sa main, dont la république des lettres jouit depuis long-tems, c'est une excellente traduction en *octaves rimées* du *poëme sur la religion*, de *Racine*. Après cet exposé, ne tardons pas davantage à dire que c'est *M. Giam Batista Cario*, qui remplit dignement les fonctions d'archidiacre & de vicaire capitulaire de *Lecce*, sa patrie. Des personnes un peu scrupuleuses s'étonneront peut-être de cela; mais l'auteur lui-même les rassure en leur rappellant que *St. Augustin*, *St. Grégoire de Nazianze*, & plusieurs autres personnages de la plus parfaite piété, n'ont pas craint de traiter des objets de cette nature.

(*Novelle letterarie.*)

STORIA critica di Spagna, e della coltura spagnuola, &c. *Histoire critique d'Espagne, & de la culture espagnole en tout genre : par* Gian Francesco Masdeu, *Barcellonois.* A Florence, chez A. G. Pagani & Comp. 1787. *Tome premier, in-4to. pp. 291*, non compris l'épître dédicatoire à S. E. le cardinal Gioanetti, & la préface.

Il n'a point paru, jusqu'aujourd'hui, d'histoire d'Espagne aussi complette ni aussi exacte que celle-ci : l'origine de cette nation, ses peuples anciens & modernes, ses révolutions civiles & politiques, ses progrès dans les sciences & les arts, les actions glorieuses de ses sujets ; tout y est décrit avec beaucoup d'ordre, de netteté & de précision. L'auteur est avantageusement connu par divers autres ouvrages. Il a pris, pour celui-ci, une méthode non commune : c'est-à-dire, qu'il pénetre dans la partie la plus obscure des principes de la population. Il distribue tout son ouvrage en huit volumes, conformément au plan qu'il en avoit donné dès l'an 1781 ; il part de l'antiquité la plus reculée, & parvient jusqu'à nos jours. Ce premier volume, le seul imprimé jusqu'à présent, concerne l'Espagne ancienne ; il renferme dix-neuf siecles entiers, depuis environ deux siecles, après le déluge, jusqu'au tems où les Romains passerent les Pyrénées, trois cens ans avant l'ere chrétienne. De ces 19 siecles, les sept premiers se sont écoulés dans la barbarie, les autres ont été successivement plus cultivés, plus civils. Ces deux points de vue donnent lieu à l'habile écrivain de diviser son histoire en deux parties : la premiere, qui traite des siecles d'ignorance, la seconde, qui décrit les siecles cultivés. Chacune de ces deux parties formera trois

livres, qui seront de l'*Espagne fabuleuse*, de *l'Espagne primitive*, de l'*Espagne celtibérique*, pour la premiere ; de l'*Espagne phénicienne*, de l'*Espagne grecque*, de l'*Espagne carthaginoise*, pour la deuxieme. Cette histoire va donc renverser une quantité d'opinions fausses, ou mal établies ; celle, entr'autres, qui a fait regarder les *Celtes* comme originairement François, au lieu qu'ils sont d'origine espagnole : leur séjour primitif fut l'Espagne occidentale, tandis que les *Ibériens* habitoient le reste de la contrée, du nord au midi. Ceux-ci pénétrerent en *France*, & puis en *Italie*, mais les *Celtes* ne se déplacerent qu'environ trois siecles avant l'ere chrétienne ; & il est certain qu'ils n'ont point passé les Alpes, & qu'ils n'ont jamais été en Italie. Les réflexions de l'auteur sur la langue, les mœurs, les usages de cette nation sont très-intéressantes ; & par tout l'érudition, la finesse, l'ordre, la critique y marchent d'un pas égal.

(*Novelle letterarie.*)

MEMORIE sopra il cimetero, &c. *Mémoires sur l'ancien cimetiere de l'église de Ste. Marie-Nouvelle de Florence ; par le* pere Vincenzio Fineschi, *dominicain.* A Florence, chez François Moucke. 1787. 1 vol. *in-8vo.* de 148 pp., avec une planche qui représente la place & la fabrique de Ste. Marie-Nouvelle.

Le même savant qui a démontré dans l'année 1779, le méchanisme des pendules astronomiques du P. Danti, posées dans la façade de l'église de *Ste. Marie-Nouvelle*, donne aujourd'hui l'histoire du vaste cimetiere qui l'environne ; il répand, par là, des lumieres intéressantes sur l'histoire du pays, nommément sur celle des familles illustres, & des personnages qui se sont

rendus célebres. Il prend la chose de fort loin, puisqu'il remonte jusqu'à la fondation même de l'église; il parcourt succinctement les diverses époques de toutes les fabriques qui y sont annexées. Ce couvent, comme l'on sait, est d'une vaste étendue, & situé dans un des plus beaux quartiers de la ville. L'objet principal de l'auteur est de donner la description des cimetieres qui sont l'un au-dessus de l'autre. De tout tems, & chez toutes les nations, les beaux-arts ont eu la religion pour mobile, & se sont conservés par elle; on peut dire aussi, que les monumens auxquels elle a donné lieu, ainsi que les annales qui nous en ont transmis la connoissance, sont les sources les plus fécondes où l'histoire a puisé ses fastes.

(*Novelle letterarie.*)

EPIGRAMMI tratti dal greco, &c. *Epigrammes tirées du grec; par l'abbé* Charles Felici, *professeur de belles-lettres au séminaire épiscopal toscan.* A Frascati, 1787, *in-8vo.*

L'authologie grecque est un champ bien agréable à parcourir pour un professeur. L'abbé Felici vient d'y faire une récolte considérable: il en a tiré cent quarante-cinq épigrammes très-intéressantes, qu'il a traduites en italien, & en vers anacréontiques, avec une netteté, une élégance, une richesse d'expressions, propres à les faire briller à côté même des œuvres du célebre Métastase.

LA damigella istruita, &c. *La demoiselle instruite.* A Turin, chez Bernardino Tonso, 1787, *in-12.* pp. 146.

Le P. *Morardo*, des *écoles Pies*, professeur royal d'histoire, & docteur aggrégé à l'univer-

fité . est avantageusement connu dans la république des lettres, par des ouvrages dirigés vers le bonheur de la société. Tels sont *l'homme guidé par la raison*, *l'art de vivre en santé*, *la philosophie militaire*. Celui-ci, a pour objet l'instruction des jeunes filles, laquelle est un des points importans de la philosophie politique ou morale. L'auteur représente dans cet ouvrage une jeune demoiselle, qu'il considere dans toutes les circonstances de son éducation, tant chez ses parens que hors de chez eux, jusqu'au moment où elle prend un état. Ce n'est ici, ni un livre ascétique, ni un cathéchisme de doctrine chrétienne : c'est un abrégé de philosophie morale, que l'auteur a réduit en pratique, avec beaucoup d'ordre & de méthode, non-seulement pour les jeunes personnes de qualité, mais encore pour celles des autres classes. Il manquoit à l'Italie un ouvrage de cette nature, du moins par rapport à l'étendue qu'il embrasse. Nous nous faisons un vrai plaisir de rendre à l'auteur le tribut d'éloges qu'il mérite, & nous croyons que le public ne sauroit assez reconnoître les soins qu'il se donne pour appliquer ses vastes connoissances au bonheur de la société.

(*Novelle letterarie.*)

SAGGIO sulla utilità, &c. *Essai sur l'utilité de la chymie, appliquée aux divers besoins de la vie humaine.* A Florence, chez Joseph Tofani, 1787, *in-8vo.* pp. 119.

Ce que nous avons de *Bergman*, présente une grandeur dans les vues, qui nous fait regretter amérement de ne pas posséder la totalité de ses œuvres. Le *Sr. Tofani* a rendu un service réel à la chymie, en traduisant du suédois en italien, l'ouvrage actuel, qui ne se trouve point dans

les collections latines ou françoises de l'auteur. Cet ouvrage a pour but, de donner une idée générale de la chymie, & puis d'indiquer l'usage qu'on peut en faire, par rapport aux arts qui ont été inventés pour le besoin & pour l'utilité de l'homme. L'éditeur y a joint dans des notes, les découvertes qui ont été faites postérieurement au tems de l'auteur, ainsi que ses propres observations. Tous les corps qui nous sont connus, de quelque espece qu'ils soient, peuvent être considérés relativement à leur usage, sous trois points de vue : ils servent, ou à notre sustentation, ou au maintien & au rétablissement de notre santé, ou aux agrémens de la vie ; en conséquence, la chymie proprement dite se divise en théorique, en médicinale & en économique. L'auteur rapporte ensuite les considérations sur les sels, les terres, les substances inflammables, les métaux, l'eau & l'air. Nous sommes persuadés que le public recevra cet ouvrage avec reconnoissance.

(*Novelle letterarie.*)

Elogio del sig. dottore, &c. *Eloge du docteur* Joseph Baldassari ; *par* Antoine-Marie Borgognini, *de l'académie des sciences & belles-lettres de Mantoue.* A Sienne, chez Pazzini Carli, 1787, *in-12.*

L'auteur, après avoir présenté son héros comme chrétien, comme citoyen, comme philosophe, fait une analyse judicieuse de ses ouvrages, & démontre son habileté dans les matieres qu'il a traitées. Il suit l'ordre des tems. Nous souhaiterions qu'à la clarté historique, qui paroît avoir été son but principal, il eût joint une plus grande vivacité de style.

(*Novelle letterarie.*)

ORATIO Caroli Rosini de vero studiorum scopo, &c. A Naples, 1787, *in-4to.* pp. 24.

Ce discours a été prononcé par l'auteur, à la rentrée solemnelle de l'université de Naples; il a pour objet de prouver que l'étude des lettres ne doit avoir d'autre but que le bien public. Il est écrit avec force, & d'un style châtié.

IL cantico de cantici, &c. *Le cantique des cantiques, adapté au goût de la poésie italienne, & de la musique, avec des notes & des remarques sur le sens littéral; par le P.* Evasio Leone, *carme du Montferrat.* A Turin, chez Ignace Soffietti, *in-8vo.* 1787.

L'auteur s'est particuliérement proposé trois choses: d'exposer le sens propre & littéral, de l'épithalame sacré, de montrer la connexion des divers morceaux dont il est composé; de l'adapter enfin au goût de la poésie italienne & de la musique. A l'égard du premier objet, après avoir annoncé dans une préface savante & judicieuse, son respect pour le sens mystique, il observe que le sens littéral en est le fondement, & que c'est uniquement à celui-là qu'il veut s'attacher, attendu que le sens mystique a été suffisamment développé par une quantité d'habiles scripturistes. Pour saisir le sens naturel & littéral de ce cantique, il faut savoir quel étoit le but de l'auteur sacré, connoître parfaitement les idiotismes de la langue dans laquelle il a été écrit, être au fait des mœurs & des coutumes du tems où il a été composé. Le traducteur s'est fait une étude particuliere de toutes ces choses: il a rassemblé tous les écrivains, tant anciens que modernes, qui ont donné l'explication de ce cantique, tels que *Gembrardo, Mattei Ercolani*;

lani, *Celotti*, *Carmeli*, *Lezano*, ainſi que ceux qui en ont éclairci les paſſages les plus difficiles, comme *Lowth*, *Goguet*, *Ugolino*, *Calmet*, *Devence*, *Mazochi* & pluſieurs autres. Avec de tels ſecours, le P. *Léon* s'eſt trouvé en état d'enrichir ſa traduction de notes ſavantes, de confronter ſouvent le poëte ſacré avec les poëtes grecs & latins, & de conſtater l'ignorance ou la mauvaiſe foi de *Leclerc*, de *Voltaire*, &c. qui ſe ſont appliqués à trouver des incohérences dans un cantique ſuivi, & des indécences dans un langage pur, qui retrace la ſimplicité & la candeur des anciens tems. A l'égard de la connexion des divers morceaux qui forment le cantique ſacré, après avoir peſé les opinions de différens auteurs, il embraſſe celle du ſavant *Pierre Roſſi*, & il trouve dans ce cantique dix chanſons détachées, mais qui ſont ſuite les unes aux autres. Quant au goût de la poéſie italienne, qu'il a adopté de préférence, il a pris pour modeles *Métaſtaſe* & *Mattei*, à côté deſquels il peut figurer très-avantageuſement.

Cet ouvrage lui a mérité un applaudiſſement univerſel : il a joint l'élégance des vers à la fidélité de la traduction, & à la richeſſe des notes. mais ce qui nous paroît digne des plus grands éloges, c'eſt la circonſpection avec laquelle il a traité un ſujet ſi délicat : tous ſes termes, toutes ſes expreſſions, ſont de la plus parfaite décence, & préſentent à l'eſprit les idées de l'aimable candeur.

(*Effemeridi di Roma.*)

ESPAGNE.

CARTAS familiares, &c. *Lettres familieres de l'abbé* Gio. Andres, *à ſon frere* don Carlos Andres, *par leſquelles il l'inſtruit des détails de ſon*

voyage en différentes villes d'Italie, dans l'année 1785. A Madrid, chez Ant. de Sauche, 1786, *in-12.*, pp. 285, tome premier.

Ces lettres que l'auteur n'a pas écrites dans l'intention de les mettre au jour, ont un air de simplicité & de sincérité qui semble digne de l'attention du public. Déja connu par des productions intéressantes, & nommément par un ouvrage intitulé : *Etat actuel de la littérature*, dont tous les journaux ont fait l'éloge, & dont nous attendons la suite avec empressement, l'écrivain montre, dans ces lettres, un goût excellent, une grande finesse de tact, une érudition profonde. Sa reconnoissance envers tous ceux qui l'ont favorisé durant son voyage, & son estime sincere pour les gens de mérite de tous les endroits où il a passé, font de son itinéraire une espece de nomenclature raisonnée des littérateurs vivans de l'*Italie inférieure*, qu'il a parcourue. Les lettres de ce premier volume sont au nombre de neuf, toutes datées de *Mantoue*, lieu de sa résidence. La premiere sert de préface; il y fait mention de divers Espagnols d'un mérite distingué. *Ferrare*, *Bologne*, *Florence*, *Pise*, *Siene* & *Rome*, sont les villes dont il parle jusqu'à présent. Tout y est décrit avec beaucoup d'exactitude, soit qu'il traite de l'esprit national, soit qu'il rapporte les monumens ou les établissemens dignes de remarque.

(*Novelle letterarie.*)

ANGLETERRE.

A History, &c. *Histoire des campagnes de 1780 & 1781 dans les provinces méridionales de l'Amérique septentrionale; par le lieutenant-colo-*

nel Tarleton, *in-4to.*, *1 l. 6 sh.* A Londres, chez Cadell, 1787.

Cette histoire est en général une compilation des lettres officielles, écrites par les officiers employés par la Grande-Bretagne, tant dans le service maritime que celui de terre, ainsi que des lettres écrites par les commandans américains & françois, & qui ont été publiées dans les gazettes, avec la brillante campagne de lord Rawdon, tirée du *remembrancer* & du *régître annuel.* Les faits militaires sont présentés selon leurs dates & dans un ordre régulier. L'auteur, le lieutenant-colonel Tarleton, entre dans des détails très-minutieux sur ses propres exploits, & commente très-librement ceux des autres, & particuliérement ceux de son général, le comte de Cornwallis. Ses conclusions ne sont cependant pas toujours pertinemment déduites, & ne paroissent pas toujours fondées sur la bonne tactique militaire.

Il est évident que le lieutenant-colonel Tarleton n'est pas heureux dans l'époque qu'il a choisie pour publier son ouvrage. Ses observations, fondées ou non, n'étant pas de fraîche date, mais antérieures à la conclusion de la paix, auroient certainement dû être publiées tandis que le lord Cornwallis étoit encore en Europe.

Après tout nous ne pouvons pas accorder des éloges à cette histoire : elle est diffuse, pesante & ennuyeuse. L'auteur paroît toujours sur le devant de son tableau, & si l'on pese son importance au poids de ses propres remarques, on sera souvent tenté de le placer dans le lointain.

THE œconomy, &c. *La charité économique*, ou *adresse aux dames, au sujet des écoles du dimanche, de l'établissement d'écoles d'industrie*

ſous l'inſpection des femmes, & de la diſtribution des bienfaits volontaires, avec une relation particuliere des écoles du dimanche établies à Brentfort; par madame Trimmer, *in-12.*, 2 *sh.* 6 *ſ. Longman, &c.* Londres, 1787.

Madame Trimmer nous donne ici une nouvelle preuve de ſon zele à concourir au bonheur du genre humain. Dans ſes écrits précédens, *l'ami des domeſtiques*, *les deux fermiers*, *&c.* elle avoit établi les avantages importans, qu'une éducation religieuſe & précoce, fournit non-ſeulement aux individus, mais même à la ſociété : dans ce nouvel ouvrage elle montre aux gens riches, & particuliérement aux dames, combien elles pourront rendre leurs charités plus utiles, en les conſacrant à l'uſage des écoles du dimanche. Ces établiſſemens, dit-elle, ſeront portés à leur comble, dès que les dames de diſtinction voudront bien s'y intéreſſer, & que celles d'une condition inférieure daigneront les ſurveiller perſonnellement. Rien alors ne manquera à la conſervation & à la proſpérité de ces établiſſemens.

En recommandant les écoles d'induſtrie, elle entre dans les plus grands détails. Elle montre que les filles âgées de cinq ans peuvent être utilement employées à filer le lin, & à manufacturer ce même fil dans les toiles blanches, les fils d'épreuve & les gingas; & que chacune de ces petites fileuſes pourroit gagner par ſon travail, dequoi s'aſſortir en linge & autres néceſſités, avant que d'uſer les premiers habillemens qui lui auroient été fournis par la paroiſſe, ou par quelque charité particuliere.

Une autre école pour carder & filer la laine, fourniroit les matériaux propres à fabriquer différentes étoffes, & à tricoter. Dans une troiſie-

me on pourroit enſeigner la couture, & dans une quatrieme à tricoter des bas. De ſemblables écoles bien dirigées ſe prêteroient des bénéfices réciproques. Etablies par des aumônes volontaires, bientôt elles ſuffiroient, & auroient même quelque ſuperflu. Les plus grands ſecoûrs qu'elles exigeroient ſeroit une ſage inſpection, pour employer utilement les produits.

Cet ouvrage eſt orné de deux planches qui repréſentent le rouet à filer horizontal, inventé par feu M. Barton de Carliſle, auquel douze petites filles peuvent travailler à la fois. Madame Trimmer trouve cette machine ſi aiſée, que le plus petit enfant, avec le moindre effort, peut dégager ou mettre en mouvement chacune des roues, ſans heurter les autres. Le prix de cette machine eſt de cinq guinées, & elle n'eſt que très-peu ſujette aux réparations. Notre auteur eſt ſi convaincue de l'utilité de ce rouet, qu'elle en a procuré un à l'école de Brentford.

Dans l'appendix de ſon ouvrage, elle donne une relation de cette école, & des regles par leſquelles elle eſt dirigée. Elles nous paroiſſent très bien adaptées au ſujet, & nous ſommes charmés d'apprendre que le ſuccès répond aux intentions & aux ſoins de ſes protecteurs.

Nous recommandons ce traité au public, & nous le croyons digne de ſon attention. Les ſoins infatigables que madame Trimmer met à l'exécution de ſon plan lui méritent les plus grands éloges. Nous formons des vœux ſinceres pour que le ſuccès puiſſe couronner toutes ſes entrepriſes. Puiſſe-t-on trouver dans chaque paroiſſe une madame Trimmer pour opérer une réforme, & encourager une induſtrie, qui, ſous ſes auſpices, regne dans les environs de ſa réſidence!

L'ouvrage eſt dédié à la reine, qui honore par

sa protection, le plan formé pour l'établissement des écoles du dimanche.

RECREATIONS, &c. *Recréations pour la jeunesse, abrégé utile de géographie & de biographie, par* Jean Paterson Service, petit *in-4to.* 3 sh. 6 s. relié. Kearsley. Londres, 1787.

Cet abrégé nous donne une idée générale des royaumes, &c. du monde entier, par ordre alphabétique. Cette premiere partie de l'ouvrage est terminée par un traité que l'auteur intitule *Géographie naturelle;* car il divise la géographie en deux parties, la naturelle & l'artificielle. Sous la premiere dénomination, le globe terrestre est considéré dans son état naturel & réel, & l'auteur fait l'énumération des continens, des isles, promontoires, &c. La seconde partie de l'ouvrage consiste en un dictionnaire biographique, tiré de l'aveu même de l'auteur du grand ouvrage en 12 volumes qui porte ce titre. -- L'abrégé que nous annonçons sera très-utile à ceux qui ne pourront pas se procurer les grands ouvrages qui traitent les mêmes objets.
La partie destinée à la description des arts, des gouvernemens, des productions, &c. fournira aux lecteurs tous les éclaircissemens qu'ils ont droit d'attendre.

A Manual, &c. *Manuel pour les esclaves Africains; par le rév.* Jacques Ramsay, M. A. *12mo.* 3 s. Longman, 1787.

Ce manuel est tiré du catéchisme du Dr. Watt & des prieres familieres de l'évêque Wilson. Ceux qui sont employés à l'instruction des negres, sauront apprécier un ouvrage de ce genre. Nous supposons que l'auteur, d'après les pro-

fondes connoiſſances qu'il a de l'état de ces malheureux Africains, dont il a ſi ſouvent entrepris la défenſe dans ſes ouvrages, a proportionné ſes inſtructions à leur capacité & aux circonſtances.

ALLEMAGNE.

HISTORISCHE entwickelung der heutigen ſtaatſverſaſſung des Teutchen Reich, &c. *Développement hiſtorique de la conſtitution préſente de l'empire d'Allemagne; par M.* Putler : *ſeconde partie de 1558 juſqu'en 1740, in-8vo. d'un alphabet 8 feuilles; troiſieme & derniere partie de 1740 juſqu'en 1786, in-8vo. d'un alphabet une feuille.*

L'intérêt de cet ouvrage croît à meſure qu'il s'approche de notre tems. La paix de Weſtphalie y a fourni la plus ample matiere, & il eſt terminé par un livre rempli d'obſervations générales ſur la préſente conſtitution. La reine d'Angleterre a écrit de ſa propre main à l'auteur pour le féliciter des deux premieres parties, avant que la troiſieme fût achevée.

UEBER grundherrſchaft und wahlcapitulationen der deutſchen domcapitel, &c. *Mémoire ſur la ſeigneurie fonciere & les capitulations d'élection des chapitres des cathédrales; par M.* Poſſe, *profeſſeur en droit à Goettingen.* A Hanovre, chez Helwing, 1787, *in-8vo.* de 158 pag.

Ce mémoire très-ſavant, & que les annonces de Goettingen qualifient d'impartial, eſt diviſé en deux parties principales, dans l'une deſquelles on examine les fondemens des prétentions des chapitres à la propriété des biens temporels des

évêchés, & dans l'autre les capitulations d'élection. Sans entrer dans les raisons déduites, l'auteur soutient que la propriété appartient à l'Empire, que l'Empire en a joui pendant la vacance des sieges, & ne l'a perdue que quand Othon IV & Frédéric II ont renoncé à l'ancien droit qu'avoient les empereurs à la succession mobiliaire des évêques. Dès-lors la plus grande partie des chapitres étoit en possession d'élire seuls les évêques; mais il n'y a point de connexité nécessaire entre le droit d'élire, & l'administration du pays par *interim*. Les capitulations d'élection ont d'abord été des actes secrets entre les électeurs & l'élu qui ne pouvoit rien leur refuser. Un des premiers articles c'étoit de ratifier tout ce que le chapitre avoit fait pendant la vacance. L'auteur assure qu'il n'a point encore vu de capitulation qui s'accorde parfaitement avec tous les principes nécessaires pour la légitimer. Les princes ecclésiastiques de l'Empire sont invités à communiquer à l'auteur les capitulations qu'ils conservent dans leurs chapitres. Une couple d'exemples fait voir combien la masse des droits des chapitres s'est accrue par ces moyens de capitulation, à l'insu & quelquefois au préjudice des autres états.

(*Gœtting. anz. du 25 avril.*)

MAGAZIN fur die naturkunde Helvetiens, &c. *Magasin d'histoire-naturelle de Suisse; publié par M.* Hœpfner. A Zurich, chez Orell, Gessner, Fuessli & compagnie, 1787, *in-8vo.*, 1er. vol. de 356 pag.

Ce 1er. volume plein d'excellente matiere ne se borne pas à l'histoire-naturelle prise strictement; mais il s'étend sur la chymie, l'économie champêtre & même politique, la géographie, &c. commençant par une description de la vallée de

Grindeswald, accompagnée d'une bonne carte. Suivent des fragmens tirés des manuscrits laissés par feu M. Schnyder, curé de Schupfheim, dans l'Entlibuch, qui peuvent beaucoup contribuer au progrès de l'agriculture. On y apprend le moyen de discerner la bonté des grains, de reconnoître les fraudes des meûniers & de s'en préserver, &c. &c. &c.

De juribus nationi germanicæ ex acceptatione decretorum basileensium quæsitis per concordata Aschaffenburgensia modificatis aut stabilitis, &c. *Des droits acquis à la nation allemande, par l'acceptation des decrets du concile de Basle modifiés ou confirmés par les concordats d'Aschaffenbourg : Traité académique dont l'auteur est* M. J. P. Gregel, *licencié en théologie, & prêtre du diocese de Wirzbourg.* A Mayence, 1787, *in-4to.* de 64 pages.

Il est difficile de se persuader sans l'avoir vu que d'une mine ouverte par Horix, & exploitée après lui par tant d'habiles canonistes, on ait pu tirer tant d'or qui n'avoit point encore été apperçu, & qu'on puisse en suivre les riches veines avec profit, comme le fait M. Grégel, qui s'étoit déja distingué par son érudition & sa modestie à Gœttingen, la plus savante ville d'Allemagne, où il a demeuré deux ans. Il y en a plus de vingt-quatre que M. Horix nous a montré sur quel pacte fondamental est appuyé le rapport de l'église germanique avec le siege de Rome. Que de professeurs de droit canon & de canonistes ont semblé l'avoir oublié, au milieu même du fréquent usage qu'ils ont fait du concordat d'Aschaffenbourg, qui en contient les exceptions! Nicolartz & Leibnitz en avoient jetté un mot qui avoit été comme perdu; peu d'autres

avoient eu le courage de dire leur sentiment. La plupart ont considéré le recès d'Aschaffenbourg comme le véritable concordat des princes : en effet, il paroît qu'on n'a aussi entendu rien autre chose dans la capitulation d'élection. Enfin, les recherches qui ont été faites ont appris depuis vingt-quatre ans, que certains décrets du concile de Basle sont le véritable concordat de l'église d'Allemagne avec le pape, & que dans l'assemblée d'Aschaffenbourg l'an 1448, il y avoit été fait des exceptions non par tous les évêques, mais par la plupart, qui auroient dû contenter la cour de Rome; mais elle les a encore amplifiées & étendues sur un plus grand nombre de dioceses, en gagnant les princes ecclésiastiques & laïques, jusque-là qu'enfin l'exception a passé pour la regle. Suivant M. Gregel, il n'est point dû d'argent au pape pour le pallium : car aux termes des décrets acceptés du concile de Basle, que le recès d'Aschaffenbourg n'a point modifiés en cela, il est seulement permis de payer quelques frais d'expédition; mais 598 ducats que l'électeur de Treves a comptés pour son pallium, vont au-delà des simples fraix d'expédition. L'auteur paroît envier au pape non-seulement l'argent qu'il tire de l'Allemagne, mais encore ses nominations aux bénéfices qu'il cherche à restreindre par une interprétation stricte. Par exemple, si la nomination appartient au pape, quand le bénéficier vient à mourir à Rome ou dans le circuit jusqu'à deux journées, où il se trouve pour ses affaires, il n'y a point de droit quand le bénéficier voyage uniquement pour son plaisir ou pour acquérir des connoissances littéraires. De plus, tout ce qui a été accordé au pape à Aschaffenbourg doit s'entendre uniquement des bénéfices qui existoient

dès-lors. Pour les annates, comme elles ne concernent que les églises cathédrales & les monasteres d'hommes devenus vacans, elles ne sont point dues par une église qui a un coadjuteur *cum spe futura successionis*, à la mort de l'évêque, archevêque ou abbé, &c. Telles sont les idées de l'auteur de cet ouvrage.

VITA &c. doctrina Epicuri A. C. A. Zimmermann, &c. *La vie & la doctrine d'Epicure; par* M. Zimmermann, *professeur de philosophie à Heidelberg*. Ibid. 1787, *in-4to.* de 109 pag.

De tous les nouveaux apologistes d'Epicure, il n'y en a point de plus ardent que M. Zimmermann. Non-seulement il rejette les rapports de Cicéron & de Plutarque, pour peu qu'ils soient désavantageux à son philosophe; mais même il ne regarde pas Lucien comme un peintre fidele de ses systêmes. Epicure, selon M. Zimmermann, étoit d'un caractere irréprochable. Comment eut-il été ingrat envers ses maîtres, tandis qu'il étoit si bon pour ses amis & même pour ses esclaves, ayant pourvu par son testament à l'aisance des premiers & de leurs enfans! Il croyoit l'existence de Dieu & de sa providence, & avoit, selon M. Zimmermann, de justes idées de la vertu & du bonheur.

GESCHICHTE, bestandtheile und wirkungen des Hambacher und Schwollener sanerbrunnens, &c. *Histoire, qualités & effets des eaux minérales de Hambach & de Schwollen, dans la principauté de Birkenfeld, rédigée par* M. Maler, *suivant les ordres du prince de*

Bade. A Carlsrouhe, chez Macklott, 1785. *in-8vo.* de 102 pag.

Cet ouvrage est destiné à rendre la réputation à ces eaux depuis long-tems négligées.

Ch. G. Heynii opuscula academica collecta & animadversionibus locupletata. volumen II. *Recueil des opuscules académiques de* M. Heyne, *enrichis de notes.* A Goettingen, chez Dieterich, 1787, grand *in-8vo.* de 462 pag.

Ce volume contient en somme 22 opuscules. L'auteur convient qu'il y a beaucoup retranché & corrigé. Les 15 premiers roulent sur la constitution & la législation des états de la grande Grece, & aussi en passant de la Sicile, de maniere qu'on a I -- VI les loix de Zaleucus & de Charondas, *Epimetrum de Locris & Epimetrum de Zaleuco;* la constitution & les loix de Sybaris & de Thurium VII-IX, avec un *Spicilegium de Sybaritis ac Thuriis :* suit Croton avec un *Epimetrum de Pythagorâ & Pythagoreis legum latoribus*, & le reste des petits états qui appartiennent à la classe des villes colonies des Achéens, comme Laus, Elée, Terina, Colonia, Posidonia, Metapontum X, XI; les villes colonies Dorique, & sur-tout Tarente & Héraclée XII, XIII; les villes fondées par Corinthe & Rhode, comme Syracuse & celles qui en sont issues en Sicile, finalement encore Posidonia & Paestum; les villes qui tirent leur origine des Calcédoniens en Sicile & en Italie, dont Cumes, Naples & Rhegio furent les plus considérables; encore les Ionieneus & quelques autres villes colonies particulieres, XIII & XIV. Le XV écrit dix ans plus tard en 1786, contient en particulier des réflexions générales sur

la législation & la constitution des plus anciens états & en partie le résultat des précédens mémoires. Le XVI embrasse l'état des sciences & des arts de l'ancienne Grece, suivi des imaginations payennes sur les muses, Apollon, Mercure, Minerve, &c. XVII est la description du *Corpus juris glossatum* qui se trouve manus. dans la bibliotheque de Goettingen. XVIII explique en quel sens les Arcadiens passoient pour plus anciens que la lune. Les XIX-XXI sont un catalogue & des explications des médailles de familles romaines, qui font une partie du médailler de la bibliotheque de l'université dont on désire qu'il soit fait un meilleur usage que l'état présent des études ne le comporte. Le dernier est l'oraison funebre de l'immortel Munchhausen, &c.

AUTHENTISCHE nachrichten von dem Leben und thaten George Freiherrn von Derfflinger. *La vie & les actions de George baron de Derfflinger, pour servir à l'histoire de son tems.* A Stendal, chez Franzen & Grosse, 1786, *in-8vo.* de 110 pag.

C'est un officier de fortune qui a bien servi la Suede & le Brandebourg.

LEBEN Fr. Jmman. Schwarzens. *La vie de* M. F. Emmanuël Schwarz, *&c.* Leipzig, 1787, *in-8vo.*

C'est la vie édifiante d'un homme de bien qui a passé de la simple profession de maître d'école à l'état ecclésiastique & académique.

SPECIMEN bibliothecæ Germanicæ Austriacæ; part. II, libr. IV; sect. III & IV, lib. V sect. I & II; supplementum, addenda ad par-

tem I & II, & indices rerum, personarum & auctorum. *Essai d'une bibliotheque de l'Allemagne Autrichienne, seconde partie, liv. IV section III & IV; liv. V, sections I & II; supplément & additions aux parties premiere & seconde, avec des tables des personnes & des auteurs; par* Mrs. de Vogel, Gruber & Wendt de Wendtenthal. A Vienne, 1785, *in-8vo.* de trois alphabets.

On trouve dans le quatrieme livre les ouvrages qui concernent les rois d'Espagne de la branche autrichienne, & les empereurs romains depuis Ferdinand I jusqu'à Marie Thérese; dans le cinquieme, les histoires & les vies de saints Autrichiens, les généalogies & histoires des familles des comtes d'Athan, de Harrach, des princes de Lichtenstein & Lobkowitz, des comtes de Migazzi, de Starhemberg, &c. &c. &c. Les annonces de Goettingen du 19 mai 1787, observent que cette bibliotheque, quoique fort estimable, n'est point exempte de fautes. Par exemple, pag. 920, le même livre y est multiplié sous différens titres; & page 871, on a copié les fautes d'autres catalogues en renvoyant sur les comtes de Herbestein à l'histoire que Leyser a donnée de cette famille, tandis que l'histoire de Leyser concerne d'autres comtes, ceux d'Eberstein. Les matériaux pour l'histoire de la réformation & de la guerre de trente ans y sont assez nombreux. On ne remarque point de partialité dans les jugemens des auteurs de la bibliotheque sur chaque écrivain. Les voyages de M. Nicolaï n'y sont pas vantés: il faut attendre ce qu'il répondra au reproche d'avoir donné un plan faux des fauxbourgs de Vienne. Il y a des livres dont on n'a pu donner de notice parce

qu'il est difficile d'en avoir des exemplaires, particuliérement de ceux qui ont été imprimés dans des monasteres ou par ordre des supérieurs de moines.

Beytrag zur teutschen holzgerechten forstwissenschaft, &c. *Mémoire pour servir à l'amélioration des bois de l'Allemagne, en introduisant la plantation des arbres d'Amérique; par* M. Frédéric-Adam Julius de Wangenheim. A Goettingen, chez Dietrich, 1787, *in-fol.* d'un alphabet 12 feuilles & 31 planches.

Pendant un séjour de huit ans dans l'Amérique septentrionale en qualité de capitaine au service de Hesse-Cassel, l'auteur a employé ses loisirs à prendre une connoissance exacte des arbres & arbrisseaux qui y croissent, afin de pouvoir juger quelles especes méritent d'être transplantées & naturalisées en Allemagne. L'introduction consiste dans une idée générale du climat, du sol & des plantes de l'Amérique septentrionale comparés avec l'Allemagne. Il n'est question que de la terre ferme, de la Floride septentrionale, de la nouvelle Ecosse & du Canada. Le climat de New-York à 40 degrés 40 minutes de latitude septentrionale ressemble à celui d'Allemagne, à 51 degrés 20 minutes, & particuliérement à celui d'Erfort. En général le sol de l'Allemagne est bien plus fertile que celui de l'Amérique septentrionale, où il faut quatre fois plus d'espace pour la même quantité de semence. Il est bien vrai qu'un boisseau de semence y pourroit rendre autant qu'en Allemagne, non-seulement dans quatre fois plus de terrein, mais encore avec quatre fois plus de peine & de dépense. Il a fallu que les Européens cultivassent des contrées couvertes de bois, dont le sol, après que les arbres

en ont été arrachés, a beaucoup rapporté pendant les quatre ou cinq premieres années; mais il a bientôt été épuisé. Au lieu de l'améliorer ils ont mieux aimé déraciner une autre partie de bois, & ils continuent toujours sur le même pied, parce que le manque de population est cause que les terres & les bois y sont considérés comme des objets de peu de valeur. L'Isle longue est ce qu'il y a de plus fertile & de mieux peuplé. Elle peut avoir 1400 milles quarrés anglois ou ce qui est la même chose, 56 mille quarrés d'Allemagne, 25 anglois n'en faisant qu'un allemand. En 1774, avant la guerre il n'y avoit que vingt mille blancs & cinq mille noirs, ou 358 blancs & 90 noirs par mille quarré.

Le premier des quatre chapitres du livre est consacré aux arbres, qui, certainement méritent que les Allemands les cultivent en grand chez eux pour leur utilité; le second touche les arbres dont l'utilité est douteuse; le troisieme traite des especes dignes d'avoir place dans les jardins & les bosquets artificiels; & le quatrieme rend compte du reste, dans lequel les botanistes rencontreront des articles curieux. Cependant l'auteur s'attache particuliéremens aux bois de haute futaye. Il dit avec raison que M. de Munchhausen, auteur du pere de famille, & M. le prévôt de Veltheim en ont fait les premieres expériences. Pour les répéter avec succès, il faut tirer les graines directement d'Amérique; car celles qu'on peut avoir par la voie de l'Angleterre sont sujettes à être ou trop vieilles ou falsifiées par les jardiniers. M. de Vangenheim nomme chaque arbre suivant les noms de Linné ou autres systématiques, comme aussi suivant les noms anglois & allemands, & il les décrit avec beaucoup d'exactitude. La description est suivie d'ob-

ſervations ſur la croiſſance, l'uſage & la culture. On y remarquera peut-être de nouvelles eſpeces, telles que *Muſca foliis integerrimis, pedunculis multiſloris & Nyſſa foliis inciſis, pedunculis uniſloris.* Il a vu dans l'Iſle-longue un fort bel arbre tulipier à grandes fleurs, qui ne porte point de graines. Les pommiers tranſportés d'Allemagne en Amérique y ont formé des eſpeces neuves, & quelquefois meilleures qu'on a rapportées déja en Angleterre.

JOAN. Wilh. Windſcheid commentatio de ſtapulâ quâ præcipue ducatibus Juliæ & Montium libertas navigandi & commercandi in Rheno contra injuſtas agrippinatum molitiones vindicatur. *Mémoire de M. Windſcheid ſur le droit d'étape, dans lequel on revendique en faveur des duchés de Juliers & de Berg, la liberté de la navigation & du commerce ſur le Rhin, contre les injuſtes entrepriſes des habitans de Cologne.* A Duſſeldorf, 1786, *in-8vo.* de 271 pages.

C'eſt une ſeconde édition d'un ouvrage qui a déja paru en 1775, & dont les idées ſont nettes & exprimées avec préciſion, ſans diſſimuler les raiſons des adverſaires. Il a été compoſé pour réfuter une diſſertation du docteur Hamm, en faveur de Cologne contre Juliers & Berg, intitulée : *Stapula Ubio-Agrippinenſis*, qui ſert de mémoire dans un procès pendant au conſeil aulique où il s'agit de la navigation ſur le Rhin. On prétend dans celui de M. Windſcheid, que le droit d'étape prétendu par Cologne, n'eſt fondé ni en obſervance, ni en privilege, que c'eſt une uſurpation, que les réglemens qu'ont faits eux-mêmes les Colonois pour la ſoutenir ſont injuſtes, & favoriſent un monopole nuiſi-

ble contre lequel il y a eu une réclamation continuelle.

G. R. Boehmers ſyſtematich-litterariſches handbuche der naturgeſchichte, &c. *Manuel ſyſtématique & littéraire d'hiſtoire-naturelle; par* M. Boehmer, *ſeconde partie, contenant le regne animal.* A Leipzig, 1786, 1er. vol. de 604 pages, ſecond vol. de 536.

Le premier chapitre indique les écrits généraux; le ſecond les particuliers, d'abord ſur les quadrupedes, puis ſur les oiſeaux. Avec les quadrupedes on trouve les ouvrages ſur le lait, avec les oiſeaux, ceux ſur leur chaſſe, la maniere de les élever & nourrir, ſur les œufs. Avec les poiſſons les ouvrages ſur la pêche, &c. avec les inſectes ceux ſur le miel. Il y a quelque oubli : par exemple on a omis la belle & nouvelle édition d'Aelian, du profeſſeur Schneider, l'Arctic Zoology de Pennant. L'ornithologie de Heſſe par Grandidier, le catalogue des oiſeaux de la collection de M. le baron de Fougeres, le *Muſeum Carlſonianum* de Sparmann manquent, inſi que Meidinger ſur les poiſſons, l'*Hiſtoire des inſectes nuiſible à l'homme*, & les *Méthodes ſûres & faciles pour détruire les animaux nuiſibles*, &c.

La veuve Vandenhoeck de Goettingen vient de mettre en vente la troiſieme partie de la ſeconde édition corrigée & augmentée de la traduction de l'ancien teſtament, par M. Michaelis, laquelle contient le ſecond & le troiſieme livre de Moïſe. Les corrections s'étendent en partie ſur la traduction qui y gagne en clarté & en exactitude, & auſſi ſur les notes, qui d'ailleurs, ſont beaucoup augmentées, car aujourd'hui elles

remplissent 199 pages, au lieu qu'il n'y en avoit que 174 dans la premiere édition.

M. Frédéric Degen a commencé de publier un nouvel ouvrage périodique, intitulé : Neue kritische Nachrichten von kleinen theologischen, philosophischen, historischen und philologischen schriften, &c. *Nouvelles critiques des petits ouvrages de théologie, philosohie, histoire & philologie.* Il remplace les *Kristische nachrichten von kleinen scriften* de M. Harles. Le 1er. cahier de 118 pag. *in-8vo.* à Schwabach, 1787, contient entre 20 articles une notice de la bibliotheque du comte de Schoenborn, à Gaybach, en Franconie, qui méritoit d'être connue aussi bien que la complaisance du comte à en permettre l'usage aux gens de lettres.

On vient de traduire de l'anglois l'*art de faire les fromages anglois*, par Twamley : *J. Twamley's Anweisung Englischen kaese zumachen, und den obstgarten recht zu warten.* A Francfort sur le Mein, 1787. in-8vo. de 12 feuilles. Il y a des vaches en Angleterre qui donnent quatre & même cinq cens livres de fromage par an. On y a principalement attention au degré de chaleur du lait, à la bonté & à l'emploi de la présure, au tems du caillement dans la cuve, & à conserver le frommage chaud quand il vient d'être fait, & frais ensuite. En Angleterre on jaunit le frommage avec le roucou, & on croit qu'il a la vertu d'en augmenter la bonté. Cette couleur n'est pas tirée de la graine de Bixa (*), mais plutôt comme le raconte l'auteur. On a joint à cette traduction d'excellentes regles pour la culture des arbres fruitiers.

(*) Ceci est contraire à l'article Roucou du dictionnaire de Valmont de Bomare.

Le chapitre de la cathédrale de Spire plaidant depuis neuf ans contre son prince-évêque, dont il prétend être le conseil-né, ensorte que le prince-évêque ne doit rien faire de conséquence sans son avis & son concours tant au spirituel qu'au temporel, avoit perdu son procès au conseil aulique; mais il a pris son recours à la diete de l'Empire, où il s'est plaint entr'autres griefs contre le jugement, que l'exécution en avoit été déférée au prince-évêque même, partie intéressée, au préjudice des directeurs du cercle. L'écrit de recours du chapitre est imprimé à la tête des observations du prince-évêque qui le réfute dans un mémorial adressé à la diete, de 126 pages in-folio & 89 de pieces justificatives. Ce mémorial a été suivi cette année d'un supplément de 112 pages & 38 de pieces. Le chapitre avoit été condamné entr'autres chefs à restituer les revenus spoliés pendant la vacance du siege. Le chapitre s'appuie de l'article V. §. 21 & 17 de la paix de Westphalie. *Sed libera sit ubique capitulo & quibus id præterea pariter cum capitulo pro more competit tam electio & postulatio quam sede vacante administratio.* Mais l'administration n'est pas une jouissance, encore moins une spoliation. Cette administration doit avoir ses bornes. On apprend que dans un chapitre général il a été résolu de laisser tomber le recours.

Au premier volume des écrits concernant l'état militaire d'Autriche, *Das oesterreichische militair betreffende schriften*, à Francfort. 1786. in-8vo de 348 pages, on voit l'état suivant des forces de l'empereur & roi.

Somme de l'état complet de l'infanterie impériale & royale en tems de paix.	242,949 têtes.
Somme de l'état complet de la	

cavalerie en tems de paix.	44,777
Total de l'armée en tems de paix, y comprenant les régimens de garnison, l'artillerie & les mineurs.	298,063

L'état de guerre est beaucoup plus considérable.

M. Pezzi, jeune Italien, envoyé en France pour se perfectionner dans l'art militaire, a entrepris avec M. Kramp de traduire du latin de M. Euler, l'*Introduction à l'analyse des infiniment petits*. Tel est le titre de la premiere partie de cette version, imprimée à Strasbourg en 1786, in-8vo. de 346 pages, il paroît que la suite de la version sera de M. Kramp. Il y a des notes. Le titre de l'original porte de l'infini & non pas des infiniment petits. Il est vrai qu'il s'occupe le plus de ces derniers; mais il n'a point aussi négligé les infiniment grands. M. Pezzi a omis les §. 11, 12, 13, 14, des fonctions biformes, triformes & quadriformes. Il y a 382 paragraphes dans l'original, & 358 seulement dans la traduction. Le sens d'Euler n'est pas toujours exactement représenté : par exemple, *explicitæ & implicitæ* du §. 8, n'est pas bien traduit par *simples & composées* : & il n'est pas vrai de dire que *les fonctions simples & composées sont dégagées du signe radical*, puisqu'il y a précisément le contraire dans Euler.

M. Pezzi a mis au jour à Zurich sa traduction du second volume des voyages de M. W. Coke en Pologne, en Russie, en Suede & en Dannemarck, in-8vo. de deux alphabets & deux feuilles d'impression, non compris six planches qui représentent la mer caspienne avec le Kobardey, les canaux de Wischney-Wolotschof, Ladoga, Trolhaetta & Kiel, & les plans de Stockholm & de Copenhague. Il a paru aussi

une traduction françoise du même volume, à Geneve, chez Barde, avec ce double titre: *Nouveau recueil de voyages*, tome II & III; & séparément, Voyage en Pologne, Russie, Suede, Dannemarck, &c. par M. Coke, traduit de l'anglois, enrichi de notes & des éclaircissemens nécessaires, & augmenté d'un voyage en Norwege, par M. P. H. Mallet, ci-devant professeur royal à Copenhague, professeur de l'académie de Geneve, &c. tome I, II, 1786, ensemble de quatre alphabets dix feuilles. M. Mallet qui s'est permis des retranchemens & des additions en donne pour raison que les François ne goûtent pas toujours ce qui plaît aux Anglois, & que M. Coke avoue n'avoir pas eu une connoissance suffisante du Dannemarck. Aussi les additions de M. Mallet, concernent principalement ce royaume. La version françoise a de plus que l'allemande quatre cartes géographiques; savoir, de la Pologne, de la Russie européenne, de la Suede & du Schleswig, du Dannemarck & du Holstein; de plus les portraits du roi de Pologne, de l'impératrice de Russie, du roi de Suede, de Pugatschew, & une représentation de l'habit national suédois. Les observations particulieres de M. Mallet sont en petit nombre, & lui donnent peu d'avantages sur la version allemande, si ce n'est peut-être en quelque article qui touche le Dannemarck.

M. l'abbé Velthusen a répandu quelques mémoires sur l'état de l'église évangélique dans la Caroline septentrionale, dans lesquels on apprend à quel point les habitans dispersés dans les Carolines septentrionale & méridionale manquent de secours pour ce qui concerne le service divin & l'instruction dans la religion. Le

grand consistoire de Hanovre y a envoyé en 1773 M. Adolph Mussman, en qualité de prédicateur : il sollicite l'assistance de deux nouveaux prédicateurs avec un nouveau catéchisme & les livres propres à former une bibliotheque pour les églises & les écoles : ce qui contribuera au progrès de la religion dans ces vastes contrées où les hommes vivent encore dans l'état de nature. Pour seconder le zele de M. l'abbé Velthusen, M. l'abbé Henke, & Mrs. les professeurs Crell, Klugel & Bruns, tous de Helmstaedt, se sont joints, & ils travaillent de concert non-seulement à un catéchisme, mais encore à un manuel de la Bible, à un choix des histoires de la Bible avec une brieve histoire de la religion, à un traité des connoissances raisonnables le plus généralement utiles; à un manuel des connoissances civiles, & à un manuel géographique. De cette maniere il y a sujet d'espérer que la religion chrétienne servira à éclairer les hommes, & les auteurs se flattent que l'esprit de parti n'aveuglant point encore les néophytes, ils seront susceptibles d'en recevoir des idées plus nettes & de la pratiquer plus exactement. Ce sera encore un moyen d'enseigner & d'entretenir quelque part en Amérique, la langue allemande dans sa pureté.

M. Seiler travaille à un ouvrage de dévotion sous le titre de *Biblische Erbauungsbuch*, dont on a déja la premiere partie de 128 pages, à Erlang, contenant la Genese, avec des observations édifiantes. Son dessein embrasse toute la Bible, & il espere l'achever avec M. Rosenmuller en 14 volumes, pareils au premier dans l'espace de sept ans. M. Seiler a encore publié un magasin liturgique, *Liturgischen magazin*, qui peut beaucoup servir au dessein de réformer les

prieres publiques, comme on le désire dans presque toutes les communions.

On distribue à Mannheim les 30 & 31me. cahiers des ordres ecclésiastiques & laïques, contenant un chevalier de l'ordre de St. André en Russie, un trinitaire ou mathurin françois, un trinitaire déchaussé d'Espagne, une religieuse du calvaire, un général des théatins, &c. M. Schwan, qui continue cette entreprise mérite d'être encouragé. A cette occasion on avertit que la partie françoise-allemande du dictionnaire qui a paru en 1784, sous le titre : *Nouveau dictionnaire de la langue allemande-françoise, composé sur les dictionnaires de M. Adelung, & de l'académie françoise est sous presse*, chez le même M. Schwan. C'est de tous les dictionnaires de ce genre, celui qui renferme une plus grande abondance de mots françois & allemands.

On trouve à Strasbourg à l'imprimerie de l'académie la traduction faite par M. le licencié Weiler de l'allemand en françois, du mémoire couronné de M. Lieberkuhn; ce mémoire est intitulé suivant la version françoise : *Essai sur les moyens d'exciter & d'entretenir l'amour du prochain dans le cœur des jeunes gens, destinés aux grandes dignités, ou à posséder de grandes charges.*

Warrentrapp & Wenner ont mis au jour une nouvelle édition de Sléidan, attendue depuis plus de dix ans. Elle porte ce titre : *Joannis Sleidani de statu religionis & reipublicæ Carolo V imperatore Commentarii. Editio nova delineata* à B. Jo. *Gottlob Boehmio, adornata multisque annotationibus illustrata a Christiano Carolo Am-Ende pastore Kausburano*, in-8vo. de quatre alphabets, 18 feuilles en trois parties. Feu M. le conseiller Bohem avoit annoncé en 1765, sur une feuille

feuille volante, son projet de publier une nouvelle édition de ces mémoires de Sléidan, dont l'idée lui vint à l'occasion de la traduction que le célebre le Courayer en avoit promise, & qui a paru réellement en 1767. M. Am-Ende ayant fait connoître en 1769, dans les récréations historiques & littéraires de Schelhorn, son mémoire de la vie de Sléidan, avec l'histoire des commentaires de cet historien, & des remarques sur ses quatre premiers livres, M. Bohm s'adressa à lui, pour le prier de lui communiquer ses recueils : ce que M. Am-Ende lui accorda volontiers. Bohm se réserva toutefois la liberté d'arranger à sa façon l'ouvrage d'Am-Ende, & de prendre soin lui-même de la correction de l'édition de Sléidan, qui devoit être superbe. Le tems s'écoula jusqu'en 1780, sans que les autres occupations de M. Bohm lui permissent d'achever ses préparatifs. Cette année-là, M. Am-Ende fit encore imprimer un petit traité sur Sléidan : quelques savans qui étoient informés de sa vive application dès sa jeunesse à la partie sur-tout de l'histoire de Sléidan qui touche la réformation, l'exciterent à exécuter le dessein de Bohm. Voilà comment nous avons cette édition. Le texte y est celui de la seconde édition, corrigée par Sléidan lui-même, imprimée à Strasbourg en 1555, en trois volumes, avec une table générale. La préface rend compte de ce que nous venons de rapporter, & invite à comparer Sléidan avec l'histoire de l'empire d'Haeberlin. On destine un volume particulier, pour y rapporter l'histoire circonstanciée des commentaires ; & ce même volume qui doit bientôt voir le jour, contiendra aussi la vie de Sléidan, son apologie, & nombre de ses lettres. Les notes renferment les variantes de confé-

quence, des citations des actes, & des relations paralleles, qui viennent à l'appui de la narration de Sléidan, des éclaircissemens, des complémens, des corrections essentielles de le Courager, & la défense de Sléidan contre les accusations de mensonge.

Une troisieme édition d'un ouvrage latin, est un fort préjugé en faveur de son utilité : c'est pourquoi on ne doit pas négliger d'annoncer *Jo. Matthiæ Gesneri primæ lineæ isagoges in eruditionem universalem, nominatim philologiam, historiam & philosophiam in usum prælectionum ductæ Editio tertia emendatior cum præfatione Chr. Glb. Heyne*, c'est-à-dire, essai d'introduction à l'érudition universelle, &c. A Goettingen & à Leipzig, chez Kubler, 1786, *in-8vo*.

M. Batsch vient de donner, *Elenchi fungorum continuatio prima*. A Halle, 1787, *in-4to*. avec 17 planches de figures.

Parmi le petit nombre de bons livres, mis en vente à l'avant derniere foire de Leipzig, on doit compter : *Institutiones medic. pract. quas auditoribus suis prælegebat J. B. Burserius de Kanilfeld*, 4eme. édition. A Leipzig, chez Fritsch, 1787, 2 vol. *in-8vo*. Après le titre, on trouve la vie de Bursieri, mort à Milan, au mois de décembre 1785.

Le *Deutsches museum* de juillet 1786, d'après les *Aphorismen zur allgemeinen kunde der gesammtem kaiserlichen staaten*, estime la surface des pays héréditaires de l'empereur, équivalente à dix mille 320 milles quarrés, dont la population est de dix-neuf millions & demi : savoir, à Vienne, 254,559 têtes, à Milan, 130,000, à Bruxelles, 110,000, à Prague, 33,000, &c. Le nombre des habitans des confessions d'Augsbourg & helvétique, 80,000. La population de

la Gallicie avoit augmenté de 100,000 de l'an 1783, à la fin de 1784. Il s'étoit transplanté en trois ans au moins dix mille familles étrangeres dans le Bannat, en Transilvanie & dans la Bukowine. Vingt-six familles génevoises y étoient arrivées au commencement de 1785, qui y avoient établi des fabriques de cotonade, d'horlogerie, & de modes. Vingt six familles de Bade-Dourlan y avoient également obtenu un asyle. Les juifs vont à 223,100, non compris ceux de Hongrie, des Pays-Bas & du Milanez.

Idem août. Le commerce de la Bohême lui rapporte deux à trois millions de florins par an. On fabrique annuellement en Moravie, pour 13 millions de toiles. La Silésie Autrichienne a du bétail, des mines, des manufactures, & surtout des fils. La Basse-Autriche, le pays le plus fertile d'Allemagne, & aussi le plus riche, fournit seule chaque année environ deux millions d'émers de vin, & 680,000 quintaux de sel, produisans 3,500,000 florins. Le commerce d'exportation au levant, rapporte 6 millions, & les retours, neuf millions. L'Autriche intérieure, assez sterile a des mines en abondance, qui donnent un peu d'or, deux mille marcs d'argent, beaucoup de plomb & de cuivre, & deux mille quintaux de vif-argent. Les manufactures de toiles peuvent rapporter quatre cents mille flor. Les commissions y sont considérables, & le commerce extérieur peut lui valoir deux millions. Le Tyrol a de très-belles forêts & de riches mines d'argent, de cuivre, &c. L'Autriche antérieure a du bétail & des fruits jusqu'à la superfluité. Les Pays Bas Autrichiens sont fertiles & bien cultivés, & ont des manufactures qui le disputent aux angloises & aux françoises. La Lombardie Autrichienne, un des pays

les plus fortunés de l'Europe, ressemble à un jardin. La soie fait sa principale richesse : tant la brute que la fabriquée, peuvent lui rapporter 4,500,000 fl.; ce qui s'exporte de fromage, 300,000 ; & de bled, 700,000; de la laine pour un million, en sorte que le commerce d'exportation y rend dix millions de florins. Tout ce que les mines produisent se trouve en Hongrie : elles rendent sept millions en or & en argent seulement, sans compter le vin, le tabac, le lin, le chanvre, &c. Il y a tant de bétail qu'il en sort tous les ans, 180,000 bœufs; mais elle manque de fabriques & de manufactures. Il s'en faut bien que la Croatie & la Dalmatie soient aussi fertiles : cependant il y vient de la soie & du tabac assez considérablement. La Transilvanie a à-peu-près les mêmes avantages physiques que la Hongrie. La Gallicie produit toute sorte de grains, du chanvre, du lin dont on fait une infinité de toiles.

Idem octobre. Il y a en Bohême 13 colleges : hors de Prague une école normale, 26 écoles de villes, &c. dans l'université de Lemberg en Gallicie 7 professeurs ordinaires de théologie, 4 de droit, 5 de médecine & 5 de philosophie. -- Il y a à Smalkalde toute sortes d'ouvrages de métal, presque comme à Nuremberg. Les salines près de la ville n'ont que 3 chaudieres ; le sel en est grossier. -- Il y a bien des Juifs dans le territoire de Meiningen; mais il ne leur est pas permis de passer la nuit dans la ville. M. Walch y est inspecteur du séminaire des maîtres d'école. M. Pfanger, auteur du Moine du Liban, y est prédicateur de la cour. -- Il y a vingt ans que Pirna entretenoit un bon commerce avec Vienne, & tiroit les marchandises immédiatement de Hambourg ; mais depuis que

le roi de Prusse a établi un entrepôt à Magdebourg, & que l'empereur a interdit l'entrée de la plupart des marchandises par cette voie, le commerce a dû nécessairement y déchoir. Les rues y pullulent de mendians. Il y a cependant encore une manufacture de coton, & l'on y fabrique toujours beaucoup de bas à l'aiguille & au métier.

Der Deutsche Zuschauer. Octobre. On y estime qu'en 1784, il y avoit dans le duché de Magdebourg au-delà de 280,330 habitans; qu'année commune il en sort 230,000 muids de bleds, 40000 paquets de lin, le paquet de 22 liv. & qu'on y débite pour près de deux millions de marchandises de laine. -- On compte qu'à Cologne il y a 445 ecclésiastiques en onze chapitres, outre dix-neuf paroisses, soignées par 48 ecclésiastiques. Bonn, résidence électorale en contient 293 dans ses murs. Le même journal fait mention d'un mémoire sur les premieres prieres de l'archevêque de Cologne: *Ueber die ersten bitten des Erzbischoff von Coln.*

Litteratur und Voelkerkunde. Juin. Contient les pensées d'un cosmopolite sur l'alliance des princes Allemands: une relation du Kamtschatka, tirée du journal du capitaine Kings, dans son dernier voyage autour du monde: un mémoire historique sur le Kentuket, nouvelle colonie près de la Virginie. On y a déja bâti huit petites villes, qui sont autant de grands entrepôts de tabac: le sucre & le café y abondent. Le nombre des colons monte à présent à 30000, tous hospitaliers & serviables.

Idem Juillet. Une ordonnance du pape Léon X de l'an 1521, contre la contre-façon des livres qui anathématise quiconque contrefera un livre avant dix ans, & le condamne à une amende

de cent ducats d'or. -- L'extrait d'une lettre de Treves, du 8 mai 1786, contenant l'anecdote suivante. En 1772, une fourbe joua le rôle de la princesse Elisabeth, premiere épouse du roi de Prusse d'aujourd'hui. Elle vint à Cologne, où, sous prétexte de vouloir se faire catholique, elle s'adressa au provincial des mineurs, qui se laissant tromper, la recommanda à la générosité des plus riches personnes de sa connoissance : il lui donna particuliérement des lettres de recommandation pour Treves, où sa ressemblance avec le portrait de la princesse pour laquelle elle se donnoit, la fit accueillir & traiter honorablement. Elle se plaça en qualité de pensionnaire dans le couvent des filles de la congrégation, où elle demeura six mois avec sa femme-de-chambre, au bout desquels elle s'évada sans qu'on sache ce qu'elle est devenue.

M. Merrem, professeur de mathématiques & de physique à Duisbourg a publié à Leipzig, chez Muller, le second cahier de ses mémoires sur l'histoire particuliere des oiseaux, qu'il a dédié au ministre baron de Zedlitz. Il contient comme le premier, six oiseaux avec leurs figures enluminées de 7 à 12; savoir, Aquila glaucopis, Lanius atricapillus, Trogon curucui, Fringilla iliaca, Penelope jacupema, Penelope leucolophos.

Himbourg à Berlin, vient de mettre en vente une nouvelle édition des *Rudimenta pyretologiæ methodicæ auctore C. G. Selle, M. D. & professore & charitatis Nosocomii Berolinensis medico*, grand in-8vo. de 382 pag. Elémens de l'art de guérir les fievres, &c. La premiere édition a été bien reçue il y a quatorze ans, & cette seconde a été augmentée considérablement par la lecture & les citations des auteurs mis au

our depuis 1773, tels que Reid, Moſcati, Martens, Hey, Grant, Clark, Murray, Lenin, Baldinger, Kœmpf, Samoilowitz, Stoll, Percival, Finck, Dobſon, la Roche, &c.

Le Muſée ſuiſſe, *Das ſchweizeriſche Muſeum*, e pourſuit : on en a trois années, 1784, 5 & 6. Les établiſſemens publics d'éducation y ſont rus d'un mauvais côté. Il y a un bon éloge le Gottlieb Emmanuel de Haller.

L'eſſai philoſophique, hiſtorique & moral de Sir Harley ſur les vieilles filles, traduit de l'anglois en allemand, ſe trouve à Leipzig, chez l'héritier Weidmann & Reich.

Les voyages de M. de Pages autour du monde, depuis 1767 juſqu'en 1776, paroiſſent auſſi traduits du françois en allemand, à Francfort & à Leipzig, chez Fleiſcher 1787, in-8vo. de 776 pag.

Les neuvieme & dixieme volumes de l'édition de Platon, à Deux-Ponts 1786, contiennent les douze livres des loix avec les dialogues Epinomis & Timée, enſorte que de tout Platon, il ne reſte plus à imprimer que Parmenides, le Feſtin & le grand Hippias. Ce qui fera préférer cette édition à toutes les précédentes, c'eſt l'ouvrage que M. Tiedemann, profeſſeur à Marburg, y a joint ſous ce titre : *Dialogorum Platonis argumenta expoſita & illuſtrata à Diet. Tiedemann philoſoph. prof. P. O. 1786, grand in-8vo.* de 382 pag. Les jeunes gens avoient beſoin d'un pareil guide pour chercher dans Platon autre choſe que l'intelligence de la langue grecque, à laquelle la plupart ſe bornoient en le liſant. Ils y trouveront toute la moëlle de Platon préparée pour leur nourriture, & ils pourront ſe placer dans tous les points de vue néceſſaires, pour comprendre la philoſophie qui regne dans chaque dialogue.

M. d'Archenholz publie à Hambourg un journal anglois, intitulé : *British mercury*. Il en paroit deux feuilles tous les lundis. C'est un choix de ce qu'il y a de meilleur au jugement du rédacteur dans les papiers anglois.

M. le professeur Grellmans de Goettingen y continue ses mémoires touchant les états d'Italie, dont on a déja les trois premiers cahiers du premier volume, chaque cahier de 12 feuilles. Le second cahier, qui continue la pagination & les nombres des articles, comprend un édit de Pie VI concernant les Juifs, avec un tarif des droits qu'ils payent à Rome, un catalogue abrégé du trésor de Lorette; ce pélerinage déchoit. Il y venoit autrefois par an deux cens mille pélerins de toutes nations qui se réduisent aujourd'hui à 40000, la plupart pauvres Italiens. Le catalogue sert à faire connoître comme un thermometre le degré de dévotion de chaque pays, parce qu'on y marque d'où vient chaque présent. Il paroît que la Baviere y est le plus souvent nommée. Suivent un mémoire sur le desséchement des marais Pontins, dont on doute du succès; un tableau de la situation déplorable de l'état de l'église, & des moyens de l'améliorer; enfin un dénombrement du Milanez qui contenoit en 1772 & en 1773, environ un million cent dix mille habitans.

Dans la nouvelle bibliotheque orientale & exégétique de M. le conseiller Michaelis : seconde partie, de 259 pages on ne juge pas favorablement des Lettres de M. Savary sur l'Egypte; on va même jusqu'à douter qu'il sache l'arabe.

M. Muller, ingénieur de la principauté de Hesse Darmstadt, a inventé une nouvelle machine d'arithmétique très-propre aux financiers, pour abréger les calculs, de laquelle il a publié la description à Francfort-sur le-Mein, chez

Varrentrapp & Wener, in-fol. de 50 pages. M. le conſeiller Beyreis de Helmſtaedt a fait l'acquiſition de cette machine, dont on peut ſe procurer des copies.

M. Hermann, prédicateur à Cammerswalda, qui pratique avec ſuccès la culture du lin depuis 30 ans, vient de publier à Leipſig, chez Muller, un petit traité de 6 feuilles, in-fol. qui eſt digne d'être recommandé pour ſa clarté & ſon utilité. Il eſt intitulé : *Beſcreibung des Flachsbaues, &c.* Deſcription de la culture du lin dans le pays, des mines de la Saxe électorale. L'auteur obſerve, que depuis quelque tems, un certain nombre de tiſſerands réunis en corps, chercha à s'approprier excluſivement dans les petites villes le droit de travailler aux toiles : ce qui ruineroit les pauvres de la campagne, ſi le gouvernement y acquieſçoit.

Le premier & le ſecond volume de la troiſieme partie des mémoires hiſtoriques, politiques, géographiques, &c. de Pruſſe & des états voiſins; en allemand, *Hiſtoriſch - politiſch - geographiſch, ſtahſtich - und militariſche beytraege die koenigl. Preuſſiſche und die benacbarte ſtaaten betreffend:* à Berlin, chez Pauli. 1784 & 1785, contiennent entr'autres articles très-intéreſſans la ſuite de la deſcription de la partie du duché de Gueldre, qui appartient au roi de Pruſſe, avec quelques corrections de la deſcription de l'Oſtfriſe. Il y avoit, en 1782, 47,278 ames dans la Gueldre pruſſienne, par conſéquent, 336 de plus qu'en 1781. La population de l'Oſtfriſe étoit en 1782 de 102,594 ames. Sur Spandau on contredit Mrs. Linguet & Wekhrling, en aſſurant que les priſonniers d'état n'y ſont enfermés que la nuit. La recette des revenus publics de la Saxe électorale étoit en 1778 de 6,779,727 reichſthalers qui, ſur le pied de 5 livres

S 5

de France par reichsthaler ou écu d'Empire, font trente trois millions 898727 de livres de France; la dépense de 6,634,153 reichsthalers, est par conséquent inférieure à la recette. Dans cette dépense on compte 1,910,899 reichsthalers de dettes éteintes, 9000 reichsthalers accordés à l'église catholique de Leipsig, 43,767 pour la venerie de l'électeur, 16,560 pour le prince électoral, 130,306 pour la princesse douairiere, 48,000 pour le prince Charles, 50000 pour le prince Albert, 70000 pour le prince Xavier, 20000 pour l'électeur de Treves, 60000 pour toutes les princesses ensemble, 8000 pour le prince Charles, 6700 pour le prince Antoine, 4400 pour le prince Maximilien, 6400 pour la princesse Anne, 5180 pour la princesse Marie, 188,856 pour la dépense des ministres chez les puissances étrangeres, 20,200 pour la chapelle, & 14,000 pour l'*opera buffa*.

JUGEMENT *des journalistes de Goettingen sur certains ouvrages françois.*

Le *Traité des maladies des yeux & des oreilles;* par M. l'abbé Desmonceaux, Paris, 1786. in-8vo. quoique donné pour le résultat de vingt-cinq ans d'observations, il faut une patience infinie pour le lire. Encore n'apprend-il rien. Les maux des oreilles y sont encore plus maltraités que ceux des yeux. Ce ne sont qu'excursions hors du sujet, déclamations, vanterie & charlatanerie. On n'y a pas trouvé un seul chapitre utile & écrit solidement.

Au contraire, le *Traité sur les mines de fer & les forges du comté de Foix;* par M. de la Peirouse, Toulouse, 1786. in-8vo. de 388 pages, est un livre des plus instructifs, non-seulement pour les François, mais aussi pour les étrangers auxquels il offre d'excellentes idées d'améliorations: il redresse, en plusieurs points, celui de M. Tron-

on du Coudrai. Il eſt à ſouhaiter que M. de la Peirouſe ne tarde pas à tenir ſa promeſſe d'une hiſtoire naturelle des Pyrénées, dont il a déja publié de précieux fragmens.

Dans le *rapport des commiſſaires de la ſociété royale de médecine ſur le mal rouge, ou l'élephantiaſis*, imprimé par ordre du roi, Paris, 1785. in 8vo. de 83 pag., on eſt ſurpris qu'il ne ſoit fait aucune mention du cidre ſi fort conſeillé comme remede par d'autres (vraiſemblablement par Schilling, qui a très-bien écrit ſur la même maladie.)

Pour ſe faire une idée de l'eſprit théologique; qui a gouverné le ſynode de Piſtoie, il ſuffit de lire la *Relation du ſynode tenu à Piſtoie en Toſcane, le 18 ſeptembre 1786 & jours ſuivans avec la lettre paſtorale de convocation*, Francfort. 1786. in-8vo. de 46 pag. Quelque incomplette que ſoit la relation, on voit néanmoins que l'aſſemblée, dans ſa troiſieme ſeſſion, a adopté les quatre propoſitions du clergé de France de l'an 1682, & les articles de l'univerſité de Louvain préſentés en 1677 au pape Innocent XI. On ne dit point ce qui a été ſtatué ſur pluſieurs des 37 articles, propoſés par le grand-duc, pour être le principal objet des délibérations. M. l'évêque de Piſtoie, reconnoît dans ſa lettre paſtorale l'établiſſement divin des cures : ſentiment qui n'eſt pas paſſager dans ce modeſte & vénérable prélat, puiſqu'il eſt conſigné dans le recueil de ſes lettres paſtorales qui a paru à Florence en 1783.

On regrette de ne pas toujours rencontrer dans les *Mémoires de la ſociété d'agriculture de Paris*, la deſcription botanique des plantes dont la culture eſt recommandée : ainſi il manque dans le *Trimeſtre d'automne* de l'an paſſé, la deſcription du chanvre, dont on a apporté de la

S 6

graine de la Chine qui differe de la nôtre, & peut-être d'une espece différente. Ce défaut de description est cause que dans un autre mémoire fort étendu on ne sait presque de quoi il s'agit.

L'histoire de la ville de Chartres, par M. Doyen, 2 vol. in-8vo. 1786, quoiqu'estimable ne remplit point l'attente que font concevoir certains chapitres, comme celui de l'agriculture. Presque tout y est trop général & dépourvu de calculs pour contenter ou l'historien ou l'économe.

Il ne paroît pas que M. Bailli, garde honoraire des tableaux du roi, ait connu toutes les sources qu'il auroit pu consulter pour perfectionner son *Traité de l'astronomie indienne & orientale*: Paris, 1787, in-4to. de 607 pag. entr'autres le mémoire de M. Gatterer de Goettingen, *de Chronologiâ Brahmanum* dans les Comm. nov. 1777.

JUGEMENT des mêmes journalistes sur certains livres espagnols.

L'Ensayo de una bibliotheca espannola de los mejores escritores del raynada de Carlos III, par D. Juan Sempere y Guarinos 1785. T. I, de 245 pag. T. II, de 250. *Essai d'une bibliotheque espagnole des meilleurs écrivains du regne de* Charles III; *par* Don Juan Sempere y Guarinos: à Madrid, &c. remplit un vuide considérable de la littérature moderne. Il commence par un mémoire sur les progrès de la littérature espagnole en ce siecle. A la fin du siecle précédent, à peine restoit-il un souvenir obscur de l'ancienne gloire littéraire des Espagnols. On suivoit aveuglément les anciens dans la philosophie & la médecine, & on les négligeoit dans les ouvrages de goût. Cependant quelques jeunes gens tels que Feyjoo, Uztariz, Luzan,

Mayans se formoient dans le silence. Philippe V aimoit les sciences. Le marquis de Villena fonda l'académie de la langue espagnole. Les académies des sciences & de médecine, la bibliotheque du roi, l'université de Cervera & d'autres sociétés savantes se formerent. Ferdinand VI suivit l'exemple de son prédécesseur. Le voyage d'Ulloa fut imprimé par son ordre. Le cabinet d'histoire-naturelle, les académies des sciences de Barcelone, de Séville & de Valladolid, l'académie des beaux-arts de San Fernando, sont autant d'ouvrages de sa munificence ou de sa protection. Sous le roi régnant, une partie de la semence a porté des fruits, mais le manque d'une feuille critique & durable, dont aucune n'a pu encore réussir sur le territoire espagnol, a été cause que la renommée des auteurs espagnols n'a pu parvenir que difficilement aux étrangers. C'est à quoi la présente bibliotheque doit remédier, en faisant connoitre les meilleurs écrivains espagnols, c'est-à-dire, ceux qui ont au moins montré du goût, quand même ils ne seroient pas originaux. L'ordre en est alphabétique, & le second tome va jusqu'à DOU. Cependant l'auteur pense qu'avec 50 articles & quatre tomes il aura achevé son travail. Les auteurs espagnols qui vivent en Amérique n'y sont pas compris, & ils doivent être ajoutés à la fin, s'il est possible d'en recueillir des notices sures, ainsi que les corrections & les supplémens que les premiers tomes exigeront. Ce n'est pas le dessein de l'auteur de la bibliotheque espagnole, d'y donner la vie des écrivains ou proprement la critique de leurs ouvrages; mais bien une courte annonce de leur contenu seulement. Nous pouvons garantir par notre propre expérience, l'exactitude de beaucoup d'articles entre lesquels nous nous conten-

tons d'indiquer les ſuivans : Académies, Aſſo; Bayer, Don Gabriel de Bourbon, Bowles, Campomanes, Capmani, Caſiri, Cerda, Clavijo. Une preuve que la fécondité des auteurs des pieces de théatre eſpagnole n'eſt pas épuiſée, c'eſt que Don Ramon de la Crux qui ne ſacrifie pas ſeulement aux muſes, mais occupe auſſi une charge de juſtice, a donné au théatre 64 pieces originales, 45 imitations & 15 traductions.

RUSSIE.

BEYTRAEGE zur topographiſchen kenntniſs des Ruſſiſchen reichs, &c. *Mémoires pour ſervir à la connoiſſance topographique de l'empire de Ruſſie; par M.* Falk. A Saint-Pétersbourg, de l'imprimerie de l'académie impériale; 1er. vol. 1785; 2me. vol., 1786; 3me. vol. idem, *in-4to.*

Une partie de ce qui y eſt rapporté eſt déja connu par les écrits de Pallas, de Lepechin, de Guldenſtedt, de Gmelin & de Georgii. Le dernier a auſſi mis ces mémoires en ordre. Il les publie douze ans après le voyage, & y ajoute la vie de l'infortuné voyageur, qu'il connoiſſoit parfaitement. En général, ces mémoires renferment un grand nombre d'articles importans, pour la phyſique, l'économie, les arts & métiers, la langue, les mœurs & la géographie. Le voyage de Falk qui a duré depuis 1768 juſqu'en 1773, & de Bardanes, ſon compagnon, s'eſt étendu, ainſi que ſes obſervations & ſes relations ſur tout le pays entre Pétersbourg & Moſcou, & au-delà juſqu'à Kolomna, ſur les gouvernemens de Riaeſan, de Penſa, de Tanbow, ſur les contrées arroſées par le Medwediza, le Don méridional, le Terek, ſur Caſan, Aſtracan, le pays des Calmoulcs, de Tobolsk, l'Ob, la

Bucharie & Chiwa, &c. Le premier volume est accompagné de deux cartes de Russie, sur lesquelles les voyages des académiciens sont tracés. On y lit la relation du voyage, & une description physique & politique soigneusement travaillée des pays que Falk a parcourus, & aussi un journal de M. Bardanes. Il y a au village de Morscha, dans le gouvernement de Pensa, une brandevinerie qui fournit par an 60000 aimes de brandevin. A Terek on plante abondamment dans les jardins le ricin, dont on exprime de bonne huile à brûler; on y fait aussi d'excellente huile à manger, de la graine de sésame dont Mrs. Georgii & Hablilz conseillent la culture dans les contrées méridionales d'Allemagne. En 1771, dans quinze forges du gouvernement d'Ufa, contre 697 naissances, il n'y a eu que 364 morts, dont quatre de 81 ans à 89, un de 90, un de 91, un de 100, & un de 121. L'Aral fut autrefois uni à la mer Caspienne, mais le lit qui les unissoit a été comblé de sable dans une tempête. Le second volume contient des mémoires pour servir à l'histoire des minéraux & des plantes. Les plantes sont classées dans l'ordre de Linné, & indiquées suivant leurs noms en nombre de langues. A Terek & à Astracan, au lieu de sucre pour confire les fruits, on se sert du suc des raisins les plus murs & les plus doux cuit en consistance de syrop. Les feuilles du saxifrage sont sechées & vendues sous le nom de thé de Tschagir, & dans toute la Sybérie on les jette dans l'eau bouillante après les avoir froissées entre les mains, & on en use comme du thé. Les Tartares emploient les tiges de l'agripaume & de plusieurs orties, comme les Européens font le chanvre & le lin. Les Calmoucs mangent la racine de renoncule sauvage. Le 3eme. vol. com-

prend les mémoires pour servir à l'histoire des animaux, avec des planches qui représentent des quadrupedes & des oiseaux. Quoique les Calmoucs & les Baschkirs aient des milliers de chevaux dressés, le Cuban & le Casan est néanmoins rempli de chevaux sauvages qui vont par troupes de 5 & même 20 ensemble; les ânes sauvages s'y rencontrent de même, ainsi que dans la Bucharie en troupes de 10 jusqu'à 50. Il y a des Tartares qui font du papier avec l'écorce du mûrier.

SUEDE.

KONGL. vetenskaps academiens nya Handlingar for a°. 1785. *Mémoires de l'académie royale des sciences de Suede pour l'an 1785.* A Stokholm.

M. Leijonmark examine les racines possibles & impossibles des équations cubiques & biquadratiques, & comment on les peut distinguer par les coefficiens des équations. -- M. Scheele publie une foule d'expériences qu'il a faites avec des fruits & des graines indigenes, pour voir comment leur acide s'accorde avec celui du citron : il a éprouvé de même plusieurs productions du regne végétal. -- M. Swarz, voyageur suédois, naturaliste, donne les descriptions de neuf nouvelles especes d'orties qu'il a découvertes à la Jamaïque. -- M. Parrman a augmenté le genre de la calendre curculic de 31 nouvelles especes du cap de Bonne-Espérance, ici décrites & dessinées. -- M. Paijkul décrit un nouveau papillon de nuit, qu'il appelle Tinea betulinella. -- M. Faxe, inventeur du papier de pierre, traite des maladies qui ont dominé depuis quelque tems dans l'hôpital de la flotte royale à Carlscrona. Cet article & celui de l'Influenza qui suit, font voir combien cet hôpital étoit en bonnes mains. -- M. Retzius

décrit la tretrodon mola, sorte de poisson des parages suédois. -- M. Scheele fait quelques observations sur la préparation de la magnésie blanche. -- M. Odmann sur la maniere de vivre de l'anas fusca de Linné. -- Il manquoit une histoire exacte de la mustela nivalis de Linné, plus petite que l'hermine : M. Hellenius la donne avec une figure. -- M. Leijonmark commence l'examen des équations du quatrieme degré.

SVEA Riks-Hoefwidsmannens och Rikt aodetz Engelbrekt Engelbrechtzsons Historia. *Histoire d'Engelbrecht, fils d'Engelbrecht ; par* M. Tuneld. A Stokholm 1786, 3 parties, *in-8vo.* d'un alphabet

M. Tuneld a été invité à composer cette histoire remarquable par un programme de l'académie, qui avoit proposé un prix pour le meilleur éloge de ce héros populaire, qui à la tête des Dalecarliens, chassa du royaume le tyran Joesse, s'empara de la plupart des forteresses du royaume, se défendit contre le roi Eric, traita avec lui, & finit par être assassiné le 4 mai 1436.

GEOGRAPHIE ofver Swerige, &c. *Géographie particuliere de Suede ; par* M. Tuneld, *nouvelle édition, corrigée & augmentée : seconde partie du 1er. vol.* Ibid. 1786, *in 8vo.* de sept feuilles & demie :

Qui renferme les provinces de Sudermanie & de Nerike. M. le bibliothécaire Gjoerwel avertit dans la préface qu'on n'a admis dans cette édition, que les correctons & additions signées par leurs auteurs. Il y a dans la Sudermanie 1292 hommes par mille quarré. C'est à Nykoeping qu'on parle toujours le meilleur suédois ; 2508 personnes y subsistent du travail

& du commerce de toute ſorte d'ouvrages d'acier & de laiton.

M. Gjoerwel a publié auſſi en ſuédois une deſcription de l'iſle de St. Barthelemi en 3 feuilles in-8vo. accompagnée d'une carte.

DANEMARCK.

HERVARARSAGA ok Heidrekskongs. Hoc eſt hiſtoria Hervoræ & regis Heidreki, quam ex manuſcriptis Arna-Magnæani verſione latinâ lectionibus variantibus, indicibus vocabulorum rariorum nominum propriorum & rerum illuſtravit Stephanus Biornonis Iſl. &c. *Hiſtoire d'Hervora & du roi Heidrek, ornée d'une verſion latine, d'un catalogue, de leçons variantes, tables des mots les plus rares, de noms propres & des matieres;* par M. Etienne Biornon, Iſlandois : *A quoi on a ajouté un bref commentaire de la ſituation géographique des pays, des mers, des iſles & des montagnes dont il s'agit dans cette hiſtoire, tiré des ouvrages de* M. Pierre-Frédéric Suhm, *& mis en latin.* A Copenhague, 1785, aux dépens de M. Suhm, grand *in-4to.* d'un alphabet & demi.

C'eſt l'hiſtoire romaneſque d'une épée nommé *Tyrſing*, à qui rien ne réſiſtoit : elle fut enterrée avec ſon maître Aganthir à ſa mort; mais Hervora, ſa fille, ne pût avoir de repos qu'elle ne l'eut déterrée pour s'en emparer. Habillée en chevalier, elle ſe rendit avec cette arme à la cour d'un roi de Glaeſis, où elle ne tarda pas de reprendre ſon ſexe, & d'épouſer Hoefunds, le fils du roi, & devint mere d'un Aganthir & d'un Heidrek. Heidrek ayant été banni pour meurtre par ſon pere, ſa mere lui confia l'épée merveilleuſe. Delà beaucoup d'aventures & d'exploits.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

Faute à corriger dans le journal de juin, page 426, lignes 26 & 27: du Bois Bossu: *lisez* l'abbé Bossut.

